

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE



**RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITATION DE 1998
RGPH-98**

Volume IV : ANALYSE DES RESULTATS

Tome 6:
**ALPHABETISATION,
NIVEAU
D'INSTRUCTION
ET FREQUENTATION
SCOLAIRE**

Lucien KOUASSI
Géographe – Démographe

Avec la collaboration de
Michel AMANI
Statisticien

Abidjan, Mai 2001

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
AVANT PROPOS	5
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I : ALPHABETISATION	9
1.1 VOLUME ET STRUCTURE DE LA POPULATION SELON L'ALPHABETISATION	9
1.1.1 <i>Données globales</i>	9
1.1.2 <i>Structure par sexe et par âge</i>	12
1.2 ASPECTS DIFFERENTIELS DE L'ALPHABETISATION.....	15
1.2.2 <i>La nationalité</i>	17
1.2.2.1 Situation d'ensemble	17
1.2.2.2 Situation de la population ivoirienne par groupe ethnique	19
1.2.2.3 Situation au niveau de la population étrangère	21
1.2.3 <i>La religion</i>	23
1.2.4 <i>Le type d'activité</i>	25
1.2.5 <i>La situation dans l'occupation</i>	27
1.3 EVOLUTION DU NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION	28
CHAPITRE II : NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION.....	31
2.1 VOLUME ET STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION.....	31
2.1.1 <i>Données globales</i>	31
2.1.2 <i>Répartition spatiale</i>	33
2.2 NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION.....	34
2.2.1 <i>Données globales</i>	35
2.2.2 <i>Disparités régionales de l'instruction</i>	36
2.2.3 <i>Niveau d'instruction de la population adulte</i>	37
2.3. NIVEAU D'INSTRUCTION DES PERSONNES QUI N'ONT PAS DEPASSE LE NIVEAU DE SCOLARISATION OBLIGATOIRE	38
2.4 ASPECTS DIFFERENTIELS DE L'INSTRUCTION.....	40
2.4.1 <i>Le sexe</i>	40
2.4.2 <i>L'âge</i>	41
2.4.3 <i>Instruction et nationalité</i>	43
2.4.4 <i>Instruction et type d'activité</i>	44
2.4.5 <i>Instruction et religion</i>	46
2.5 EVOLUTION DU NIVEAU D'INSTRUCTION	46
2.5.1 <i>Nombre moyen d'années d'études accomplies</i>	46
2.5.2 <i>Evolution de l'instruction par niveau</i>	49
CHAPITRE III: FREQUENTATION SCOLAIRE.....	52
3.1 POPULATION SCOLARISABLE	52
3.1.1 <i>Population scolarisable dans le primaire</i>	53
3.1.2 <i>Population scolarisable dans le secondaire</i>	55
3.2 VOLUME ET STRUCTURES DE LA POPULATION SCOLAIRE.....	56
3.2.1 <i>Volume de la population scolaire</i>	56
3.2.2 <i>Structure par sexe et par âge des élèves</i>	57
3.2.3 <i>Structure par nationalité des élèves</i>	59
3.3 NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT PAR LES ELEVES	59
3.3.1 <i>Le cycle primaire</i>	60
3.3.1.1 Caractère récent de la scolarisation dans le primaire	60
3.3.1.2 l'inégalité selon le sexe	62
3.3.1.3 Répartition spatiale des élèves du primaire	63
3.3.1.4 Age de la population de niveau primaire	65
3.3.2 <i>L'enseignement secondaire</i>	67
3.3.2.1 Volume de la population scolaire du secondaire	68
3.3.2.2 Répartition régionale des élèves du secondaire	68
3.3.2.3 Structure de la population scolaire de niveau secondaire	69
3.3.2.3.1 Structure par sexe.....	69
3.3.2.3.2 Age des élèves du cycle secondaire	70
3.3.3 <i>L'enseignement supérieur</i>	72

3.4 NIVEAU GLOBAL DE SCOLARISATION	74
3.4.1 Niveau de scolarisation dans les cycles primaire et secondaire	74
3.4.1.1 Le cycle primaire.....	75
3.4.1.2 Le premier cycle du secondaire.....	77
3.4.2 Fréquentation scolaire par sexe et par âge.....	80
3.4.3 Fréquentation scolaire selon la région	83
3.4.4 Espérance de vie et de survie scolaire	84
3.4.5 L'engorgement des effectifs en fin de cycle.....	86
3.5 L'ADMISSION DES ENFANTS AU CP1	89
3.6 DIFFERENCES SOCIALES DE LA SCOLARISATION	91
3.7 EVOLUTION DE LA SCOLARISATION	92
CHAPITRE IV : POPULATION D'AGE SCOLAIRE NON SCOLARISEE	95
4.1 ABANDON SCOLAIRE	95
4.1.1. Abandon scolaire selon le milieu de résidence	95
4.1.2. Abandon scolaire par région.....	97
4.1.2.1 Les régions à fort taux d'abandon scolaire	98
4.1.2.2 Les régions à taux intermédiaires	99
4.1.2.3 Les régions à faible taux d'abandon scolaire.....	99
4.1.3 Abandon scolaire par âge	99
4.1.4 Caractéristiques des personnes ayant abandonné l'école	102
4.1.4.1 Abandon scolaire et nationalité	102
4.1.4.2 Abandon scolaire et ethnie	103
4.1.4.3 Abandon scolaire et religion.....	103
4.1.4.4 Abandon scolaire et survie des parents.....	104
4.2 LA POPULATION NON SCOLARISEE	105
4.2.1. Population non scolarisée selon le milieu de résidence	105
4.2.2. La non scolarisation par région.....	108
4.2.3 La non scolarisation par âge	110
4.3 CARACTERISTIQUES DES NON SCOLARISES	112
4.3.2 Non scolarisation et religion.....	113
4.3.3 Non scolarisation et ethnie.....	113
4.3.4 Non scolarisation et survie des parents	114
CONCLUSION	116
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	118
LISTE DES TABLEAUX	119
LISTE DES GRAPHIQUES	122
ANNEXES	123

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAC :	Baccalauréat
BEPC :	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BTPR :	Bureau Technique Permanent du Recensement
BTS :	Brevet de Technicien Supérieur
CE1 :	Cours Elémentaire Première Année
CE2 :	Cours Elémentaire Deuxième Année
CEPE :	Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires
CM2 :	Cours Moyen Deuxième Année
CM1 :	Cours Moyen Première Année
CP1 :	Cours Préparatoire Première Année
CP2 :	Cours Préparatoire Deuxième Année
DEPS :	Direction de l'Evaluation, de la Planification et des Statistiques
DREN :	Direction Régionale de l'Education Nationale
DSA :	Dimension Sociale de l'Ajustement
EDS :	Enquête Démographique et de Santé
EVF / EMP :	Programme d'Education à la Vie Familiale en Matière de Population
ENV	Enquête sur le Niveau de Vie
FNUAP :	Fonds des Nations Unies pour la Population
INS :	Institut National de la Statistique
MICS :	Enquête à Indicateurs Multiples
PVRH :	Programme de Valorisation des Ressources Humaines
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

AVANT PROPOS

En 1975, la Côte d'Ivoire inaugurerait véritablement l'ère des recensements démographiques avec la réalisation de son premier recensement général de la population du 12 avril au 15 mai 1975. En 1986, en publiant le décret n°86-389 du 4 juin 1986 portant institution et organisation du recensement décennal de la population et de l'habitat, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est résolument orienté dans la politique d'organisation régulière des recensements démographiques avec la réalisation en mars 1988, du deuxième recensement général de la population et de l'habitat. Cette volonté gouvernementale, à disposer de données socio-démographiques fiables et actualisées pour une meilleure prise en compte de la variable population dans la planification du développement de la nation, a été confirmée en 1997 par le décret n°97-683 du 3 décembre 1997, qui apporte des éléments nouveaux dans la structuration des organes du recensement notamment la création du Comité de Pilotage et de Suivi du Recensement doté en son sein d'un Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), spécifiquement responsable de l'exécution des tâches techniques que nécessite le recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de Côte d'Ivoire de 1998 (RGPH-98), troisième opération statistique du genre exécutée dans le pays, s'inscrit parfaitement dans cette logique ; il a été réalisé du 21 novembre au 20 décembre 1998 sur toute l'étendue du territoire national. Par rapport aux précédentes opérations, le questionnaire du recensement général de la population et de l'habitation de 1998 a été enrichi par l'insertion des questions relatives aux personnes handicapées physiques, à la formation professionnelle, aux conditions de vie des populations et à la mortalité au cours des douze derniers mois. En ce qui concerne l'analyse des données, 12 thèmes d'étude prioritaires ont été définis et, pour chacun d'eux, un plan d'analyse a été élaboré par des cadres nationaux bien avant la réalisation du dénombrement.

Le plan de publication des résultats du RGPH-98 adopté par le BTPR prévoit la production de ces résultats en 5 volumes articulés comme il suit:

Volume I : **Rapport général du recensement**

- Tome 1 : Méthodologie générale
- Tome 2 : Bilan de la collecte des données
- Tome 3 : Bilan de l'exploitation des données
- Tome 4 : Rapport de l'enquête post-censitaire de couverture
- Tome 5 : Rapport financier

Volume II : **Données statistiques**

- Tome 1 : Résultats par sexe et âge par région, département et milieu d'habitat
- Tome 2 : Résultats par sexe et âge par sous-préfecture et milieu d'habitat
- Tome 3 : Ethnie, nationalité, religion
- Tome 4 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 5 : Activités économiques
- Tome 6 : Nuptialité, fécondité, mortalité
- Tome 7 : Ménages
- Tome 8 : Conditions de vie des populations

Volume III : **Données socio-démographiques et économiques des localités**

- Tome 1 : Population des localités
- Tome 2 : Equipements socio-économiques des localités
- Tome 3 : Fiches monographiques des localités

Volume IV : Analyse des résultats

- Tome 1 : Etat et structures de la population
- Tome 2 : Migration urbanisation
- Tome 3 : Fécondité
- Tome 4 : Mortalité
- Tome 5 : Etat matrimonial, nuptialité
- Tome 6 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 7 : Activités économiques
- Tome 8 : Situation socio-économique de la femme
- Tome 9 : Situation socio-économique des enfants et des jeunes
- Tome 10 : Situation socio-économique des handicapées physiques
- Tome 11 : Situation socio-économique des personnes âgées
- Tome 12 : Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations

Volume V : Situation démographique nationale

- Tome 1 : Indicateurs démographiques et sociaux en 1998
- Tome 2 : Synthèse des principaux résultats du RGPH-98
- Tome 3 : Perspectives démographiques
- Tome 4 : Atlas des principaux résultats

Pour satisfaire les besoins en informations socio-démographiques du plus grand nombre possible d'utilisateurs, ces différentes publications des résultats du RGPH-98 qui couvrent l'éventail des résultats attendus, seront diffusés sur des supports très variés : brochures, cd-rom, Internet, etc.

La réussite du RGPH-98 a été le fruit d'une coopération efficace entre le Gouvernement d'une part, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française d'autre part, au plan international. Puisse le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour le soutien financier, matériel et technique qu'ils ont apporté pour garantir le succès de l'opération.

Au plan national, le succès du dénombrement a été rendu possible grâce à la collaboration étroite et fructueuse des autorités préfectorales, sous-préfectorales, municipales, traditionnelles qui n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser les populations et pour apporter un soutien logistique conséquent aux équipes de recensement. A toutes ces autorités et à la population de Côte d'Ivoire, nous adressons nos vifs remerciements.

Nos plus vifs remerciements s'adressent enfin au Gouvernement de la Côte d'Ivoire qui, par la Déclaration de Politique Nationale de la Population adoptée en mars 1997, visant principalement l'amélioration du niveau de vie et du bien être des populations dans la perspective d'un développement humain durable, a inscrit en bonne place l'organisation décennale des recensements démographiques dans la stratégie en matière de population et développement, et surtout a fourni les moyens nécessaires à l'exécution satisfaisante de cette opération.

Le Directeur Général de l'INS

BA IBRAHIMA

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire, qui a très vite compris que le développement de la nation repose avant tout sur la qualité de ses ressources humaines, a affirmé depuis plus de deux décennies sa volonté de placer la valorisation des ressources humaines au premier plan de ses préoccupations en matière de développement économique et social.

En effet, il est reconnu que l'éducation est l'un des catalyseurs du processus de développement aussi bien au niveau individuel qu'au niveau de la société. De par son éducation, sa formation et par l'expression de sa capacité d'innovation, l'individu demeure l'acteur du développement économique et social durable. L'éducation investie dans la jeunesse d'aujourd'hui déterminera les capacités humaines des travailleurs de demain.

Pour mettre en œuvre sa politique de développement de l'éducation, la Côte d'Ivoire a mis en place trois programmes : le Programme de Valorisation des Ressources Humaines (PVRH) avec un volet "Education", le Programme d'Education à la Vie Familiale en Matière de Population (EVP/EMP) et le Plan d'Action Nationale d'Education pour tous en l'an 2000.

Les objectifs assignés au volet " Education " du PVRH consistent au niveau quantitatif à augmenter la capacité d'accueil afin d'atteindre un taux de scolarisation de 90 % à l'horizon 2000. Sur le plan qualitatif, le PVRH prévoit d'atteindre l'alphabétisation fonctionnelle, c'est à dire réelle et donc durable de la population scolaire.

Concernant le programme d'Education à la Vie Familiale il vise trois objectifs principaux : d'abord institutionnaliser l'éducation à la vie familiale en matière de population dans le système d'éducation formelle; ensuite, réduire le taux de déperdition scolaire chez les filles et accroître l'égalité des chances entre les filles et les garçons en matière d'éducation afin de faire la promotion de la femme ivoirienne; et enfin, contribuer à généraliser l'EVP/EMP dans le système éducatif et permettre aux apprenants d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires à une bonne gestion de la cellule familiale.

Quant au Plan d'Action National d'Education pour tous en l'an 2000, il s'inscrit dans le cadre de la Conférence de Jomtien (Thaïlande) sur le thème "Education pour tous en l'an 2000" et concerne trois cibles spécifiques: la petite enfance, l'enseignement primaire, les jeunes filles, les jeunes et les adultes déscolarisés, non scolarisés et analphabètes et enfin, les déscolarisés.

Pour le développement du système éducatif, la volonté des autorités s'est traduite au plan politique par l'adoption de plusieurs textes de loi sur l'enseignement en Côte d'Ivoire dont la loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 qui stipule dans son article 1 que "le droit à l'éducation est garanti à chaque citoyen afin de lui permettre d'acquérir le savoir, développer sa personnalité, d'élever sa formation et de s'insérer dans la vie sociale, culturelle et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté". Sur le plan budgétaire cette volonté se manifeste chaque année par l'allocation d'importantes ressources (plus de 40 % du budget) permettant au système éducatif de connaître un essor important depuis l'indépendance.

La structure du système éducatif de Côte d'Ivoire est fondée sur le modèle hérité de l'époque coloniale. Elle comprend : (i) l'enseignement préscolaire essentiellement développé en milieu urbain, (ii) l'enseignement primaire, d'une durée de 6 ans, concerne théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans et conduit au certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE); (iii) l'enseignement secondaire général dont le premier cycle dure 4 ans est sanctionné par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). Le cycle primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire constituent l'enseignement de base. Le second cycle de l'enseignement secondaire dure 3 ans et est sanctionné par l'obtention du Baccalauréat ; (iv)

la formation professionnelle et l'enseignement technique se situent essentiellement au niveau secondaire. (v) L'enseignement supérieur est constitué des universités et des grandes écoles.

De 1963 à 1998, le nombre de classes dans l'enseignement primaire a été multiplié par six, passant de 7 325 à 43 406 ; dans le secondaire, le nombre de classes a été multiplié par dix huit passant de 587 à 10 667 dont 7 517 dans le premier cycle. Sur la même période, le nombre d'élèves au primaire a connu une croissance de 5,1 % par an passant de 330 551 à 1 910 820, tandis que dans le secondaire, l'effectif est passé de 20 229 à 137 345 élèves soit un taux moyen d'accroissement annuel de 5,6 %.

Dans le même temps, il a été mis en place un important dispositif d'enseignement Professionnel et Technique d'une capacité d'accueil d'environ 15 000 élèves en formation initiale dans le secteur public. Ce qui a permis de mettre à la disposition de l'économie nationale de nombreux ouvriers et agents de maîtrise de qualité. L'enseignement supérieur a connu également un essor comparable avec un effectif de 102 761 étudiants en 1997.

Les progrès globaux cachent cependant d'importantes inégalités dans l'accès à l'instruction. Ces inégalités sont fonction du lieu de résidence: avant le recensement, le taux d'analphabétisme était estimé à 70 % dans les campagnes contre 30 % en milieu urbain. De plus, il existe des différences persistantes entre régions: si le taux brut de scolarisation pour la région des Lagunes (Abidjan) est estimé à 75 %, il demeure faible dans la partie Nord du pays (moins de 45 % dans le Denguélé et dans la région des Savanes). Ces inégalités d'accès à l'instruction sont aussi fonction du sexe: l'analphabétisme touche davantage les femmes (68 %) que les hommes (48 %); la distinction ville-campagne accentue ce déséquilibre entre les sexes: les femmes du milieu rural connaissent un taux d'analphabétisme de 80 % contre 38 % en ville. Ces disparités de niveau d'alphabétisation et de scolarisation plus ou moins accentuées selon les régions et le sexe, sont en partie liées à la persistance de diverses pesanteurs historiques, culturelles et économiques.

Les études statistiques relatives à l'alphabétisation, au niveau d'instruction et à la fréquentation scolaire ont toujours retenus l'attention des autorités, des planificateurs et des chercheurs car l'éducation est au centre du développement. Dans ce domaine, la Côte d'Ivoire a certes fait des progrès au cours des deux dernières décennies pour connaître l'état et l'évolution du niveau d'instruction et de fréquentation de sa population, mais beaucoup reste à faire dans la mesure où l'accès à l'éducation est encore limité et les indicateurs sur l'alphabétisation et la scolarisation sont largement en deçà des objectifs fixés. Par ailleurs, des inégalités sont toujours observées dans l'accès à l'instruction. Celles-ci sont fonction de certains facteurs tels que le milieu de résidence, le sexe et la région.

C'est pour mieux appréhender ces questions et évaluer les progrès réalisés que le recensement de 1998 a saisi des informations sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire. A partir de ces informations, on peut évaluer la demande potentielle et la demande effective d'éducation ainsi que le stock d'éducation disponible dans le pays. On peut aussi étudier les différences ou inégalités en matière d'éducation en fonction de certaines caractéristiques de la population, et partant, se faire une idée des performances des programmes gouvernementaux dans ce domaine.

L'analyse du thème s'articule autour de 4 chapitres. Le premier étudie le niveau général de l'alphabétisation dans le pays, le deuxième examine le niveau atteint par la population, le troisième aborde la fréquentation scolaire et le quatrième s'intéresse aux populations d'âge scolaire mais non scolarisées.

CHAPITRE I : ALPHABETISATION

Au recensement général de la population et de l'habitation de 1998, le niveau d'alphabétisation de la population a été appréhendé à travers la question suivante: "savez-vous lire et écrire dans une langue quelconque ? " A partir des réponses enregistrées, on a distingué deux catégories de population: les alphabétisés et les analphabètes. Selon l'UNESCO, une personne alphabétisée " est une personne capable de lire et d'écrire, en comprenant un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. " A l'opposé, toute personne ne sachant ni lire ni écrire dans une langue quelconque est considérée comme un analphabète.

En introduisant la question sur l'alphabétisation, on a voulu dissocier le niveau d'instruction atteint et l'alphabétisation. En effet, d'aucuns pensent qu'avoir un niveau d'instruction signifie qu'on sait lire, écrire et communiquer. En Côte d'Ivoire, quoique beaucoup de personnes atteignent un niveau d'études donné, elles deviennent à la longue analphabète. Par ailleurs, il a été constaté que la plupart des élèves ayant achevé les classes du cours préparatoire, ne savent pas lire ou ne comprennent pas ce qu'ils lisent. Par conséquent, ils sont classés dans la catégorie des analphabètes.

L'analphabetisme et le niveau d'instruction seront mesurés dans la population adulte (15 ans et plus) et la fréquentation scolaire dans celle de 6 à 24 ans.

1.1 Volume et structure de la population selon l'alphabétisation

1.1.1 Données globales

Sur un effectif de 8 717 378 personnes âgées de 15 ans ou plus ayant déclaré leur situation par rapport à l'alphabétisation, 63,6 % ne savent ni lire ni écrire contre 36,4 % d'alphabétisés. Comme il fallait s'y attendre, le milieu rural regroupe 67,6 % des analphabètes contre 32,4 % pour le milieu urbain. A l'opposé, seulement 31,1 % des personnes qui savent lire et écrire vivent dans les campagnes.

L'analphabetisme est plus prononcé en milieu rural avec un effectif de 3 752 275 personnes contre 1 796 315 pour le milieu urbain avec des taux d'analphabetisme respectifs de 79,2 % et 45,1 %. C'est au niveau de la ville d'Abidjan qu'on a le taux d'analphabetisme le plus faible (36,4 %).

Tableau 1.1 : Répartition de la population résidente par groupe d'âges et par sexe selon la situation par rapport à l'alphabétisation

Age et Sexe	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Alphabétisés	Analphabètes	Total	Alphabétisés	Analphabètes	Total	Alphabétisés	Analphabètes	Total
6-14 ans									
Masculin	458956	310854	769810	366766	781229	1147995	825722	1092083	1917805
Féminin	394626	405228	799854	232052	770022	1002074	626678	1175250	1801928
Total	853582	716082	1569664	598818	1551251	2150069	1452400	2267333	3719733
15 ou plus									
Masculin	1300568	761253	2061821	649267	1725758	2375025	1949835	2487011	4436846
Féminin	883170	1035062	1918232	335783	2026517	2362300	1218953	3061579	4280532
Total	2183738	1796315	3980053	985050	3752275	4737325	3168788	5548590	8717378

On observe de grandes disparités entre les hommes et les femmes en matière d'alphabétisation des adultes. Au niveau national, plus de la moitié des hommes (56,6 %) sont analphabètes contre un peu plus de sept femmes sur dix. Lorsqu'on prend la population totale des analphabètes, 55,2 % sont de sexe féminin et 44,8 % de sexe masculin. Sur cinq personnes sachant lire et écrire, deux sont de sexe féminin et trois de sexe masculin soit des proportions respectives de 61,5 et 38,5 %.

Concernant les enfants (6-14 ans), sur un effectif de 3 719 733 ayant déclaré leur situation par rapport à l’alphabétisation, 2 267 333 ont déclaré ne pas savoir lire et écrire, soit une proportion de 61,0 %. A ces âges, on ne peut pas parler d’analphabétisme au sens strict, car il existe des retards scolaires au niveau de ces enfants. Selon le genre, on note également dans ce groupe d’âges des différences. Ainsi, 65,2 % des filles de ce groupe d’âges ne savent ni lire ni écrire contre 56,9 % des garçons.

Les disparités entre les deux sexes s’observent également selon le milieu de résidence. C’est ainsi qu’en milieu rural, 68,1 % des enfants de 6-14 ans de sexe masculin ne savent ni lire et écrire contre 76,8 % des filles. En milieu urbain, les proportions sont respectivement de 40,4 % pour les garçons et 50,7 % pour les filles dans ce même groupe d’âges.

Chez les adultes, 72,7 % des hommes et 85,8 % des femmes du milieu rural ne savent ni lire et écrire. En milieu urbain, 36,9 % des hommes ne savent ni lire ni écrire contre 54,0 % chez les femmes. Malgré les infrastructures dont la ville d’Abidjan dispose, 29,0 % des hommes et 44,3 % des femmes sont encore analphabètes.

Tableau 1.2 : Taux d’analphabétisme des personnes de 6 à 14 ans et des adultes (15 ans ou plus) par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Population de 6-14 ans			Population de 15 ans ou plus		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Rural	68,1	76,8	72,1	72,7	85,8	79,2
Urbain	40,4	50,7	46,6	36,9	54,0	45,1
Abidjan	33,2	44,4	39,3	29,0	44,3	36,4
Ensemble	56,9	65,2	61,0	59,4	71,5	63,6

Le taux d’analphabétisme des adultes est légèrement plus élevé que celui des populations plus jeunes. En effet, la génération montante qui bénéficie de conditions plus favorables est plus scolarisée et maîtrise mieux la lecture que les précédentes. Ainsi, il existe un écart de 2,7 points au niveau national entre le taux d’analphabétisme des adultes et celui des enfants de 6-14 ans. Les résultats du recensement confirment le fait que l’amélioration de l’alphabétisation de la population ivoirienne s’opère jusqu’ici, par le biais de la scolarisation formelle, étant donné la faiblesse des programmes d’alphabétisation.

Le volume de la population alphabétisée diffère d’une région à une autre. Ainsi, les régions des Lagunes (Abidjan), du Bas Sassandra (San Pedro), du Haut Sassandra (Daloa), des Savanes (Korhogo) et de la Vallée du Bandama (Bouaké) ont les effectifs d’analphabètes les plus élevés. Les régions du Bafing, du Worodougou et Denguelé ont les faibles effectifs d’analphabètes. Par contre, ces trois régions ont les taux d’analphabétisme les plus élevés avec des taux respectifs de 80,0 %, 85,4 % et 84,1 %.

La région des Lagunes a le taux d’analphabétisme le plus faible du pays (41,0 %). Cette situation s’explique en partie par le fait que la métropole d’Abidjan est incluse dans cette région. On sait que Abidjan concentre près du tiers des infrastructures scolaires. Aussi, la plupart des entreprises industrielles, commerciales et des administrations demandant une main d’œuvre qualifiée sont localisées dans la capitale économique.

La région de l’Agneby appelée jadis le "quartier latin" de Côte d’Ivoire est la deuxième région la plus alphabétisée du pays. Cette région regroupe deux départements (Adzopé et Agboville) qui figurent depuis très longtemps parmi ceux qui ont les taux de scolarisation les plus élevés de Côte d’Ivoire. En revanche, les régions situées dans le Nord et le Nord-Est du pays se caractérisent par un taux d’analphabétisme très élevé. Il s’agit des régions des Savanes, du Zanzan, du Denguelé, du Worodougou et du Bafing qui ont un taux d’analphabétisme compris entre 80 et 86 %. Ces régions qui sont à forte majorité musulmane

sont de tradition commerçante et les populations pensent que la réussite sociale d'un individu ne passe pas forcément par la scolarisation.

Tableau 1.3 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par région selon le sexe et la situation par rapport à l'alphabétisation

Région	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Alphabète	Analphabète	Taux d'analpha-bétisme	Alphabète	Analphabète	Taux d'analpha-bétisme	Alphabètes	Analphabète	Taux d'analpha-bétisme
Lagunes	809313	413220	33,8	578278	552968	48,9	1387591	966188	41,1
Haut-Sassandra	101955	204583	66,7	53245	218822	80,4	155200	423405	73,2
Savanes	54940	183814	77,0	31429	235039	88,2	86369	418853	82,9
Vallée Bandama	134227	153593	53,4	85983	231728	72,9	220210	385321	63,6
Moyen Comoé	44708	71995	61,7	26300	78083	74,8	71008	150078	67,9
Montagnes	112494	145400	56,4	57849	208608	78,3	170343	354008	67,5
Lacs	57898	65510	53,1	36146	97917	73,0	94044	163427	63,5
Zanzan	41086	119693	74,4	21973	170570	88,6	63059	290263	82,2
Bas Sassandra	126230	302581	70,6	63204	277470	81,4	189434	580051	75,4
Denguelé	12728	41616	76,6	5636	55377	90,8	18364	96993	84,1
N'Zi Comoé	58100	95330	62,1	33985	147077	81,2	92085	242407	72,5
Marahoué	47678	107037	69,2	23828	121459	83,6	71506	228496	76,2
Sud Comoé	57223	82044	58,9	35192	88853	71,6	92415	170897	64,9
Worodougou	20408	81274	79,9	9019	91205	91,0	29427	172479	85,4
Sud Bandama	65830	129923	66,4	34510	142078	80,5	100340	272001	73,1
Agneby	81964	65526	44,4	54240	93382	63,3	136204	158908	53,8
Fromager	63182	97617	60,7	35673	108333	75,2	98855	205950	67,6
Moyen Cavally	49654	100317	66,9	27360	107356	79,7	77014	207673	72,9
Bafing	10214	25938	71,7	5103	35257	87,4	15317	61195	80,0
Ensemble	1949832	2487011	56,1	1218953	3061582	71,5	3168785	5548593	63,6

En comparant le poids des analphabètes par région au poids démographique de chaque région (tableau 1.4), on distingue trois catégories de région. La première concerne les régions qui ont une proportion d'analphabètes inférieure au poids démographique de la région; ce sont les régions des Lagunes (Abidjan) et de l'Agneby (Agboville). Ces deux régions ont les taux d'analphabétisme les plus bas du pays avec respectivement 41,0 % et 53,8 %. La deuxième catégorie est relative aux régions dont la proportion d'analphabètes est équivalente au poids démographique de ces mêmes régions dans le pays ; il s'agit des régions de la Vallée du Bandama (Bouaké), des Lacs (Yamoussoukro), du Moyen Comoé (Abengourou), du Sud Comoé (Aboisso). La troisième catégorie qui est la plus importante, concerne les régions dont le poids démographique des analphabètes est supérieur au poids de la région sur le plan national. Celle-ci regroupe un peu plus de la moitié des régions du pays. La plupart de ces régions sont connues pour leur faible scolarisation ; il s'agit des régions savaniques du Nord et des régions forestières du sud-ouest du pays.

Tableau 1.4 : Poids démographique des analphabètes et des alphabètes par région

Région	Poids démographique (en %)	Poids démographique des analphabètes (en %)	Poids démographique des alphabétisés (en %)
Lagunes	24,3	17,4	43,8
Haut-Sassandra	7,0	7,6	4,9
Savanes	6,1	7,5	2,7
Vallée Bandama	7,0	6,9	6,9
Moyen Comoé	2,6	2,7	2,2
Montagnes	6,1	6,4	5,4
Lacs	3,1	2,9	3,0
Zanzan	4,5	5,2	2,0
Bas Sassandra	9,1	10,5	6,0
Denguelé	1,4	1,7	0,6
N'Zi Comoé	4,1	4,4	2,9
Marahoué	3,6	4,1	2,3
Sud Comoé	3,0	3,1	2,9
Worodougou	2,5	3,1	0,9
Sud Bandama	4,4	4,9	3,2
Agneby	3,4	2,9	4,3
Fromager	3,5	3,7	3,1
Moyen Cavally	3,3	3,7	2,4
Bafing	0,9	1,1	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

1.1.2 Structure par sexe et par âge

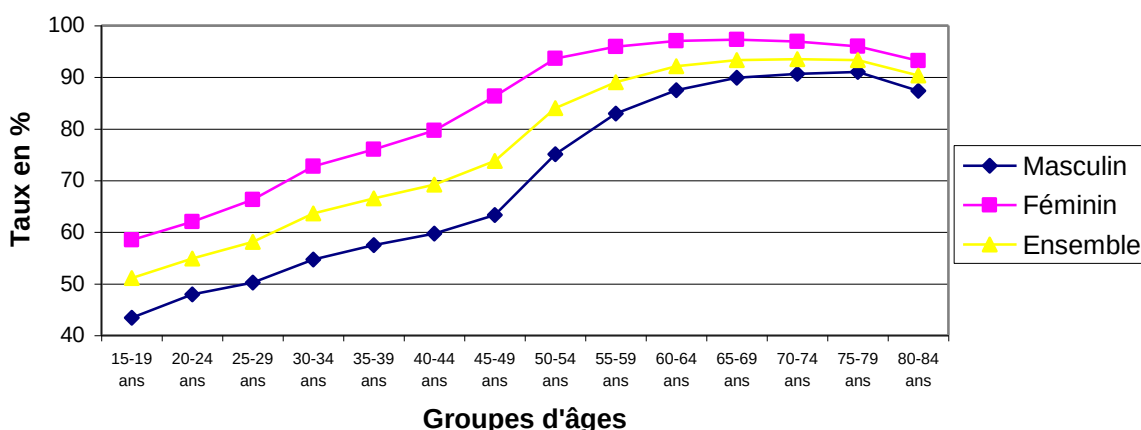
Par rapport à l'âge, on observe que le niveau d'alphabétisation a augmenté considérablement des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes. Le tableau 1.5 montre que la proportion des analphabètes est de 93,3 % à 75 ans ou plus, 66,5 % à 35-39 ans et 51,1 % à 15-19 ans. La proportion des personnes de sexe masculin ne sachant ni lire ni écrire passe de 91,0 % chez celles qui sont âgées de 75 ans ou plus à 43,4 % chez ceux de 15-19 ans. Même si le niveau observé chez les femmes est largement inférieur à celui des hommes, l'on constate une nette tendance à l'amélioration du niveau d'alphabétisation des femmes; les analphabètes de sexe féminin passent de 96,0 % à 75 ans ou plus à 76,0 % entre 35-39 ans et 58,5 % à 15-19 ans.

Tableau 1.5 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par groupes d'âges selon le sexe et a situation par rapport à l'alphabétisation

Age	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Alphabètes	Analphabètes	Taux d'analphabétisme	Alphabètes	Analphabètes	Taux d'analphabétisme	Alphabètes	Analphabètes	Taux d'analphabétisme
15-19 ans	472894	363059	43,4	360706	508995	58,5	833600	872054	51,1
20-24 ans	401509	369804	47,9	291750	475866	62,0	693259	845670	54,9
25-29 ans	320929	323944	50,2	211275	415198	66,3	532204	739142	58,1
30-34 ans	239665	289253	54,7	141009	375986	72,7	380674	665239	63,6
35-39 ans	179425	242416	57,5	96833	306088	76,0	276258	548504	66,5
40-44 ans	134798	199571	59,7	61230	240089	79,7	196028	439660	69,2
45-49 ans	93288	160833	63,3	29127	184013	86,3	122415	344846	73,8
50-54 ans	47034	141687	75,1	10997	161960	93,6	58031	303647	84,0
55-59 ans	24408	118599	82,9	5195	120458	95,9	29603	239057	89,0
60-64 ans	14579	101657	87,5	3231	104688	97,0	17810	206345	92,1
65-69 ans	8458	75295	89,9	1912	68886	97,3	10370	144181	93,3
70-74 ans	5113	49500	90,6	1478	45802	96,9	6591	95302	93,5
75-79 ans	2690	27324	91,0	1014	24436	96,0	3704	51760	93,3
80-84 ans	1847	12767	87,4	1010	13861	93,2	2857	26628	90,3
85-89 ans	1248	5097	80,3	840	6002	87,7	2088	11099	84,2
90-94 ans	1108	3161	74,0	723	4117	85,1	1831	7278	79,9
95 ans	842	3044	78,3	623	5134	89,2	1465	8178	84,8
&+									
Total	1949835	2487011	56,1	1218953	3061579	71,5	3168788	5548590	63,6

Le graphique 1.1 met en évidence le niveau récent de l’alphabétisation. Quel que soit le sexe, on observe que le taux d’analphabétisme augmente des âges inférieurs aux âges élevés. Ainsi, entre 15 et 19 ans, âges auxquels la plupart des jeunes sont encore sur les bancs, on relève un taux d’analphabétisme de 51,1 %. C’est le signe que l’alphabétisation en Côte d’Ivoire se fait par l’intermédiaire de la scolarisation formelle. Entre 45 et 49 ans, le taux d’analphabétisme remonte rapidement pour atteindre 93,5 % à 70-74 ans. La décroissance des taux au-delà de 75 ans est imputable aux faibles effectifs aux âges élevés car rien ne peut expliquer une baisse des taux d’analphabétisme à ces âges.

Graphique 1.1 : taux d’analphabétisme par groupe d’âges et par sexe



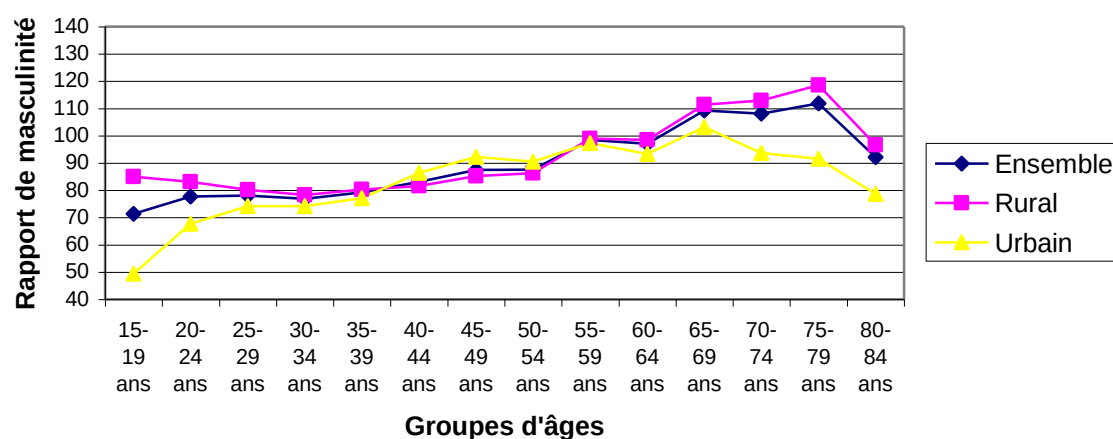
Le graphique montre également la différence entre les hommes et les femmes en matière d’alphabétisation. La courbe des hommes est au-dessus de celle des femmes dans tous les groupes d’âges. Mais au fur et à mesure que l’âge augmente l’écart entre les deux courbes se rétrécit.

L’âge moyen des analphabètes est de 36,0 ans contre 28,3 ans pour les personnes qui savent lire et écrire. Cet indicateur prouve que les personnes alphabétisées sont un peu plus jeunes que les analphabètes. Dans les deux catégories de population, la différence par sexe est très faible bien que l’âge moyen des hommes soit légèrement plus élevé que celui des femmes. Ainsi, les hommes analphabètes ont-ils en moyenne 36,8 ans contre 35,3 ans pour les femmes. Concernant la population alphabétisée, l’âge moyen des hommes est de 29,3 ans contre 26,7 ans pour les femmes.

Le rapport de masculinité est en faveur des femmes dans la population des analphabètes. Il est de 81 hommes pour 100 femmes au niveau national. En dehors de la tranche d’âges 65-75 ans où le sexe masculin domine, dans les autres groupes d’âges, les femmes analphabètes sont plus nombreuses. La prédominance des femmes analphabètes dans la plupart des groupes d’âges trouve son explication dans la discrimination négative que de nombreux parents ont toujours fait en matière de scolarisation. En d’autres termes, le déséquilibre s’explique par des facteurs tels que les coutumes, le travail des enfants-filles, les mariages précoces et le manque de ressources des parents qui les amène à privilégier la scolarisation des enfants de sexe masculin au détriment des filles.

Le graphique 1.2 indique que les courbes de rapport de masculinité des deux milieux ont la même allure, bien que celle du milieu urbain soit en dessous de celle du milieu rural. Les rapports de masculinité en faveur des hommes dans les groupe d’âges allant de 65 à 79 ans sont plus importants en milieu rural. Cette situation est difficilement explicable d’autant plus qu’à ces âges l’effet de la migration est très faible.

Graphique 1.2 : rapport de masculinité par groupe d'âges de la population analphabète selon le milieu de résidence



Dans la population alphabétisée, le rapport de masculinité est de 160 hommes pour 100 femmes. Les rapports augmentent avec l'âge; ce qui signifie que des efforts pour alphabétiser les filles sont réelles aux jeunes âges. Dans le groupe d'âges 40-44 ans, les personnes alphabétisées de sexe masculin représentent le double de l'effectif des femmes. Entre 45 et 69 ans les rapports sont très élevés. La baisse des rapports de masculinité aux âges élevés (70 ans et plus) serait liée aux faibles effectifs des hommes d'autant plus que d'une manière générale l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes.

Tableau 1.6 : Rapport de masculinité des populations analphabètes et alphabétisées

Age	Analphabètes	Alphabétisés
15-19 ans	71,3	131,1
20-24 ans	77,7	137,6
25-29 ans	78,0	151,9
30-34 ans	76,9	170,0
35-39 ans	79,2	185,3
40-44 ans	83,1	220,2
45-49 ans	87,4	320,3
50-54 ans	87,5	427,7
55-59 ans	98,5	469,8
60-64 ans	97,1	451,2
65-69 ans	109,3	442,4
70-74 ans	108,1	345,9
75-79 ans	111,8	265,3
80-84 ans	92,1	182,9
85-89 ans	84,9	148,6
90-94 ans	76,8	153,3
95 ans & +	59,3	135,2
Total	81,2	160,0

1.2 Aspects différentiels de l'alphabétisation

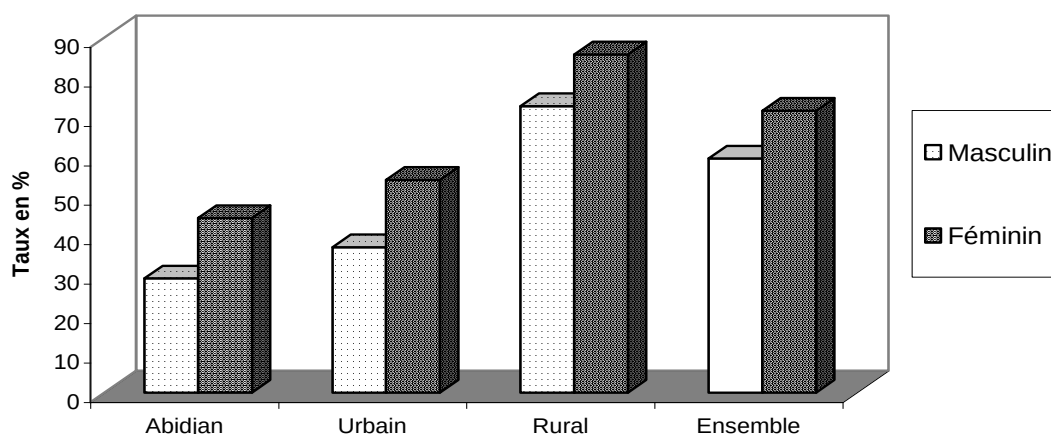
Le niveau d'alphabétisation diffère suivant le milieu de résidence, la nationalité et la religion.

1.2.1 Le milieu de résidence

Le milieu de résidence de la population a une influence sur le niveau d'alphabétisation. En effet, le taux d'analphabétisme de la population adulte qui est de 63,6 % au niveau national cache des variations importantes en fonction du milieu de résidence.

Ainsi, le niveau d'alphabétisation atteint par la population est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, près de quatre personnes sur cinq (79,2 %) sont analphabètes (72,7 % pour le sexe masculin et 85,8 % pour le sexe féminin). Dans le milieu urbain, le taux d'analphabétisme est de 45,1 % (36,9 % pour les hommes et 54,0 % pour les femmes). A Abidjan, le taux d'analphabétisme est le plus faible (36,4 %, dont 29,0 % pour les hommes et 44,3 % pour les femmes).

Graphique 1.3 : taux d'analphabétisme par milieu de résidence selon le sexe



La différence selon le milieu de résidence s'explique en partie par l'inégal accès des enfants des différents milieux à l'éducation de base. Les villes concentrent en effet la majeure partie des infrastructures scolaires. Par exemple, la région d'Abidjan à elle seule concentre 31 % des infrastructures scolaires alors qu'elle abrite 18,7 % de la population. Par ailleurs, c'est en milieu rural qu'on trouve en majorité les populations pauvres. Selon l'enquête nationale sur le niveau de vie réalisée en 1998, 85,6 % des pauvres sont analphabètes contre 51,7 % pour les non pauvres. En outre, les coutumes, les traditions et les préjugés négatifs à l'égard de la scolarisation sont plus vivaces dans les campagnes que dans les villes.

Au niveau régional, les disparités entre milieux de résidence et par sexe sont plus marquées dans certaines régions que dans d'autres. Globalement, les régions peuvent être classées en 4 catégories :

- . la région des Lagunes qui a le plus faible taux d'analphabétisme (41,0 %) ;
- . les régions dont le taux d'analphabétisme est compris entre 50 et 64 % c'est à dire inférieur à la moyenne nationale (63,6 %). Ce sont : la Vallée du Bandama (Bouaké), les Lacs (Yamoussoukro) et l'Agneby (Agboville) ;
- . les régions dont le taux d'analphabétisme est compris entre 65 et 74 % : il s'agit du Haut Sassandra (Daloa), du Moyen Comoé (Abengourou), des Montagnes (Man), du N'ZI

Comoé (Dimbokro), du Sud Comoé (Aboisso), du Sud Bandama (Divo) et du Moyen Cavally ;

. les régions très faiblement alphabétisées dont le taux d'analphabétisme est supérieur à 75 % ; ce sont : les Savanes (Korhogo), le Zanzan (Bondoukou), le Denguelé (Odienné), le Bas Sassandra (San Pedro), la Marahoué (Bouaflé), le Worodougou (Ségoula) et le Bafing (Touba). Parmi celles-ci le Worodougou et le Denguelé ont les plus forts taux d'analphabétisme avec respectivement 85,4 % et 84,1 %.

La ville d'Abidjan influence à la baisse le taux d'analphabétisme de la région des Lagunes. Quant à la région de l'Agneby jadis appelée " le quartier latin de Côte d'Ivoire", les deux départements qui la composent (Agboville et Adzopé) figurent parmi ceux qui ont les taux de scolarisation les plus élevés de Côte d'Ivoire. En ce qui concerne les régions de la Vallée du Bandama et les Lacs, elles ont bénéficié de plusieurs infrastructures scolaires et universitaires au cours des dix dernières années. Par ailleurs, ces deux régions abritent des villes importantes telles que Bouaké et Yamoussoukro qui constituent respectivement la deuxième et la sixième ville en effectif de population.

Les régions très faiblement alphabétisées sont toutes situées en zone de savane. Les possibilités financières des populations de ces régions sont très limitées. Par ailleurs, elles ont une tradition commerciale qui leur fait dire que la scolarisation n'est pas le seul moyen d'une réussite sociale. En outre, l'école coranique est une réalité vivante et incontournable dans certaines de ces régions notamment dans le Denguelé et le Zanzan.

Tableau 1.7 : Taux d'analphabétisme de la population adulte (15 ans et plus) par milieu de résidence

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Lagunes	29,8	45,1	37,2	57,2	71,3	63,9	33,8	44,9	41,1
Haut-Sassandra	48,1	66,2	56,5	72,1	85,7	79,4	66,7	80,4	73,2
Savanes	54,1	71,3	62,7	89,6	96,1	93,1	77,0	88,2	82,9
Vallée Bandama	40,5	59,5	49,9	76,7	90,6	84,7	53,4	72,9	63,6
Moyen Comoé	40,4	58,4	48,9	72,5	83,1	77,5	61,7	74,8	67,9
Montagnes	41,9	64,0	52,8	62,2	83,5	73,1	56,4	78,3	67,5
Lacs	39,2	57,5	48,0	68,3	85,6	77,9	53,1	73,0	63,5
Zanzan	44,5	68,7	56,5	80,5	91,8	86,7	74,5	88,8	82,2
Bas Sassandra	45,8	60,8	52,5	76,8	86,8	81,2	70,6	81,5	75,4
Denguelé	44,9	69,4	56,9	85,9	95,9	91,3	76,6	90,8	84,1
N'Zi Comoé	40,1	63,1	51,4	73,7	88,4	82,0	62,1	81,2	72,5
Marahoué	54,4	72,3	62,9	75,6	88,2	81,8	69,2	83,6	76,2
Sud Comoé	38,0	54,1	45,9	69,0	81,1	74,6	58,9	71,6	64,9
Worodougou	55,7	75,7	65,7	86,3	95,0	90,6	79,9	91,0	85,4
Sud Bandama	44,4	63,3	53,3	73,0	85,6	79,0	66,4	80,5	73,1
Agneby	37,2	55,5	46,1	48,8	67,6	58,4	44,4	63,3	53,9
Fromager	44,9	62,5	53,1	68,4	81,2	74,5	60,7	75,2	67,6
Moyen Cavally	48,8	65,6	56,9	72,2	83,9	77,7	66,9	79,7	73,0
Bafing	48,4	71,3	59,6	77,7	90,7	84,7	71,8	87,4	80,0
Ensemble	36,9	54,0	45,1	72,7	85,8	79,2	59,4	71,5	63,6

En milieu urbain, cinq régions ont un taux d'analphabétisme inférieur à 50 % tandis que trois ont une proportion supérieure à 60 %. C'est en milieu rural où le taux d'analphabétisme est très élevé notamment dans la population féminine. Alors que la moyenne du milieu rural est de 79,2 %, près d'une dizaine de régions culminent au-delà de 80 %. Malheureusement, c'est du côté du sexe féminin que les forts taux d'analphabétisme sont relevés. Ainsi, on note que plus de 90 % de femmes sont analphabètes dans les régions des Savanes, de la Vallée du Bandama, du Worodougou, du Zanzan, du Denguelé et du Bafing. Il faut faire remarquer qu'en dehors de la Vallée du Bandama, les autres régions citées se caractérisent par une proportion assez importante de leur population qui pratique la religion

musulmane (53,9 % dans les Savanes, 71,8 % dans le Worodougou, 92,9 % dans le Denguélé et 76,3 % dans le Bafing).

1.2.2 La nationalité

La forte proportion d'étrangers en Côte d'Ivoire justifie une comparaison des niveaux d'alphabétisation entre la population ivoirienne et la population étrangère. Concernant la population ivoirienne, une différenciation entre les groupes ethniques permettra de cibler les groupes ethniques présentant un niveau élevé d'analphabétisme et d'en chercher éventuellement les facteurs.

1.2.2.1 Situation d'ensemble

Au niveau national, les étrangers représentent 34,1 % de la population analphabète et 14,0 % de la population alphabétisée. Mais en général, le taux d'analphabétisme de la population de nationalité ivoirienne (57,0 %) est plus faible que celui de la population étrangère (81,0 %). Les différences par sexe sont plus importantes chez les ivoiriens (21 points) que chez les étrangers (8 points). Par contre, entre les ivoiriens et les étrangers, l'écart est énorme par sexe. Pour le sexe masculin, les ivoiriens ont un taux d'analphabétisme de 46,5 % contre 77,5 % chez les étrangers. Concernant le sexe féminin, les taux d'analphabétisme sont de 65,4 % pour les ivoiriennes et 85,9 % pour les étrangères.

Tableau 1.8 : Population des analphabètes et alphabètes de 15 ans et plus par sexe selon la nationalité

Alphabétisation	Ivoiriens			Non ivoiriens			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Alphabètes	1643658	1081352	2725010	306174	137601	443778	1949832	1218953	3168785
Analphabètes	1430640	2224549	3655189	1056371	837033	1893401	2487011	3061582	5548593
Total	3074298	3305901	6380199	1362545	974634	2337179	4436843	4280535	8717378
Taux d'analphabétisme	46,5	67,0	57,3	77,5	85,9	81,0	56,1	71,5	63,6

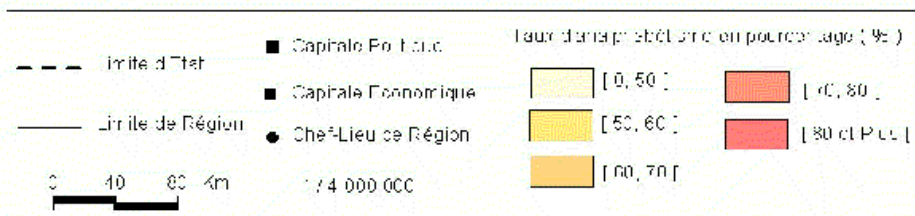
Au niveau régional, on observe des écarts très importants entre les ivoiriens et les étrangers : les étrangers sont globalement plus touchés par l'analphabétisme que les ivoiriens. Dans la région des Lagunes où le taux d'analphabétisme est le plus faible, 67,3 % des étrangers sont analphabètes. Chez les ivoiriens le minima par région est de 30,0 % (Lagunes) et le maxima est de 85,0 % (Worodougou). Dans la population étrangère, le minima est de 67,3 % (Lagunes) et le maxima est de 91,4 % (Savanes).

Concernant la population ivoirienne, seules trois régions (Lagunes, Sud Comoé et Agneby) ont un taux d'analphabétisme inférieur à 50 %. Les régions traditionnellement reconnues comme ayant les plus faibles taux de scolarisation (Savanes, Denguélé, Zanzan) sont le plus concernées par l'analphabétisme. Dans ces régions, le taux d'analphabétisme dans la population étrangère est supérieur à 90 %.

On observe à partir du tableau 1.9 que quelle que soit la nationalité, les femmes sont défavorisées en matière d'alphabétisation. Dans la population ivoirienne, l'écart entre les hommes et les femmes est de 24 points contre seulement 8 points dans la population étrangère. Le faible écart entre les hommes et les femmes de nationalité étrangère proviendrait du taux d'analphabétisme déjà très élevé dans cette population.



TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR REGION



Réalisation : Institut National de la Statistique Tel (225) 20 21 43 00 / 20 21 05 00 / 20 21 51 37 / Fax (225) 20 21 44 01

Tableau 1.9 : Taux d'analphabétisme par région de la population ivoirien et étrangère selon le sexe

Région	Ivoiriens			Etrangers		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Lagunes	19,3	40,3	30,0	62,8	73,7	67,3
Haut-Sassandra	54,8	74,7	64,8	85,3	93,3	88,6
Savanes	75,0	87,5	81,7	89,2	93,9	91,4
Vallée Bandama	48,5	71,4	60,8	76,9	84,3	80,1
Moyen Comoé	41,9	63,7	53,0	83,3	92,0	87,0
Montagnes	53,0	78,0	66,0	76,3	81,2	78,3
Lacs	47,1	71,5	60,4	76,0	83,9	79,1
Zanzan	72,7	88,0	81,2	85,6	94,3	89,6
Bas Sassandra	57,2	74,6	65,4	85,4	91,4	87,8
Denguelé	75,6	90,6	83,6	87,0	94,3	90,1
N'Zi Comoé	56,7	79,5	69,5	84,0	92,6	87,8
Marahoué	62,3	81,1	71,9	87,6	94,1	90,2
Sud Comoé	36,2	59,7	48,4	80,6	89,3	84,2
Worodougou	77,8	90,6	84,5	88,8	94,4	90,7
Sud Bandama	53,1	73,6	63,3	86,5	94,3	89,9
Agneby	29,6	56,3	43,7	81,0	89,9	84,7
Fromager	49,2	69,5	59,4	83,5	91,8	86,9
Moyen Cavally	55,4	68,7	65,1	84,1	89,5	86,4
Bafing	69,6	86,7	78,8	87,4	94,1	90,5
Ensemble	46,3	70,0	57,0	77,5	85,9	81,0

1.2.2.2 Situation de la population ivoirienne par groupe ethnique

Au niveau national, le taux d'analphabétisme de la population ivoirienne est de 57,0 %. Ce taux global cache des différences par groupe ethnique. Ainsi, on observe que le groupe Krou a le plus faible taux d'analphabétisme (36,8 %). Il est suivi par les Akan (50,5 %), les Mandé du sud (58,1 %), les Mandé du nord (70,8 %) et les Voltaïque ou Gur (76,9 %). Comme on le constate, en dehors du groupe Krou, dans tous les autres groupes, plus de 50 % de leur population est analphabète. Dans les groupes ethniques Mandé du nord et Voltaïque, sept personnes sur dix ne savent ni lire ni écrire.

Lorsqu'on examine les taux d'analphabétisme par sexe des groupes ethniques (tableau 1.10), on observe que des disparités existent. Les écarts les plus importants par sexe sont constatés chez les Krou et chez les Mandé du sud avec respectivement 24 et 27 points entre les garçons et les filles.

Au niveau du sexe masculin, le taux d'analphabétisme le plus bas est relevé dans le groupe ethnique Krou (24 %) et le plus élevé chez les Voltaïque (69 %). S'agissant des femmes, les taux d'analphabétisme varient entre 48 % chez les Krou et 84 % chez les Voltaïque.

Dans tous les groupes ethniques, l'éducation des garçons est privilégiée au détriment des filles. La mentalité est que l'enfant de sexe masculin reste en famille alors que la fille quitte la famille à un moment donné de sa vie après le mariage. Cette mentalité serait plus vivace dans le groupe Krou qui enregistre un écart très important entre les garçons et les filles.

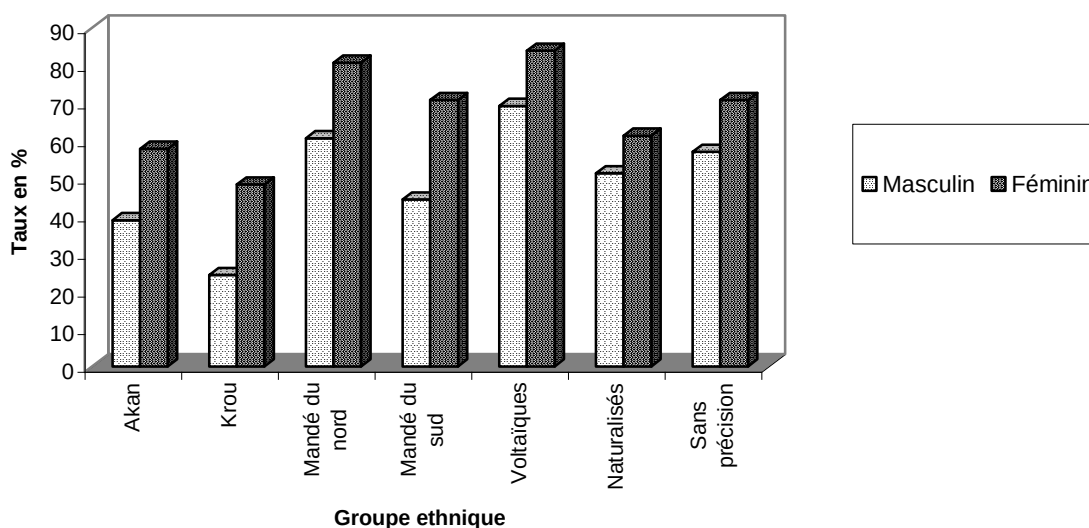
Les différences entre groupes ethniques en matière d'alphabétisation sont essentiellement liées aux facteurs économiques d'une part et aux facteurs socioculturels d'autre part. En effet, les Mandé du nord et les Voltaïques sont localisés dans la zone de savane qui, économiquement, fait partie des régions les plus pauvres du pays. Sur le plan culturel, on observe que les proportions les plus élevées de musulmans se rencontrent dans ces deux groupes ethniques (95,6 % pour les Mandé du Nord et 44,7 % pour les Voltaïques). La plupart de ces populations préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles coraniques pour leur donner une formation religieuse et en même temps les faire bénéficier de l'enseignement "moderne" à moindre coût afin de les préparer à entrer dans la vie active.

Les Akan et les Krou qui ont les plus faibles taux d'analphabétisme occupent le centre, l'Est le Sud-Est forestier du pays. Ils sont majoritairement chrétiens (respectivement 51,5 % 52,2 %). Ces groupes ethniques qui ont été très vite en contact avec les colonisateurs connaissent le bien fondé de la scolarisation. Aussi, les cultures de rente telles que le café et le cacao ont-elles permis à ces populations de scolariser massivement leurs enfants.

Tableau 1.10 : Taux d'analphabétisme par groupe ethnique selon le sexe

Groupes ethniques	Masculin	Féminin	Total
Akan	38,9	60,9	50,5
Krou	24,3	48,4	36,8
Mandé du nord	60,7	80,8	70,8
Mandé du sud	44,4	70,9	58,1
Voltaïques	69,3	84,0	76,9
Naturalisés	51,4	61,4	56,0
Ivoiriens sans précision	57,1	70,9	63,6
Total	46,3	67,0	57,0

Graphique 1.4 : taux d'analphabétisme dans la population de nationalité ivoirienne par groupe ethnique selon le sexe



Le niveau de l'analphabétisme des régions est lié à la répartition des groupes ethniques sur le territoire national. Dans les régions où les groupes ethniques Voltaïques et Mandé du nord sont les plus implantés, on note de forts taux d'analphabétisme. Il s'agit des régions des Savanes, du Zanzan, du Worodougou, du Bafing et du Denguelé. Les régions situées dans le sud et dans l'Est du pays (Lagunes, Agneby, Sud Comoé et Moyen Comoé) ont les taux d'analphabétisme les plus faibles. Il faut rappeler que la pénétration de la scolarisation dans le pays a commencé par les régions côtières avec les premières écoles confessionnelles notamment les écoles catholiques. En outre, les régions du Sud et de l'Est étaient les plus nantis économiquement avec la boucle du cacao qui a contribué à la création des villes.

L'âge moyen de la population analphabète ivoirienne est de 37,6 ans. Les Krou analphabètes sont un peu plus âgés que les analphabètes des autres groupes ethniques. La moyenne d'âge des analphabètes Krou est de 46,1 ans, contre respectivement 38,8 ans pour les Akan, 38,1 ans pour les Mandé du sud, 35,2 ans pour les Mandé du nord et 35,7 ans pour les Voltaïques. Ainsi, les groupes ethniques les plus alphabétisés sont un peu plus âgés que ceux qui le sont moins. Cette situation pourrait s'expliquer par l'ancienneté de

l’alphabétisation dans chaque groupe ; les groupes ethniques ayant un âge moyen élevé auraient eu une longue tradition en matière d’alphabétisation.

Concernant la population ivoirienne alphabétisée, elle a en moyenne 28,1 ans. Cet âge est influencé par la population scolaire. La différence d’âge par groupe ethnique ne dépasse pas un an. Les Krou ont un âge moyen légèrement plus élevé que les autres groupes ethniques. Ces faibles différences sont le fait de l’influence de la populations scolaire sur les effectifs des personnes alphabétisées.

Entre les personnes alphabétisées et les personnes qui ne savent ni lire et écrire, on note une différence moyenne d’âge allant de 3 à 14 ans. L’écart le plus important est constaté dans le groupe Krou (14,4 ans).

Tableau 1.11 : Age moyen des analphabètes et alphabètes par groupe ethnique selon le sexe

Groupe ethnique	Analphabètes			Alphabètes		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Akan	39,4	38,5	38,8	29,1	26,8	28,2
Krou	46,1	41,7	43,1	29,9	27,1	28,7
Mandé du Nord	36,3	34,5	35,2	28,3	26,0	27,5
Mandé du Sud	40,5	36,7	38,1	28,9	25,7	27,7
Voltaïque	36,7	34,9	35,7	28,2	25,9	27,4
Naturalisés	35,1	32,6	33,8	30,0	30,2	30,1
Ivoiriens sans Précision	31,4	31,1	31,2	26,1	25,7	25,9
Ensemble	38,5	37,0	37,6	29,1	26,6	28,1

1.2.2.3 Situation au niveau de la population étrangère

Sur le plan national, les étrangers représentent 26,0 % de la population de Côte d’Ivoire, et 18,8 % de la population de 15 ans ou plus. Elle se caractérise par son taux très élevé d’analphabétisme : 81,0 % au niveau national, 90,0 % en milieu rural et 69,8 % en milieu urbain.

Les étrangers qui résident en ville, notamment à Abidjan sont plus alphabétisés que les autres. Les inégalités par sexe restent toutefois marquées quel que soit le milieu de résidence. Les écarts les plus importants par sexe sont enregistrés dans la ville d’Abidjan (13 points).

Tableau 1.12 : Taux d’analphabétisme de la population étrangère de 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Rural	87,2	93,9	90,0
Urbain	65,4	76,0	69,8
Abidjan	58,0	71,2	62,8
Ensemble	77,5	85,9	81,0

Les étrangers ont des niveaux disparates en matière d’alphabétisation. Pour les pays qui ont une forte proportion de leurs ressortissants en Côte d’Ivoire, on observe que quatre d’entre eux ont chacun un taux d’analphabétisme au delà de 80 % : il s’agit du Burkina Faso (86,2 %), du Mali (88,0 %), de la Guinée (81,0 %) et du Niger (86,0 %). Le tableau 1.13 montre qu’en dehors du Libéria et du Bénin, tous les ressortissants des autres pays africains vivant sur le territoire ivoirien ont une proportion d’analphabètes supérieure à 50 %. C’est dire que la plupart des migrants qui viennent en Côte d’Ivoire n’ont aucune qualification. Ceux-ci travailleraient dans l’agriculture, le secteur informel et dans des unités industrielles qui utilisent une main d’œuvre non qualifiée.

De façon générale, le taux d’analphabétisme des femmes étrangères est plus élevé que celui des hommes sauf dans la population de nationalité sénégalaise où on a le phénomène contraire. Pour cette nationalité, le taux d’analphabétisme des femmes est de 55,9 % contre

58,9 % chez les hommes. Les écarts entre les hommes et les femmes sont d'ordre culturel. Les pays comme le Burkina Faso, le Mali, la Guinée et le Niger sont fortement islamisés ; ce qui influence sans aucun doute leur comportement par rapport à l'alphabétisation des filles.

Concernant le "reste du monde" composé de ressortissants d'Europe, d'Asie et d'Amérique, le taux d'analphabétisme observé est faible (11,4 % dont 9,4 % au niveau des hommes contre 13,9 % chez les femmes).

Tableau 1.13 : Taux d'analphabétisme de la population étrangère de 15 ans et plus (en %) par pays selon le sexe

Pays	Masculin	Féminin	Ensemble
Burkina Faso	83,2	90,5	86,2
Mali	84,9	92,2	88,0
Guinée	75,2	88,3	81,0
Ghana	68,0	82,5	75,6
Nigeria	43,3	67,8	55,0
Bénin	38,9	60,5	48,0
Niger	84,8	90,0	86,0
Libéria	37,7	59,8	50,0
Sénégal	58,9	55,9	58,1
Autre Afrique	48,7	54,9	51,0
Reste du Monde	9,4	13,9	11,4

A l'examen du tableau 1.14, on observe que les taux d'analphabétisme enregistrés au niveau régional sont très élevés. Seulement 3 régions ont un taux d'analphabétisme inférieur à la moyenne nationale des étrangers (81,0 %). Il s'agit des régions des Lagunes, des Lacs et des Montagnes. Comme au niveau national, les fortes proportions d'analphabètes se retrouvent dans les régions du Denguélé, des Savanes, du Bafing, du Worodougou et de la Marahoué où près de 90 % des étrangers sont analphabètes. Ce sont les femmes qui sont les plus défavorisées en matière d'alphabétisation. Dans les régions du Zanzan, des Savanes, du Hautassandra et de la Marahoué la quasi totalité des femmes étrangères sont analphabètes (93 à 94 %).

Tableau 1.14: Taux d'analphabétisme par région de la population étrangère selon le sexe

Région	Masculin	Féminin	Total
Lagunes	62,8	73,7	67,3
Haut-Sassandra	85,3	93,3	88,6
Savanes	89,2	93,9	91,4
Vallée Bandama	76,9	84,3	80,1
Moyen Comoé	83,3	92,0	87,0
Montagnes	76,3	81,2	78,3
Lacs	76,0	83,9	79,1
Zanzan	85,6	94,3	89,6
Bas Sassandra	85,4	91,4	87,8
Denguélé	87,0	94,3	90,1
N'Zi Comoé	84,0	92,6	87,8
Marahoué	87,6	94,1	90,2
Sud Comoé	80,6	89,3	84,2
Worodougou	88,8	94,4	90,7
Sud Bandama	86,5	94,3	89,9
Agneby	81,0	89,9	84,7
Fromager	83,5	91,8	86,9
Moyen Cavally	84,1	89,5	86,4
Bafing	87,4	94,1	90,5
Ensemble	77,5	85,9	81,0

1.2.3 La religion

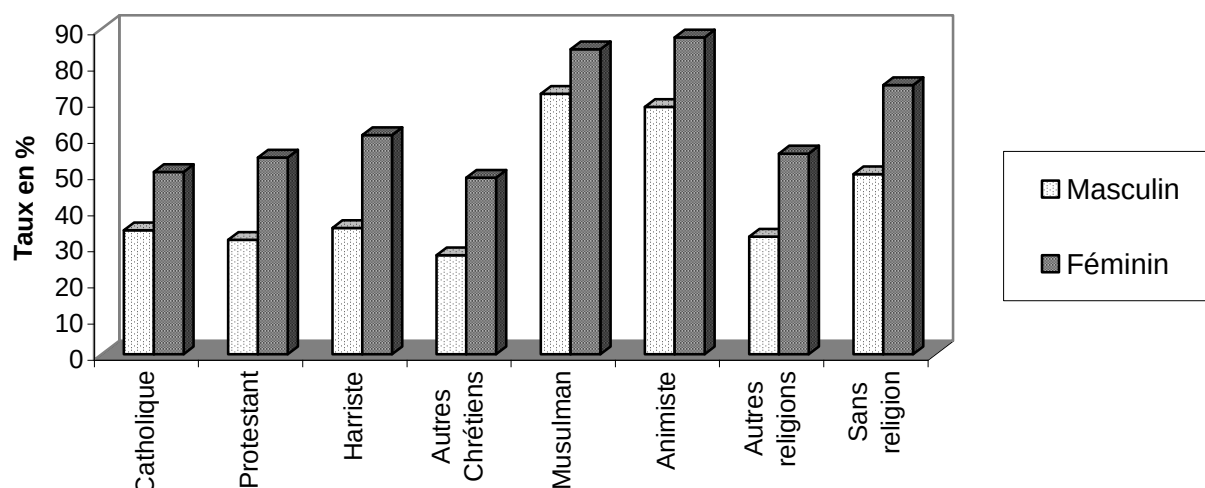
Le taux d'analphabétisme diffère selon la religion. En effet, le tableau 1.15 montre que le taux d'analphabétisme est moins élevé dans les religions chrétiennes. Dans la population adulte, les autres chrétiens avec 39 % d'analphabètes sont les plus alphabétisés. Viennent ensuite les catholiques (42,6 %), les protestants (44,2 %), et les harristes (48,8 %). Les personnes qui disent ne pratiquer aucune religion sont analphabètes à 61,7 %. Les animistes et les musulmans sont les moins alphabétisés du pays avec respectivement 78,1 % et 77,7 % d'analphabètes.

Les forts taux d'analphabétisme constatés chez les musulmans et les animistes peuvent être expliqués par des considérations d'ordre culturel et le milieu de résidence. Dans la population musulmane les freins à l'éducation formelle sont nombreux. Chez les animistes, leur forte présence en milieu rural constituerait un obstacle à la scolarisation des enfants. En effet, 83,4 % des animistes adultes vivent en milieu rural contre 47,4 % chez les musulmans et 49,8 % chez les chrétiens.

Tableau 1.15 : Taux d'analphabétisme par religion selon le sexe

Religion	Masculin	Féminin	Total
Catholique	34,3	50,4	42,6
Protestant	31,6	54,4	44,2
Harriste	34,9	60,6	48,8
Autres Chrétiens	27,4	48,8	39,0
Musulman	72,0	84,3	77,7
Animiste	68,4	87,6	78,1
Autres religions	32,5	55,5	44,5
Sans religion	49,8	74,4	61,7

Graphique 1.5 : Taux d'analphabétisme par religion selon le sexe



On note une disparité de l'alphabétisation par sexe en fonction de la religion. Chez les protestants, les femmes sont moins analphabètes que les hommes (54,4 % contre 31,6 %). Plus de 80 % des femmes musulmanes et animistes ne savent ni lire ni écrire contre la moitié chez les autres chrétiens et chez les catholiques. L'écart entre les deux sexes est plus important dans les religions chrétiennes (26 points chez les harristes et 16,1 points chez les catholiques).

En milieu rural où la proportion des personnes qui ne savent pas lire ni écrire est importante, les taux d'analphabétisme par religion sont également élevés. Les musulmans ont les fortes proportions d'analphabètes quel que soit le milieu de résidence. En milieu rural, neuf musulmans sur dix ne savent ni lire ni écrire contre environ sept sur dix en milieu urbain. Chez les catholiques, 66,7 % sont analphabètes dans le milieu rural contre 22,9 % en milieu urbain. Les forts taux d'analphabétisme chez les musulmans dans le milieu rural seraient dus à la forte présence des étrangers, en majorité musulmans et dont la plupart ne savent ni lire ni écrire.

Tableau 1.16 : Taux d'analphabétisme dans la population de 15 ans et plus par religion selon le milieu de résidence et le sexe

Religion	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Catholique	13,8	31,2	22,9	58,5	74,7	66,7
Protestant	11,5	33,3	23,3	50,9	73,0	63,3
Harriste	16,3	38,3	27,4	45,9	71,6	60,1
Autres Chrétiens	13,0	33,9	24,3	47,6	69,4	59,4
Musulman	59,0	75,0	66,3	86,6	94,5	90,3
Animiste	30,6	65,1	46,0	77,0	91,5	84,5
Autres religions	13,3	36,1	24,9	52,8	73,9	64,1
Sans religion	21,1	52,3	35,2	66,9	85,2	76,1

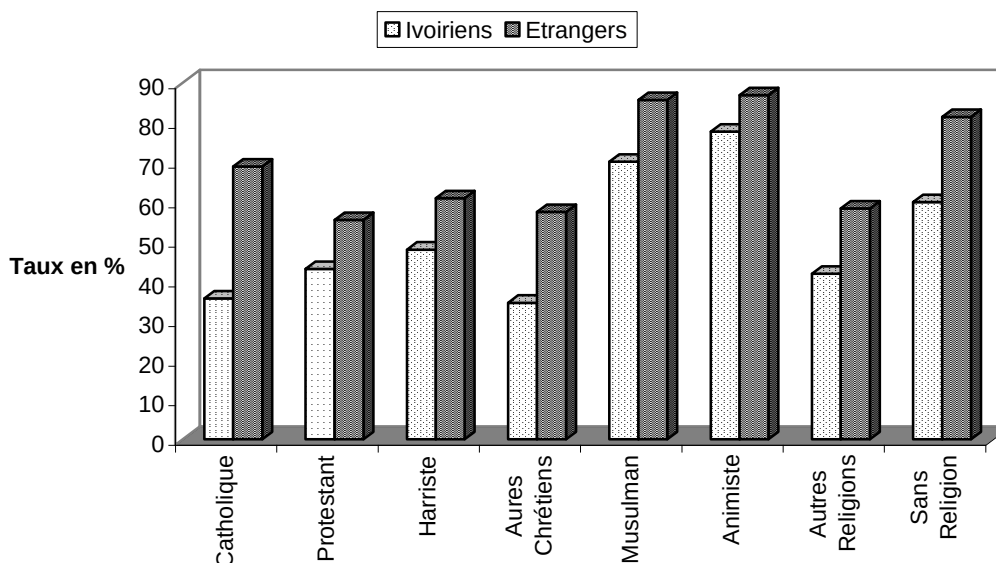
Quelle que soit la religion, la population étrangère est moins alphabétisée que la population ivoirienne. Chez les étrangers, dans toutes les confessions, plus de la moitié de la population est analphabète avec des pics chez les animistes et chez les musulmans (respectivement 86,9 et 85,7 %). Dans la population de nationalité ivoirienne, les proportions les plus fortes d'analphabètes sont également relevées chez les animistes et chez les musulmans.

L'écart entre les étrangers et les ivoiriens est plus marqué chez les catholiques (33 points) que chez les autres religions (respectivement 12 points chez les protestants et 15 points chez les musulmans). Il faut noter qu'au cours de la dernière décennie, avec la crise économique, plusieurs religions proches du protestantisme ont vu le jour en Côte d'Ivoire. Ces nouvelles religions ont beaucoup de fidèles dans la population étrangère.

Tableau 1.17 : Taux d'analphabétisme dans la population de 15 ans et plus par religion selon la nationalité et le sexe

Religion	Ivoiriens			Etrangers		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Catholique	23,5	45,6	35,6	65,3	74,1	68,9
Protestant	29,3	53,7	43,0	49,3	62,3	55,4
Harriste	33,3	60,1	47,9	53,9	69,2	60,9
Autres Chrétiens	21,3	45,2	34,5	49,6	65,7	57,4
Musulman	60,6	79,6	70,1	82,3	90,4	85,7
Animiste	67,6	87,4	77,7	82,9	92,5	86,9
Autres religions	28,6	53,6	41,8	50,7	66,5	58,3
Sans religion	47,0	73,4	59,9	77,3	87,3	81,4

Graphique 1.6 : taux d'analphabétisme par religion selon la nationalité



1.2.4 Le type d'activité

Le type d'activité exprime la situation d'une personne par rapport à l'activité économique. Toute personne âgée de 6 ans ou plus est soit active, soit inactive. Sont considérées comme actives, les personnes occupées, les personnes qui ont perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un emploi et les personnes en quête du premier emploi. Les autres personnes sont considérées comme inactives (ménagères, étudiants/élèves, retraités, rentiers, etc.).

La population active de Côte d'Ivoire est en majorité analphabète. Le taux élevé d'analphabétisme parmi les actifs est imputable à la prééminence des agriculteurs et des planteurs qui sont généralement des paysans ne sachant ni lire et écrire. Le tableau 1.18 montre qu'un actif sur trois (66,4 %) est analphabète. L'analphabétisme est plus répandu dans la population occupée que dans la population en chômage avec respectivement 67,7 % et 28,8 %. En effet, pour être au chômage où en quête d'un premier emploi, il faut un minimum de niveau intellectuel. Malgré tout, 28,8 % des chômeurs et 22,7 % des personnes en quête d'un premier emploi ne savent ni lire ni écrire. Si dans la population occupée les femmes se signalent par un taux d'analphabétisme supérieur à celui des hommes, chez les chômeurs et chez les personnes à la recherche de leur premier emploi, on observe que le poids des analphabètes par sexe tend à s'équilibrer.

Dans la population inactive, 58,1 % sont analphabètes avec une pointe dans le groupe des ménagères avec 80,5 %. Avec 41,8 % de taux d'analphabétisme, les retraités constituent la catégorie la plus alphabétisée des inactifs. Viennent ensuite les autres inactifs (64,6 %) et les rentiers (72,7 %).

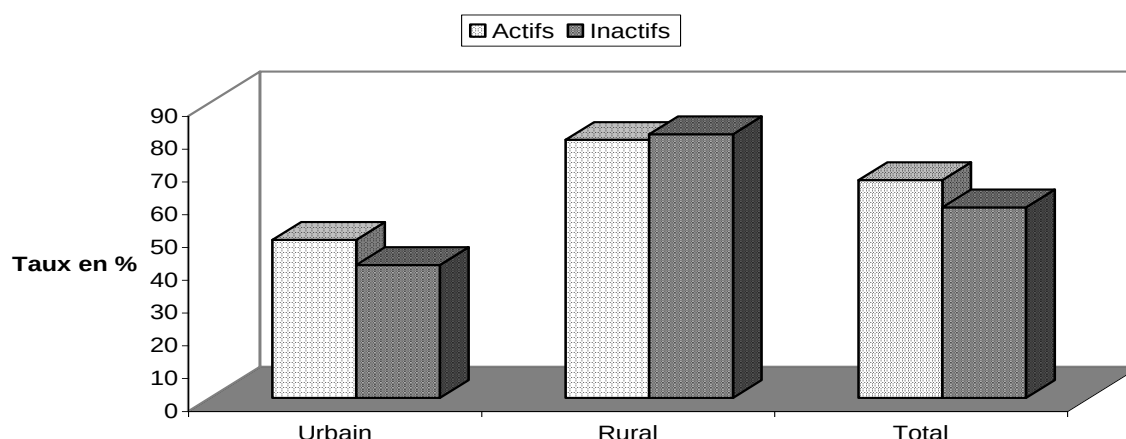
Dans la population urbaine, 48,2 % des actifs ne savent ni lire ni écrire contre 78,7 % dans la population rurale. Le chômage est un phénomène qui touche également les analphabètes. En effet, en ville, 23,2 % des chômeurs et 19,1 % des personnes en quête du premier emploi sont analphabètes. Dans le milieu rural, les taux d'analphabétisme sont respectivement de 48,4 % pour les chômeurs et 41,4 % chez les personnes en quête du premier emploi. Le tableau 1.18 montre que 80,4 % des inactifs du milieu rural sont analphabètes contre 40,5 % des personnes résidant dans les villes. Comme au niveau national, les personnes retraitées sont celles qui sont moins touchées par l'analphabétisme (40,6 % en milieu urbain contre 52,6 % en milieu rural). Les ménagers (ères) et les rentiers sont les moins

instruits quel que soit le milieu de résidence. L'analphabétisme des femmes est plus important que celui des hommes dans tous les types d'activité.

Tableau 1.18 : Taux d'analphabétisme de la population de 15 ans et plus par type d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.

Type d'activité	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	63,0	74,1	67,7	47,3	54,5	49,9	74,7	86,6	79,0
Chômeur	28,6	29,5	28,8	23,7	21,9	23,2	45,2	58,6	48,4
Quête 1 ^{er} Emploi	23,4	20,9	22,7	19,4	18,3	19,1	41,6	40,9	41,4
Ensemble Actifs	62,7	72,9	66,4	45,6	52,8	48,2	74,4	86,4	78,7
Ménager (ère)	73,9	80,6	80,5	64,9	71,5	71,4	81,8	87,3	87,2
Retraité	44,2	24,5	41,8	43,8	17,9	40,6	48,2	83,7	52,6
Rentier	67,7	83,7	72,7	59,9	76,4	64,8	82,2	94,2	86,5
Autres Inactifs	58,5	70,1	64,6	45,6	57,5	51,9	72,2	83,7	78,2
Ensemble Inactifs	24,1	70,1	58,1	14,3	57,7	40,5	53,4	85,1	80,4

Graphique 1.7 : taux d'analphabétisme des actifs et inactifs selon le milieu de résidence



Aussi bien dans la population active que la population inactive, les étrangers sont plus analphabètes que les ivoiriens. Les taux d'analphabétisme des actifs sont respectivement de 60,4 % pour les ivoiriens et 81,2 % chez les étrangers. Le fort taux d'analphabétisme pourrait s'expliquer par le fait que la grande majorité des ivoiriens et des étrangers travaillent dans l'agriculture et dans le secteur informel. Dans ces deux secteurs on n'a pas besoin d'un bon niveau d'études pour y exercer.

Tableau 1.19 : Taux d'analphabétisme de la population de 15 ans et plus par type d'activité selon le sexe et la nationalité.

Type d'activité	Ivoiriens			Etrangers		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	55,3	71,1	61,8	80,2	85,7	81,6
Chômeur	22,1	26,6	23,3	60,0	47,0	57,1
Quête 1 ^{er} Emploi	17,0	18,4	17,4	59,9	44,1	56,5
Ensemble Actifs	53,8	69,8	60,4	79,9	85,2	81,2
Ménager (ère)	59,2	76,4	76,2	86,7	91,0	91,0
Retraité	37,8	25,1	36,2	70,1	20,1	66,1
Rentier	62,8	83,4	70,1	79,5	85,3	80,7
Autres Inactifs	52,5	68,0	61,0	78,2	81,1	79,5
Ensemble Inactifs	51,7	74,8	71,4	51,2	86,4	80,4

Dans la ville d'Abidjan, les taux d'analphabétisme par type d'activité sont moins élevés qu'au niveau national. Le taux d'analphabétisme dans la population active d'Abidjan

est de 37,9 % contre 33,9 % dans la population inactive. Au niveau du genre, les femmes sont les plus analphabètes et ceci dans toutes les catégories de type d'activité. Par ailleurs, les ivoiriens sont plus alphabétisés que les étrangers. Ainsi, dans la population active résidente dans la capitale économique, 25,7 % des actifs ivoiriens sont analphabètes contre 62,2 % chez les étrangers. Dans la population inactive, 46,0 % des ivoiriens contre 64,3 % des étrangers sont analphabètes. Environ 15 % des chômeurs et des personnes en quête du premier emploi sont analphabètes. C'est dire que l'insertion de ceux-ci dans la vie active reste difficile dans la mesure où il faut un minimum de niveau d'instruction pour prétendre avoir un emploi stable.

Tableau 1.20 : Taux d'analphabétisme de la population 15 ans ou plus de la ville d'Abidjan par type d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.

Type d'activité	Ivoiriens			Etrangers			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	19,9	37,4	27,6	61,0	67,8	62,8	36,9	45,0	40,0
Chômeur	11,6	13,0	12,0	47,0	27,7	41,9	16,7	14,9	16,2
Quête 1 ^{er} Emploi	9,4	13,1	10,7	45,9	30,7	41,8	13,8	14,7	14,1
Ensemble Actifs	18,6	35,3	25,7	60,5	66,7	62,2	35,0	42,8	37,9
Ménager (ère)	45,8	54,1	54,0	77,3	80,9	80,9	54,5	63,4	63,3
Retraité	34,5	12,2	31,0	68,0	15,5	63,2	42,4	12,7	38,1
Rentier	43,1	57,5	46,7	70,8	77,6	72,0	51,0	61,7	53,5
Autres Inactifs	23,9	43,1	34,7	63,2	67,3	65,2	32,9	47,6	40,9
Ensemble Inactifs	27,3	51,0	46,0	37,5	72,0	64,3	12,3	45,5	33,9

1.2.5 La situation dans l'occupation

La situation dans l'occupation concerne le statut d'une personne active dans son emploi. Lors du recensement, on a retenu huit modalités qui sont : employeur, salarié du public, salarié du privé, travailleur à la tâche, membre d'une coopérative, travailleur indépendant, aide familial et apprenti.

Les taux d'analphabétisme sont très élevés dans le groupe des aides familiaux (81,7 %), des indépendants (73,5 %), des membres des coopératives (70,4 %), des travailleurs à la tâche (70,7 %) et des employeurs (63,2 %). En effet, une grande partie de ces travailleurs seraient actifs dans l'agriculture et dans le secteur informel qui n'exigent pas de qualification particulière. Pour les aides familiaux, le taux élevé d'analphabétisme s'expliquerait par le fait qu'ils n'ont pas eu la chance d'être scolarisés à cause des possibilités financières des parents. Ceux-ci sont obligés de soutenir leurs parents dans les activités qu'ils exercent.

Concernant les employeurs, le taux d'analphabétisme élevé constaté serait dû au fait que plusieurs d'entre eux sont des agriculteurs qui utilisent des manœuvres agricoles dans leurs exploitations. Dans le milieu rural, les aides familiaux constituent une main d'œuvre très importante pour les agriculteurs qui utilisent dans ce rôle leurs proches parents qu'ils n'ont pas pu scolariser. Par ailleurs, dans le secteur informel, les détenteurs de petits commerces, de "maquis" etc. utilisent une main d'œuvre pléthorique d'aides familiaux qui, d'une manière générale, sont des proches parents qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école.

Au niveau des salariés du privé, le taux d'analphabétisme est relativement élevé car plus de quatre personnes sur dix (44,5 %) ne savent ni lire ni écrire. La majorité de ces salariés seraient employés dans des secteurs qui demandent généralement la force physique.

Chez les salariés du public, 7,8 % sont analphabètes. Ceux-ci seraient des employés subalternes recrutés pour des tâches de gardiennage, de nettoyage etc.

Tableau 1.21 : Taux d'analphabétisme de la population de 15 ans ou plus par situation dans l'occupation selon le sexe et le milieu de résidence.

Situation dans l'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Employeur	39,1	32,8	37,6	77,1	88,1	78,5	64,0	59,4	63,2
Salarié du public	7,1	3,4	6,2	14,4	18,8	14,9	8,6	5,0	7,8
Salarié du privé	31,8	31,5	31,7	71,3	73,1	71,4	45,5	37,8	44,2
Travailleur à la tâche	58,7	57,4	58,4	81,8	83,7	82,0	71,6	66,6	70,7
Membre de Coopérative	60,1	55,2	59,3	76,0	87,6	78,1	69,4	75,5	70,4
Indépendant	63,5	64,0	63,7	75,9	85,5	79,0	72,0	76,1	73,5
Aide familial	65,6	73,4	69,7	76,6	89,3	83,4	75,3	87,4	81,7
Apprenti	47,0	20,2	39,1	58,0	44,3	54,7	48,5	22,7	41,1

Selon le genre, on observe que le taux d'analphabétisme dans la population féminine est moins élevé que celui des hommes dans la catégorie des employeurs, des salariés, des travailleurs à la tâche et des apprentis. Cette situation s'explique par des effectifs réduits qui conduisent parfois à des taux faibles.

Par rapport à la nationalité, on note que les taux d'analphabétisme sont ici encore plus élevés chez les étrangers avec des écarts allant de 10 à 46 points selon la situation dans l'occupation. Les écarts importants entre ivoiriens et étrangers au niveau des salariés seraient liés aux conditions de recrutement. En effet, pour être salarié dans le secteur public, il faut avoir la nationalité ivoirienne et justifier d'un minimum de niveau d'études. Le faible taux d'analphabétisme des ivoiriens salariés du public (5,1 %) s'explique aisément par ces conditions. Concernant les étrangers, les emplois que les salariés occupent dans les secteurs public et privé seraient des emplois ne nécessitant pas un bon niveau d'étude ; c'est pourquoi respectivement 47,2 % et 72,0 % d'entre eux sont analphabètes.

Le taux d'analphabétisme plus élevé chez les salariés du secteur privé provient de ce que certaines activités dans ce secteur ont besoin d'une nombreuse main d'oeuvre pour des "grands travaux" (construction de bâtiments, de routes etc.) n'exigeant pas un niveau d'études particulier.

Tableau 1.22 : taux d'analphabétisme de la population de 15 ans ou plus par situation dans l'occupation selon la nationalité et le sexe

Situation dans l'occupation	Ivoiriens			Etrangers		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Employeur	60,0	58,4	59,7	72,9	65,2	72,2
Salarié du public	5,3	4,3	5,1	52,1	18,7	47,2
Salarié du privé	25,3	31,6	26,8	72,9	62,9	72,0
Travailleur à la tâche	54,4	59,1	55,7	84,2	85,4	84,4
Membre de Coopérative	62,3	73,9	64,8	79,3	81,2	79,4
Indépendant	66,2	73,8	69,4	83,1	88,3	83,7
Aide familial	69,9	85,6	78,8	85,7	93,7	89,1
Apprenti	44,1	21,4	33,7	59,9	35,6	56,9

1.3 Evolution du niveau d'alphabetisation de la population

La Côte d'Ivoire a adopté en 1992 un plan d'action national pour l'éducation pour tous dont l'un des principaux objectifs est de réduire de manière significative le taux d'analphabétisme sous toutes ses formes dans les classes actives de la population, notamment dans celles qui exercent des activités génératrices de revenus. L'adoption de ce plan d'action national traduit la volonté politique des pouvoirs publics de lutter plus efficacement contre la pauvreté, une conséquence de l'analphabétisme. Cependant, malgré cette volonté politique et les actions menées, le taux d'analphabétisme demeure toujours élevé.

En effet, en comparant les données des deux recensements (1988 et 1998), on constate que l'analphabétisme n'a pas véritablement régressé au cours de la décennie. Pour le sexe masculin, il est passé de 55,6 % à 59,4 % soit une légère hausse au cours de la période. Par contre, dans la population féminine on enregistre une légère baisse, l'incidence étant passé de 74,1 % à 71,5 %

Tableau 1.23: Taux d'analphabétisme des adultes en 1988 et de 1998

SEXE	RGPH 1988	RGPH 1998
Masculin	55,6	59,4
Féminin	74,1	71,5
Total	64,8	63,7

Il est bon de souligner que les indicateurs peuvent avoir été influencés par la méthode de collecte au cours des deux recensements. En 1988, la question sur l'alphabétisation n'a pas été posée aux populations recensées. Seul le niveau d'instruction a été collecté. Ainsi, l'alphabétisation a été assimilée au niveau d'instruction de sorte que lorsqu'une personne déclare avoir eu un niveau d'instruction, elle est considérée d'office comme alphabétisée. En procédant ainsi, le niveau d'alphabétisation a probablement été surévalué en 1988 car les personnes ayant fréquenté l'école et qui ne savent plus lire et écrire ont été abusivement classées dans la catégorie des alphabétisés dans la mesure où seulement le niveau d'instruction a été collecté. Par ailleurs, toutes les personnes âgées de 6 ans ou plus qui fréquentent l'école ont été classées comme alphabétisés alors que la maîtrise de l'écriture et de la lecture n'est effective qu'à partir de la troisième année de l'enseignement primaire.

En 1998, le niveau d'alphabétisation et le niveau d'études ont été mesurés en posant deux questions : l'une sur la capacité à lire et à écrire et l'autre sur le niveau d'instruction des populations. La dissociation des deux variables a permis d'avoir des indicateurs fiables. Ainsi, le niveau d'alphabétisation de 1988 serait légèrement surestimée compte tenu des biais relevés.

En comparant les niveaux d'analphabétisme par âge des deux recensements, on note que l'évolution de l'analphabétisme est anormal dans certains groupes d'âges notamment chez les personnes de sexe masculin avec des évolutions positives et négatives. Cette anomalie pourrait être liée à la méthode de collecte de l'alphabétisation en 1988 et aussi aux déclarations d'âges. Malgré ces réserves on s'aperçoit que dans la tranche d'âges 15-54 ans, les taux d'analphabétisme ont connu une légère baisse au cours de la période 1988-1998. On observe que la baisse de l'analphabétisme est plus prononcée dans la population féminine. Cela est sans doute le fruit des programmes de lutte contre les inégalités à l'égard des filles et des femmes.

Tableau 1.24 : Evolution du taux d'analphabétisme par groupe d'âges selon le sexe en 1988 et en 1998.

Groupes d'âges	Masculin		Féminin		Total	
	1988	1998	1988	1998	1988	1998
15-19 ans	33,6	43,4	56,3	58,5	45,5	51,1
20-24 ans	46,4	47,9	68,2	62,0	57,5	54,9
25-29 ans	50,1	50,2	73,2	66,3	61,6	58,1
30-34 ans	51,0	54,7	77,5	72,7	63,4	63,6
35-39 ans	56,5	57,5	86,0	76,0	70,1	66,5
40-44 ans	68,5	59,7	92,9	79,7	80,0	69,2
45-49 ans	75,6	63,3	95,4	86,3	84,8	73,8
50-54 ans	79,6	75,1	96,5	93,6	87,3	84,0
55-59 ans	83,5	82,9	97,5	95,9	89,8	89,0
60-64 ans	85,9	97,5	97,9	97,0	91,3	92,1
65-69 ans	88,9	89,9	98,3	97,3	93,1	93,3
70-74 ans	89,6	90,6	98,5	96,9	93,8	93,5
75-79 ans	90,4	91,0	98,2	96,0	94,1	93,3
80-84 ans	91,8	87,4	99,1	93,2	95,5	90,3
85-89 ans	91,4	80,3	98,8	87,7	95,9	84,2
90-94 ans	-	74,1	-	85,1	-	79,9
95 ans & +	-	78,3	-	89,2	-	84,8
Total	55,6	59,4	74,1	71,5	64,8	63,6

En guise de conclusion, il faut relever que malgré les efforts accomplis pour réduire l'analphabétisme en Côte d'Ivoire, on constate qu'il demeure encore très élevé. Il est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. On note des inégalités selon le genre, selon la région et selon la nationalité. Depuis quelques années des programmes en faveur de la scolarisation des filles ont vu le jour pour permettre aux filles et aux régions à faible taux d'alphabétisation (notamment les zones de savanes et du Sud Ouest) de pouvoir se mettre au niveau des autres ; mais les résultats sont mitigés. La population étrangère représente une part importante de la population analphabète du pays. C'est dire que la migration n'est pas sélective en Côte d'Ivoire d'autant plus que les besoins en main d'œuvre bon marché sont réels au niveau des opérateurs économiques.

Avec la crise économique qui perdure et l'augmentation de la pauvreté, le niveau d'analphabétisme des populations connaîtra dans les années à venir une stagnation voire une hausse si les mesures pour combattre ce phénomène ne sont pas renforcées.

CHAPITRE II : NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION

2.1 Volume et structure de la population selon le niveau d'instruction

2.1.1 Données globales

D'après le recensement de 1998, le niveau d'instruction d'un individu donné correspond à la dernière année d'études accomplie ou en cours d'accomplissement dans le cas des élèves, dans le cycle d'études le plus élevé auquel il est parvenu, en référence au système national d'enseignement. Les personnes concernées sont celles qui sont âgées de 15 ans et plus.

Un effectif de 3 202 247 personnes âgées de 15 ans et plus ont déclaré avoir fréquenté l'école ou fréquentent l'école au moment du recensement, soit 36,5 % de la population cible. Cet effectif est composé de 1 960 557 garçons et 1 241 690 filles soit respectivement 61,2 % et 38,8 %.

Le niveau d'instruction de la population ivoirienne est en dessous de la moyenne et les différences entre le sexe masculin et le sexe féminin sont nettes. Ainsi, environ un homme sur deux et une femme sur trois ont fréquenté l'école.

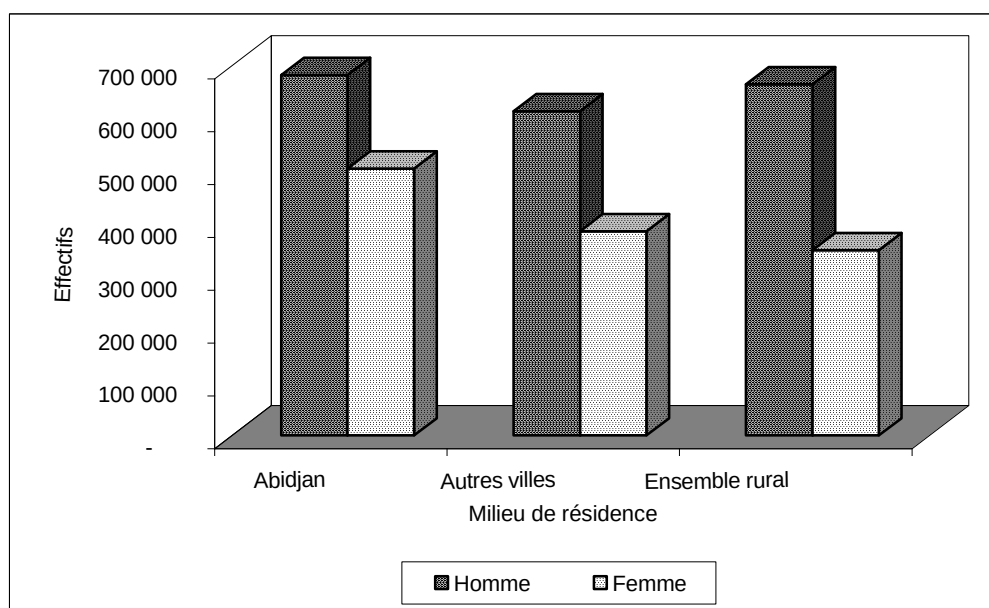
La répartition de la population ayant fréquenté l'école par milieu de résidence fait apparaître que 2 187 314 personnes vivent en milieu urbain contre 1 014 933 dans le milieu rural. Les proportions sont respectivement de 68,3 % en milieu urbain et 31,7 % dans les campagnes. La ville d'Abidjan à elle seule regroupe 1 187 190 personnes ayant fréquenté l'école, soit 37,1 %. Il est tout à fait normal que la majorité des populations ayant été à l'école résident dans les villes, car d'une manière générale, c'est en milieu urbain que les emplois exigeant une main d'œuvre instruite existent.

Tableau 2.1 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Homme	Femme	Total	Rapport de Masculinité	Proportion (en %)
Abidjan	682 160	505 030	1 187 190	135,1	37,1
Autres villes	613 889	386 235	1 000 124	158,9	31,2
Ensemble urbain	1 296 049	891 265	2 187 314	145,4	68,3
Ensemble rural	664 508	350 425	1 014 933	189,6	31,7
Ensemble Côte d'Ivoire	1 960 557	1 241 690	3 202 247	157,9	100

La population ayant fréquenté l'école est dominée par les personnes de sexe masculin. Les rapports de masculinité sont respectivement de 158 hommes pour 100 femmes au niveau national, 145 en milieu urbain et 190 en milieu rural.

Graphique 2.1 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par milieu de résidence selon le sexe



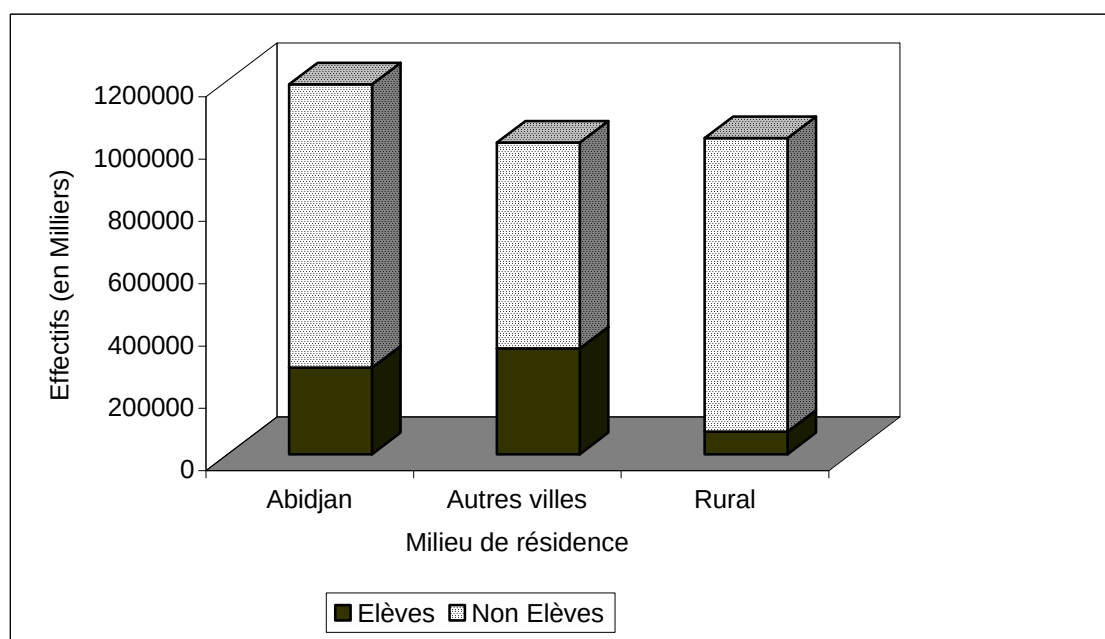
Les personnes ayant fréquenté l'école se répartissent entre celles qui sont encore sur les bancs (élèves) et celles qui ont cessé d'aller à l'école (non élèves). Les élèves sont au nombre de 1 510 941 soit 47,2 % des personnes ayant déclaré un niveau d'instruction au recensement. Cet effectif montre bien que le niveau d'instruction de la population est influencé par la population scolaire.

Les personnes ayant quitté l'école représentent un effectif de 1 691 306 individus avec une proportion de 60,1 % d'hommes contre 39,9 % de femmes. Cette population se répartit inégalement entre le milieu urbain et le milieu rural avec respectivement 62,5 % et 37,5 %. Les rapports de masculinité sont en faveur des hommes dans les deux milieux. Le milieu rural se distingue par un rapport de masculinité très élevé (186 hommes pour 100 femmes). En milieu urbain, ce rapport est important, mais inférieur à celui du milieu rural (133 hommes pour 100 femmes).

Tableau 2.2: Répartition de la population ayant fréquenté l'école par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Elèves et Etudiants				Non Elèves			
	Masculin	Féminin	Total	Rm	Masculin	Féminin	Total	Rm
Abidjan	37,1	46,4	40,3	150,0	34,1	39,3	36,2	130,9
Autres villes	51,6	44,8	49,2	216,0	25,3	27,8	26,3	137,0
Ensemble urbain	88,7	91,1	89,5	182,4	59,4	67,1	62,5	133,4
Ensemble rural	11,3	8,9	10,5	239,1	40,6	32,9	37,5	186,4
Ensemble CI	100,0	100,0	100,0	187,5	100,0	100,0	100,0	150,8

Graphique 2.2 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par milieu de résidence selon que l'on est élèves ou non



La population ayant fréquenté l'école est composée de 86,1 % d'ivoiriens et de 13,9 % d'étrangers. Ce ratio des étrangers est largement inférieur au poids démographique constaté dans la population totale (26,0 %). C'est la conséquence directe d'un taux d'analphabétisme très élevé (81,0 %) constaté dans le chapitre 1.

Concernant les ivoiriens qui ont fréquenté l'école, 60,0 % sont des hommes et 40,0 % de femmes. Près de la moitié de cette population est constituée par des élèves. Par ailleurs, 68,0 % des instruits résident en milieu urbain dont la plupart vivent dans la ville d'Abidjan.

Parmi les étrangers, 13,6 % des instruits sont encore à l'école. Le rapport de masculinité est de 177 hommes pour 100 femmes. Une proportion de 70,1 % vit en ville contre 29,9 % dans le milieu rural.

Tableau 2.3 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par milieu de résidence selon la nationalité et le sexe

Milieu de Résidence	Ivoiriens				Etrangers			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Rm	Masculin	Féminin	Ensemble	Rm
Abidjan	33,4	39,6	35,9	126,5	42,3	49,1	44,4	86,2
Autres villes	32,4	31,7	32,1	153,6	25,3	26,6	25,7	95,2
Ensemble urbain	65,8	71,3	68,0	138,6	67,6	75,6	70,1	89,3
Ensemble rural	34,2	28,7	32,0	178,6	32,4	24,4	29,9	133,1
Ensemble CI	100,0	100,0	100,0	150,1	100,0	100,0	100,0	100

2.1.2 Répartition spatiale

La répartition de la population ayant fréquenté l'école (tableau 2.4) montre que la région des Lagunes concentre la plus grande partie des personnes instruites. Suivent par ordre d'importance la Vallée du Bandama (6,9 %), le Bas Sassandra (6,1 %), les Montages (5,4 %), le Haut Sassandra (5,0 %), l'Agneby (4,3 %).

La région des Lagunes regroupe également la plus forte proportion des élèves du pays. En effet, le tiers des élèves du pays réside dans la région des Lagunes. Cette situation s'explique par le fait que la quasi totalité des grandes écoles et des universités sont dans la ville d'Abidjan.

En comparant le poids démographique par région à la proportion des personnes ayant fréquenté l'école, on note que les régions des Lagunes (Abidjan), des Lacs (Yamoussoukro) de l'Agneby (Agboville) et de la Vallée du Bandama (Bouaké) ont un poids démographique inférieur ou égal à la proportion des personnes instruites. Dans les régions des Savanes, du Zanzan, du Bas Sassandra, du Denguelé et du Worodougou, l'écart entre le poids démographique et la proportion de la population instruite est importante. Ces régions sont en majorité situées dans la zone de savane où le taux d'analphabétisme enregistré est habituellement très élevé.

En considérant la population de 15 ans et plus, le nombre des personnes ne fréquentant plus l'école contribue à accroître de façon notable la proportion des instruits. Ainsi, dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire, les non élèves représentent plus de 60 % des personnes instruites. Le pourcentage le plus élevé (69 %) est détenu par deux régions, la Vallée du Bandama et le Denguelé.

Tableau 2.4 : Répartition de la population des élèves et des non-élèves ayant fréquenté l'école par région

Région	Elèves		Non Elèves		Personnes ayant fréquenté	%	Poids Démographique
	Effectif	%	Effectif	%			
Lagunes	313 824	45,5	1 076 875	42,9	1 390 699	43,4	27,0
Haut Sassandra	29 193	4,2	129 587	5,2	158 780	5,0	6,7
Savanes	24 262	3,5	62 792	2,5	87 054	2,7	5,8
Vallée du Bandama	67 997	9,9	153 751	6,1	221 748	6,9	6,9
Moyen Comoé	14 864	2,2	57 439	2,3	72 303	2,3	2,5
Montagnes	30 747	4,5	142 232	5,7	172 979	5,4	6,0
Lacs	24 435	3,5	70 521	2,8	94 956	3,0	3,0
Zanzan	13 107	1,9	51 286	2,0	64 393	2,0	4,1
Bas Sassandra	25 375	3,7	168 654	6,7	194 029	6,1	8,8
Denguelé	5 712	0,8	12 809	0,5	18 521	0,6	1,3
N'zi Comoé	23 511	3,4	70 063	2,8	93 574	2,9	3,8
Marahoué	15 015	2,2	59 464	2,4	74 479	2,3	3,4
Sud Comoé	15 656	2,3	78 032	3,1	93 688	2,9	3,0
Worodougou	6 580	1,0	23 426	0,9	30 006	0,9	2,3
Sud Bandama	18 870	2,7	83 352	3,3	102 222	3,2	4,3
Agneby	24 075	3,5	114 927	4,6	139 002	4,3	3,4
Fromager	20 074	2,9	79 973	3,2	100 047	3,1	3,5
Moyen Cavally	12 885	1,9	65 543	2,6	78 428	2,4	3,3
Bafing	3 259	0,5	12 080	0,5	15 339	0,5	0,9
Ensemble CI	689 441	100,0	2 512 806	100,0	3 202 247	100,0	100,0

2.2 Niveau d'instruction de la population

Au cours du recensement, chaque membre du ménage a déclaré son niveau d'instruction qui correspond à la dernière année d'études accomplie, ou en cours d'accomplissement, dans le cycle d'études le plus élevé auquel il est parvenu, en référence au système d'enseignement cité plus haut. Les résultats permettent d'appréhender le niveau d'études de la population de Côte d'Ivoire et les caractéristiques démographiques des personnes instruites.

2.2.1 Données globales

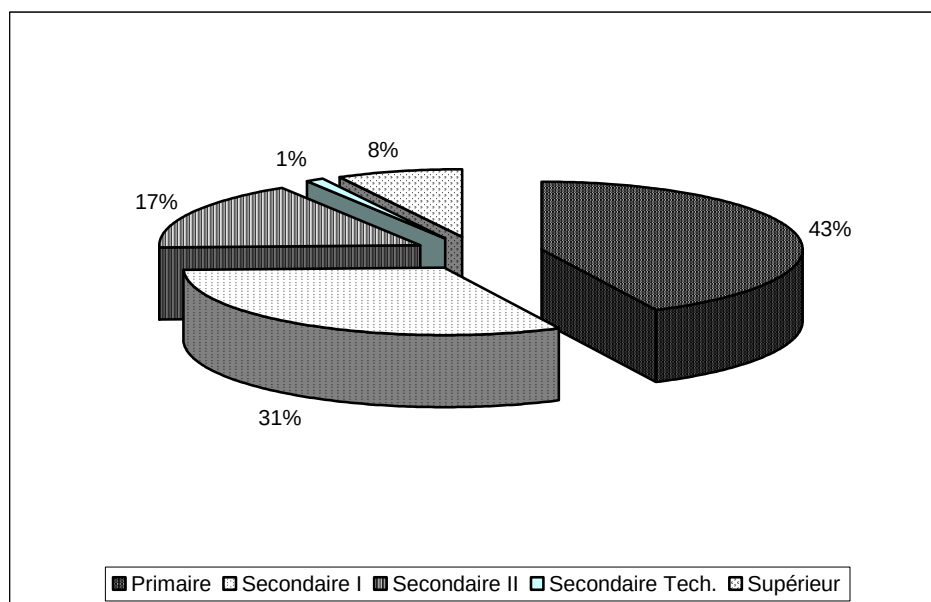
Comme il était prévisible, l'instruction touche la population de façon inégale. Plus le niveau d'instruction s'élève, moins elle est représentée. Sur sept personnes âgées de 15 ans ou plus, trois ont le niveau primaire (42,8 %). Le supérieur est peu représenté (7,7 %) tandis que le secondaire technique est quasi insignifiant avec à peine 1,2 % de la population instruite.

Tableau 2.5: Répartition de la population des personnes ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction selon le sexe et le type d'activité

Niveau d'études	Elèves ou Etudiants			Non Elèves			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Primaire	6,9	6,8	6,9	46,4	62,3	52,7	37,3	51,6	42,8
Secondaire I	41,3	44,5	42,4	30,3	25,8	28,5	32,8	29,4	31,5
Secondaire II	36,7	34,7	36,0	14,6	6,7	11,5	19,7	12,1	16,8
Secondaire Tech.	0,8	1,4	1,0	1,2	1,2	1,2	1,1	1,2	1,2
Supérieur	14,3	12,5	13,7	7,5	4,0	6,1	9,1	5,7	7,7
Ensemble CI	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les causes qui conditionnent l'inégalité des effectifs au sein des différents niveaux d'instruction ne peuvent être élucidées par le recensement. A en croire les résultats, le secondaire technique et le supérieur sont faiblement représentés. Une des explications possible pourrait être l'insuffisance des structures d'accueil du supérieur et du secondaire technique, associée à une forte sélectivité des candidats à l'accès à ces établissements. Ainsi, il a été donné de constater depuis quelques années que plusieurs bacheliers ne peuvent pas s'inscrire dans l'enseignement supérieur parce qu'il n'y a pas suffisamment de places et parce que les parents n'ont pas les moyens de leur payer des cours dans le cycle supérieur.

Graphique 2.3 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école selon le niveau d'instruction



On observe que la population urbaine est plus instruite que la population rurale. En effet, alors qu'en milieu urbain 32,2 % ont le niveau primaire, 57,9 % le niveau secondaire et 10,5 % le niveau supérieur, en milieu rural, ce sont respectivement 65,7 %, 32,5 % et à peine 2 % pour le supérieur. La faible proportion des personnes de niveau secondaire et supérieur en milieu rural serait le fait de la grande concentration des écoles secondaires et supérieures en

milieu urbain. Par ailleurs l'essentiel des activités économiques qui demandent une main d'œuvre instruite sont pour la plupart localisées en ville.

Il est important de souligner qu'une forte proportion de la population instruite (68,3 %) vit dans les centres urbains. Autre fait à noter, plus du tiers des personnes ayant fréquenté réside à Abidjan, qui par ailleurs concentre à elle seule plus de la moitié des individus instruits dans le milieu urbain.

Tableau 2.6: Répartition de la population des personnes ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction selon le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Elèves	Non Elèves	Total	Elèves	Non Elèves	Total	Elèves	Non Elèves	Total
Primaire	2,8	43,8	32,2	42,0	67,6	65,7	6,9	52,7	42,8
secondaire I	43,3	31,7	34,9	34,8	23,2	24,1	42,4	28,5	31,5
Secondaire II	37,9	14,3	20,9	20,2	6,8	7,8	36,0	11,5	16,8
Secondaire Tech.	1,1	1,5	1,4	0,3	0,6	0,6	1,0	1,2	1,2
Supérieur	14,9	8,7	10,5	2,7	1,8	1,8	13,7	6,1	7,7
Ensemble CI	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2.2 Disparités régionales de l'instruction

La répartition de la population ayant fréquenté l'école par région montre que plus de quatre personnes sur dix résident dans la région des Lagunes. En dehors de cette région, aucune des régions n'atteint la proportion de 10 %. Pour exemple, la région de la Vallée du Bandama qui englobe la deuxième ville du pays (Bouaké) concentre 6,9 % des personnes qui ont fréquenté l'école. Les régions qui abritent les villes de plus 100.000 habitants sont celles qui ont les plus fortes proportions de personnes instruites.

Les régions qui sont traditionnellement reconnues comme ayant un faible niveau de scolarisation ont les plus faibles proportions de personnes instruites. Il s'agit des régions du Denguelé, du Worodougou et du Bafing.

D'une manière générale, plus le niveau augmente, plus la proportion des personnes instruites diminuent. Dans toutes les régions du pays, les personnes qui ont atteint le niveau du cycle primaire sont majoritaires. La proportion des personnes qui ont atteint le niveau de l'enseignement primaire oscille entre 34,0 % (région des Lagunes) et 54,3 % (région du Zanzan). Parmi cette population de niveau primaire, 3,5 % sont encore élèves. Il s'agit ici certainement des enfants de 15 ans qui ont été scolarisés tardivement ou qui ont repris plusieurs classes.

La part du secondaire premier cycle selon les régions varie entre 29 et 35 % des personnes instruites. Compte tenu du caractère sélectif du concours d'entrée en 6^{ème}, les régions qui ont le plus de places disponibles dans le cycle secondaire ont les proportions les plus élevées de personnes ayant ce niveau. Ainsi, les régions des Lagunes (31,6 %), des Savanes (33,2 %), la Vallée du Bandama (33,0 %), le Sud Comoé (32,7 % et le Bafing (35,9 %) sont celles qui ont les plus fortes proportions de personnes de niveau secondaire. Les élèves représentent 29,0 % des personnes ayant ce niveau. En outre, 91,4 % d'entre eux résident dans les villes du pays.

Au niveau national, 16,8 % des personnes instruites sont de niveau secondaire deuxième cycle. Seules quatre régions ont des proportions supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit des régions des Lagunes (19,6 %), des Savanes (19,7 %), de la Vallée du

Bandama (19,9 %) et du Bafing (19,7 %). Près de la moitié des personnes qui ont ce niveau sont encore sur les "bancs". Par ailleurs, 94,1 % de ces personnes vivent en milieu urbain où les emplois qui demandent un tel niveau sont plus nombreux.

La proportion des personnes de niveau secondaire technique est très faible (1,2 %). La plus grande majorité vit en milieu urbain notamment à Abidjan où résident 56,7 % des personnes de ce niveau. Il y a quelques années cet enseignement n'était pas bien vu par la population. Par ailleurs, le nombre de places qu'offre cet enseignement est très limité par rapport aux autres.

Les personnes de niveau supérieur représentent une part relativement faible (7,7 %) de la population instruite. Sept personnes sur dix ayant ce niveau résident dans la ville d'Abidjan. En outre, 38,0 % d'entre elles sont des étudiants. Les régions qui ont les plus fortes proportions sont les Lagunes (13,2 %) et la Vallée du Bandama (7,9 %). Ces deux régions renferment les villes d'Abidjan et de Bouaké où sont implantées la plupart des universités et des grandes écoles.

En définitive, à part la région des Lagunes où l'on note un équilibre relatif entre les niveaux primaire et secondaire, les autres régions affichent des écarts considérables entre les différents niveaux d'instruction. C'est également dans cette région que le supérieur et le technique sont les plus représentés à cause de la présence d'Abidjan qui concentre l'essentiel du tissu universitaire.

Tableau 2.7 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par région selon le cycle d'études

Région	Primaire	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire Technique	Supérieur	Total
Lagunes	34,0	31,6	19,6	1,6	13,2	100
Hautassandra	53,6	29,2	13,5	0,9	2,7	100
Savanes	40,9	33,9	19,7	0,8	4,8	100
Vallée du Bandama	38,4	33,0	19,9	0,9	7,9	100
Moyen Comoé	51,0	30,7	14,7	0,6	3,0	100
Montagnes	54,0	29,6	13,4	0,5	2,5	100
Lacs	44,5	33,2	15,9	1,1	5,3	100
Zanzan	53,9	30,0	11,6	0,6	3,9	100
Bas Sassandra	54,2	30,9	11,7	0,7	2,4	100
Denguelé	39,3	34,5	19,7	1,2	5,3	100
N'ZI Comoé	47,8	34,7	14,3	0,6	2,7	100
Marahoué	54,0	30,0	12,8	0,7	2,4	100
Sud Comoé	47,5	32,7	15,8	0,5	3,5	100
Worodougou	46,6	32,5	16,7	0,6	3,7	100
Sud Bandama	52,2	31,5	13,4	0,5	2,5	100
Agneby	55,2	29,6	11,9	1,3	2,0	100
Fromager	52,1	31,3	12,7	1,4	2,5	100
Moyen Cavally	54,3	30,2	13,1	0,5	1,9	100
Bafing	38,1	35,9	19,7	1,1	5,2	100
Ensemble CI	42,8	31,5	16,8	1,2	7,7	100,0

2.2.3 Niveau d'instruction de la population adulte

Le niveau d'instruction d'une population peut se mesurer aussi en ne considérant que la population adulte (15 ans ou plus), car la plupart des personnes de cette tranche d'âge sont sorties du système scolaire.

Sur le plan national, 63,5 % des adultes ne sont pas instruits, 15,7 % ont le niveau primaire, 17,6 % ont le niveau secondaire et 2,8 % ont le niveau supérieur et seulement 0,4 % ont le niveau secondaire technique.

L'analyse du niveau d'instruction de la population instruite permet de relever des différences selon le milieu de résidence. Le niveau d'instruction est plus élevé à Abidjan, un peu moins dans les autres villes et faible en milieu rural. En effet, en milieu rural, 65,7 % des instruits n'ont que le niveau du primaire tandis que dans les autres villes et à Abidjan les proportions sont respectivement 33,4 % et 31,3 %. Par ailleurs, pour le secondaire, tous cycles confondus Abidjan et les autres villes enregistrent plus de la moitié de leur population. Abidjan se démarque des autres villes avec 14,8 % de sa population instruite au supérieur, les autres villes totalisant 5,4 % et le milieu rural n'enregistre que 1,8 %.

Selon le sexe, quel que soit le milieu de résidence considéré, les femmes sont les moins instruites. Cependant, on note une différence de niveau d'instruction selon le milieu de résidence. Ainsi, en milieu urbain (Abidjan plus les autres villes) 41,8 % des femmes ont le niveau primaire, contre 76,4 % en zone rurale. Quant au supérieur, les proportions sont respectivement 7,4 % et 1,2 %. Cette disparité du niveau d'instruction selon le milieu est liée aux raisons déjà évoquées.

Tableau 2.8 : Répartition de la population adulte par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Abidjan			Autres villes			Rural			Ensemble CI		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Primaire	24,7	40,1	31,3	26,6	44,1	33,4	60,1	76,4	65,7	37,3	51,6	42,8
Secondaire I	32,0	31,3	31,7	39,7	37,3	38,8	27,3	17,9	24,1	32,8	29,4	31,5
Secondaire II	24,0	15,7	20,5	25,7	14,8	21,5	9,7	4,0	7,8	19,7	12,1	16,8
Secondaire Techn.	1,6	2,0	1,8	1,0	1,0	1,0	0,7	0,4	0,6	1,1	1,2	1,2
Supérieur	17,7	10,9	14,8	6,9	2,9	5,4	2,1	1,2	1,8	9,1	5,7	7,7
Ensemble CI	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.3. Niveau d'instruction des personnes qui n'ont pas dépassé le niveau de scolarisation obligatoire

Selon un argument toujours évoqué, le cours moyen deuxième année (CM2) serait le niveau obligatoire que chaque personne ayant fréquenté l'école doit atteindre afin d'avoir le minimum de connaissance et un certain nombre d'aptitudes. En effet, il est dit que l'enseignement primaire vise d'une part à intégrer l'enfant dans son environnement social, culturel, économique, et, d'autre part le préparer à se prendre en charge et à être utile à sa société. Cet enseignement est obligatoire et sa durée est de 6 ans. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE).

On peut admettre que tous ceux qui n'ont pas achevé la classe de CM2 n'ont pas dépassé le seuil de la scolarisation obligatoire. A partir de l'effectif des personnes qui ne fréquentent plus l'école (non élèves) du niveau primaire, on a la proportion des personnes qui n'ont pas dépassé le niveau de scolarisation obligatoire. Cet effectif est 1 324 340 personnes soit 96,5 % des personnes de 15 ans et plus ayant fréquenté l'école dans le primaire. Cette proportion très élevée s'explique par le fait que nous avons considéré seulement la population de 15 ans et plus. Or, de nombreux enfants avant 15 ans ont au moins le niveau du primaire.

Au plan national, 41,7 % des personnes qui ont déclaré avoir fréquenté l'enseignement primaire n'ont pas atteint le cours moyen deuxième année. Le tableau 2.9 montre que 39,7 % des hommes non-élèves qui ont déclaré avoir fréquenté une classe du cycle primaire n'ont pas atteint la classe de CM2 contre 43,9 % des femmes.

On note par ailleurs que 6,1 % des non-élèves qui ont fréquenté le cycle primaire n'ont pas dépassé la classe du cours préparatoire deuxième année (CP2). Cette proportion est sensiblement égale à celle observée pour les deux sexes. Il est intéressant de relever que 26,5 % des hommes contre 28,8 % des femmes n'ont pas franchi la deuxième année des classes du cours élémentaire.

La proportion des personnes qui n'ont pas atteint le CM2 selon le sexe est respectivement de 39,7 % pour les hommes contre 43,9 % pour les femmes. Les rapports de masculinité par niveau d'études sont respectivement de 109,9 hommes pour 100 femmes pour le cours préparatoire, 101 pour le cours élémentaire et 98 pour le cours moyen première année (CM1). Comme l'indique les ratios, les personnes de sexe féminin sont le plus concernées par les abandons.

Tableau 2.9 : Répartition des non élèves de niveau primaire par année d'étude achevée selon le sexe

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Total		Rapport de masculinité
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
CP1	11 275	1,6	10 192	1,6	21 467	1,6	110,6
CP2	31 349	4,5	28 608	4,6	59 957	4,5	109,6
CE1	66 219	9,5	64 336	10,3	130 555	9,9	102,9
CE2	76 601	10,9	76 706	12,3	153 307	11,6	99,9
CM1	92 439	13,2	94 139	15,1	186 578	14,1	98,2
CM2	422 195	60,3	349 837	56,1	772 032	58,3	120,7
Sans précision	258	0,0	186	0,0	444	0,0	138,7
Total	700 336	100	624 004	100	1 324 340	100	112,2

Selon le milieu de résidence, on remarque que 46,2 % des personnes qui ont arrêté leurs études au primaire et qui n'ont pas atteint le CM2 résident en ville contre 53,8 % en milieu rural. Dans la ville d'Abidjan, 35,1 % des non-élèves n'ont pas franchi la classe de CM1. Les personnes du milieu rural sont plus défavorisées dans les classes préparatoires d'autant plus que 7,7 % d'entre elles ne franchissent pas le CP2 contre 4,0 % à Abidjan. Par ailleurs, 64,9 % des individus concernés ont le niveau CM2 alors qu'en milieu rural ils ne représentent 53,4 %

Tableau 2.10 : Répartition des non élèves de niveau primaire par année d'étude achevée selon le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Abidjan		Autres villes		Rural	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CP1	3 653	1,0	4 475	1,4	13 339	2,1
CP2	10 952	3,0	13 047	4,0	35 958	5,6
CE1	28 690	7,9	29 271	9,1	72 594	11,4
CE2	38 607	10,6	35 726	11,1	78 974	12,4
CM1	46 031	12,6	44 668	13,9	95 879	15,1
CM2	237 170	64,9	194 841	60,5	340 021	53,4
Sans précision	137	0,0	141	0,0	166	0,0
Total	365 240	100	322 169	100	636 931	100

Au vu des données, on peut dire que le système scolaire ivoirien n'est pas efficace. En effet 6,1 % des personnes scolarisées abandonnent l'école sans franchir le CP2, 16,0 % ne dépassent pas le CE2 et 14,1 % ne franchissent pas le CM1. Les proportions diffèrent légèrement selon le sexe avec un désavantage pour les filles. Ainsi, 6,1 % des garçons et 6,2 % des filles ne franchissent pas le CP2. En outre, 26,5 % des garçons et 28,8 % des filles ayant déclaré avoir fréquenté le cycle primaire ne franchissent pas le CE2.

Selon les Statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale, en 1998-1999, le taux de redoublement dans le primaire est de 23,6 %. Par niveau d'études les taux de redoublement sont respectivement de 20,2 % au CP1, 18,0 % au CP2, 21,2 % au CE1, 19,5 % au CE2 et 24,3 % au CM1. Par ailleurs, le taux d'abandon est de 4,4 % sur le plan national. Selon les mêmes sources, la durée moyenne d'études effectuées par les diplômés de l'enseignement primaire est de 7,1 ans au lieu de 6 ans ; cela montre la déperdition au niveau des promotions.

2.4 Aspects différentiels de l'instruction

2.4.1 Le sexe

Le tableau 2.11 montre que les personnes instruites sont en majorité de sexe masculin. Les rapports de masculinité tant au niveau national que régional l'attestent. On observe en moyenne 158 hommes pour 100 femmes au niveau national et respectivement, 145 et 190 hommes pour 100 femmes en milieu urbain et en milieu rural.

Les rapports de masculinité par région, montrent qu'il existe de grandes différences entre les régions. La région des Lagunes (Abidjan) a le rapport le plus faible avec 138 hommes pour 100 femmes tandis que la région du Worodougou détient le rapport de masculinité le plus élevé avec 223 hommes pour 100 femmes. Quatre régions ont un rapport de masculinité inférieur à la moyenne nationale. Il s'agit des Lagunes, de la Vallée du Bandama, des Lacs, de l'Agneby. Les régions savanicoles du Denguelé, du Bafing et du Worodougou sont les zones où les femmes sont moins instruites, à cause de la faiblesse de la scolarisation des filles pour les raisons déjà évoquées. Cinq régions forestières ont des rapports de masculinité élevés (écart par rapport à la moyenne supérieur à 30 points); ce sont le Hautassandra (188), les Montagnes (192), Bas Sassandra (197), Sud Bandama (188) et le Moyen Cavally (179). Ce sont des régions qui accueillent une forte proportion de population étrangère et allochtone généralement analphabète.

La faiblesse du rapport de masculinité dans la région des Lagunes comparativement aux autres régions pourrait s'expliquer par le fait que cette partie du pays détient le niveau d'instruction le plus élevé. En effet, de nombreux parents sont instruits et comprennent de plus en plus l'importance et la nécessité de donner les mêmes chances aux filles qu'aux garçons dans la scolarisation. Quant au rapport de masculinité particulièrement élevé dans la région du Worodougou, il faut dire que c'est un comportement très typique de cette région. Dans cette zone, et surtout au nord de la Côte d'Ivoire, à cause des préjugés défavorables à l'endroit des filles, elles sont moins scolarisées par rapport aux garçons.

Quelle que soit la région, les rapports de masculinité du milieu rural sont plus élevés que ceux du milieu urbain. En milieu rural où la scolarisation est faible, on a un rapport minima par région de 150 (Agneby) et un rapport maxima de 273 (Worodougou). Dans le milieu urbain, le rapport de masculinité minimal constaté est celui de la région des Lagunes (136) et le plus élevé, celui du Worodougou (183). Ceci montre que, même si les femmes sont très défavorisées d'une façon générale en matière de scolarisation, la situation est particulièrement tendue en milieu rural à cause des pesanteurs socioculturelles.

Au niveau national, les données collectées indiquent une différence des rapports de masculinité entre la population des élèves et des non élèves. Quelle que soit la région, et quelque soit le milieu de résidence considéré, le rapport de masculinité des élèves reste toujours supérieur à celui des personnes ne fréquentant plus. Ces rapports de masculinité sont plus élevés en milieu rural qu'en ville. En effet, les écarts observés sont respectivement de 49 pour le milieu urbain contre 106 en zone rurale. La faiblesse de la scolarisation des filles particulièrement en milieu rural, associée aux nombreux abandons liés aux grossesses non

désirées à cause de la méconnaissance de l'éducation sexuelle au village pourrait constituer une explication de ces résultats.

Tableau 2.11: Rapport de masculinité de la population ayant fréquenté l'école par région et par milieu de résidence

Région	Urbain			Rural			Ensemble CI		
	Elèves	Non Elèves	Ensemble	Elèves	Non Elèves	Ensemble	Elèves	Non Elèves	Ensemble
Lagunes	153,1	131,1	136,0	206,6	131,1	161,8	154,4	133,8	138,1
Hautassandra	265,6	140,2	173,0	279,5	140,2	199,8	268,1	174,2	187,7
Savanes	195,4	142,4	158,0	238,2	142,4	221,8	199,9	163,5	172,8
Vallée du Bandama	196,7	129,4	149,2	255,0	129,4	180,8	199,2	138,3	154,1
Moyen Comoé	213,5	137,6	158,5	198,5	137,6	180,6	211,3	159,2	168,4
Montagnes	225,7	140,8	164,6	256,7	140,8	213,2	232,3	184,5	192,0
Lacs	219,7	127,9	152,5	215,0	127,9	170,0	219,2	141,7	157,8
Zanzan	270,9	141,4	179,5	219,5	141,4	185,9	253,7	169,9	183,6
Bas Sassandra	220,8	154,1	167,9	224,5	154,1	219,0	221,7	193,7	197,1
Denguelé	241,5	155,9	182,9	378,6	155,9	285,2	273,8	200,4	219,8
N'ZI Comoé	229,3	136,4	166,0	217,8	136,4	171,2	227,5	153,0	168,3
Marahoué	267,7	145,1	180,2	309,3	145,1	209,5	273,7	180,7	195,6
Sud Comoé	181,2	125,9	138,9	217,3	125,9	187,6	186,0	155,6	160,2
Worodougou	260,5	152,2	183,0	406,2	152,2	273,1	282,6	209,7	223,2
Sud Bandama	235,2	139,2	168,2	258,4	139,2	202,7	239,4	178,6	188,1
Agneby	202,3	127,6	146,4	240,2	127,6	149,6	210,6	138,2	148,2
Fromager	225,5	141,2	166,2	267,2	141,2	182,1	231,6	163,1	174,5
Moyen Cavally	206,1	142,2	159,9	206,6	142,2	191,6	206,2	174,6	179,3
Bafing	241,3	156,5	185,5	216,3	156,5	204,9	233,9	188,8	197,3
Ensemble CI	182,4	133,4	145,4	239,1	133,4	189,6	187,5	150,8	157,9

2.4.2 L'âge

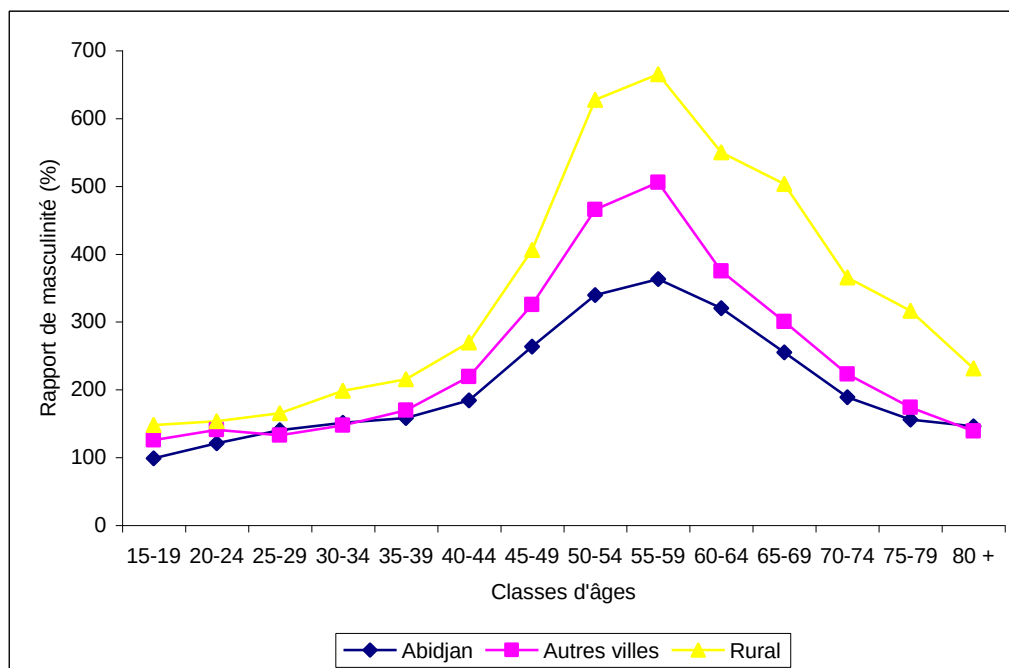
Comme la population totale du pays, la population ayant fréquenté l'école est relativement jeune. En effet, 55 % des instruits ont moins de 25 ans, et seulement 4,0 % ont plus de 50 ans. Ces chiffres montrent que les nouvelles générations sont plus instruites que les anciennes. Lorsque l'âge augmente, la proportion des personnes ayant fréquenté l'école diminue. Par ailleurs, les rapports de masculinité des personnes âgées (âge compris entre 50 et 59 ans) sont supérieurs à 400 hommes pour 100 femmes, tandis que ceux des personnes jeunes (moins de 35 ans) et des adultes (35- 49 ans) sont respectivement 141 et 215 hommes pour 100 femmes. Les rapports de masculinité sont le signe que le sexe féminin est moins favorisé depuis toujours en matière de scolarisation et d'alphabétisation.

Tableau 2.12: répartition de la population des personnes ayant fréquenté l'école par âge selon le sexe

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Total	Rm	Proportion
15-19 ans	481 888	371 954	853 842	129,6	26,7
20-24 ans	405 958	297 285	703 243	136,6	22,0
25-29 ans	322 899	214 454	537 353	150,6	16,8
30-34 ans	241 032	143 372	384 404	168,1	12,0
35-39 ans	180 777	98 550	279 327	183,4	8,7
40-44 ans	135 108	62 078	197 186	217,6	6,2
45-49 ans	90 550	28 466	119 016	318,1	3,7
50-54 ans	45 112	10 327	55 439	436,8	1,7
55-59 ans	23 043	4 821	27 864	478,0	0,9
60 ans & +	34 190	10 383	44 573	329,3	1,4
Ensemble CI	1 960 557	1 241 690	3 202 247	157,9	100

Les rapports de masculinité augmentent régulièrement des jeunes âges vers les âges les plus élevés. Entre 15-19 ans, les rapports de masculinité par milieu de résidence se situent entre 99 hommes pour 100 femmes (Abidjan) et 148 hommes pour 100 femmes (rural). Les rapports de masculinité du milieu rural sont élevés que ceux du milieu urbain. On observe à travers le graphique 2.4 que de 15 à 29 ans les écarts entre les rapports sont faibles. A partir de 35 ans le milieu rural se détache du milieu urbain. Entre 45 et 74 ans les rapports sont très élevés aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 2.4 : Rapport de masculinité des personnes ayant fréquenté par âge et par milieu de résidence



On note que les adultes qui ont fréquenté l'école ont en moyenne 28,3 ans s'ils ont le niveau primaire, 27,0 ans s'ils ont le niveau secondaire, 32,1 ans s'ils ont le niveau supérieur et 33,1 ans s'ils ont le niveau du secondaire technique. D'une manière générale, les hommes qui ont fréquenté l'école sont légèrement plus âgés que les femmes. On constate également que les personnes de niveau secondaire technique sont plus âgées que celles des autres niveaux.

Tableau 2.13 : Age moyen des adultes (15 ans et plus) par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	29,7	26,7	28,3
Secondaire premier cycle	27,8	25,6	27,0
Secondaire deuxième cycle	27,9	25,2	27,1
Secondaire Technique	34,2	31,6	33,1
Supérieur	32,7	30,5	32,1

Le tableau 2.14 montre que l'âge médian des personnes de niveau secondaire technique est plus élevé que celui des autres niveaux. En effet, dans le secondaire technique, l'âge n'est pas une condition contraignante pour faire les études. Parfois, ce sont les personnes plus âgées qui sont orientées dans ce cycle.

L'âge médian des personnes de sexe masculin est plus élevé que celui des femmes. L'écart d'âge le plus important se retrouve au niveau des personnes ayant fréquenté le secondaire deuxième cycle (4,8 ans) et le secondaire technique (3,8 ans). Pour les personnes de niveau supérieur l'écart entre les deux sexes est de 2,7 ans.

Tableau 2.14 : Age médian des adultes (15 ans et plus) par niveau d'instruction selon le sexe

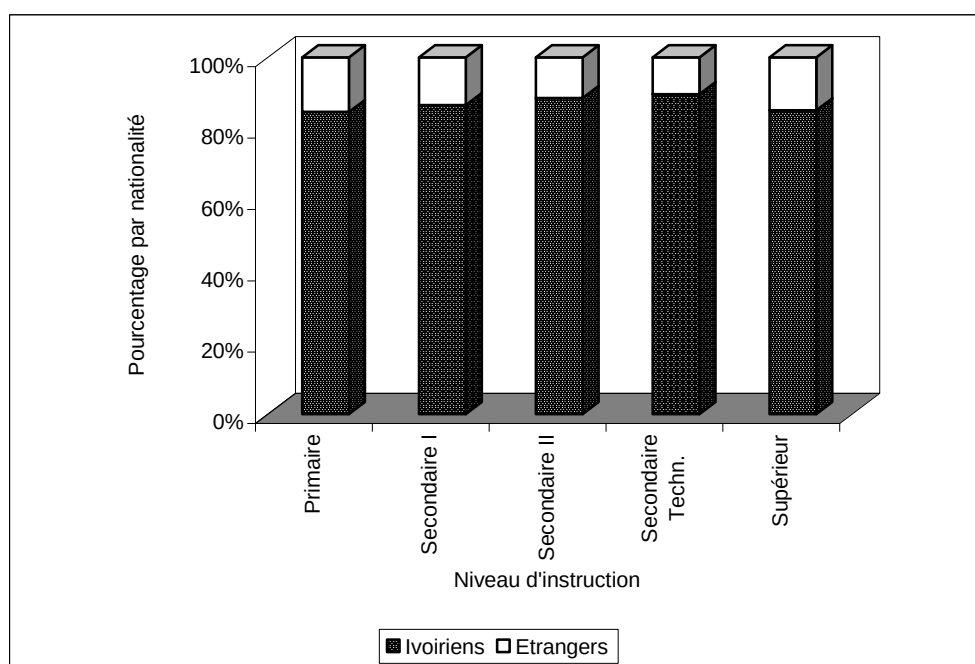
Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	29,0	25,4	27,3
Secondaire premier cycle	28,1	24,9	26,9
Secondaire deuxième cycle	26,8	22,0	25,4
Secondaire Technique	36,9	33,1	35,4
Supérieur	30,8	28,1	30,0

2.4.3 Instruction et nationalité

Le niveau d'instruction des ivoiriens est plus élevé que celui des étrangers, quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, 42,2 % des ivoiriens âgés de 15 ans et plus ont le niveau primaire contre 47,0 % pour les étrangers. Par ailleurs, seulement 43,9 % des étrangers ont le niveau secondaire contre 49,0 % chez les ivoiriens. Par contre pour le supérieur le pourcentage des étrangers est légèrement plus élevé que celui des ivoiriens (8,2 % contre 7,7 %).

Tableau 2.15 : Répartition de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon la nationalité et le sexe.

Niveau d'instruction	Ivoiriens			Non Ivoiriens		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Primaire	35,7	51,9	42,2	46,2	48,6	47,0
Secondaire I	33,2	29,5	31,7	30,9	28,8	30,2
Secondaire II	20,8	12,0	17,3	13,9	13,2	13,7
Secondaire Techn.	1,2	1,3	1,2	0,8	1,1	0,9
Supérieur	9,2	5,3	7,7	8,2	8,3	8,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Graphique 2.5 : Répartition de population ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction selon la nationalité

Le tableau 2.16 montre l'hétérogénéité du niveau d'instruction au sein de la population étrangère. La grande majorité des étrangers qui résident en Côte d'Ivoire n'est pas très instruite. En effet, 46,8 % de ces personnes n'ont pas dépassé le cap du CM2. Les ressortissants du Burkina, du Mali, du Bénin, de Guinée et Togo sont les plus concernés avec un peu plus de 42,0 %. Viennent ensuite ceux du reste de l'Afrique (29,9 %), du Libéria (23,1 %) et du reste du monde (7,4 %).

Au plan de la nationalité, le Libéria se distingue par une forte proportion (70,6 %) de ses ressortissants qui ont le niveau du secondaire (1^{er} et 2^{ème} cycle). Par ailleurs, le Bénin et le Nigeria sont les deux pays à avoir respectivement 8,0 % et 9,2 % de leurs ressortissants de niveau supérieur.

Comme il fallait s'y attendre les niveaux d'instruction les plus élevés se rencontrent dans le "reste du monde". Cette catégorie de population inclut les ressortissants d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Quatre personnes sur dix de cette population a atteint le niveau supérieur et 53,0 % ont le niveau secondaire tous cycles confondus.

Tableau 2.16 : Répartition de la population étrangère de 15 ans et plus par nationalité selon le niveau d'instruction

Nationalité	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Secondaire technique	Supérieur	Total
Burkina Faso	60,6	26,8	8,5	0,7	3,5	100
Mali	47,9	33,9	11,6	0,8	5,8	100
Guinée	42,2	36,5	13,5	1,0	6,8	100
Ghana	43,7	36,7	13,5	0,8	5,3	100
Libéria	23,1	34,5	36,1	0,2	6,2	100
Bénin	45,4	31,7	13,7	1,1	8,0	100
Togo	44,5	36,0	12,1	1,1	6,4	100
Nigeria	37,8	33,6	19,0	0,4	9,2	100
Autres Afrique	29,9	28,2	18,0	1,1	22,9	100
Reste du monde	7,4	21,5	29,3	2,2	39,6	100
Total	46,8	30,0	13,7	1,1	8,4	100

2.4.4 Instruction et type d'activité

Dans la population active, 49,5 % ont le niveau primaire, 43,4 % ont le niveau secondaire (1^{er} et 2^{ème} cycle), 7,2 % ont le niveau supérieur. Les chômeurs et les primo demandeurs d'emploi jouissent d'un meilleur niveau d'instruction. En effet, c'est dans cette catégorie que l'on observe la plus faible proportion de personnes ayant le niveau d'étude du primaire (respectivement 32,5 % et 31,1 %). En outre, ce groupe enregistre la plus forte proportion de personnes ayant acquis le niveau du supérieur (respectivement 8,1 % et 11,1 % alors que dans l'ensemble on a 7,2 %).

Les actifs occupés sont moins instruits. Plus de la moitié ont arrêté leurs études tout au plus au cours moyen deuxième année, et 7 % seulement ont le niveau supérieur. Ces résultats ne font que confirmer les caractéristiques propres au marché du travail dans les pays en voie de développement. De nombreuses études réalisées, notamment l'enquête sur le niveau des ménages (ENV 98) et celle de la dimension sociale de l'ajustement (DSA) ont permis de relever que ce sont les chômeurs qui sont relativement plus instruits.

Tableau 2.17 : Répartition de la population active de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le type d'activité

Niveau d'instruction	Occupé		Chômeur		Quête du 1 ^{er} Emploi		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Primaire	921630	50,7	10435	32,5	28720	31,1	960785	49,5
Secondaire1	521608	28,7	12070	37,6	33026	35,8	566704	29,2
Secondaire 2	224274	12,3	5987	18,7	18396	19,9	248657	12,8
Secondaire Tech	23670	1,3	1010	3,1	1891	2,0	26571	1,4
Supérieur	127101	7,0	2590	8,1	10240	11,1	139931	7,2
Total	1 818 283	100,0	32 092	100,0	92 273	100,0	1 942 648	100,0

D'une manière générale, quel que soit le statut d'occupation, c'est dans le milieu rural que l'on trouve la plus forte proportion de personnes ayant un faible niveau d'instruction. Cependant, cette assertion doit être nuancée, car l'instruction semble être inégale pour les différentes catégories d'actifs. Ainsi, ce sont les actifs occupés du milieu rural qui sont moins instruits (65,3 % pour le primaire, 32,8 % pour le secondaire et seulement 1,9 % au supérieur). Au contraire, les chômeurs et les primo demandeurs jouissent d'un meilleur niveau d'instruction, moins de 50 % ont le niveau primaire, 48 % ont le niveau secondaire et 3,8 % le niveau supérieur.

Le niveau d'instruction des personnes du milieu rural est différent de celui du milieu urbain. En effet, lorsqu'on examine le niveau d'instruction des actifs en milieu urbain, ce sont les actifs occupés qui sont le plus confrontés au problème d'instruction. Alors que 40,8 % n'ont fait que l'école primaire et que 10,3 % ont atteint le supérieur, parmi les chômeurs et les personnes en quête de premier emploi, c'est en moyenne 29 % seulement qui ont le niveau primaire, avec un peu plus de 11 % au supérieur. Le secondaire également donne un avantage aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi (60 %) contre 48,9 % pour les personnes en activité.

Tableau 2.18: Répartition de la population active selon le niveau d'instruction

Niveau d'Instruction	Occupé			Chômeurs			En quête premier emploi		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Primaire	40,8	65,3	50,8	29,6	46,9	32,5	28,5	49,2	31,1
Secondaire1	31,6	24,5	28,7	38,2	34,3	37,7	36,0	34,4	35,9
Secondaire 2	15,5	7,4	12,2	19,8	13,1	18,6	20,8	13,7	19,9
Secondaire Tech	1,8	0,9	1,2	3,4	1,9	3,1	2,2	0,7	2,1
Supérieur	10,3	1,9	7,0	9,0	3,8	8,1	12,4	2,0	11,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse du niveau d'instruction de la population inactive permet d'identifier deux groupes types. D'une part, les retraités et les rentiers qui paraissent plus instruits, et d'autre part les ménagères et les autres inactifs qui semblent être désavantagés par rapport à l'instruction. En effet, dans le premier groupe, moins de 40 % des personnes instruites ont le niveau du primaire alors que dans le second groupe, ce sont plus de 58 % qui sont concernés. Par ailleurs, plus de 50 % des retraités et des rentiers ont le niveau secondaire alors que pour les ménagères et les autres inactifs, ce sont seulement 32,7 %. En outre, 11,6 % des personnes retraitées ont le niveau supérieur contre 6,9 % pour les rentiers.

Tableau 2.19 : Répartition de la population inactive par niveau d'instruction selon le type d'activité

Niveau d'Instruction	Ménagère		Retraité		Rentier		Autres inactifs		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Primaire	229686	69,8	7081	38,8	1488	40,2	116631	58,0	354886	64,3
Secondaire1	78672	23,9	5991	32,9	1278	34,5	58174	29,0	144115	26,1
Secondaire 2	14341	4,4	2518	13,8	634	17,1	19850	9,9	37343	6,8
Secondaire Tech	1348	0,4	525	2,9	47	1,3	1145	0,6	3065	0,6
Supérieur	4855	1,5	2118	11,6	255	6,9	5139	2,6	12367	2,2
Total	328902	100	18233	100	3702	100	200939	100	551776	100

2.4.5 Instruction et religion

L'examen du niveau d'instruction en fonction de la religion permet d'appréhender des disparités. Les chrétiens semblent avoir bénéficié d'un meilleur niveau d'instruction comparativement aux musulmans et aux animistes. Les animistes sont les plus défavorisés face à l'instruction. En effet, pendant que 38,8 % des chrétiens ont le niveau primaire, dans le même temps, ce sont 44 % des musulmans et 56,6 % des animistes qui sont concernés. Par ailleurs, 9,5 % des chrétiens ont atteint le niveau du supérieur contre 7,4 % chez les musulmans, 3,5 % chez les animistes. Pour le niveau d'instruction du secondaire, les chrétiens se classent en tête avec plus de 50 %, suivent les musulmans et les autres chrétiens avec respectivement 47,6 % et 39,2 %.

Tableau 2.20 : Répartition de la population adulte par niveau d'instruction selon la religion

Niveau d'Instruction	Religion						
	Catholique	Protestant	Harriste	Autres chrétiens	Musulman	Animistes	Autres
Primaire	36,2	41,6	53,4	39,2	44,0	56,6	39,2
Secondaire1	32,2	31,3	27,6	33,0	32,1	27,4	32,6
Secondaire 2	19,5	17,8	12,7	18,9	15,5	11,8	19,4
Secondaire Tech	1,5	1,2	1,0	1,2	1,0	0,7	1,1
Supérieur	10,5	8,1	5,2	7,6	7,4	3,5	7,7
Total	100	100	100	100	100	100	100

2.5 Evolution du niveau d'instruction

L'évolution du niveau d'instruction est appréhendée à travers l'espérance de vie scolaire et la comparaison entre les données des recensements de 1988 et de 1998. Il est à signaler qu'en 1988, on a assimilé le niveau d'instruction à la fréquentation scolaire d'autant plus qu'on n'avait pas introduit la question « savez-vous lire et écrire » en 1988. Par ailleurs les modalités retenues en 1988 sont légèrement différentes à celles de 1998. En effet, en 1988, on avait retenu en plus des modalités classiques, les modalités « école coranique » et « lettré ».

2.5.1 Nombre moyen d'années d'études accomplies

Le nombre moyen d'années d'études accomplies par une génération donnée de personnes permet de se faire une idée des progrès enregistrés en matière d'instruction. L'espérance de vie scolaire mesure donc le nombre d'années qu'une personne d'un groupe d'âge donné passe sur les "bancs". Il se calcule pour un groupe d'âge donné, en faisant dans un premier temps la somme par ordre croissant des effectifs des individus par niveau d'instruction (les effectifs du supérieur jusqu'au CP1, y compris les "sans niveau"). Ensuite, on divise l'effectif de chaque niveau par la somme ainsi obtenue. Enfin, on additionne les résultats obtenus des divisions pour chaque niveau d'instruction, le total donnant ainsi l'espérance de vie scolaire pour ce groupe d'âges.

Le tableau 2.21 qui donne le nombre moyen d'années d'études accomplies par groupes d'âges selon le milieu et le sexe montre qu'en dehors de la génération d'âge 15-19 ans où une forte proportion de la population est encore à l'école, l'espérance de vie scolaire décroît lorsque l'âge augmente. Les nouvelles générations mettent beaucoup plus de temps à l'école que les anciennes. Par ailleurs, les personnes de sexe féminin passent moins de temps à l'école que les hommes.

Concernant la génération 15-19 ans, on constate au niveau national que les garçons ont accompli en moyenne 4,6 années d'études, ce qui correspond dans le système scolaire à la classe de CM1. Pour la même génération, les filles ont accompli 3,1 ans soit la classe de CE1. Dans le milieu rural le nombre moyen d'années d'études accomplies est faible (2,1 ans pour les garçons et 1,3 ans pour les filles). C'est en milieu urbain et à Abidjan que le nombre d'années d'études est élevé avec respectivement 6,9 et 7,1 ans pour les garçons et 4,6 et 4,9 ans pour les filles ; ce qui correspond aux classes de 6^{ème} pour les garçons et CM1 pour les filles.

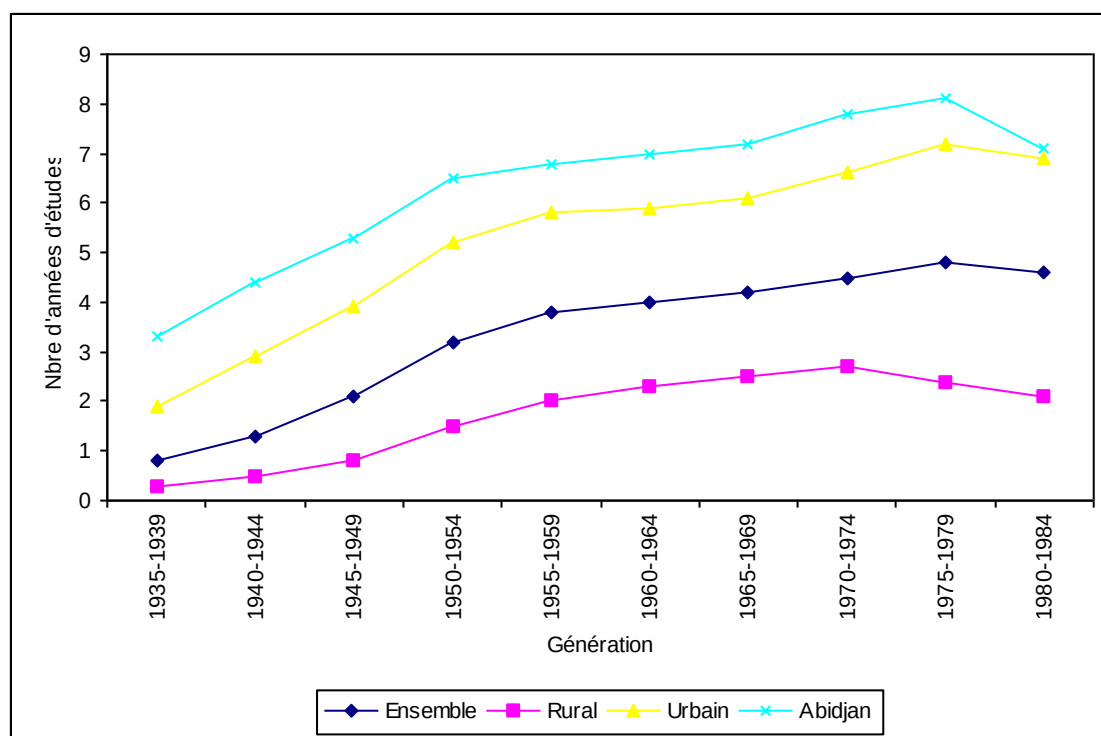
Pour la génération ayant un âge compris entre 30-34 ans, les hommes ont accompli en moyenne 4,2 ans d'années d'études contre 2,2 ans pour les filles. En milieu rural, les hommes ont accompli 2,5 années contre seulement 1,0 an pour les femmes. En milieu urbain, les hommes de la génération 30-34 ans ont en moyenne le niveau d'études CM2 et les femmes le CE2.

Le nombre d'années d'études accomplies pour les vieilles générations (55 à 60 ans et plus) est très faible. Au niveau national, les hommes et les femmes de 60 ans et plus ont accompli moins d'une année d'études. En milieu rural, l'espérance de vie scolaire est insignifiante tandis qu'en milieu urbain elle est 1,9 ans pour les hommes et 0,7 ans pour les femmes. On peut conclure que les générations anciennes sont moins instruites non seulement à cause de l'insuffisance des infrastructures à l'époque, mais également il y avait beaucoup de préjugés défavorables sur l'instruction. D'ailleurs les femmes ont le plus souffert de ces préjugés qui de nos jours sont vivaces.

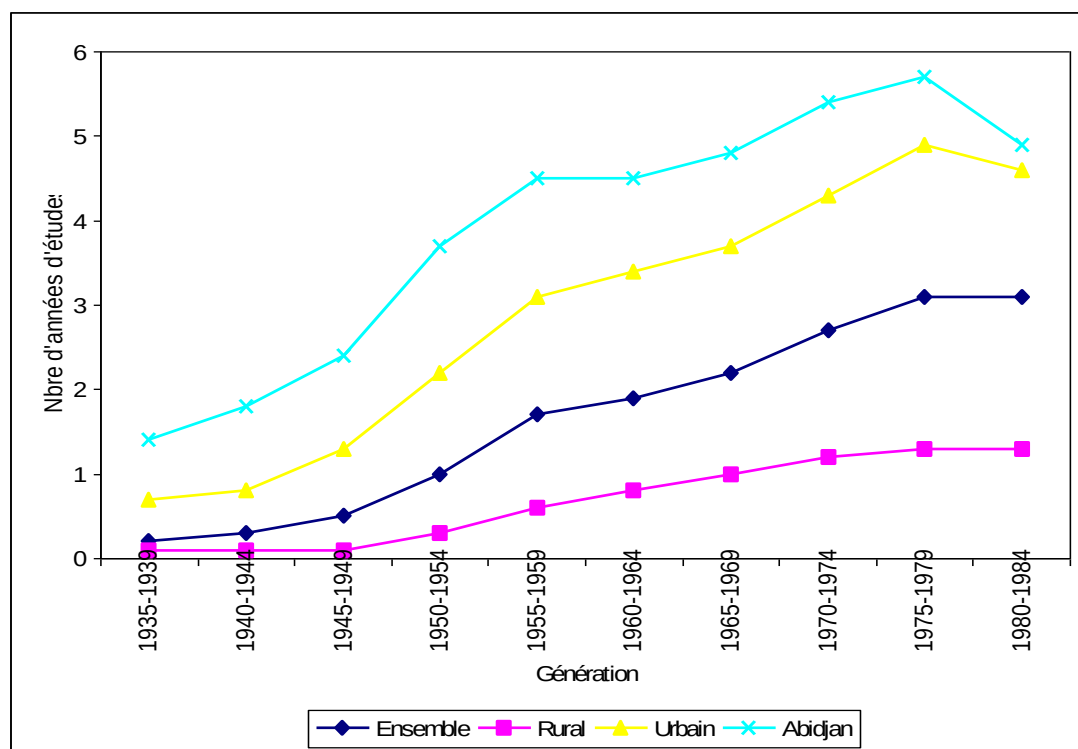
Tableau 2.21 : Nombre moyen d'années d'études accomplies par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe de génération	Ensemble		Rural		Urbain		Abidjan	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
1980-1984	4,6	3,1	2,1	1,3	6,9	4,6	7,1	4,9
1975-1979	4,8	3,1	2,4	1,3	7,2	4,9	8,1	5,7
1970-1974	4,5	2,7	2,7	1,2	6,6	4,3	7,8	5,4
1965-1969	4,2	2,2	2,5	1,0	6,1	3,7	7,2	4,8
1960-1964	4,0	1,9	2,3	0,8	5,9	3,4	7,0	4,5
1955-1959	3,8	1,7	2,0	0,6	5,8	3,1	6,8	4,5
1950-1954	3,2	1,0	1,5	0,3	5,2	2,2	6,5	3,7
1945-1949	2,1	0,5	0,8	0,1	3,9	1,3	5,3	2,4
1940-1944	1,3	0,3	0,5	0,1	2,9	0,8	4,4	1,8
1935-1939	0,8	0,2	0,3	0,1	1,9	0,7	3,3	1,4

Graphique 2.6 : Nombre moyen d'années d'études accompli par les hommes par groupe d'âge de génération selon le milieu de résidence



Graphique 2.7 : Nombre moyen d'années d'étude accomplie par les femmes par groupe de génération selon le milieu de résidence



2.5.2 Evolution de l'instruction par niveau

Il ressort globalement du tableau 2.23 que le niveau d'instruction de la population s'est sensiblement amélioré, puisque la proportion des personnes de niveau primaire a baissé au profit des individus ayant atteint le secondaire et le supérieur. Toute fois, une interrogation demeure sur la baisse du niveau d'instruction du secondaire technique. En effet les personnes de niveau secondaire technique enregistrent un accroissement négatif (-8,6 % par an). L'effectif des personnes ayant ce niveau entre les deux recensements est passé de 94 147 à 36 940 personnes. A priori, rien ne justifie la baisse dans cette catégorie. Cette baisse pourrait s'expliquer par une erreur d'observation liée à la collecte. Les personnes recensées ont spontanément déclaré leur niveau d'enseignement général, occultant ainsi celui de l'enseignement technique.

On observe également dans le tableau 2.23 que le poids des personnes ayant le niveau primaire est en baisse passant de 68,2 % en 1988 à 61,1 % en 1998. Cette baisse se constate aussi chez les personnes de niveau secondaire technique passant de 3,2 % à 0,7 %. Par contre, les niveaux secondaire 1^{er} cycle, 2^{ème} cycle et supérieur sont en hausse respectivement de 2,8 points, 4,6 points et 1,8 point.

Tableau 2.22 : Population de 6 ans ou plus ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction en 1988 et en 1998 et taux d'accroissement

Niveau d'instruction	RGPH-1988		RGPH-1998	
	Effectif	%	Effectif	%
Primaire	2063123	68,2	3184129	61,1
Secondaire 1	614040	20,3	1206277	23,1
Secondaire 2	173018	5,7	536883	10,3
Secondaire Technique	96147	3,2	36940	0,7
Supérieur	77316	2,6	247958	4,8
Total	3023644	100	5212187	100

Une comparaison des données par milieu de résidence montre que le poids des personnes de niveau primaire est en baisse dans tous les milieux. Celui des personnes de niveau secondaire (1^{er} et 2^{ème} cycle) et supérieur augmente.

On observe une fulgurante augmentation des personnes de niveaux secondaire 2^{ème} cycle et du supérieur. A ce propos, il faut signaler qu'en 1988, il n'existait qu'une seule université en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, on en compte trois. Depuis 1991, la création des établissements privés d'enseignement supérieur est encouragé par le gouvernement. Ces établissements dispensent pour l'essentiel, des enseignements de niveau Brevet de Techniciens Supérieurs (BTS). L'amélioration de la situation est plus sensible en milieu urbain et particulièrement à Abidjan qu'en zone rurale. La forte concentration des établissements d'enseignement supérieur dans les zones urbaines pourrait constituer une explication.

Tableau 2.23 : Population de 6 ans et plus ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction selon le milieu de résidence en 1988 et en 1998.

Niveau d'instruction	Milieu Rural			
	RGPH-1988		RGPH-1998	
	Effectif	%	Effectif	%
Primaire	1046723	84,5	1573940	81,3
Secondaire 1	130784	10,5	257288	13,3
Secondaire 2	25151	2	78770	4,1
Secondaire Technique	30627	2,5	6216	0,3
Supérieur	5801	0,5	18498	1,0
Total	1 239 086	100,0	1 934 712	100,0
Milieu Urbain				
Primaire	1016400	56,9	1610189	49,1
Secondaire 1	483256	27,1	948949	28,9
Secondaire 2	147867	8,3	458113	14,0
Secondaire Technique	65520	3,7	30724	1,0
Supérieur	71515	4	229460	7,0
Total	1 784 558	100,0	3 277 475	100,0
Abidjan				
Primaire	509518	55,9	747100	45,6
Secondaire 1	228953	25,1	452330	27,6
Secondaire 2	77482	8,5	243090	14,8
Secondaire Technique	44686	4,9	20958	1,3
Supérieur	50 286	5,4	175612	10,7
Total	910 925	100,0	1 639 090	100,0

En guise de conclusion, on note que 36,3 % de la population âgée de 15 ans et plus, sait lire et écrire. Le pourcentage des hommes instruits est plus élevé que celui des femmes avec respectivement 61,2 % et 38,8 %. Selon le milieu de résidence, la majorité des instruits vivent en ville avec un caractère particulier pour la ville d'Abidjan qui totalise à elle seule 37,1 %. Cette population est constituée d'une part des élèves qui représentent 47,1 % et des non élèves (52,9 %).

La répartition de la population instruite selon les régions est inégale. Dans la région des Lagunes, 2 personnes sur 5 sont instruites. Dans les régions du nord notamment dans le Denguelé, le Bafing et le Worodougou, la proportion cumulée des personnes instruites n'est que de 2 %.

Le niveau d'instruction évolue en sens inverse avec le volume de la population. La majorité des individus n'ont pas dépassé le CM2 (42,8 %), la proportion des personnes du supérieur est faible (7,7 %) et le secondaire technique insignifiant (1,2 %).

De l'analyse du niveau d'instruction selon le milieu de résidence, il ressort que la population urbaine a un niveau plus élevé : 32,2 % ont le niveau primaire contre 65,7 % en milieu rural. Par ailleurs, s'agissant du supérieur, on a les proportions respectives de 10,5 % contre 1,8 %. Ces résultats décrivent un environnement qui à priori semble refléter les conditions de vie assez précaires et potentiellement capable d'entraver un élan de développement économique.

Tout comme l'instruction, des disparités existent selon le niveau d'instruction en fonction des régions. Même si dans chaque région le primaire est plus représenté, partout on n'a pas le même pourcentage. Globalement, il est plus élevé dans le nord. Par ailleurs, il faut

relever la faible part prise dans le supérieur et le secondaire par les régions du nord. Ce sont les régions qui ont une tradition universitaire et de grandes écoles et qui ont les populations les plus instruites. Il s'agit notamment des Lagunes (Abidjan) et la Vallée du Bandama (Bouaké).

Selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction diffère. Ainsi, il est plus élevé en milieu urbain, où 31,3 % de la population d'Abidjan est au primaire et 14,8 % au supérieur, alors qu'en milieu rural les chiffres sont respectivement 65,7 % et 1,8 %.

Le sexe est un élément discriminant du niveau d'instruction. Le niveau d'instruction tend à être plus élevé lorsqu'on est un homme ; le rapport de masculinité est de 157 hommes pour 100 femmes. La faiblesse du niveau d'instruction des femmes constitue un handicap pour elles de s'assumer pleinement en prenant une part très active dans le processus de développement.

L'âge apparaît aussi comme un élément de différenciation du niveau d'instruction. Le niveau d'instruction tend à baisser avec l'âge. Ce sont les générations plus jeunes qui ont un niveau d'instruction élevé ; 55,0 % des instruits ont moins de 25 ans.

Au plan de la nationalité, les ivoiriens sont plus instruits que les étrangers quel que soit le milieu de résidence et le sexe. Cette insuffisance observée au sein de la population étrangère qui du reste représente plus du quart de la population ivoirienne pourrait se répercuter dans les choix et les comportements des décideurs en matière de l'immigration étrangère.

CHAPITRE III: FREQUENTATION SCOLAIRE

La scolarisation se définit comme la poursuite, dans un établissement d'éducation accrédité, public ou privé, d'une instruction systématique à n'importe quel degré au moment du recensement. Ainsi, la population scolaire est la population résidente qui se déclare comme élève ou étudiant au moment du recensement. L'élève ou l'étudiant est défini comme une personne qui fréquente régulièrement un établissement scolaire et qui n'exerce pas d'activité économique. » Ainsi, l'étude de la fréquentation scolaire dans le cadre du recensement s'intéresse essentiellement à la population résidente âgée de 6 à 24 ans, tranche d'âge qui englobe les populations scolarisables dans les cycles primaire, secondaire, secondaire technique et supérieur.

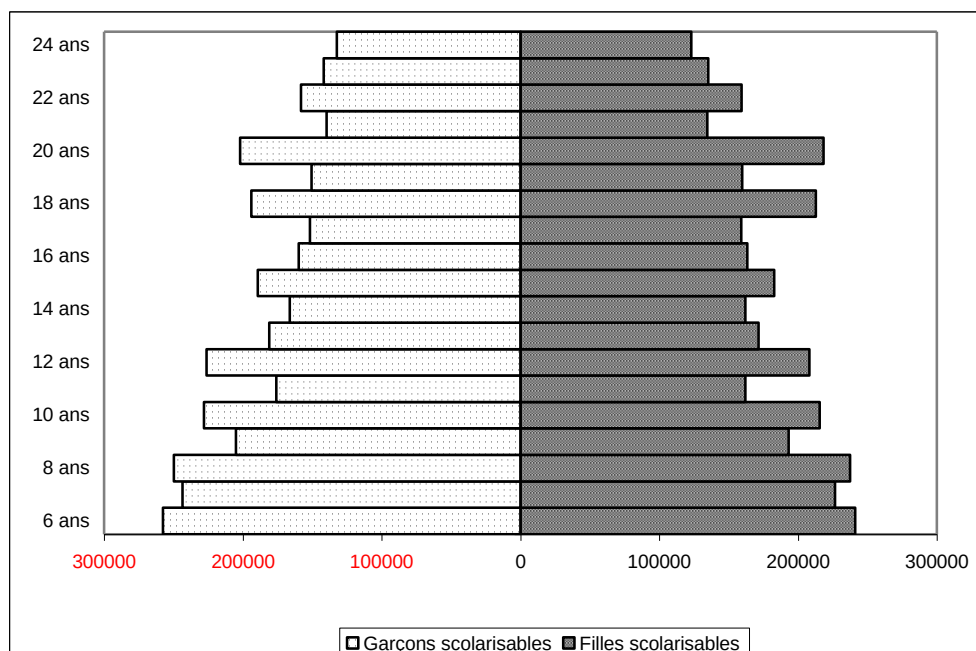
3.1 Population scolarisable

La population scolarisable est la population en âge d'être inscrite à l'école. En Côte d'Ivoire l'âge officiel de début de scolarisation est fixé à 6 ans. Mais il est bon de souligner qu'un effectif non négligeable d'enfants est scolarisé à 5 ans voire 4 ans. Selon les résultats de l'enquête à indicateurs multiples réalisée en 1996 (MICSS-96), environ 15 % des enfants du primaire sont scolarisés à l'âge de 5 ans. Cela pourrait influencer à la baisse l'effectif réel des inscrits dans le cycle primaire dans la mesure où tous les enfants de moins de 6 ans qui fréquentent l'école n'ont pas été pris en compte par le recensement.

Selon les définitions de l'UNESCO, le cycle primaire commence généralement entre 5 et 7 ans, et dure environ cinq ans. Le premier cycle du secondaire commence généralement entre 10 et 12 ans et dure trois ans; le deuxième cycle commence entre 13 et 15 ans et dure normalement quatre ans. Les études supérieures (écoles supérieures et universités) commencent entre 17 et 19 ans et durent entre trois et quatre ans.

En Côte d'Ivoire, l'enseignement général comprend 4 cycles (primaire, secondaire premier cycle, secondaire deuxième cycle et supérieur). Les années d'études respectives dans chaque cycle sont de six (6) pour le primaire, quatre (4) pour le secondaire premier cycle et trois (3) pour le secondaire deuxième cycle. Pour le supérieur, les années sont variables : la plupart des étudiants arrêtent leurs études soit après deux années (BTS) soit après trois ou quatre ans (licence et maîtrise), soit au-delà de quatre ans (DEA et Doctorat).

Graphique 3.1 :Pyramide des âges de la population scolarisable



Le graphique 3.1 montre l'allure générale de la pyramide des âges de la population scolarisable. On note des décrochements à 10 ans, 12 ans, 15 ans, 18 ans et 20 ans. Comme on le verra au cours de l'analyse, la plupart de ces âges ont un lien avec la fin d'un cycle d'études donné.

3.1.1 Population scolarisable dans le primaire

L'âge de scolarisation dans le primaire est officiellement fixé à 6-11 ans. Avec 2 années de redoublement autorisé, l'enfant qui entre à l'école primaire à 6 ans a la chance d'en sortir à 13 ans.

La population en âge d'aller à l'école dans le primaire (6-11 ans) se chiffre à 2 635 627 personnes soit 17,1 % de la population totale du pays. Elle se caractérise par une prédominance des garçons (51,6 %) soit un rapport de masculinité de 107 garçons pour 100 filles. Ce rapport de masculinité diffère selon le milieu de résidence et la région administrative.

On retient qu'en dehors de la région des Lagunes (Abidjan), toutes les régions du pays ont des rapports de masculinité en faveur des garçons. Ainsi, 13 régions ont un rapport de masculinité largement supérieur à la moyenne nationale. Ces rapports vont de 108 à 115 garçons pour 100 filles avec des pointes pour le Denguelé, le N'Zi Comoé et la Marahoué (respectivement 115 et 116 garçons pour 100 filles).

En revanche dans la ville d'Abidjan, on a un sex-ratio en faveur des filles (95 garçons pour 100 filles). Cette situation s'expliquerait par une forte demande de petites filles à Abidjan pour des travaux de ménage ou dans le commerce informel. Ces petites filles proviendraient des régions savaniques du Nord-Ouest et du Nord-Est du pays où la sous-scolarisation est de mise.

Sur le plan spatial, on observe que la répartition des enfants scolarisables est intimement liée au poids démographique de chaque région. C'est ainsi que les régions les plus peuplées concentrent une forte proportion de population en âge d'aller à l'école dans le primaire. La région des Lagunes (24,3% de la population totale) regroupe un peu plus du cinquième (20,6 %) des enfants de 6-11 ans. Les régions du Bafing (Touba), du Denguelé (Odienné) dont les poids démographiques sont respectivement de 0,9 % et 1,4 % concentrent une population scolarisable de 1 % et 1,6 %.

Tableau 3.1 : Répartition de la population en âge d'aller à l'école (6-11 ans) par région selon le sexe.

REGION	Garçons	Filles	Total	Poids démographique	Rapport de masculinité
Lagunes	264665	278490	543155	20,6	95,0
Haut-Sassandra	99975	90535	190510	7,2	110,4
Savanes	87670	82092	169762	6,4	106,8
Vallée du Bandama	103533	96768	200301	7,6	107,0
Moyen Comoé	35315	33071	68386	2,6	106,8
Montagnes	88458	78977	167435	6,4	112,0
Lacs	48989	44353	93342	3,5	110,5
Zanzan	74156	66033	140189	5,3	112,3
Bas Sassandra	117629	111992	229621	8,7	105,0
Denguelé	22371	19459	41830	1,6	115,0
N'Zi Comoé	67938	58826	126764	4,8	115,4
Marahoué	53057	45784	98841	3,7	115,9
Sud Comoé	38556	37464	76020	2,9	102,8
Worodougou	37287	32572	69859	2,7	114,5
Sud Bandama	63987	57244	121231	4,6	111,8
Agneby	49295	45192	94487	3,6	109,1
Fromager	49665	44387	94052	3,6	111,9
Moyen Cavally	43789	40590	84379	3,2	107,9
Bafing	13418	12075	25493	1,0	111,1
Ensemble	1359723	1275904	2635627	100,0	106,6

La population des enfants en âge d'aller à l'école est inégalement répartie entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, 61,2 % de ces enfants résident dans le milieu rural contre 38,8 % dans le milieu urbain. Cette répartition est tout à fait conforme à la répartition globale de la population entre les deux milieux.

Comme l'indique le tableau 3.2, les régions de la Vallée du Bandama et des Lagunes regroupent plus de la moitié (53,2 %) des enfants en âge d'aller à l'école. Ce poids important des enfants en âge d'aller à l'école dans les deux régions s'explique par la présence des villes de Bouaké et d'Abidjan dans ces deux régions. Par ailleurs, les régions dont la population de la capitale régionale dépasse 100.000 habitants ont une proportion des enfants de 6-11 ans comprise entre 3,5 et 6 %. C'est le cas de la région des Lacs (Yamoussoukro), du Haut-Sassandra (Daloa), des Montagnes (Man), du Bas Sassandra (San Pedro).

Tableau 3.2: Répartition de la population en âge d'aller à l'école (6-11 ans) dans le cycle primaire par région selon le milieu de résidence

REGION	Urbain		Rural	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Lagunes	438873	43,0	104282	6,5
Haut-Sassandra	47141	4,6	143369	8,9
Savanes	54094	5,3	115668	7,2
Vallée du Bandama	104201	10,2	96100	6,0
Moyen Comoé	20381	2,0	48005	3,0
Montagnes	43740	4,3	123695	7,7
Lacs	36204	3,5	57138	3,5
Zanzan	16165	1,6	124024	7,7
Bas Sassandra	44387	4,3	185234	11,5
Denguelé	7778	0,8	34052	2,1
N'Zi Comoé	32643	3,2	94121	5,8
Marahoué	28198	2,7	70643	4,4
Sud Comoé	24563	2,4	51457	3,2
Worodougou	13874	1,4	55985	3,5
Sud Bandama	26123	2,6	95108	5,9
Agneby	31617	3,1	62870	3,9
Fromager	27965	2,7	66087	4,1
Moyen Cavally	18957	1,9	65422	4,1
Bafing	4693	0,5	20800	1,3
Ensemble	1021567	100,0	1614060	100,0

La population de 6-11 ans est composée de 77,1 % d'ivoiriens et 22,9 % d'étrangers. Même si le poids démographique des enfants étrangers est inférieur à la moyenne nationale (26,0 %), ceux-ci contribuent à exercer une pression sur les infrastructures disponibles. Cet écart pourrait aussi être expliqué par le fait que l'immigration concerne la frange de la population adulte. Par ailleurs, il n'est pas exclu que face aux coûts élevés des frais d'écolage en Côte d'Ivoire, les parents des enfants étrangers scolarisent leurs enfants dans leur pays d'origine, notamment les ressortissants des pays voisins.

La population ivoirienne en âge d'aller à l'école est composée de 42,3 % d'Akan, 17,9 % de Voltaïque (ou Gur), 16,2 % de Mandé du Nord, 12,3 % de Krou et 10,2 % de Mandé du sud. Le rapport de masculinité est de 107 garçons pour 100 filles au niveau national. Pour chacun des groupes ethniques, la proportion des garçons est légèrement supérieure à celle des filles. Cet écart constaté au départ entre les garçons et les filles aura des répercussions certaines sur les niveaux de scolarisation entre les deux sexes.

Tableau 3.3 : Population de nationalité ivoirienne de 6 à 11 ans par groupe ethnique selon le sexe

Groupe ethnique	Garçons	Filles	Total	Poids démographique	Rapport de masculinité
Akan	442292	416564	858856	42,3	106,2
Krou	130066	119989	250055	12,3	108,4
Mande nord	171342	157566	328908	16,2	108,7
Mande sud	107024	98214	205238	10,1	109,0
Voltaïque	188916	175784	364700	17,9	107,5
Naturalises	8423	7861	6284	0,8	107,2
Sans precision	3814	3619	7433	0,4	105,4
TOTAL	1051877	979597	2031474	100,0	107,4

3.1.2 Population scolarisable dans le secondaire

L'âge d'aller à l'école dans le secondaire commence pour certains élèves à 10 ans et pour la majorité des enfants à partir de 12 ans. En faisant fi des années de redoublement, on peut fixer à 18 ans l'âge maximum dans le secondaire premier et deuxième cycle. Ainsi, dans le cadre de notre analyse, la tranche d'âge qui sera utilisée pour désigner la population scolarisable dans le secondaire est de 12-18 ans.

L'effectif de la population de 12-18 ans est de 2 527 752 personnes avec une répartition presque équitable entre les hommes et les femmes. Cette population représente 16,5 % de la population totale de Côte d'Ivoire. Un peu plus de la moitié (51,9 %) réside en milieu urbain dont 20,4 % à Abidjan contre 48,1 % en milieu rural. La proportion d'hommes de cette tranche d'âge est de 50,2 % contre 49,8 % de femmes soit un rapport de masculinité de 100,6 hommes pour 100 femmes. Ce rapport de masculinité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Il est très faible à Abidjan 72 hommes pour 100 femmes. Le faible rapport de masculinité dans cette tranche au niveau des villes pourrait être expliqué par le phénomène de servante communément appelé "bonne". Dans les grandes villes, notamment à Abidjan, plusieurs ménages utilisent des filles de cette tranche d'âges pour le ménage ou la garde des enfants. Ces jeunes filles proviennent généralement du milieu rural, ce qui contribue à relever le niveau du rapport de masculinité dans ce milieu.

Aussi, pour des problèmes de déplacement dans les grandes villes certaines parents n'hésitent-ils pas à scolariser leurs enfants dans les villes secondaires lorsque les infrastructures scolaires le permettent.

Tableau 3.4 : Répartition de la population de 12 à 18 ans par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total	%	Rapport de masculinité
Abidjan	215476	299165	514641	20,4	72,0
Autres villes	416912	379090	796002	31,5	110,0
Ensemble Urbain	632388	678255	1310643	51,9	93,2
Ensemble Rural	635441	581668	1217109	48,1	109,2
Ensemble	1267829	1259923	2527752	100,0	100,6

La répartition de la population scolarisable dans le cycle secondaire par région est à l'image de la répartition nationale de la population avec une forte proportion (25,9 %) dans la région des Lagunes due à la Mégalopole d'Abidjan. Suivent, par ordre d'importance, les régions du Bas Sassandra (8,2 %) de la Vallée du Bandama (7,5 %) du Haut Sassandra (7,0 %) et des Montagnes (5,9 %).

Comme l'indique le tableau 3.5, on note un déficit de garçons en âge de scolarisation secondaire dans la région des Lagunes (78,3) et dans le Bafing (97,3). Les rapports de masculinité sont plus équilibrés dans les Savanes, dans la Vallée du Bandama, le Basassandra et le Sud Comoé. Les garçons sont en revanche plus nombreux dans le Fromager, la Marahoué, le Zanzan et le Worodougou.

Le faible rapport de masculinité constaté dans la région des Lagunes provient de l'influence de la ville d'Abidjan qui elle-même enregistre un rapport de masculinité de 72 hommes pour 100 femmes. Les régions avec des rapports de masculinité élevés sont, soient des zones forestières ayant besoin de main d'œuvre masculine de cet âge (Fromager, Marahoué, Haut Sassandra) soit des zones de savanes où le départ des filles vers les grandes villes est reconnu (Zanzan, Worodougou, N'Zi Comoé).

Tableau 3.5 : Répartition de la population en âge d'aller à l'école dans le secondaire (12-18 ans) par région selon le sexe.

Région	Garçons	Filles	Total	Poids démographique	Rapport de masculinité
Lagunes	287568	367392	654960	25,9	78,3
Haut-Sassandra	94968	82753	177721	7,0	114,8
Savanes	78512	75935	154447	6,1	103,4
Vallée du Bandama	95475	94544	190019	7,5	101,0
Moyen Comoé	35225	31657	66882	2,6	111,3
Montagnes	77015	72147	149162	5,9	106,7
Lacs	43319	40300	83619	3,3	107,5
Zanzan	54774	45769	100543	4,0	119,7
Bas Sassandra	105614	101562	207176	8,2	104,0
Denguelé	19765	17376	37141	1,5	113,7
N'Zi Comoé	55706	47825	103531	4,1	116,5
Marahoué	49351	41027	90378	3,6	120,3
Sud Comoé	37000	36881	73881	2,9	100,3
Worodougou	31441	26609	58050	2,3	118,2
Sud Bandama	56712	49710	106422	4,2	114,1
Agneby	46679	41256	87935	3,5	113,1
Fromager	48045	39664	87709	3,5	121,1
Moyen Cavally	39967	36521	76488	3,0	109,4
Bafing	10693	10936	21629	0,9	97,8
Ensemble	1267829	1259923	2527752	100,0	100,6

3.2 Volume et structures de la population scolaire

Le gouvernement ivoirien a longtemps consenti des efforts appréciables en faveur de l'éducation. Avant la crise des années 1980, le système éducatif bénéficiait de 40 % en moyenne du budget de l'Etat. Cette attention particulière accordée à l'éducation a permis à ce secteur de connaître un essor depuis l'indépendance. Les résultats du recensement permettent de mesurer et d'apprécier les niveaux d'atteinte des objectifs du gouvernement dans ce secteur.

3.2.1 Volume de la population scolaire

Au recensement de 1998, un effectif de 2 526 367 élèves ou étudiants a été dénombré. Cet effectif se répartit de la façon suivante: 67,1 % dans le cycle primaire, 19,1 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 9,4 % dans le deuxième cycle du secondaire, 3,7 % dans le cycle supérieur et 0,3 % dans le secondaire technique.

La population scolaire est inégalement répartie entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet 1 622 987 élèves résident en milieu urbain contre 903 380 dans les campagnes soit

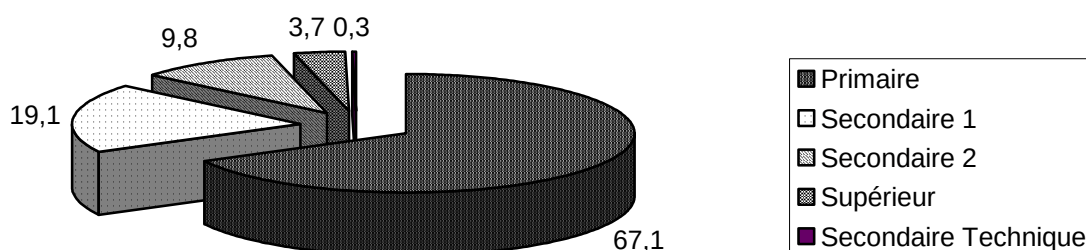
des proportions respectives de 64,2 % et 35,8 %. La ville d'Abidjan compte 690 793 élèves, soit 27,3 % de l'effectif total du pays.

Comme l'indique le tableau 3.5, le milieu rural se caractérise par la prédominance des élèves du cycle primaire et un déficit important des élèves des autres cycles (94,2 % contre seulement 5,6 % pour l'enseignement secondaire). Dans le milieu urbain, les élèves du primaire sont certes majoritaires mais dans une moindre mesure (52,0 %). Le secondaire avec 41,9 % y occupe une place importante.

Tableau 3.6 : Répartition de la population des élèves et étudiants par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.

Niveau d'instruction	Ensemble		Urbain		Rural		Abidjan	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Primaire	1694328	67,1	843852	52,0	850476	94,2	345480	50,1
Secondaire 1	482519	19,1	446416	27,5	36103	4,0	160219	23,2
Secondaire 2	248320	9,8	233719	14,4	14601	1,6	105340	15,2
Secondaire technique	7027	0,3	6781	0,4	246	0,0	4365	0,6
Supérieur	94173	3,7	92219	5,7	1954	0,2	75389	10,9
Total	2526367	100,0	1622987	100,0	903380	100,0	690793	100,0

Graphique 3.2 : Répartition de la scolaire (en %) selon le niveau d'instruction



3.2.2 Structure par sexe et par âge des élèves

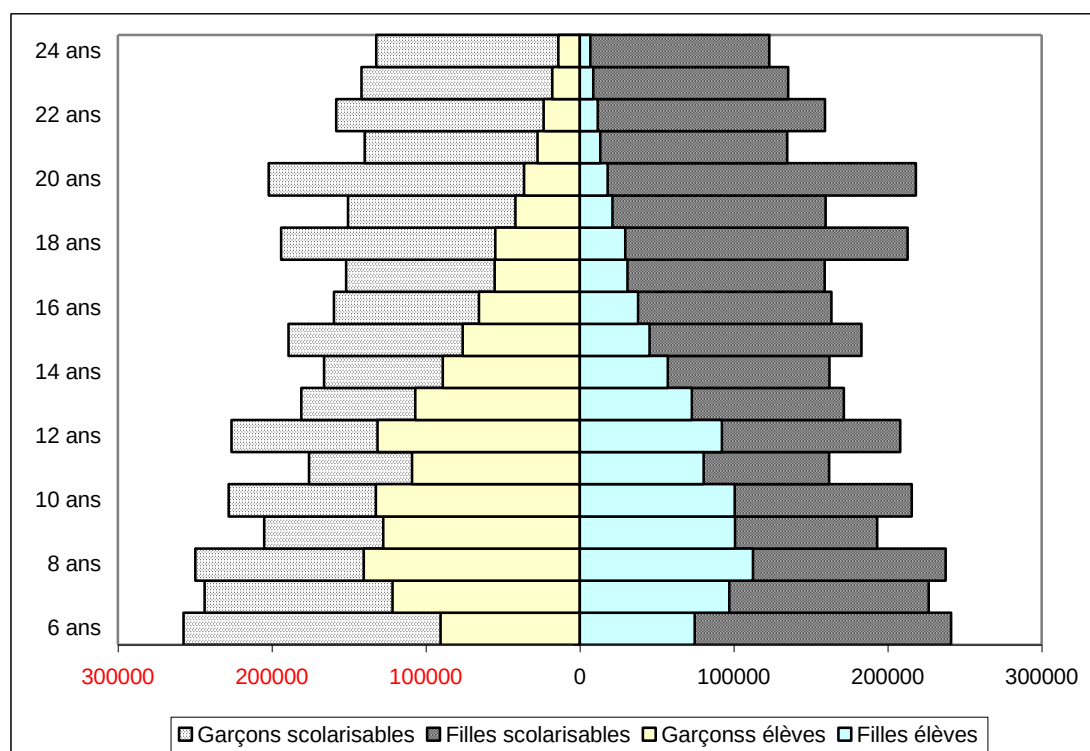
La population scolaire se caractérise par une prédominance de garçons aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les proportions de garçons sont respectivement de 59,3 % au niveau national, 58,4 % en milieu urbain et 61,0 % en milieu rural. Par ailleurs, contrairement à la population totale où la population rurale domine, on observe que la majorité des élèves (64,2 %) vit dans le milieu urbain. Cette situation s'explique par une répartition inégale des infrastructures scolaires dans le pays ; les villes étant privilégiées au détriment des zones rurales.

En dehors des écoles primaires, la quasi-totalité des établissements secondaires et supérieurs sont construits dans les villes. Après le cours moyen deuxième année (CM2), les élèves admis en classe de sixième doivent migrer pour continuer les études secondaires. Rares sont les écoles secondaires construites dans le milieu rural. Mais avec l'avènement des communes, quelques écoles secondaires généralement appelées « collèges municipaux » ont vu le jour dans le but de rapprocher les élèves de leurs parents.

Tableau 3.7 : Répartition des élèves et étudiants par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Urbain				Rural				Ensemble			
	Garçons	Filles	Total	RM	Garçons	Filles	Total	RM	Garçons	Filles	Total	RM
6-11 ans	349120	307397	656517	113,6	372263	258694	630957	143,9	721383	566091	1287474	127,4
12 – 14ans	199278	149976	349254	132,9	127923	72275	200198	177	327201	222251	549452	147,2
15 – 19 ans	252215	146748	398963	171,9	41312	17854	59166	231,4	293527	164602	458129	178,3
20 – 24 ans	111912	56272	168184	198,9	7155	2402	9557	297,9	119067	58674	177741	202,9
25 – 29 ans	29728	13569	43297	219,1	1854	764	2618	242,7	31582	14333	45915	220,3
30 ans & +	5111	2089	7200	244,7	651	294	945	221,4	5762	2383	8145	241,8
Total	947364	676051	1623415	140,1	551158	352283	903441	156,5	1498522	1028334	2526856	145,7

La pyramide des âges montre une inégalité par sexe au niveau des élèves. On observe qu'à tous les âges le nombre de garçons scolarisés est largement supérieur à celui des filles. La pyramide scolaire présente une base étriquée relative à un faible effectif des enfants de 6 et 7 ans. Ce faible effectif serait dû à une scolarisation tardive des enfants. On observe des indentations (creux) à 9 ans pour le sexe masculin et 11 ans pour les deux sexes. Ces creux s'expliqueraient non seulement par des déclarations incohérentes des âges mais également par les engorgements dans certaines classes, notamment le CM2 où le taux de redoublement est élevé. Ainsi, plusieurs élèves du CM2 qui ont une moyenne d'âge de 12 ans n'ont pas accès à la classe de la première année du secondaire (sixième) à cause de l'insuffisance des infrastructures et du manque de moyens pour certains parents. A partir de 12 ans, la pyramide des âges connaît une décroissance régulière aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Graphique 3.3 : Pyramide des âges de la population scolarisable et scolaire

Les rapports de masculinité montrent le poids très important des garçons en matière de scolarisation, quel que soit le milieu de résidence. Ces rapports de masculinité sont en faveur des garçons à tous les âges. Ils augmentent au fur et à mesure que les élèves avancent en âge voire en classes, ce qui suggère que des déperditions scolaires sont plus importantes chez les filles que chez les garçons.

En milieu rural où les préjugés à l'égard des filles sont vivaces, ces rapports sont particulièrement élevés. Il faut signaler qu'à partir de l'âge de 15 ans les filles ne représentent que le tiers de la population scolaire. Cet âge constitue l'âge de puberté de la plupart des filles qui abandonnent les études pour plusieurs raisons : mariage précoce, manque de moyens financiers des parents pour faire face aux dépenses dans le cycle secondaire etc.

Les écarts constatés entre les deux sexes en milieu rural proviennent aussi du fait que les établissements scolaires du secondaire sont très rares dans ce milieu. Ainsi, les élèves admis en classe de sixième sont obligés de changer de résidence et cela pose des problèmes de tuteurs notamment au niveau des filles.

3.2.3 Structure par nationalité des élèves

On distinguera la population de nationalité ivoirienne de la population de nationalité étrangère. Dans la population ivoirienne, on s'intéressera aux grands groupes ethniques.

Sur sept élèves, six sont de nationalité ivoirienne et un de nationalité étrangère. Ce rapport fait dire que la population étrangère n'accorde pas assez d'importance à la scolarisation de leurs enfants.

En ce qui concerne la population de nationalité ivoirienne, la répartition des élèves par grand groupe ethnique reflète la répartition de la population totale. Les Akan regroupent 42,4 % des élèves. Suivent les Krou (15,1 %), les Mandé du Nord (11 %), les Voltaïques et les Mandé du Sud avec respectivement 9,5 et 8,5 %. Les rapports de masculinité les plus élevés se rencontrent chez les Mandé du Nord et les Mandé du Sud. Les plus faibles se rencontrent chez les Krou et les Akan.

Dans tous les groupes ethniques on constate des effectifs plus importants en milieu urbain où sont localisés les établissements d'enseignement secondaire, technique et supérieur. Avec un effectif de 690.991 inscrits dans la ville d'Abidjan, cette localité concentre à elle seule un peu plus du quart (27,3 %) des élèves du pays.

Tableau 3.8 : Répartition de la population des élèves et étudiants par nationalité (groupe ethnique pour les ivoiriens) selon le milieu de résidence

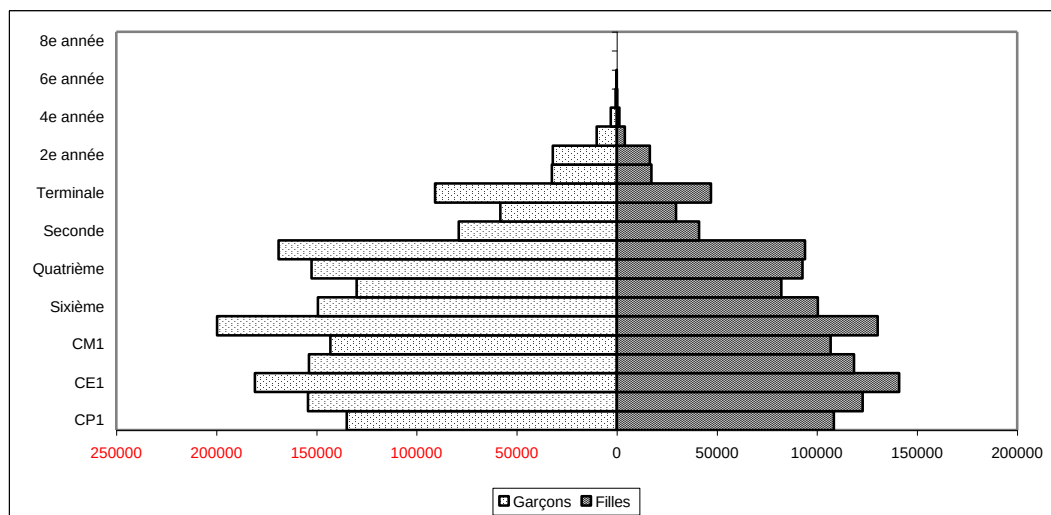
Groupe ethnique/ Nationalité	Urbain	Rural	Ensemble	Poids démographique	Rapport de masculinité
Akan	655401	416516	1071917	42,4	138,2
Krou	242484	139728	382212	15,1	136,5
Mande Nord	224671	49614	274285	11,0	164,5
Mande sud	121867	93478	215315	8,5	162,4
Voltaïque	155888	84503	240391	9,5	152,5
Naturalisés	12481	2924	15405	0,6	138,1
Sans précision	3848	1902	5750	0,2	144,6
Total ivoiriens	1416640	788665	2205305	87,3	144,7
Non ivoiriens	206775	114776	321551	12,7	153,2
TOTAL	1623415	903441	2526856	100,0	145,6

3.3 Niveau d'instruction atteint par les élèves

Le niveau d'instruction atteint à la date du recensement n'est pas la dernière classe suivie par les élèves mais au contraire la classe fréquentée au cours de l'année, car le recensement de 1998 s'est effectué en novembre c'est à dire au début de l'année scolaire et universitaire.

La structure par niveau d’instruction permet de constater les disproportions par cycle et par année d’études. Le graphique 3.4 montre la disparité entre les garçons et les filles. Par ailleurs quel que soit le sexe, les effectifs sont plus importants dans les classes de CE1, de CM2, de troisième et de terminale. En dehors de la classe de CE1, les trois autres sont des classes en fin de cycle d’où un engorgement des effectifs lié à l’insuffisance de places dans les classes immédiatement supérieures. Les faibles effectifs du CP1 sont le fait des retards d’inscription scolaire. La grande majorité des enfants étant scolarisée au-delà de 6 ans.

Graphique 3.4 : Pyramide scolaire par année d’études



3.3.1 Le cycle primaire

L’enseignement primaire a pour objectifs de permettre à l’individu de s’adapter aux différentes exigences et sollicitations de la vie quotidienne, de participer à l’amélioration qualitative continue du milieu en tant que membre créateur.

Au recensement de 1998, 1 694 328 élèves ont été enregistrés dans l’enseignement primaire. Cet effectif a été sans doute sous-estimé à cause de l’âge minimum (6 ans) pris comme âge officiel d’entrée à l’école. On estime qu’une proportion non négligeable d’enfants est scolarisée à l’âge de cinq ans. Selon les résultats de l’enquête à indicateurs multiples (MICS) réalisée par l’INS en 1996, environ 3 % des enfants de Côte d’Ivoire fréquentent l’école à l’âge de 5 ans.

La population qui suit les cours de l’enseignement primaire représente 10,4 % de la population totale du pays. Elle est composée de 57,0 % de garçons et de 43 % de filles soit un rapport de masculinité de 133 garçons pour 100 filles. La répartition par milieu de résidence révèle une relative égalité entre les élèves qui résident en milieu urbain (49,8 %) et ceux du milieu rural (50,2 %).

3.3.1.1 Caractère récent de la scolarisation dans le primaire

Parmi les personnes ayant fréquenté l’école et qui ont le niveau du cycle primaire, certaines sont encore élèves tandis que d’autres ont abandonné les études ou ont terminé le cycle primaire. Le poids démographique par niveau d’instruction permet d’apprécier le caractère récent ou ancien de la scolarisation dans le pays.

Un effectif de 3 184 129 personnes a déclaré avoir fréquenté l’école. Ces personnes ont soit terminé le cycle primaire, soit arrêté leurs études à mi-chemin. Les résultats du

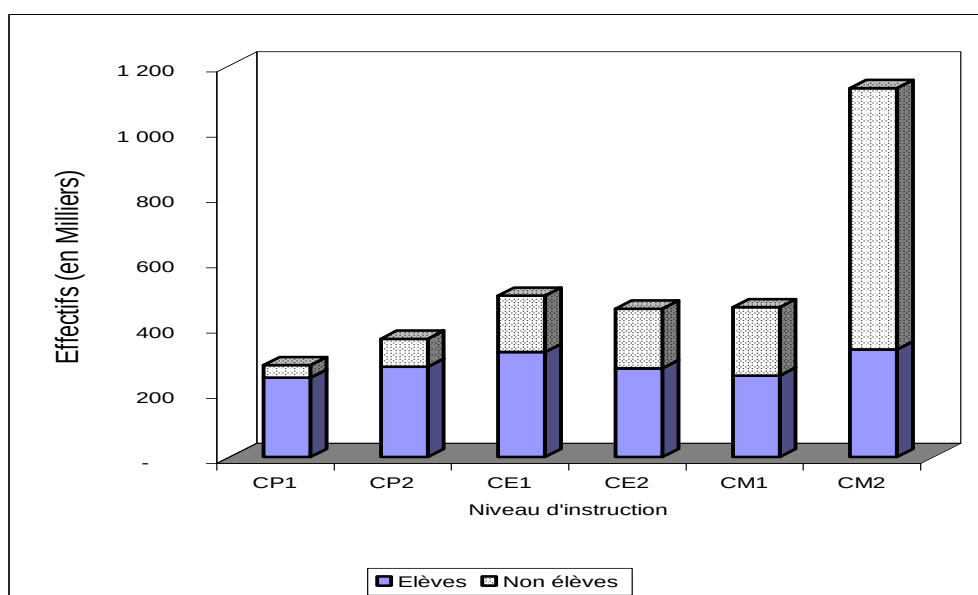
tableau 3.8 montrent que la majorité (53,2 %) des personnes qui ont fréquenté l'école dans le cycle primaire sont des élèves. Le poids très important des élèves dans la population de niveau primaire révèle le caractère récent de la scolarisation massive dans le pays. Les nouvelles générations étant plus scolarisées que les anciennes.

Par ailleurs, on constate que plus le niveau augmente, plus la part des élèves par niveau diminue. Ainsi, pour ceux qui ont fréquenté l'école primaire, 13,7 % ont arrêté leurs études au cours préparatoire première année (CP1). En classe de CE1, les élèves représentent 65,1 % de la population qui a fréquenté l'école et ayant atteint ce niveau. A partir de la classe du cours moyen deuxième année (CM2), le poids démographique des élèves est de 29,2 %. Cette situation trouve son explication par le fait que plusieurs enfants arrêtent leurs études à la fin du cycle primaire car l'entrée au premier cycle de l'enseignement secondaire est conditionnée par la réussite au concours d'entrée en sixième qui donne droit à une affectation dans un collège d'enseignement public ou privé.

Tableau 3.9: Répartition des personnes ayant fréquenté l'école primaire par niveau selon qu'elles soient élèves ou non

Niveau d'instruction	Elèves	Non élèves	Total	% d'élèves
CP1	243223	38479	281702	86,3
CP2	277068	85777	362845	76,4
CE1	321873	172442	494315	65,1
CE2	272294	182531	454825	59,9
CM1	249888	209513	459401	54,4
CM2	329982	800545	1130527	29,2
Non Déclaré	-	514	514	-
Total	1694328	1489801	3184129	53,2

Graphique 3.5 : Poids des élèves du cycle primaire par niveau d'études



3.3.1.2 l'inégalité selon le sexe

La population masculine est plus importante que la population féminine et ce dans tous les niveaux d'études du cycle. Ainsi, au niveau national, on a un effectif de 966 323 garçons qui fréquentent l'école primaire contre 728 005 filles soit des proportions respectives de 57,0 % et 43,0 %. Globalement, le rapport de masculinité est de 133 garçons pour 100 filles. Ce rapport augmente avec le niveau d'instruction. Ainsi, de 124 garçons pour 100 filles au CP1, le rapport de masculinité atteint 130 au CE2 et culmine à 153 au CM2. La forte proportion des garçons au CM2 (60,5 %) serait liée à l'abandon et au redoublement des classes surtout chez les élèves-filles. En 1997/98 la Direction de la Planification et de l'Evaluation des Statistiques (DPES) du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base estimait le taux de redoublement à 27,9 % pour le CM1 et 42,6 % pour le CM2. Au cours de la même année le taux d'abandon était de 4,5 % pour les deux niveaux.

Le tableau 3.10 montre que les rapports de masculinité sont très élevés en milieu rural. Cela est d'autant plus vrai que les rapports de masculinité de tous les niveaux d'études du primaire varient entre 132 garçons pour 100 filles au CPI à 201 garçons pour 100 filles au CM2. Cette situation pourrait s'expliquer non pas par l'offre scolaire car les équipements existent mais par les préjugés à l'égard des filles. Pendant qu'en milieu urbain le rapport de masculinité se stabilise à 114 garçons pour 100 filles du CP1 au CM1, dans le milieu rural, il ne fait qu'augmenter. Cette situation pourrait s'expliquer d'une part par l'inégalité au moment des inscriptions et d'autre part, par les mariages précoces, les abandons etc. Au CM2, les rapports sont élevés du fait du choix des parents qui, dans la plupart des cas préfèrent retirer les filles ayant fait échec à l'examen d'entrée en sixième et laisser les garçons poursuivre.

Tableau 3.10. : Rapport de masculinité par niveau d'études selon le milieu de résidence

Niveau d'études	Ensemble	Urbain	Rural	Abidjan
CP1	124,4	113,5	131,9	107,4
CP2	125,6	113,8	136,7	108,2
CE1	128,2	113,8	144,6	107,7
CE2	129,7	113,0	151,7	105,7
CM1	133,9	113,4	164,8	106,1
CM2	153,2	123,7	200,8	111,8
Total	132,7	115,6	152,7	108,0

Les effectifs les plus importants sont constatés au CM2 où 19,5 % des élèves sont inscrits. Suivent par ordre d'importance les élèves inscrits au CE1 (19,0 %), le CP2 (16,3 %), le CE2 (16,3 %). L'engorgement de la classe du CM2 serait lié au système d'évaluation en fin d'année. A ce niveau, un concours est instauré pour passer en classe supérieure. Ceux qui ne sont pas admis faute de places disponibles en classe de sixième doivent reprendre le CM2 si leurs parents n'ont pas les moyens de leur payer des cours dans l'enseignement privé.

Le CE1 serait une classe où les enfants éprouvent des difficultés. En effet, à partir de ce niveau, l'enfant commence à faire des raisonnements logiques et à étudier les leçons. Le taux de redoublement dans cette classe qui est de 17,3 % (DPES 1997/98) serait à l'origine de la forte proportion (19,0 %) d'inscrits dans le primaire.

Les classes de CP1 et de CM1 ont les proportions d'élèves les moins élevés, sans doute à cause de la disponibilité de places. Le taux de redoublement au CP1 et au CM2 font que les élèves qui entrent au CP1 pour la première fois et ceux qui sont au CM1 ont moins de possibilité.

Tableau 3.11 : Répartition des élèves (en %) du niveau primaire par milieu de résidence

Niveau d'études	Ensemble			Rural	Urbain	Abidjan
	Masculin	Féminin	Total			
CP1	14,0	14,9	14,4	11,2	17,5	8,9
CP2	16,0	16,9	16,4	15,2	17,5	14,1
CE1	18,7	19,4	19,0	19,1	18,9	19,9
CE2	15,9	16,3	16,1	17,0	15,2	18,0
CM1	14,8	14,7	14,7	16,3	13,2	17,0
CM2	20,7	17,9	19,5	21,3	17,6	22,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	966323	728005	1694328	843852	850476	345480

3.3.1.3 Répartition spatiale des élèves du primaire

La population des élèves du primaire se répartit inégalement sur le territoire national. Un peu plus du quart (26,7 %) des élèves du primaire réside dans la région des Lagunes où la ville d'Abidjan a un poids très important. En effet, la capitale économique regroupe 20,4 % de la population des élèves du primaire de Côte d'Ivoire : ce qui représente, 40,9 % des élèves du primaire résidant en milieu urbain.

Après la région des Lagunes viennent par ordre d'importance les régions de la Vallée du Bandama (8,5 %), des Montagnes (6,9 %), du Haut Sassandra (6,5 %), du Bas Sassandra (6,4 %) etc.

La disparité entre les garçons et les filles est importante. Au niveau national, le rapport de masculinité dans le cycle primaire est de 133 garçons pour 100 filles. Ce rapport diffère d'une région à une autre. Les régions ayant les rapports de masculinité les plus élevés sont le Worodougou, le Denguelé, le Bafing et la Marahoué qui ont un sex-ratio compris entre 160 et 180 garçons pour 100 filles. Les rapports de masculinité les plus faibles sont recensés dans les régions des Lagunes, du Sud Comoé de l'Agneby du Moyen Comoé et de la Vallée du Bandama où cet indicateur est compris entre 110 et 130 garçons pour 100 filles.

Les régions où les rapports de masculinité sont élevés sont les régions où le taux d'analphabétisme est très élevé. La population de ces régions étant à majorité analphabète, elle ne trouve pas la nécessité de scolariser leurs enfants car ne connaissant pas le bien fondé de la scolarisation. Pour la minorité qui envoie les enfants à l'école, le choix est porté sur l'enfant de sexe masculin qui selon plusieurs traditions est l'héritier de demain.

Tableau 3.12 : répartition (en %) des élèves du cycle primaire par région selon le sexe

REGION	Garçons	Filles	Total	Rapport de masculinité
Lagunes	24,8	29,4	26,7	111,9
Haut-Sassandra	6,9	5,9	6,5	153,8
Savanes	3,9	3,7	3,8	138,7
Vallée du Bandama	8,4	8,6	8,5	129,4
Moyen Comoé	2,8	2,8	2,8	130,0
Montagnes	7,2	6,3	6,9	151,8
Lacs	4,2	4,2	4,2	131,9
Zanzan	4,0	4,0	4,0	132,6
Bas Sassandra	6,6	6,1	6,4	143,6
Denguelé	1,2	0,9	1,0	171,7
N'Zi Comoé	5,0	4,8	4,9	137,5
Marahoué	3,7	3,1	3,4	159,9
Sud Comoé	3,0	3,3	3,1	122,8
Worodougou	1,6	1,2	1,4	181,4
Sud Bandama	4,5	3,9	4,3	153,1
Agneby	4,7	4,8	4,8	129,2
Fromager	4,0	3,6	3,8	145,8
Moyen Cavally	3,0	2,9	3,0	141,2
Bafing	0,6	0,5	0,5	165,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	132,7
Effectifs	966323	728005	1694328	

Le tableau 3.13 qui répartit les élèves selon leur milieu de résidence montre que les filles sont moins scolarisées en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, dans le milieu rural, 60,4 % des élèves du primaire sont des garçons contre 39,6 % de filles tandis qu'en milieu urbain, les garçons représentent 53,6 % des élèves. Les inégalités observées entre les deux milieux seraient liées aux pesanteurs socioculturelles.

Les rapports de masculinité sont différents d'une région à une autre et selon le milieu de résidence des enfants. Le rapport de masculinité des élèves du milieu urbain est de 116 garçons pour 100 filles contre 153 pour le milieu rural. Cette différence s'étend au niveau des régions où le tableau 3.12 montre des écarts importants entre la zone urbaine et la zone rurale. En milieu urbain, les rapports de masculinité sont compris entre 108 et 142 contre 130 et 212 garçons pour 100 filles pour le milieu rural.

Tableau 3.13 : Rapport de masculinité de la population des élèves du cycle primaire par région selon le milieu de résidence

Régions	Urbain	Rural	Ensemble
Lagunes	108,6	130,1	111,9
Haut-Sassandra	127,9	168,6	153,8
Savanes	126,7	159,0	138,7
Vallée du Bandama	116,2	153,6	129,4
Moyen Comoé	113,7	141,1	130,0
Montagnes	129,2	163,4	151,8
Lacs	115,0	145,7	131,9
Zanzan	114,3	137,5	132,6
Bas Sassandra	121,8	153,8	143,6
Denguelé	128,8	202,7	171,7
N'Zi Comoé	117,7	144,5	137,5
Marahoué	132,1	178,4	159,9
Sud Comoé	105,1	137,9	122,8
Worodougou	141,7	212,4	181,4
Sud Bandama	131,5	162,9	153,1
Agneby	118,5	135,6	129,2
Fromager	131,1	154,1	145,8
Moyen Cavally	119,3	152,2	141,2
Bafing	137,2	180,8	165,2
Total	115,6	152,7	132,7
Effectifs	843852	850476	1694328

Une répartition équitable des élèves la population du primaire devrait donner environ 16,7 % d'élèves par niveau d'études dans le primaire. Mais on constate des déséquilibres. Les classes du CE1 et du CM2 ont les plus fortes proportions d'élèves quelle que soit la région. Dans la région des Lagunes, 21,8 % des élèves fréquentent le CM2 contre seulement 10,0 % pour le CP1. Le faible poids des élèves du CP1 est dû à la scolarisation précoce qui n'a pas été prise en compte au cours du recensement. L'âge de début de scolarisation a été fixé à 6 ans; de ce fait tous les enfants qui fréquentent un établissement scolaire mais qui ont moins de 6 ans révolus ont été recensés mais considérés comme non scolarisés. Il faut remarquer qu'une forte proportion des élèves du CP1 de la ville d'Abidjan est scolarisée avant l'âge de 6 ans.

C'est le lieu de souligner que malgré la fixation d'un âge officiel de scolarisation, plusieurs parents, notamment ceux du milieu urbain scolarisent leurs enfants à l'âge de 3 ans, 4 ans, voire 5 ans. Au niveau du recensement, l'on a retenu de mesurer la scolarisation en se basant sur l'âge officiel (6 ans). Ainsi, tous les enfants de 3 à 5 ans effectivement inscrits à l'école n'ont pas été recensés comme tels, ce qui entraîne sans aucun doute une sous-estimation de l'effectif des élèves inscrits dans le cycle primaire.

Tableau 3.14 : Proportion des élèves par région selon le niveau d'études

Régions	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectifs	%
Lagunes	10,0	14,3	19,7	17,6	16,5	21,8	452952	100,0
Hautassandra	15,9	18,0	18,5	15,3	13,6	18,8	109892	100,0
Savanes	15,7	18,7	18,8	14,9	14,3	17,6	64355	100,0
Vallée du Bandama	15,4	17,0	18,5	15,3	14,8	19,1	144198	100,0
Moyen Comoé	17,1	17,2	17,2	15,3	13,8	19,5	47195	100,0
Montagnes	17,2	17,8	18,5	14,8	13,2	18,5	116072	100,0
Lacs	15,4	17,1	18,6	15,3	14,5	19,1	70584	100,0
Zanzan	15,0	16,5	19,5	16,5	14,4	18,2	67355	100,0
Basassandra	15,7	15,8	21,3	16,2	14,0	17,0	108264	100,0
Denguele	16,1	20,5	18,4	14,1	13,1	17,8	17788	100,0
N'zi Comoé	15,0	15,4	19,3	16,2	14,8	19,3	83147,0	100,0
Marahoue	17,6	17,7	17,1	15,0	13,6	19,0	57802	100,0
Sud Comoé	16,3	17,6	18,1	15,9	14,5	17,6	52804	100,0
Worodougou	15,8	16,5	17,8	16,5	14,7	18,8	24491	100,0
Sud Bandama	15,0	16,1	19,7	16,2	14,0	19,0	72136	100,0
Agneby	16,3	16,8	17,9	14,9	14,2	19,9	80700	100,0
Fromager	16,0	17,4	18,3	15,1	14,0	19,1	65154	100,0
Moyen Cavally	17,4	17,9	19,0	15,1	12,9	17,7	50238	100,0
Bafing	11,6	14,5	18,2	19,6	16,6	19,5	9201	100,0
Total	14,4	16,4	19,0	16,1	14,7	19,5	1694328	100,0

3.3.1.4 Age de la population de niveau primaire

Si l'âge d'aller à l'école dans le cycle primaire est de 6-11 ans, il n'en demeure pas moins qu'au-delà de cette tranche d'âge une frange importante de la population de niveau primaire fréquente encore ce cycle. En effet, environ un quart des élèves du primaire inscrits dans le pays ont un âge compris entre 12 et 17 ans (24,8 % en milieu urbain et 25,9 % pour le milieu rural). Dans la ville d'Abidjan, la proportion des élèves du primaire ayant un âge au-delà de 11 ans est de 21,8 %.

La tranche d'âges 6-11 ans ne prend pas en compte les années de redoublement alors que dans le primaire, deux redoublements seraient normalement autorisés. En intégrant les deux années de redoublement autorisé, l'âge limite des enfants du primaire passe à 13 ans. La prise en compte des années de redoublement porterait à 13 ans la limite supérieure de l'âge des enfants du primaire ; ce qui est très proche de l'âge moyen des élèves du CM2 (12,7 ans).

Les élèves de 6 ans représentent 45,4 % des élèves du CP1. Leur âge moyen est de 6,8 ans. Pour les autres niveaux, les âges moyens sont respectivement de 7,7 ans pour le CP2, 8,9 ans pour le CE1, 10,0 ans pour le CE2, 11,2 ans pour le CM1 et 12,7 ans pour le CM2.

Tableau 3.15 : Répartition des élèves du primaire par âge selon la classe actuelle

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	%
06 ans	110333	41825	12874	-	-	-	165032	9,7
07 ans	91658	78407	39247	9427	-	-	218739	12,9
08 ans	31895	95970	80098	36483	8380	-	252826	14,9
09 ans	9337	39804	86806	57366	27092	8146	228551	13,5
10 ans		21062	60799	72891	48632	26433	229817	13,6
11 ans			27117	47610	56341	45041	176109	10,4
12 ans			14932	33635	60173	77778	186518	11,0
13 ans				14882	32551	73877	121310	7,2
14 ans					16719	51161	67880	4,0
15 ans						30294	30294	1,8
16 ans						12195	12195	0,7
17 ans						5057	5057	0,3
TOTAL	243223	277068	321873	272294	249888	329982	1694328	100,0
%	14,4	16,4	19,0	16,1	14,7	19,5	100,0	

La présence d'enfants de plus de 11 ans dans le cycle primaire pourrait être expliquée par la scolarisation tardive ou prolongée au-delà de l'âge officiel. Cette situation serait liée aux modalités de recrutement dans le cycle primaire fortement dépendant de l'offre d'éducation qui, par ailleurs est insuffisante en terme d'infrastructures scolaires. En privilégiant la scolarisation des enfants âgés de 8 ans en dépit de l'âge légal de mise à l'école fixé à 6 ans, a pour conséquence immédiate de retarder volontairement l'inscription de nombreux enfants officiellement autorisés à accéder au cycle primaire.

Par rapport à la progression dans le cycle du primaire, on observe que certains élèves sont soit en avance soit en retard de scolarisation, d'abord par rapport à chaque classe, ensuite par rapport à chaque âge. Le retard de scolarisation concerne les élèves qui, par rapport à leur âge devrait normalement être dans une classe donnée mais qui ne le sont pas à la date du recensement. A l'inverse, les élèves en avance de scolarisation sont ceux qui, par rapport à leur âge sont dans une classe supérieure.

Le tableau 3.16 montre qu'une forte proportion d'élèves est en retard par rapport à l'âge. cette proportion augmente avec l'âge pour atteindre 100 % à 12 ans. En effet, respectivement 59,5 %, 67,3 % et 74,4 % des élèves âgés de 9, 10 et 11 ans sont en retard par rapport à leur âge. Avec l'âge que ces derniers, ils devraient être respectivement au CE2, au CM1 ou au CM2.

Les retards par rapport à l'âge sont plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les campagnes, à 7 ans déjà, plus de la moitié des enfants sont en retard. C'est dire qu'en milieu rural la scolarisation à l'âge de 6 ans n'est pas effective. Cette situation fait qu'à l'âge de 11 ans, 81,0 % des enfants qui devraient être en principe au CM2 ne le sont pas.

Dans les villes, notamment à Abidjan, le retard par rapport à l'âge de scolarisation se manifeste beaucoup plus à partir de 10 ans où la proportion des enfants en retard est supérieure à 50 %.

La proportion des enfants en avance de scolarisation par rapport à l'âge diminue avec l'âge. De 33, 1 % des enfants à 6 ans, elle tombe à 11,5 % à 10 ans. A Abidjan, la proportion passe de 53,4 % à 21,3 % entre 6 et 10 ans. Cette situation est liée aux taux de redoublement élevés dans le système scolaire notamment au CM2.

Tableau 3.16 : Proportion (en %) des élèves en avance ou en retard de scolarisation par rapport à l'âge

Age	Ensemble		Urbain		Rural		Abidjan	
	En avance	En retard	En avance	En retard	En avance	En retard	En avance	En retard
6 ans	33,1		43,7		22,3		53,4	
7 ans	22,3	41,9	31,5	32,2	13,5	51,1	42,6	23,9
8 ans	17,7	50,6	24,8	40,0	10,8	61,0	32,9	30,4
9 ans	15,4	59,5	22,1	49,2	8,4	70,3	29,2	40,3
10 ans	11,5	67,3	16,4	58,5	6,5	76,4	21,3	50,9
11 ans		74,4		68,5		81,0		63,2
12 ans		100,0		100,0		100,0		100,0
13 ans		100,0		100,0		100,0		100,0
14 ans		100,0		100,0		100,0		100,0
15 ans		100,0		100,0		100,0		100,0
16 ans								
17 ans								

On note également que 62,8 % des élèves sont en retard quelle que soit la classe, avec un maximum de 75,9 % au CM2. Ces résultats révèlent entre autres carences du système éducatif, le non-respect de la réglementation en matière d'inscriptions et de redoublements. Le retard accumulé dans le cycle primaire se répercute sur les autres, le système étant linéaire.

Les proportions d'élèves en retard par rapport à leur classe sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain où on a respectivement 69,2 % et 56,4 %. Dans la ville d'Abidjan, près de la moitié des élèves sont en retard. Le goulot d'étranglement que constitue la classe de CM2 fait que le retard est très élevé quel que soit le milieu (83,0 % en milieu rural, 69,9 % en milieu urbain et 63,5 % à Abidjan). Le concours d'entrée en sixième qui est sélectif ne permet pas à tous les élèves de passer en classe supérieure d'où un taux de redoublement élevé dans cette classe.

Tableau 3.17 : Proportion (en %) des élèves en avance ou en retard de scolarisation par rapport à la classe

Classes	Ensemble		Urbain		Rural		Abidjan	
	En avance	En retard	En avance	En retard	En avance	En retard	En avance	En retard
CP1		54,6		50,0		57,6		53,0
CP2	15,1	56,6	21,5	48,2	9,6	63,8	28,7	40,6
CE1	16,2	58,9	22,3	50,2	10,0	67,6	29,8	41,8
CE2	16,9	62,1	22,0	54,5	11,1	70,4	28,7	46,8
CM1	14,2	66,3	18,9	59,9	8,5	74,3	25,1	51,9
CM2	10,5	75,9	13,9	69,9	6,3	83,0	18,2	63,6
Ensemble	12,4	62,8	17,3	56,4	7,5	69,2	23,1	49,5

3.3.2 L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire constitue le deuxième degré de l'enseignement. L'accès à ce niveau est conditionné par l'admission à un concours. Le nombre d'admis est fonction des capacités d'accueil des établissements. Il a pour mission d'assurer (i) la consolidation et l'approfondissement des acquis du cycle primaire, (ii) l'ouverture sur toute autre culture et le développement de l'esprit d'initiative et de créativité ; (iii) l'éducation civique, morale et physique du futur citoyen, (iv) une spécialisation dans une filière afin de permettre à l'élève d'accéder à la vie professionnelle ou de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.

Il comprend : (i) un premier cycle d'approfondissement et de formation générale de quatre (4) ans, sanctionné par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ; et (ii) un second cycle de renforcement des connaissances et pré-spécialisation de trois ans, sanctionné par le Baccalauréat (BAC). L'accès au second cycle est conditionné par une sélection –orientation.

3.3.2.1 Volume de la population scolaire du secondaire

Pour les besoins de l'analyse, les élèves du secondaire technique seront inclus dans l'enseignement secondaire. Ainsi, lorsqu'on parle du secondaire, on fera allusion aux élèves du secondaire premier et deuxième cycle et du secondaire technique. Dans ce cycle on dénombre un nombre total de 737 866 élèves inégalement répartis entre les différents cycles : 482 519 élèves (65,4 %) au premier cycle, 248 320 élèves (33,7 %) du second cycle et 7 027 élèves (0,9 %) dans le secondaire technique.

La répartition des élèves du secondaire est par ailleurs inégale entre les milieux de résidence, avec une part importante au milieu urbain (91,1 % contre seulement 6,9 % pour le milieu rural). Les raisons précédemment évoquées expliquent cette situation. Cette répartition diffère selon le cycle d'études. Ainsi, dans le premier cycle, 92,5 % des élèves fréquentent dans une localité urbaine contre respectivement 94,1 % pour le deuxième cycle et 96,5 % pour le secondaire technique. Dans le secondaire technique, les écoles du milieu rural sont sans nul doute les foyers féminins qui donnent des formations de puériculture et d'éducation à la vie familiale.

Tableau 3.18 : répartition de la population des élèves du secondaire par niveau d'études selon le sexe et le milieu de résidence.

°Niveau °d'instruction	Ensemble				Abidjan		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Total	RM	Effectif	RM	Effectif	RM	Effectif	RM
6 ^{ème}	74478	49884	124362	149,3	42561	118,7	114276	146	10086	193,4
5 ^{ème}	64701	40709	105410	158,9	36023	119,9	97133	155,1	8277	214
4 ^{ème}	75949	46045	121994	164,9	37986	115,1	112772	160,4	9222	235,8
3 ^{ème}	84087	46666	130753	180,2	43649	127,7	122235	176,2	8518	254,3
Total secondaire 1	299215	183304	482519	163,2	160219	120,5	446416	159,4	36103	221,7
2 nd	45796	23301	69097	196,5	28745	140	65443	192,9	3654	282,6
1 ^{ère}	38302	18904	57206	202,6	22361	137,9	54044	199,2	3162	276,9
Terminale	80886	41131	122017	196,7	54234	153,8	114232	192,7	7785	270,2
Total secondaire 2	164984	83336	248320	198	105340	146,4	233719	194,2	14601	274,7
CAP1	231	404	635	57,2	342	44,9	604	55,3	31	106,7
CAP2	413	519	932	79,6	513	55,9	902	76,5	30	275
CAP3	478	478	956	100	457	56,5	925	99,4	31	121,4
BEP1	523	445	968	117,5	715	105,5	943	113,3	25	733,3
BEP2	794	718	1512	110,6	1128	108,9	1447	104,7	65	490,9
BP1	66	67	133	98,5	101	98	132	97	1	-
BP2	83	66	149	125,8	125	127,3	148	124,2	1	-
BT1	277	267	544	103,7	384	94,9	506	100	38	171,4
BT2	688	510	1198	134,9	600	119	1174	133,4	24	242,9
Total Sec. Technique	3553	3474	7027	102,3	4365	88	6781	99,3	246	241,7
TOTAL	467752	271114	737866	172,5	29924	129,3	686916	169,5	50950	235,4

3.3.2.2 Répartition régionale des élèves du secondaire

Le tableau 3.18 montre que les régions nantis en établissements secondaires ont les effectifs les plus élevés. Dans le premier cycle du secondaire, il s'agit des régions des Lagunes avec 39,1 %, la Vallée du Bandama (9,1 %), les Montagnes (5,0 %), le Haut Sassandra (4,5 %). Dans le deuxième cycle du secondaire, la région des Lagunes vient toujours en tête avec 47,7 % de l'effectif. Elle est suivie de la Vallée du Bandama, des Montagnes, du Haut Sassandra et des Savanes. Concernant le cycle secondaire technique, la région des Lagunes abrite les deux tiers des effectifs. La région de l'Agneby suit avec 7,4 % des effectifs. Les régions aux faibles proportions sont le Denguélé, le Worodougou, le Zanzan et le Bafing, en raison de leur faible poids démographique et de leur sous-scolarisation.

Tableau 3.19 : Répartition de la population des élèves du secondaire par région selon le cycle et le sexe

Région	Premier Cycle				Deuxième Cycle				Secondaire technique			
	Masculin	Féminin	Total	%	Masculin	Féminin	Total	%	Masculin	Féminin	Total	%
Lagunes	105164	83596	188760	39,1	71461	46899	118360	47,7	2277	2389	4666	66,4
Haut-Sassandra	15293	6515	21808	4,5	7656	2465	10121	4,1	98	62	160	2,3
Savanes	12758	7683	20441	4,2	6747	2832	9579	3,9	75	43	118	1,7
Vallée du Bandama	27243	16930	44173	9,2	18531	8362	26893	10,8	190	195	385	5,5
Moyen Comoé	7620	4057	11677	2,4	3898	1519	5417	2,2	12	3	15	0,2
Montagnes	16435	7721	24156	5,0	7453	3027	10480	4,2	37	29	66	0,9
Lacs	11974	6510	18484	3,8	6072	2511	8583	3,5	96	44	140	2,0
Zanzan	8787	3615	12402	2,6	2515	739	3254	1,3	21	5	26	0,4
Bas Sassandra	14233	7365	21598	4,5	5510	2020	7530	3,0	64	18	82	1,2
Denguelé	2992	1406	4398	0,9	1568	483	2051	0,8	12	4	16	0,2
N'Zi Comoé	14170	7004	21174	4,4	5387	1836	7223	2,9	26	3	29	0,4
Marahoué	8359	3556	11915	2,5	3749	1113	4862	2,0	17	7	24	0,3
Sud Comoé	8265	5210	13475	2,8	4051	1914	5965	2,4	31	32	63	0,9
Worodougou	4240	1814	6054	1,3	1645	502	2147	0,9	7	4	11	0,2
Sud Bandama	10212	4804	15016	3,1	4668	1659	6327	2,5	17	10	27	0,4
Agneby	12410	6412	18822	3,9	5808	2204	8012	3,2	224	299	523	7,4
Fromager	10883	4865	15748	3,3	4593	1704	6297	2,5	275	313	588	8,4
Moyen Cavally	6270	3205	9475	2,0	2851	1262	4113	1,7	61	2	63	0,9
Bafing	1907	1036	2943	0,6	821	285	1106	0,4	13	12	25	0,4
Total	299215	183304	482519	100	164984	83336	248320	100	3553	3474	7027	100

3.3.2.3 Structure de la population scolaire de niveau secondaire

3.3.2.3.1 Structure par sexe

La répartition par sexe révèle une forte inégalité entre les garçons et les filles pour tous les niveaux d'études quel que soit le milieu de résidence. Dans le secondaire premier cycle, 62,0 % des élèves sont de sexe masculin contre 38,0 % de sexe féminin. La disparité entre les deux sexes augmente avec l'accroissement du niveau d'études. Ainsi, les rapports de masculinité sont respectivement de 149 garçons pour 100 filles pour la sixième, 159 pour la cinquième, 165 pour la quatrième et 180 pour la troisième. Dans le deuxième cycle du secondaire, on dénombre 66,4 % de garçons contre 33,6 % de filles. Les rapports de masculinité passent de 197 à 203 garçons pour 100 filles de la classe de seconde à la classe de première avant de chuter à 197 en classe de terminale.

Dans le milieu rural, les rapports de masculinité par niveau d'études sont très élevés et se situent à 235 garçons pour 100 filles. Selon le cycle, ce rapport diffère : 222 garçons pour 100 filles dans le premier cycle, 275 pour le second cycle et 242 pour le secondaire technique. Dans le milieu urbain, bien qu'élevés les rapports de masculinité sont inférieurs à ceux du milieu rural. Ils sont respectivement de 159 pour le secondaire premier cycle et 194 pour le deuxième cycle.

Dans le secondaire technique on observe un léger équilibre entre les deux sexes. La proportion de garçons qui fréquente ce cycle est de 50,6 % contre 49,4 % de filles. En milieu urbain et à Abidjan, ce rapport est en faveur des filles, tandis qu'en milieu rural, les hommes dominent largement avec 242 garçons pour 100 filles. Cette forte proportion de garçons serait liée au faible effectif.

Pour le niveau d'études "Certificat d'Aptitude Professionnel" (CAP), les filles dominent quel que soit le milieu de résidence. La proportion de filles est respectivement de 63,6 % pour le CAP1 et 55,7 % pour le CAP2. Cette différence trouve son explication dans le fait que les établissements qui dispensent les formations qui aboutissent à l'obtention du CAP sont à majorité des centres ou des foyers féminins.

La disparité entre les garçons et les filles commence d'abord à l'inscription des enfants à l'école où les garçons sont privilégiés pour des raisons socioculturelles. Lorsque les enfants avancent en âge et en cycle la discrimination devient plus grande. Les filles sont retirées arbitrairement de l'école pour plusieurs raisons : insuffisance de moyens financiers des ménages faisant que les filles sont plus visées lorsqu'il y a un choix à faire, mariages précoces, grossesses non désirées, etc.

Tableau 3.20 : proportion de la population par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
6 ^{ème}	59,9	40,1	100,0	59,4	40,6	100,0	65,9	34,1	100,0
5 ^{ème}	61,4	38,6	100,0	60,8	39,2	100,0	68,2	31,8	100,0
4 ^{ème}	62,3	37,7	100,0	61,6	38,4	100,0	70,2	29,8	100,0
3 ^{ème}	64,3	35,7	100,0	63,8	36,2	100,0	71,8	28,2	100,0
Total secondaire 1	62,0	38,0	100,0	61,5	38,5	100,0	68,9	31,1	100,0
2 nd	66,3	33,7	100,0	65,9	34,1	100,0	73,9	26,1	100,0
1 ^{ère}	67,0	33,0	100,0	66,6	33,4	100,0	73,5	26,5	100,0
Terminale	66,3	33,7	100,0	65,8	34,2	100,0	73,0	27,0	100,0
Total secondaire 2	66,4	33,6	100,0	66,0	34,0	100,0	73,3	26,7	100,0
CAP1	36,4	63,6	100,0	35,6	64,4	100,0	51,6	48,4	100,0
CAP2	44,3	55,7	100,0	43,3	56,7	100,0	73,3	26,7	100,0
CAP3	50,0	50,0	100,0	49,8	50,2	100,0	54,8	45,2	100,0
BEP1	54,0	46,0	100,0	53,1	46,9	100,0	88,0	12,0	100,0
BEP2	52,5	47,5	100,0	51,1	48,9	100,0	83,1	16,9	100,0
BP1	49,6	50,4	100,0	49,2	50,8	100,0	100,0	0,0	100,0
BP2	55,7	44,3	100,0	55,4	44,6	100,0	100,0	0,0	100,0
BT1	50,9	49,1	100,0	50,0	50,0	100,0	63,2	36,8	100,0
BT2	57,4	42,6	100,0	57,2	42,8	100,0	70,8	29,2	100,0
Total Sec. Technique	50,6	49,4	100,0	49,8	50,2	100,0	70,7	29,3	100,0

3.3.2.3.2 Age des élèves du cycle secondaire

Les effectifs augmentent de 10 à 15 ans avant de décroître. Bien que l'âge officiel d'entrée dans le secondaire premier cycle soit de 12 ans, on constate que près de 3,4 % des élèves du secondaire ont moins de 12 ans ; ceux-ci sont en avance par rapport à leur âge. C'est à 15 ans qu'on a la plus forte proportion d'élèves du secondaire premier cycle (tableau 3.20).

Par rapport à l'âge officiel, on observe que 3,4 % des élèves du secondaire premier cycle sont âgés de moins de 12 ans, dont en avance sur leur âge de scolarisation et 42,7 % sont retard sur l'âge par ce que âgés de plus de 15 ans.

Tableau 3.21 : Répartition des élèves du secondaire par âge selon le niveau d'études.

Age	Secondaire Premier Cycle						Secondaire Deuxième Cycle				
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total	%	2nd	1 ^{ère}	Terminale	Total	%
10 ans	3138				3138	0,7					
11 ans	10996	2266			13262	2,7					
12 ans	23563	10748	2948		37259	7,7					
13 ans	30533	17304	10353		58190	12,1					
14 ans	26324	24179	18402	9390	78295	16,2					
15 ans	19177	22860	25936	18379	86352	17,9	4566			4566	1,9
16 ans	7472	16319	28461	26743	78995	16,4	8267	3666		11933	5,0
17 ans	3159	6311	19523	30025	59018	12,2	11405	6482	3785	21672	9,2
18 ans	-	3834	12056	30384	46274	9,6	15485	10874	9919	36278	15,3
19 ans	-	1589	4315	15832	21736	4,5	11251	10993	14717	36961	15,6
20 ans							9007	11821	24834	45662	19,3
21 ans							3416	5818	20442	29676	12,6
22 ans							2017	2948	16607	21572	9,1
23 ans							1189	1477	10720	13386	5,7
24 ans							795	897	7087	8779	3,7
25 ans							454	718	4692	5864	2,5
TOTAL	124362	105410	121994	130753	482519	100,0	67852	55694	112803	236349	100,0

Dans le secondaire deuxième cycle, 6,9 % des élèves ont moins de 16 ans, 40,1 % sont âgés de 16 à 18 ans et 52,9 % ont plus de 18 ans donc en retard par rapport à l'âge de scolarisation. La proportion des élèves en avance de scolarisation par rapport à la classe diminue de la classe sixième à la terminale passant 11,4 % en sixième à 3,4 % à la classe de terminale. Les proportions d'élèves en avance de scolarisation en troisième et terminale sont faibles à cause des niveaux élevés de redoublement dans ces classes (respectivement 25,4 % et 34,1 % selon la Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques du Ministère de l'Education Nationale en 1998/99). A l'opposé les proportions des élèves en retard de scolarisation par rapport à leur classe augmente de la sixième à la troisième passant de 69,7 % en sixième, 78,8 % en troisième et 87,9 % d'élèves en avance de scolarisation baissent de la sixième à la terminale passant de 11,4 % à 3,4 %.

Tableau 3.22 : Proportion (en %) des élèves en avance ou en retard de scolarisation par rapport à la classe

Classes	En avance	En retard
6 ^{ème}	11,4	69,7
5 ^{ème}	12,3	71,2
4 ^{ème}	10,9	74,0
3 ^{ème}	7,2	78,8
Seconde	6,7	81,1
Première	6,6	81,8
Terminale	3,4	87,9
Ensemble	10,3	73,6

L'âge moyen des élèves du premier cycle du secondaire est de 15,1 ans, (15,2 ans pour les garçons et 15,0 ans pour les filles). En milieu rural, cet âge est de 15,6 ans contre 15,1 ans pour le milieu urbain.

Les âges moyens par niveau d'études sont respectivement de 13,4 ans pour la sixième, 14,5 ans pour la cinquième, 15,6 ans pour la quatrième et 16,8 ans pour la troisième. A partir de la seconde, l'âge moyen monte à 18,3 ans pour atteindre 20,8 ans en terminale.

On constate de légères différences entre les âges moyens du milieu rural et ceux du milieu urbain. D'une manière générale, les élèves du milieu rural sont un peu plus âgés que ceux du milieu urbain. Dans le premier cycle du secondaire, l'âge moyen des élèves est de 15,6 ans en milieu rural contre 16,1 ans en milieu urbain. Dans le second cycle, la différence d'âge est d'environ 1 an entre les deux milieux. La différence d'âge serait liée à la scolarisation tardive dans le primaire. Cette situation concerne un peu plus le milieu rural. En effet, 3,5 % des enfants du milieu urbain sont âgés de moins de 12 ans contre 2,0 % dans le milieu rural.

Les élèves de la ville d'Abidjan sont légèrement moins âgés que ceux des autres milieux. L'âge moyen dans le premier cycle est de 14,8 ans contre 15,1 ans pour le milieu urbain. Par contre dans le deuxième cycle, les enfants d'Abidjan et ceux du milieu urbain ont des âges presque identiques. La majorité des écoles du second cycle se trouvent dans les capitales régionales et surtout à Abidjan ; ce qui offre plus de facilité aux enfants citadins de fréquenter l'école.

Tableau 3.23 : Age moyen des élèves du secondaire générale par niveau d'études selon le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Ensemble	Urbain	Rural	Abidjan
6 ^{ème}	13,4	13,3	13,9	13,1
5 ^{ème}	14,5	14,4	15,2	14,2
4 ^{ème}	15,6	15,5	16,3	15,3
3 ^{ème}	16,8	16,7	17,2	16,6
Ensemble	15,1	15,1	15,6	14,8
2 nd	18,3	18,2	19,4	18,1
1 ^{ère}	19,2	19,2	20,2	19,1
Terminale	20,8	20,8	21,4	20,9

Les élèves de l'enseignement technique sont plus âgés que ceux des autres cycles. La plupart des élèves de ce cycle ont déjà fréquenté soit le secondaire premier cycle soit le secondaire deuxième cycle. Le tableau 3.24 montre que plus de la moitié des élèves ont un âge compris entre 20 et 23 ans. Chez les garçons, ce sont 55,1 % qui ont un âge compris entre 20 et 23 ans contre 50 % pour les filles. Abidjan qui regroupe plus de 60 % des élèves de ce cycle, compte, elle aussi, plus de la moitié des élèves ayant un âge compris entre 20 et 23 ans.

Tableau 3.24 : Répartition des élèves du secondaire technique selon le milieu de résidence

Age	Ensemble		Urbain		Abidjan		Rural	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 ans	172	2,4	160	2,4	108	2,5	12	4,6
16 ans	249	3,5	244	3,6	155	3,6	5	2,0
17 ans	383	5,5	366	5,3	219	5,0	17	6,9
18 ans	683	9,7	667	9,8	414	9,5	16	6,5
19 ans	804	11,4	783	11,5	458	10,5	21	8,5
20 ans	1176	16,7	1119	16,5	668	15,3	57	23,2
21 ans	1060	15,1	1019	15,0	627	14,4	41	16,7
22 ans	894	12,7	862	12,7	582	13,3	32	13,0
23 ans	561	8,0	554	8,2	361	8,3	7	2,8
24 ans	321	4,6	308	4,5	225	5,2	13	5,3
25 ans	249	3,5	244	3,6	188	4,3	5	2,0
26 ans	182	2,6	175	2,6	121	2,8	7	2,8
27 ans	85	1,2	81	1,2	72	1,6	4	1,6
28 ans	88	1,3	85	1,3	72	1,6	3	1,2
29 ans	48	0,7	45	0,7	37	0,8	3	1,2
30 ans	25	0,4	24	0,4	24	0,5	1	0,4
31 ans	27	0,4	25	0,4	18	0,4	2	0,8
32 ans	6	0,1	6	0,1	4	0,1	0	0
33 ans	7	0,1	7	0,1	7	0,2	0	0
34 ans	7	0,1	7	0,1	5	0,1	0	0
Total	7072	100,0	6781	100,0	4365	100,0	246	100,0

3.3.3 L'enseignement supérieur

Un effectif de 94 173 personnes a déclaré être étudiants, lors du recensement. Cet effectif est composé en majeure partie d'hommes. Sur dix étudiants, sept sont de sexe masculin. La disparité entre les deux sexes tire son origine au début de la scolarisation où les garçons sont privilégiés. Aussi, les taux de redoublement sont-ils plus élevés chez les filles que chez les garçons dans les premier et deuxième cycle (respectivement 37,0 % et 31,1 % contre une moyenne nationale de 14,6 % et 15,7 % en 1998/1999).

La répartition inégale des élèves du supérieur entre le milieu urbain et le milieu rural provient du fait que toutes les infrastructures universitaires sont en ville particulièrement à Abidjan, Bouaké et Yamoussoukro. Les étudiants qui résident dans les campagnes (2,1 %) seraient soit des stagiaires ou des personnes qui fréquentent des écoles à vocation agricole (agriculture, élevage, pêche etc.).

La répartition par année d'études montre que la majorité des étudiants sont concentrés entre la première et la deuxième année. Ces deux années concentrent 69,1 % des étudiants contre 16,1 % pour la troisième année et environ 15 % pour les autres années. Cette situation trouve son explication par le fait que le premier cycle de l'Université prend fin après la licence pour plusieurs cursus. La première et la deuxième année ont toujours enregistré des effectifs assez élevés. C'est dans ces deux cycles d'études qu'on a les taux d'engorgement les plus importants, en raison de l'insuffisance des infrastructures et des taux d'échecs élevés. Par

ailleurs, plusieurs filières de formations de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ont été créées au cours de ces cinq dernières années. Ces filières s'étendent généralement sur deux ans. Aussi, avec l'engorgement des Universités, plusieurs élèves sont-ils affectés après le baccalauréat dans des écoles d'enseignement supérieur privées.

Tableau 3.25 : répartition de la population des élèves du supérieur par niveau d'études selon le sexe et le milieu de résidence.

Niveau d'instruction	Ensemble				Abidjan		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Total	Rm	Total	Rm	Total	Rm	Total	Rm
1 ^{ère} année	18902	9919	28821	190,6	22493	178,1	28249	188,6	572	340,0
2 ^{ème} année	24063	12205	36268	197,2	29814	184,3	35639	195,6	629	322,1
3 ^{ème} année	10928	4207	15135	259,8	11436	241,3	14764	258,9	371	298,9
4 ^{ème} année	7007	2607	9614	268,8	7775	262,6	9335	271	279	206,6
5 ^{ème} année	1669	532	2201	313,7	1898	312,6	2130	313,6	71	317,6
6 ^{ème} année	510	187	697	272,7	651	265,7	693	272,6	4	300,0
7 ^{ème} année	711	276	987	257,6	907	261,4	964	258,4	23	228,6
8 ^{ème} année	335	115	450	291,3	415	287,9	445	293,8	5	150,0
Total supérieur	64125	30048	94173	213,4	75389	200,8	92219	212,0	1954	298,8

Dans l'enseignement supérieur, on note une grande disparité entre les garçons et les filles. Cette disparité augmente régulièrement de la première année à la cinquième année avant de décroître. Au niveau national, les étudiants de l'enseignement supérieur se répartissent entre 31,9 % de filles et 68,1 % de garçons soit un rapport de masculinité de 213 garçons pour 100 filles. Ce rapport est identique à celui du milieu urbain (212) et légèrement inférieur à celui d'Abidjan (201). C'est en milieu rural qu'on a les rapports les plus élevés (298 dans l'ensemble). Il est à remarquer les faibles effectifs d'étudiants en milieu rural ont une incidence sur les rapports de masculinité par niveau d'études.

La répartition des étudiants par âge fait observer que 4,7 % ont moins de 20 ans, 57,7 % sont dans la tranche d'âge 20-24 ans et 31,7 % dans la tranche 25-29 ans. C'est entre 22 et 23 ans qu'on a les plus fortes proportions d'étudiants. Au-delà de 29 ans, on dénombre 5,8 % d'étudiants. Ces derniers sont sans doute des personnes qui poursuivent des études au-delà de la quatrième année. Ainsi, lorsqu'on prend les personnes de septième et de huitième année, respectivement 39,6 % et 56,7 % sont âgés de 30 ans ou plus.

Tableau 3.26 : Répartition des élèves du niveau supérieur par année d'âge selon l'année d'études

Age	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	7 ^{ème} année	8 ^{ème} année	Total	%
18 ans	1124	-							1124	1,2
19 ans	2265	1016							3281	3,5
20 ans	4434	2563	466						7463	7,9
21 ans	5029	3868	911	148	-				9956	10,6
22 ans	5292	5497	1434	335	80				12638	13,4
23 ans	4000	5858	1965	631	148	20			12622	13,4
24 ans	2677	5383	2305	1029	214	46	22		11676	12,4
25 ans	1498	4291	2102	1255	244	76	54	19	9539	10,1
26 ans	875	2964	1830	1536	310	106	113	28	7762	8,2
27 ans	597	1711	1252	1218	309	101	134	42	5364	5,7
28 ans	435	1344	1137	1123	300	128	136	47	4650	4,9
29 ans	193	643	623	643	170	75	137	59	2543	2,7
30 ans et +	402	1130	1110	1696	426	145	391	255	5555	5,8
Total	28821	36268	15135	9614	2201	697	987	450	94173	100,0
%	30,6	38,5	16,1	10,2	2,3	0,7	1,0	0,5	100,0	

La structure par âge fait observer que des personnes d'un âge avancé sont toujours dans le circuit universitaire. En effet, 31,7 % des étudiants ont entre 25 et 29 ans et 5,8 % sont âgés de plus de 30 ans. Les étudiants âgés de plus de 29 ans ont pour la plupart un niveau

supérieur à la troisième année de l'enseignement supérieur. Ils sont soit en année de maîtrise soit préparent un troisième cycle ou une thèse.

La mesure de la scolarisation concerne en premier lieu les personnes ayant atteint l'âge usuel d'entrer dans le système d'éducation du premier degré jusqu'à l'âge de 24 ans compris. Mais les résultats du recensement montrent que 62,4 % des étudiants ont moins de 25 ans à cause des retards scolaires. En ne considérant que les personnes âgées de moins de 25 ans, on risque d'ignorer 37,6 % de cette population. Une autre question sur la durée, en heures, des programmes d'éducation pouvait permettre de s'assurer qu'effectivement les personnes d'un âge avancé (30 ans ou plus) sont réellement des étudiants, mais cela n'a pas été possible au recensement.

Au niveau national les étudiants ont en moyenne 24,0 ans. Les filles sont légèrement moins âgées que les hommes ; l'âge moyen des filles est de 23,7 ans contre 24,1 ans pour les garçons. Selon le milieu de résidence, on observe que les écarts d'âge sont très faibles. Ainsi, en milieu urbain, l'étudiant a en moyenne 24,1 ans contre 25,3 ans en milieu rural. Il existe également une légère différence d'âge entre les étudiants de la ville d'Abidjan et ceux des autres villes. Les âges moyens sont respectivement de 24,0 ans à Abidjan et 23,6 ans pour les autres villes.

Tableau 3.27: Age moyen des étudiants par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	Ensemble	Urbain	Autres villes	Rural	Abidjan
Garçons	24,1	23,9	23,6	25,1	24,2
filles	23,7	23,7	23,5	25,9	23,7
Ensemble	24,0	24,1	23,6	25,3	24,0

L'âge moyen des étudiants de première année est de 22,1 ans et ceux de la deuxième année ont en moyenne 23,7 ans. Les étudiants de septième et de huitième année ont en moyenne 29,3 ans et 30,4 ans respectivement.

3.4 Niveau global de scolarisation

Le niveau de scolarisation de la population scolaire sera appréhendé à travers des indicateurs tels que le taux de fréquentation scolaire, le taux net et le taux brut de scolarisation, l'espérance de vie et de survie scolaire.

3.4.1 Niveau de scolarisation dans les cycles primaire et secondaire

Le niveau de scolarisation dans le primaire est apprécié par le taux de scolarisation. On différencie le taux brut du taux net de scolarisation. Le taux brut de scolarisation est le total des inscriptions dans l'enseignement primaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable à l'école primaire. Ce taux est souvent utilisé comme indice du niveau général de participation à l'enseignement primaire et de la capacité de celui-ci. Le taux net de scolarisation ne prend en considération que les inscrits dont l'âge correspond à l'âge officiel de scolarisation. Le taux net fournit une mesure plus précise de l'étendue de la participation à l'enseignement primaire des enfants appartenant au groupe officiellement en âge de fréquenter l'école primaire.

En Côte d'Ivoire, l'âge officiel de scolarisation dans le primaire est de 6-11 ans tandis que celui du premier cycle du secondaire est de 12-15 ans. Ces tranches d'âges sont certes des âges officiels, mais la réalité est que 25 % des élèves du primaire ont entre 12 et 17 ans c'est à dire au-delà de la tranche d'âges officielle. Dans le premier cycle du secondaire, 42,7 % des élèves ont plus de 15 ans.

3.4.1.1 Le cycle primaire

Le taux brut de scolarisation dans la tranche d'âges 6-11 ans est de 64,3 % (71,1 % pour les garçons et 57,1 % pour les filles). Comme l'indique le tableau 3.28, ce taux varie selon le milieu de résidence; il est plus élevé en milieu urbain (82,6 %) qu'en milieu rural (52,7 %). Les disparités entre les deux milieux s'expliquent d'une part, par les inégalités dans la répartition des infrastructures scolaires et d'autre part, par les pesanteurs socioculturelles en milieu rural. Par ailleurs, l'enfant constitue une main-d'oeuvre non négligeable pour les ménages du milieu rural.

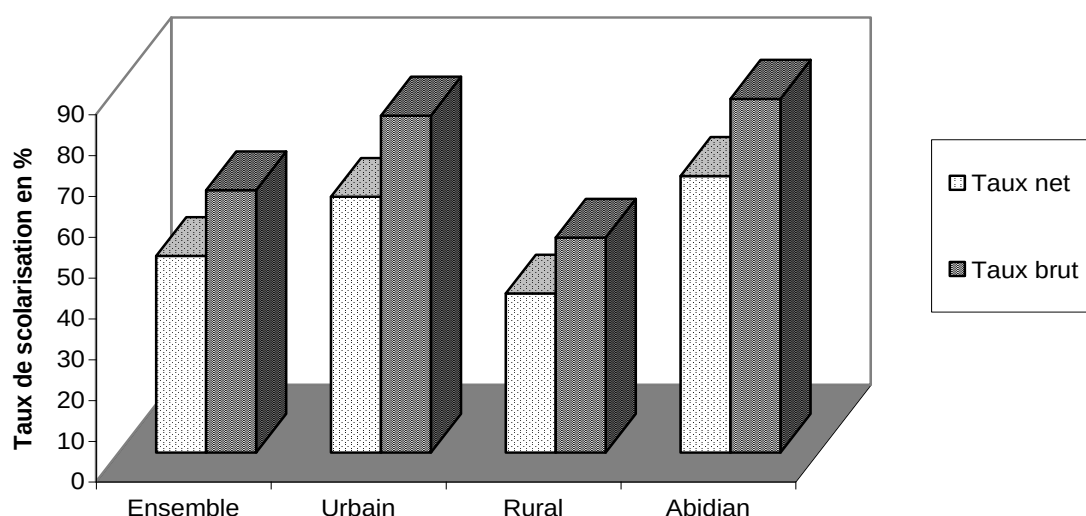
Concernant le taux net de scolarisation, il n'atteint pas 50 % au niveau national. Ainsi, seulement 48,2 % des élèves âgés de 6-11 ans fréquentent effectivement une école. Ce taux est de 52,4 % pour les garçons contre 43,8 % pour les filles soit un écart de 8,6 points. Il est plus faible en milieu rural (39,0 %) qu'en milieu urbain (62,7 %). Le taux net de scolarisation le plus élevé se rencontre dans la ville d'Abidjan (67,8 %).

Tableau 3.27 : Taux net et taux brut de scolarisation dans le primaire pour les groupes d'âges 6-11 ans et 6-14 ans par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Sexe	6-11 ans			6-14 ans		
		Taux net en %	Taux brut en %	Indice d'efficacité	Taux net en %	Taux brut en %	Indice d'efficacité
Ensemble	Garçons	52,4	71,1	1,4	43,9	50,0	1,1
	Filles	43,8	57,1	1,3	39,2	44,0	1,1
	Total	48,2	64,3	1,3	43,9	45,2	1,0
Urbain	Garçons	67,5	89,7	1,3	57,0	58,3	1,0
	Filles	58,1	75,7	1,3	47,7	48,5	1,0
	Total	62,7	82,6	1,3	52,3	53,3	1,0
Rural	Garçons	43,5	60,1	1,4	42,6	44,4	1,0
	Filles	34,1	44,4	1,3	32,3	33,3	1,0
	Total	39,0	52,7	1,4	37,8	39,2	1,0
Abidjan	Garçons	73,4	94,1	1,3	62,3	63,4	1,0
	Filles	62,7	79,9	1,3	49,5	50,3	1,0
	Total	67,8	86,7	1,3	55,4	56,4	1,0

En raison de la forte proportion d'enfants de plus de 11 ans dans le primaire (25 %) et de la scolarisation tardive constatée dans chaque classe, il a été calculé des taux de scolarisation dans le primaire pour le groupe d'âge 6-14 ans afin d'apprécier l'incidence de ces deux facteurs. On note d'une manière générale que les taux calculés selon le groupe d'âge 6-14 ans sont plus faibles que ceux du groupe d'âge 6-11 ans. En effet, le taux brut de scolarisation dans le primaire dans la tranche 6-14 ans est de 45,2 % au niveau national, 53,3 % en milieu urbain, 39,2 % en milieu rural et 56,4 % à Abidjan. Pour le taux net, c'est le même constat, mais les écarts entre les taux calculés avec la tranche d'âges 6-11 ans sont moins importants que ceux du taux brut.

Graphique 3.6 : Taux net et taux brut de scolarisation dans le primaire selon le milieu de résidence



La comparaison entre le taux brut et le taux net de scolarisation permet de se rendre compte de l'incidence de l'inscription des élèves n'ayant pas encore atteint l'âge officiel et de ceux qui l'ont dépassé. Un écart important entre les deux indicateurs traduit le mauvais fonctionnement du système éducatif. Lorsque le système éducatif fonctionne correctement, l'écart entre les deux indicateurs est très faible. Dans le tableau 3.27, on note deux situations : des écarts importants par sexe et par milieu de résidence dans la tranche d'âge 6-11 ans et des écarts très faibles parfois inexistants dans la tranche 6-14 ans. Les taux calculés dans la tranche 6-11 ans montrent que le rendement du système éducatif dans le primaire est mauvais. Par contre en tenant compte des retards scolaires, on constate l'efficacité du système.

Malgré un taux net légèrement en deçà de la moyenne (48,2 %) et un taux brut largement au-dessus de la moyenne (64,3 %), des disparités régionales existent dans le cycle le primaire. La région des Lagunes et de l'Agneby sont les deux régions à forte scolarisation dans le pays. Dans ces deux régions, un peu plus de trois enfants sur cinq qui ont l'âge d'aller à l'école sont effectivement scolarisés. Six régions ont plus de la moitié des enfants de 6-11 ans qui fréquentent l'école. Les régions faiblement scolarisées ont un taux net de scolarisation compris entre 30 et 40 % ; ce sont : le Bas Sassandra, le Zanzan et le Denguelé. Enfin, trois régions ont un niveau de scolarisation très faible (inférieur à 30 %) : ce sont le Bafing, les Savanes, et le Worodougou.

Par rapport au sexe, on observe à travers le tableau 3.29 que d'une manière générale les filles sont moins scolarisées que les garçons. Les écarts entre les garçons et les filles varient entre 6 et 12 ans. Trois régions seulement ont un taux net supérieur à 50 % chez les filles. Il s'agit des Lagunes, des Lacs et l'Agneby. Dans les régions identifiées comme de faible niveau de scolarisation, moins de 25 % des filles de 6 à 11 ans fréquentent l'école.

Concernant le taux brut de scolarisation par région, il a la même configuration que le taux net ; mais, compte tenu des retards scolaires, les niveaux sont légèrement plus élevés dans les régions à faible scolarisation. Ainsi, dans le Worodougou, le Bafing, le Denguelé et les Savanes, les taux bruts sont compris entre 35 et 42 %. Dans les régions à forte scolarisation (Lagunes et Agneby), le taux brut de scolarisation est supérieur à 80 %. Dans la population masculine de ces deux régions cet indicateur est légèrement supérieur à 90 % contre environ 75 % chez les filles

Tableau 3.29 : Taux brut et taux net de scolarisation dans le primaire par région selon le sexe

Régions	Taux brut			Taux net		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Lagunes	90,4	76,7	83,4	69,1	59,6	64,2
Hautassandra	66,6	47,8	57,7	48,2	36,6	42,7
Moyen Comoé	77,5	62,1	69,0	55,0	46,8	51,0
Savanes	42,6	32,8	37,9	32,6	25,9	29,4
Vallée du Bandama	78,6	64,9	72,0	58,5	49,8	54,3
Sud Bandama	68,2	49,8	59,5	49,0	37,8	43,7
Montagnes	79,1	58,4	69,3	57,8	45,5	52,0
Lacs	81,9	68,6	75,6	59,4	52,1	55,9
Zanzan	51,8	43,9	48,0	37,3	33,5	35,5
Basassandra	54,3	39,7	47,1	39,8	30,1	35,1
N'zi Comoé	70,9	59,5	65,6	51,0	44,7	48,1
Agneby	92,3	77,9	85,4	65,8	58,6	62,3
Denguélé	50,3	33,6	42,5	37,1	26,6	32,2
Marahoue	67,0	48,6	58,5	47,6	36,9	42,6
Sud Comoé	75,5	63,3	69,5	56,6	49,2	53,0
Bafing	42,7	28,7	36,1	31,2	22,2	26,9
Worodougou	42,3	26,7	35,1	30,9	20,7	26,1
Fromager	77,8	59,7	69,3	47,8	45,0	50,3
Moyen Cavally	67,2	51,3	59,5	48,1	38,8	43,6
Ensemble pays	71,1	57,1	64,3	52,4	43,8	48,2

3.4.1.2 Le premier cycle du secondaire

Le premier cycle secondaire correspond normalement à la tranche d'âge 12-15 ans. Cependant étant donné les nombreux retards scolaires, 42,5 % des élèves de ce cycle sortent de cette tranche d'âges. Comme dans le primaire, le taux de fréquentation des enfants de 12-15 ans décroît au fur et à mesure que l'âge augmente. De 51,5 % de personnes scolarisées à l'âge de 12 ans, cette proportion chute à 32,5 % à 15 ans.

Au niveau national, le taux net de scolarisation dans le premier cycle du secondaire est de 17,5 % dont 20,7 % pour les garçons contre 14,1 % pour les filles. Dans le milieu rural, le taux est très faible (2,3 %). Seulement 1,6 % des filles de cette tranche d'âge fréquentent l'école contre 2,8 % de garçons. Dans le milieu urbain, le taux net de scolarisation dans le premier cycle du secondaire est de 32,3 % donc légèrement supérieur à celui de la ville d'Abidjan (31,8 %).

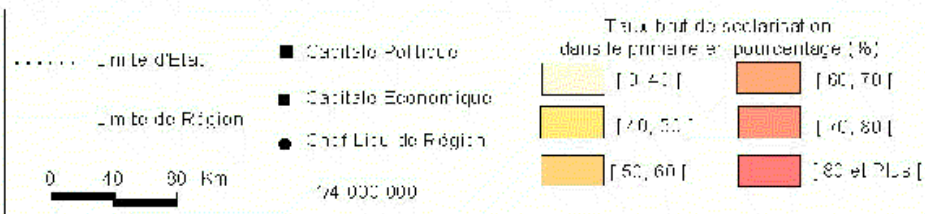
Le taux brut de scolarisation, quant à lui est de 32,9 % au niveau national, 59,2 % en milieu urbain et seulement 4,9 % en milieu rural. Avec un taux brut de 55,6 %, la ville d'Abidjan détient le niveau le plus élevé de scolarisation dans ce cycle en raison de la concentration des infrastructures scolaires dans la capitale économique. Le milieu rural qui est mal équipé en écoles et en classes a évidemment les faibles taux de scolarisation.

3.30 : Taux net et brut de scolarisation par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Sexe	Taux net en %	Taux brut en %	Ecart en les taux
Ensemble	Garçons	20,7	39,6	1,91
	Filles	14,1	25,7	1,82
	Total	17,5	32,9	1,88
Urbain	Garçons	40,0	75,2	1,88
	Filles	24,9	44,3	1,78
	Total	32,3	59,2	1,83
Rural	Garçons	2,8	6,2	2,21
	Filles	1,6	3,3	2,06
	Total	2,3	4,9	2,13
Abidjan	Garçons	40,1	71,4	1,78
	Filles	25,7	44,0	1,71
	Total	31,8	55,6	1,75



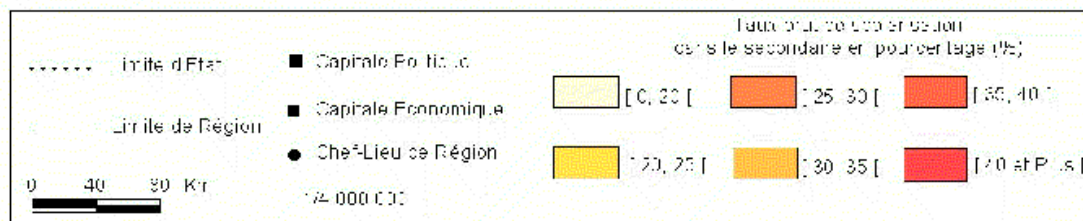
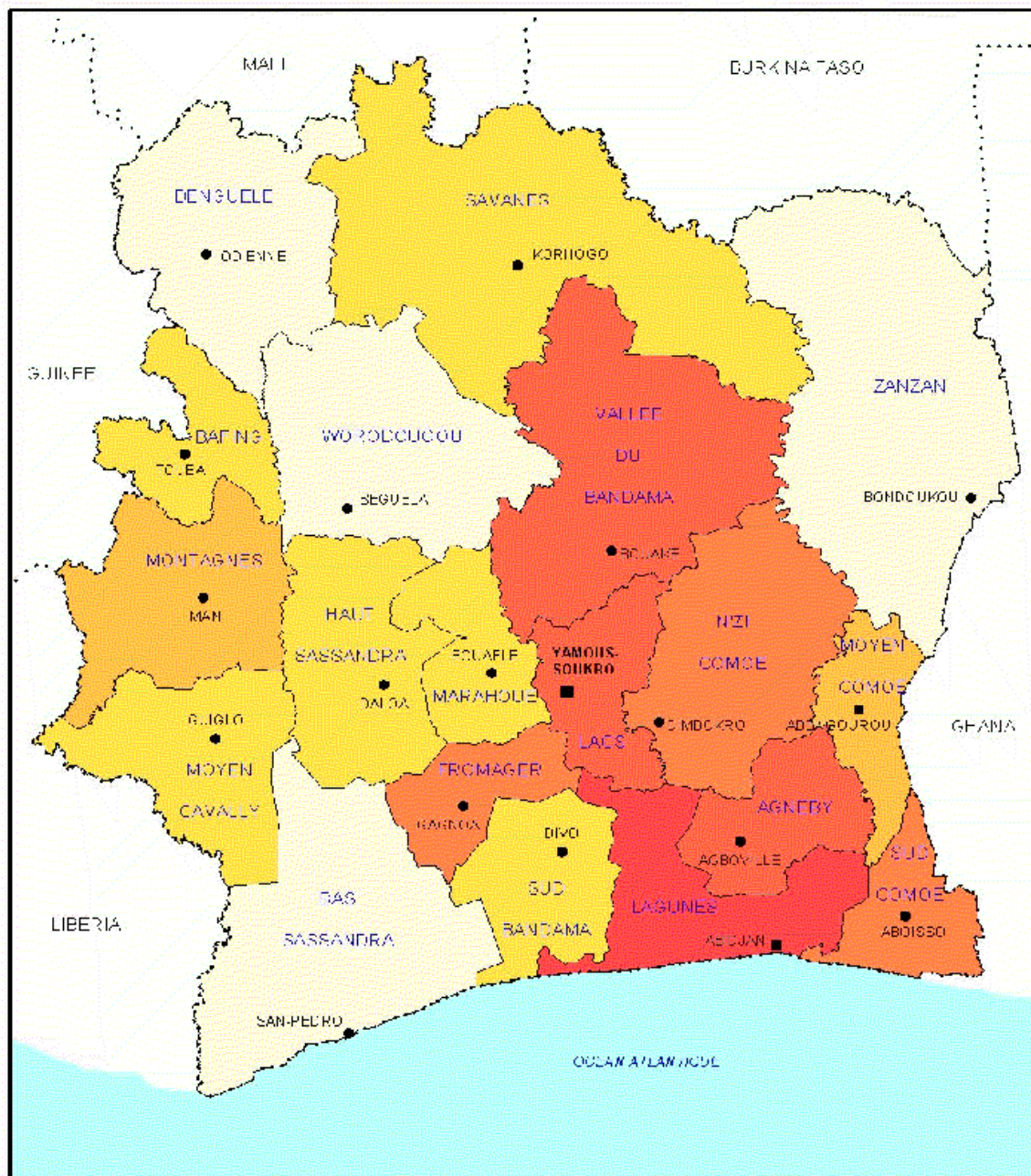
100



Réalisation : Institut National de la Statistique - tel. (225) 20 21 40 08 / 20 21 05 38 / 20 21 51 37 / FAX (225) 20 21 44 01



TAUX BRUT DE SCOLARISATION DANS LE SECONDAIRE PAR REGION



Réalisation : Institut National de la Statistique Tel (225) 20 21 40 06 / 20 21 05 98 / 20 21 51 37 / FAX (225) 20 21 44 01

La comparaison entre le taux brut et le taux net de scolarisation dans le secondaire montre le mauvais fonctionnement du système avec des rapports allant de 1,75 à 2,21. C'est en milieu rural que les écarts sont très importants et également chez les garçons. Les retards de scolarisation et les nombreux redoublements sont des obstacles à l'obtention de meilleurs rendements dans le système éducatif.

Sur le plan régional, les taux net et brut de scolarisation dans le secondaire sont plus importants dans la région des Lagunes, des Lacs, la Vallée du Bandama et de l'Agneby. Les capitales de trois de ces régions ont une population supérieure à 100.000 habitants ; il s'agit d'Abidjan, de Bouaké et de Yamoussoukro. Ces capitales sont bien équipées en infrastructures scolaires. Par exemple, la région d'Abidjan totalise 45,6 % des classes du premier cycle du secondaire contre respectivement 10,1 % pour Bouaké et 7,9 % pour Yamoussoukro.

Comme il fallait s'y attendre, les régions ayant les taux les plus faibles sont celles qui sont pour la plupart situées dans le Nord et le Nord-Ouest du pays. Dans le sud forestier, la région du Bas Sassandra constitue une exception avec un bas niveau de scolarisation en raison de la proportion importante de populations halogènes dont la scolarisation des enfants reste faible à cause des contraintes inhérentes à l'économie de plantation. Les taux brut et net de scolarisation enregistrés dans cette région sont respectivement de 18,6 % et 9,5 %.

Tableau 3.30 : Taux brut et taux net de scolarisation dans le secondaire par région selon le sexe

Régions	Taux brut			Taux net		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Lagunes	64,9	41,6	52,0	35,8	23,7	29,0
Haut Sassandra	27,6	14,0	21,4	13,6	7,5	10,8
Moyen Comoé	36,6	22,0	29,8	18,5	11,3	15,1
Savanes	26,5	17,4	22,1	14,2	9,7	12,0
Vallée du Bandama	46,2	30,3	38,5	23,2	15,9	19,6
Sud Bandama	29,5	16,8	23,8	14,9	8,9	12,2
Montagnes	34,8	19,2	27,6	17,6	10,2	14,2
Lacs	44,1	26,8	35,9	23,0	14,7	19,1
Zanzan	24,3	12,8	19,3	13,5	7,3	10,8
Bas Sassandra	23,7	13,2	18,6	11,9	7,0	9,5
N'zi Comoé	39,5	23,8	32,4	20,3	12,4	16,7
Agneby	44,1	27,5	36,5	21,9	13,2	17,9
Denguele	24,5	13,8	19,6	12,0	7,4	9,9
Marahoue	27,9	15,0	22,2	13,5	7,9	11,0
Sud Comoé	38,1	24,2	31,2	21,3	14,3	17,8
Bafing	28,2	16,5	22,5	15,2	9,4	12,4
Worodougou	21,5	11,6	17,1	13,0	6,8	9,6
Fromager	38,7	17,8	31,3	18,4	10,7	15,0
Moyen Cavally	26,9	15,7	21,7	12,4	7,8	10,3
Ensemble pays	39,6	25,7	32,9	20,7	14,1	17,5

3.4.2 Fréquentation scolaire par sexe et par âge

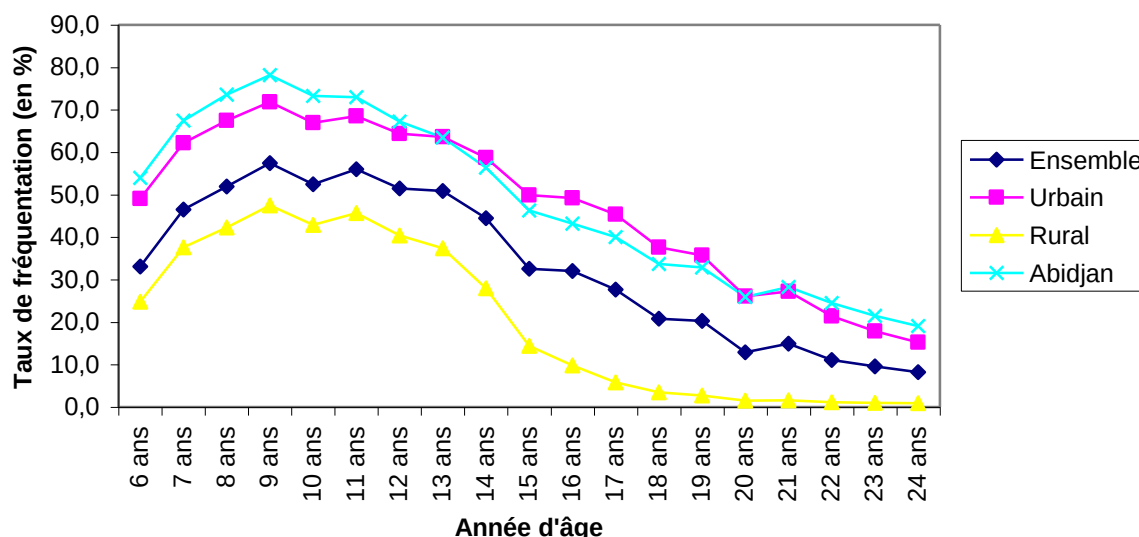
Pour apprécier le niveau de scolarisation, le taux de fréquentation est un bon indicateur permettant d'obtenir pour chaque âge donné l'importance de la population qui fréquente effectivement l'école.

Au niveau national les taux de fréquentation sont en dessous de la moyenne pour la plupart des âges. A l'âge de 6 ans qui est normalement l'âge de début de scolarisation dans le primaire, seulement le tiers des enfants est scolarisé. A 7 ans, 46,5 % des enfants sont effectivement inscrits à l'école. Le faible taux de fréquentation scolaire à 6 et 7 ans s'explique

en partie par les retards de scolarisation dus à l'insuffisance des infrastructures d'une part et la conception des parents selon laquelle les enfants sont encore jeunes à ces âges.

Entre 8 et 13 ans, plus de la moitié des enfants fréquentent l'école. Les taux de fréquentation les plus élevés sont constatés à 9 ans et à 11 ans avec respectivement 57,4 % et 56,0 % d'enfants inscrits à l'école. Au-delà de 11 ans les taux connaissent une baisse progressive jusqu'à 20 ans où seulement 12,9 % de la population de cet âge fréquente l'école.

Graphique 3.7 : Taux de fréquentation scolaire par milieu de résidence



En se référant au graphique 3.7, on observe d'une manière générale que les taux de fréquentation sont faibles à 6 ans, augmentent régulièrement jusqu'à 11 ans avant de décroître. La faiblesse des taux de fréquentation à 6 ans dénote du caractère tardif de l'entrée à l'école, surtout en milieu rural. La baisse générale des taux après 11 ans provient du fait que la plupart des enfants terminent leur cycle primaire et se préparent à faire leur entrée dans le secondaire. Malheureusement, les capacités d'accueil très faibles de la première année du secondaire ne permettent pas d'absorber une grande partie des enfants âgés de plus de 11 ans. Cette situation aboutit non seulement à la baisse des taux de fréquentation après 11 ans mais également entraîne des taux de déperdition et d'abandons non négligeables.

Lorsqu'on se réfère au tableau 3.31 on constate que la fréquentation scolaire augmente de 6 à 7 ans, connaît une légère baisse à 10 ans, puis évolue à la hausse à 11 ans avant de décroître. La légère baisse du taux de fréquentation à 10 ans pourrait être expliquée par les abandons. Cet âge correspond à la classe de CM1 où le taux de redoublement est très élevé (27,9 %) et le taux d'abandon est de 4,5 % (DEPS-1997/98).

Tableau 3.32: Taux de fréquentation par âge de la population de 6 à 24 ans selon le milieu de résidence

Age	Ensemble	Urbain	Rural	Abidjan
6 ans	33,1	49,1	24,8	54,0
7 ans	46,5	62,2	37,6	67,5
8 ans	51,9	67,5	42,3	73,6
9 ans	57,4	71,8	47,5	78,2
10 ans	52,5	66,9	42,9	73,3
11 ans	56,0	68,5	45,7	73,0
12 ans	51,5	64,4	40,4	67,2
13 ans	50,9	63,6	37,4	63,5
14 ans	44,5	58,7	28,0	56,4
15 ans	32,6	49,9	14,4	46,3
16 ans	32,0	49,2	9,8	43,2
17 ans	27,7	45,4	5,8	40,0
18 ans	20,8	37,6	3,5	33,7
19 ans	20,3	35,7	2,7	32,9
20 ans	12,9	26,0	1,5	25,9
21 ans	14,9	27,2	1,6	28,3
22 ans	11,1	21,4	1,1	24,5
23 ans	9,6	17,9	1,0	21,5
24 ans	8,2	15,2	0,9	19,1

On observe que la scolarisation à l'âge de 6 ans n'est pas effective aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain où les taux sont respectivement de 33,1 et 49,1 %. C'est dans la ville d'Abidjan que l'âge de fréquentation à 6 ans prend de l'ampleur avec 54,0 % des scolarisés. D'ailleurs, 40,2 % des enfants scolarisés à 6 ans proviennent de la ville d'Abidjan.

Les taux de fréquentation dans le milieu rural sont généralement très faibles. A tous les âges il est inférieur à 50 %. C'est à 11 ans qu'on a la proportion la plus élevée d'enfants scolarisés (47,4 %). Cela montre l'ampleur des retards de scolarisation dans ce milieu. Par contre, en milieu urbain, en dehors de l'âge de 6 ans où moins de la moitié des enfants fréquentent l'école, les âges de 7 à 14 ans se caractérisent par une majorité d'enfants scolarisés. Le taux de fréquentation est compris entre 62 et 72 % entre 7 et 13 ans avant de décroître. Il est à noter que les enfants restent longtemps sur les bancs en milieu urbain car à l'âge de 20 ans, le quart des personnes fréquente l'école contre seulement 1,5 % dans le milieu rural. Ce phénomène s'explique par l'insuffisance d'écoles secondaires dans le milieu rural.

L'on rencontre les taux de fréquentation les plus élevés dans la ville d'Abidjan où à 6 ans 54,0 % des enfants fréquentent l'école. On note également qu'un peu plus des trois quart des enfants de 9 ans sont scolarisés.

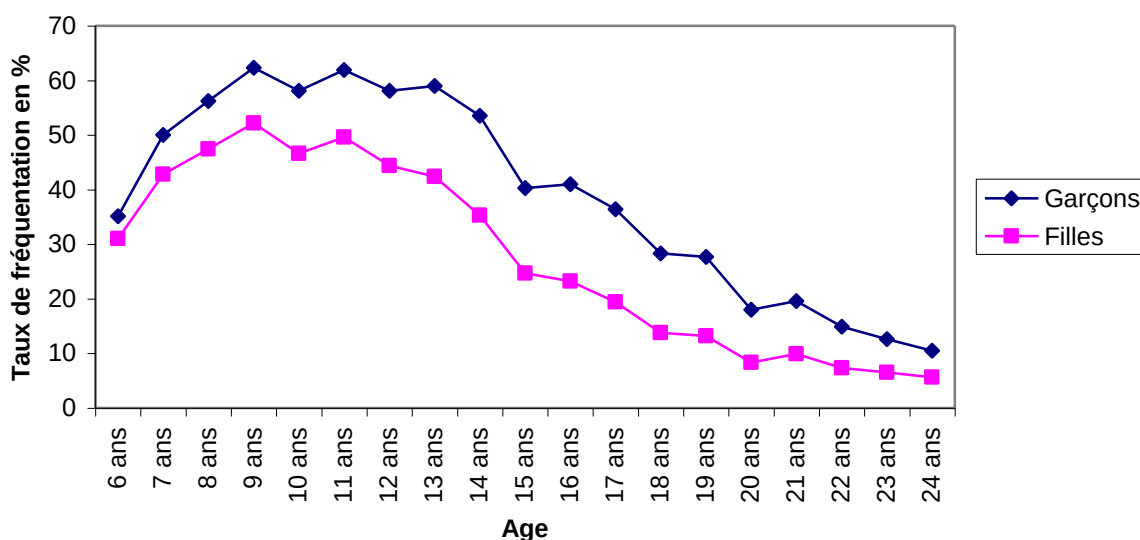
Il existe une disparité entre les deux sexes en matière de fréquentation scolaire. Ces disparités sont constatées à tous les âges. Elles augmentent avec l'âge et sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain et à Abidjan. Concernant la ville d'Abidjan et le milieu urbain, malgré des taux de fréquentation scolaire très largement au-dessus de la moyenne, les garçons sont plus favorisés que les filles.

La fréquentation scolaire à l'âge de 6 ans est très faible au niveau national pour les deux sexes, très moyen en milieu urbain et légèrement au-dessus de la moyenne à Abidjan. Il faut signaler que la scolarisation à 6 ans qui est l'âge officiel d'être scolarisé à l'école primaire n'est pas entrée dans les mœurs des populations. Celles-ci préfèrent attendre 7 ans voire 8 ans pour scolariser les enfants. Cette situation se répercute sur les âges de sortie du système scolaire.

Tableau 3.33 : Taux de fréquentation par âge son le milieu de résidence et le sexe

Age	Ensemble		Rural		Urbain		Abidjan	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
6 ans	35,1	31,0	27,0	22,4	51,4	46,8	56,2	51,9
7 ans	50,0	42,8	41,4	33,3	65,7	58,7	71,4	63,8
8 ans	56,2	47,4	46,9	37,3	72,1	63,0	78,8	68,8
9 ans	62,3	52,2	52,8	41,3	77,0	66,7	84,0	72,9
10 ans	58,1	46,6	48,3	36,6	74,3	60,1	82,8	65,2
11 ans	61,9	49,6	51,6	38,6	76,0	61,4	82,6	64,9
12 ans	58,1	44,4	46,3	33,2	73,5	55,7	78,8	57,9
13 ans	59,0	42,4	43,9	29,6	75,0	52,9	78,3	52,4
14 ans	53,5	35,3	34,2	20,8	72,0	46,5	72,9	44,7
15 ans	40,3	24,7	18,3	9,9	63,8	37,2	62,8	35,0
16 ans	41,0	23,2	13,5	6,0	63,6	35,8	58,7	32,8
17 ans	36,4	19,4	8,5	3,3	59,1	32,4	53,9	30,2
18 ans	28,3	13,8	5,4	1,9	50,7	25,6	45,9	24,9
19 ans	27,7	13,2	4,2	1,5	47,8	24	43,7	24,2
20 ans	18,0	8,3	2,4	0,7	34,8	17,5	33,2	19,5
21 ans	19,6	9,9	2,3	0,8	35,4	18,5	35,7	21,1
22 ans	14,9	7,3	1,7	0,6	28,4	14,3	31,2	17,9
23 ans	12,6	6,5	1,4	0,5	23,6	12,1	26,9	15,8
24 ans	10,5	5,6	1,2	0,5	19,6	10,5	23,7	14,2

Le graphique 3.8 montre que la courbe des garçons et celle des filles ont la même allure. Seulement, la courbe des filles est en dessous de celle des garçons et décroît plus rapidement. Par exemple, le taux de fréquentation à 15 ans est de 40,3 % chez les garçons contre 18,3 % chez les filles. A l'âge de 20 ans, seulement 8,3 % des filles de cet âge sont sur les bancs contre 18 % des garçons. La sortie du système scolaire serait liée à des mariages précoces et à des abandons scolaires relatifs à des grossesses non désirées.

Graphique 3.8 : Taux de fréquentation par sexe et par âge

3.4.3 Fréquentation scolaire selon la région

Selon le tableau 3.33, on constate d'énormes différences de scolarisation scolaire entre les régions du pays. On distingue quatre catégories de régions :

- les régions ayant un taux de fréquentation des enfants de 9 à 11 ans avoisinant 70 % ; il s'agit des Lagunes et de l'Agneby ;
- les régions ayant un taux supérieur à 50 % ; ce sont le Moyen Comoé, la Vallée du Bandama, les Montagnes, les Lacs, le Nzi Comoé, le Sud Comoé et le Fromager ;

- les régions dont les taux de fréquentation scolaire entre 9 et 11 ans sont largement inférieurs à la moyenne nationale ; il s'agit du Hautassandra, du Sud Bandama et du Moyen Cavally ;

- les régions dont les taux de fréquentation sont très bas : ce sont les Savanes, le Bas Sassandra, le Denguelé, le Bafing et le Worodougou. Hormis le Bas Sassandra, les autres régions sont situées en zone de savanes.

Tableau 3.34 : Taux de fréquentation scolaire par région selon l'année d'âge.

Régions	ANNEE D'AGE														
	6ans	7ans	8ans	9ans	10ans	11ans	12ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	19ans	20ans
Lagunes	48,9	62,6	69,4	74,6	70,3	70,9	65,4	62,3	55,2	44,4	41,8	38,1	31,2	30,3	23,1
Haut Sassandra	26,8	42,1	47,5	50,9	46,6	49,9	45,2	43,7	35,9	24,3	23,7	18,4	13,3	11,7	6,9
Savanes	21,7	31,2	31,3	34,7	28,5	33,2	30,1	32,2	28,0	19,4	21,8	19,7	13,7	14,6	8,2
Vallée du Bandama	42,1	54,4	57,4	62,0	56,5	58,5	55,1	54,7	49,1	38,8	39,4	37,8	31,1	31,7	22,6
Moyen comoé	35,1	50,0	56,2	59,3	54,0	57,9	51,5	52,9	46,4	31,2	32,8	26,3	18,7	20,1	9,5
Montagnes	38,3	51,7	56,2	60,1	55,7	56,9	52,9	52,0	44,0	31,6	29,4	23,5	16,5	16,5	9,4
Lacs	37,6	53,8	60,1	66,1	61,3	62,8	59,1	58,8	53,1	41,7	39,2	35,8	28,4	27,3	18,4
Zanzan	20,4	32,1	36,9	44,9	41,1	46,7	42,4	43,2	37,3	24,2	23,6	19,7	12,2	11,2	4,5
Bas Sassandra	20,3	31,5	39,1	44,0	41,7	43,1	39,7	37,8	31,4	20,1	18,6	13,3	9,1	7,1	3,9
Denguelé	24,3	33,3	35,2	38,6	31,5	33,9	31,8	31,4	27,4	21,2	21,1	19,6	12,9	13,8	8,4
N'zi Comoé	31,5	44,2	50,4	58,3	53,6	57,8	54,8	54,9	49,5	37,3	35,6	32,8	23,8	22,8	13,0
Marahoué	26,4	41,7	46,6	51,5	46,7	49,4	46,4	44,0	37,9	26,8	24,9	20,9	15,1	12,7	7,5
Sud comoé	39,3	53,6	56,9	61,1	56,2	57,9	53,6	52,7	44,8	31,7	29,7	25,2	17,9	15,7	9,0
Worodougou	18,3	25,6	26,6	31,3	27,5	32,7	29,8	31,2	28,6	17,2	18,8	14,9	9,2	9,4	4,7
Sud Bandama	27,4	40,7	47,4	52,9	49,3	51,8	48,3	46,1	39,9	28,6	27,1	20,9	15,3	13,5	7,7
Agneby	41,1	61,3	67,5	71,9	68,3	70,2	65,5	64,0	55,8	42,6	39,6	33,7	24,4	23,1	13,0
Fromager	33,5	48,4	55,1	58,6	55,0	58,1	54,3	53,8	47,5	33,7	33,1	27,8	20,1	17,8	10,8
Moyen Cavally	27,9	42,8	48,6	52,0	47,6	50,1	45,4	44,7	38,1	26,6	24,6	17,8	12,6	10,4	6,1
Bafing	16,9	24,3	27,8	35,0	29,8	35,8	34,8	34,4	29,3	19,5	21,9	18,6	13,4	13,6	5,8
Ensemble	33,1	46,5	51,9	57,4	52,5	56,0	51,5	50,9	44,5	32,6	32,0	27,7	20,8	20,3	12,9

3.4.4 Espérance de vie et de survie scolaire

L'espérance de vie scolaire est le nombre moyen d'années passées à l'école par les personnes de la tranche d'âge scolaire, non compris les redoublements. Cet indicateur s'obtient par la sommation de tous les taux de fréquentation scolaire par année d'âge de la population scolaire.

Au niveau national, les personnes d'âge scolaire passent en moyenne 6,6 années à l'école soit l'équivalent de la classe de sixième. Le nombre moyen d'années passées à l'école est de 7,7 ans chez les garçons et 5,4 ans chez les filles. Ainsi, le niveau moyen des garçons correspond à la classe de cinquième du cycle secondaire et celui des filles, la classe de CM1 du cycle primaire.

Le nombre moyen d'années passées à l'école par les personnes d'âge scolaire est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural et légèrement plus élevé en Abidjan. Il est de 9,4 ans lorsque la personne vit dans une ville et 3,9 ans si elle réside en milieu rural soit un peu plus de la moitié de temps passé par les personnes du milieu urbain. Le nombre d'années passées à l'école correspond à la classe de quatrième pour le milieu urbain et la classe de CE2 pour le milieu rural. A Abidjan, les personnes de la tranche précitée passent en moyenne 9,8 ans, soit la classe de troisième. Selon le sexe, l'on observe que le temps moyen passé à l'école par les garçons dans les deux milieux est également plus élevé que chez les filles.

Tableau 3.35: Espérance de vie et de survie scolaire par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Espérance de vie scolaire			Espérance de survie scolaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	7,7	5,4	6,6	12,4	10,3	11,4
Urbain	11,2	7,7	9,4	14,5	11,5	13,1
Rural	4,5	3,2	3,9	8,6	7,7	8,2
Abidjan	11,8	8,2	9,8	14,0	11,2	12,6

Au niveau régional, l'espérance de vie varie de 3,4 ans dans le Worodougou à 9,2 ans dans les Lagunes. Comme on le constate, le nombre moyen d'années passées à l'école des personnes vivant dans la région des Lagunes est 2,5 fois plus élevé que celui du Worodougou. La présence de la ville d'Abidjan dans les Lagunes contribuerait à la hausse de cet indicateur. Il en est de même pour la région de la Vallée du Bandama qui, par la présence de la ville de Bouaké a une espérance de vie scolaire de 8,0 ans (niveau de la cinquième) ; Les Lacs avec Yamoussoukro dont l'indicateur est de 7,7 ans (le niveau cinquième également). La région de l'Agneby suit les trois régions avec un nombre moyen d'années passées à l'école de 7,8 ans.

Les régions qui ont un niveau de scolarisation intermédiaire se caractérisent par une espérance de vie scolaire avoisinant 6,3 ans ; ce qui équivaut à la classe de CM2. Ces régions sont: le Moyen Comoé, les Montagnes, le N'zi Comoé, le Sud Comoé et le fromager. Les régions qui ont une scolarisation faible sont celles dont les personnes de 6 à 30 ans ont en moyenne 5,4 années passées à l'école. Ce sont : le Hautassandra, la Marahoué et le Moyen Cavally. Les régions des Savanes du Zanzan, du Denguelé et Worodougou sont celles pour lesquelles l'espérance de vie scolaire est très faible. Le nombre moyen d'années passées à l'école est de 4 ans, soit la classe de CE2. Pour le Worodoudou, cet indicateur est de 3,4 ans c'est à dire la troisième année du primaire.

Tableau 3.36 : Espérance de vie scolaire et de survie scolaire par région selon le sexe

Région	Espérance de vie scolaire			Espérance survie scolaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Lagunes	10,9	7,7	9,2	13,7	11,1	12,4
Haut Sassandra	6,1	3,9	5,1	10,6	9,1	10,0
Savanes	4,8	3,2	4,0	12,4	10,4	11,5
Vallée du Bandama	9,6	6,4	8,0	14,5	11,1	12,9
Moyen Comoé	7,3	5,3	6,3	11,3	9,8	10,7
Montagnes	7,6	4,9	6,3	11,8	9,3	10,5
Lacs	9,1	6,2	7,7	13,0	10,0	11,6
Zanzan	5,2	3,8	4,5	10,7	8,5	10,1
Bas Sassandra	4,9	3,3	4,1	9,8	8,8	9,4
Denguelé	5,3	3,0	4,2	12,0	9,3	10,8
N'zi Comoé	7,6	5,3	6,5	12,2	9,7	11,2
Marahoué	6,2	4,0	5,2	10,9	8,9	10,1
Sud Comoé	7,2	5,4	6,3	11,0	9,5	10,3
Worodougou	4,3	2,4	3,4	11,1	9,4	10,5
Sud Bandama	6,4	4,2	5,4	10,7	9,3	10,2
Agneby	8,9	6,6	7,8	11,8	9,7	10,9
Fromager	7,5	5,2	6,4	11,6	9,9	10,9
Moyen Cavally	6,1	4,2	5,2	10,6	9,2	10,4
Bafing	5,0	2,8	3,9	11,7	9,3	10,9
Ensemble pays	7,7	5,4	6,6	12,4	10,3	11,4

Si l'espérance de vie scolaire concerne toutes les personnes d'un groupe d'âges donné sans distinction de type d'activité (élèves et non élèves), la survie scolaire quant à elle ne concerne que les élèves. C'est le nombre moyen d'années qu'un élève inscrit à l'école espère passer dans le système scolaire. Ici on fait l'hypothèse que tous les enfants qui ont un niveau d'études précis devraient l'être à un âge donné. Cet indicateur s'obtient en sommant tous les

taux de fréquentation par âge et en divisant le total par le taux de fréquentation par âge le plus élevé qui correspond au taux que tous les élèves devaient atteindre.

Avec cet indicateur, on constate qu'en Côte d'Ivoire, un enfant inscrit à l'école a la chance d'y demeurer pendant 11,4 ans c'est à dire l'équivalent de la classe de première du second cycle. Ce niveau n'est pas uniforme pour les deux sexes. Les élèves de sexe masculin ont la chance de faire 12,4 ans d'études contre 10,3 ans pour les filles. L'écart entre les garçons du milieu urbain et ceux du milieu rural est de 5,9 ans ; celui entre les filles desdits milieux est de 3,8 ans.

La chance de demeurer à l'école est plus grande chez les inscrits vivant dans les villes (13,1 ans) que ceux qui sont dans les campagnes (8,2 ans) car les villes sont plus équipées en infrastructures. Par ailleurs, les parents du milieu urbain sont plus aptes à améliorer le niveau de scolarisation de leurs enfants que ceux du milieu rural.

Sur le plan régional, les Lagunes, les Savanes, la Vallée du Bandama et les Lacs ont une espérance de survie supérieure à la moyenne nationale. Le relèvement de cet indicateur est le fait de la disponibilité des infrastructures scolaires et universitaires. Le Haut Sassandra et le Bas Sassandra ont les plus faibles espérances de vie scolaire en raison de leur sous-scolarisation liée à une forte population d'halogènes dont la scolarisation est faible à cause des contraintes inhérentes à l'économie de plantation.

3.4.5 L'engorgement des effectifs en fin de cycle

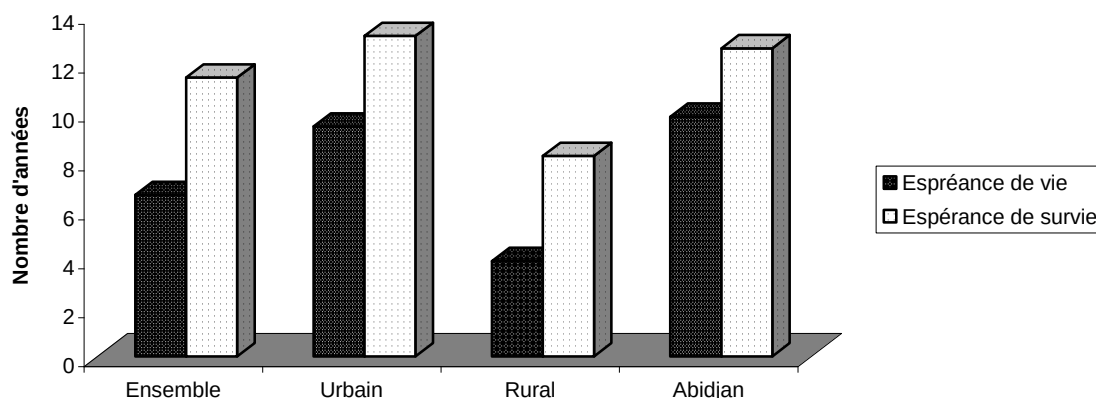
L'engorgement scolaire en fin de cycle est le rapport du nombre d'élèves en dernière année d'études du cycle immédiatement inférieur par celui de la première année d'études du cycle immédiatement supérieur. Nous nous intéressons aux effectifs en fin de cycle car c'est à ce niveau que se posent les problèmes d'engorgement dans la mesure où les infrastructures disponibles dans les niveaux supérieurs ne permettent pas d'accueillir tous les élèves. Le taux d'engorgement permet de se rendre compte des efforts à faire pour permettre la scolarisation d'un plus grand nombre d'élèves en fin de cycle.

Concernant la transition entre le CM2 et la première année du secondaire (sixième), on note un goulot d'étranglement en fin de cycle du primaire. Le taux d'engorgement est de 265 % entre le CM2 et la classe de sixième, ce qui signifie que pour une disponibilité de 100 places en sixième, il faut encore 165 places pour pouvoir accueillir tous les élèves du CM2, si tous avaient la moyenne. Ce taux élevé d'engorgement des effectifs au CM2 est lié au concours d'entrée en sixième. En effet, l'accès en sixième est conditionné par ce concours dont la réussite dépend des capacités d'accueil des établissements. En 1998-1999, les capacités d'accueil en sixième dans les établissements publics et privés étaient de 118 985 élèves pour 1 236 classes (DIPES-1999). Les nombreux redoublements au CM2 expliquent ce taux élevé d'engorgement. En effet 41,6 % des élèves du CM2 sont des redoublants contre une moyenne nationale de 23,6 % pour le cycle primaire (DIPES-1999).

Comme l'indique le tableau 3.37, les taux d'engorgement sont très élevés à la fin du cycle primaire et du deuxième cycle où on relève respectivement 265 % et 423 %. En milieu urbain, à cause des disponibilités d'infrastructures d'accueil, les taux d'engorgement dans le primaire et dans le secondaire sont moins élevés. Mais il existe des laisser pour compte. Ainsi, en fin de cycle primaire, pour une disponibilité de 100 places, on s'attend à 157 élèves. Dans le secondaire, pour 100 places disponibles en classe de seconde on a 187 concurrents soit une différence de 87 élèves qui pourraient reprendre leur classe de troisième ou sortir du système éducatif.

Tableau 3.36 : Taux d'engorgement en fin de cycle (en %) selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau	Ensemble			Urbain			Rural			Abidjan		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Fin du Primaire	268	264	265	147	173	157	1507	1451	1488	175	186	180
Fin du secondaire 1	184	200	189	180	198	187	227	252	233	146	160	152
Fin du secondaire 2	428	415	423	407	399	404	1286	1617	1361	228	264	241

Graphique 3.9 : Espérance de vie et de survie scolaire par milieu de résidence

Si le taux d'engorgement est moins élevé en milieu urbain, au niveau des cycles primaire et secondaire premier cycle, il n'en est pas de même pour la fin du deuxième cycle où le taux d'engorgement est de 404 % ; ce qui signifie que pour 100 places disponibles dans les universités et grandes écoles, on a 404 élèves prétendants. L'engorgement en classe de terminale est dû aux faibles capacités d'accueil des universités et des grandes écoles du pays. Au recensement, 114 232 élèves de terminale ont été enregistrés contre 28 249 en première année d'université /grandes écoles. Au niveau de la ville, le taux d'engorgement est de 423 %.

Dans le milieu rural, le taux d'engorgement est très important à la fin du cycle primaire. Cette situation relève du fait que, d'une part, les effectifs du primaire sont élevés à cause de la construction de plusieurs écoles et d'autre part, les établissements secondaires dans ce milieu sont en nombre insuffisant. La quasi-totalité des élèves admis en classe de sixième sont obligés, s'ils veulent poursuivre leurs études, de migrer dans les chefs lieux de sous-préfectures ou dans les chefs lieux de département. C'est pourquoi sur une disponibilité d'accueil de 100 places, 1388 élèves sont en compétition. Concernant la transition entre la classe de troisième et celle de seconde, le taux d'engorgement de 233 % est supérieur à la moyenne nationale (189 %). Ce taux qui est le huitième de celui de la fin du primaire (1 488 %) est toujours lié à l'insuffisance des infrastructures.

On observe que la différence entre le taux d'engorgement des garçons et celui des filles en fin de cycle primaire est faible au niveau national (268 % contre 264 %). Par contre au niveau de la transition entre la troisième et la seconde, les filles ont un taux plus élevé (200 % contre 184 %). Le taux d'engorgement des garçons devient plus important au niveau de la transition entre la terminale et la première année du supérieur (428 % pour les garçons contre 415 % pour les filles).

Les taux d'engorgement les plus faibles se rencontrent au niveau de la ville d'Abidjan où les capacités d'accueil sont plus importantes. En effet, la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) d'Abidjan à elle seule concentre respectivement 32,9 % des écoles du primaire et 48,0 % des écoles de l'enseignement secondaire.

Sur le plan régional, on a des taux d'engorgement très élevés à la fin des cycles primaire et secondaire premier cycle. Pour la fin du secondaire deuxième cycle, l'inexistence d'infrastructures universitaires dans la plupart des régions ne permet pas d'avoir une bonne estimation du taux d'engorgement. Aussi, notre analyse portera t-elle sur le cycle primaire et le cycle secondaire premier cycle. Les régions pourraient être classées en trois catégories :

- . les régions à faible taux d'engorgement ; ce sont les Lagunes, les Savanes le Bafing et le Worodougou. Ces quatre régions ont des taux compris entre 188 et 254 %. Si le faible taux d'engorgement des Lagunes s'explique par une abondance d'infrastructures, celui des trois autres régions serait lié à une sous-utilisation des infrastructures du fait de la sous-scolarisation.

- . les régions ayant un taux d'engorgement moyen ; il s'agit de la Vallée du Bandama, du Sud Comoé, du Denguelé.

- . les régions à fort taux d'engorgement : elles sont au nombre de douze. Elles ont des taux d'engorgement supérieurs à 300 %. Trois d'entre elles ont des taux très élevés : il s'agit de la Marahoué (404 %), le Sud Bandama (492 %), le Haut Sassandra (384 %). Toutes ces régions sont situées en zone de forêt et font partie des régions à taux de d'accroissement démographique élevé. Le fort taux pourrait s'expliquer par une inadéquation entre la construction d'infrastructures scolaires et la croissance démographique.

Tableau 3.38 : Taux d'engorgement (en %) des effectifs par région

REGIONS	Taux d'engorgement des effectifs au CM2	Taux d'engorgement des effectifs en troisième
Lagunes	199	156
Haut Sassandra	384	220
Savanes	188	191
Vallée du Bandama	267	176
Moyen Comoé	340	230
Montagnes	312	204
Lacs	338	251
Zanzan	354	285
Bas Sassandra	306	219
Denguelé	277	206
N'zi Comoé	307	281
Marahoué	405	267
Sud Comoé	270	192
Worodougou	254	201
Sud Bandama	392	230
Agneby	359	256
Fromager	319	242
Moyen Cavally	317	182
Bafing	203	246
Ensemble pays	265	189

Concernant l'engorgement au niveau de la classe de troisième, les régions ayant des seuils très élevés sont le Zanzan, le N'Zi Comoé, la Marahoué, l'Agneby et les Lacs. Pour ces régions comme pour les autres, les établissements du second cycle sont situés dans les chefs lieux, ce qui pose un problème de tuteur pour les élèves devant aller continuer leurs études très loin de leur sous-préfecture d'origine.

Les régions des Lacs et de la Vallée du Bandama ont les taux les plus faibles à cause de la présence des villes d'Abidjan et de Bouaké qui ont des infrastructures d'accueil à capacité élevée.

3.5 L'admission des enfants au CP1

L'âge officiel d'entrée au CP1 est fixé à 6 ans mais compte tenu de l'insuffisance des infrastructures scolaires en villes et la conception erronée des parents selon laquelle les enfants sont encore jeunes à cet âge, la proportion des enfants de cet âge qui fréquentent effectivement l'école représente 9,7 % des élèves du primaire.

Le fait que le recensement donne seulement l'effectif des enfants du CP1 sans distinguer ceux qui sont inscrits pour la première fois, il est difficile d'avoir des taux d'inscription corrects à partir des données du RGPH-98. Toutefois, lorsqu'on applique le taux de redoublement issu des statistiques du Ministère de l'Education Nationale, on peut avoir une estimation des enfants effectivement inscrits au CP1 au cours de l'année scolaire 1998-1999.

Un effectif de 243 223 fréquente la classe de CP1 au recensement. Cet effectif est composé de 134 830 garçons et 108 393 filles soit un rapport de masculinité de 124,4 garçons pour 100 filles. Les élèves du CP1 se retrouvent majoritairement en milieu rural où 61,2 % sont inscrits contre 38,8 % dans les villes. La ville d'Abidjan regroupe 12,7 % des élèves du CP1. Les rapports de masculinité par milieu sont respectivement de 114 garçons pour 100 filles en milieu urbain, 132 en milieu rural et 107 à Abidjan.

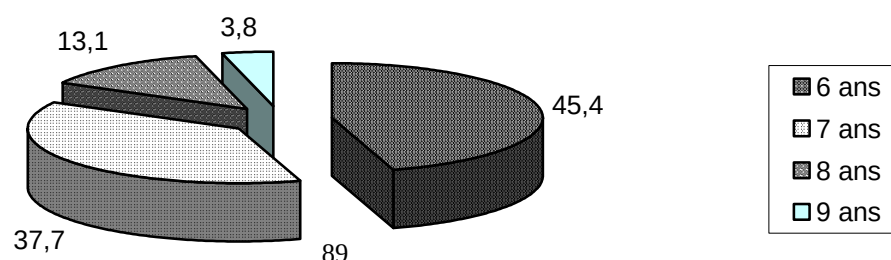
Tableau 3.39 : Effectif des élèves du CP1 par âge selon le sexe et le milieu de résidence

Age	Ensemble				Urbain				Rural			
	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Masculin	Féminin	Ensemble	%
06 ans	60870	49463	110333	45,4	25074	22091	47165	50,0	35796	27372	63168	42,4
07 ans	51095	40563	91658	37,7	18319	15936	34255	36,3	32776	24627	57403	38,6
08 ans	17649	14246	31895	13,1	5401	4853	10254	10,9	12248	9393	21641	14,5
09 ans	5216	4121	9337	3,8	1394	1340	2734	2,9	3822	2781	6603	4,4
Total	134830	108393	243223	100,0	50188	44220	94408	100,0	84642	64173	148815	100,0

Malgré la fixation de l'âge officiel d'entrer au CP1 à 6 ans, dans la pratique, au niveau de l'enseignement public, l'inscription débute généralement par les enfants âgés de 9, 8 et 7 ans, et dans la mesure des places disponibles, on procède au recrutement des enfants de 6 ans. C'est ce qui justifie que 54,6 % des enfants du CP1 ont plus de 6 ans. En milieu rural, sur cinq enfants inscrits au CP1, trois ont plus de 6 ans, tandis que dans le milieu urbain la moitié des enfants du CP1 sont inscrits à l'âge de 6 ans. Le retard que connaissent les enfants au niveau de l'accès au CP1 combiné avec les redoublements justifie le fait que plusieurs enfants se retrouvent encore dans le cycle primaire après l'âge de 11 ans. Ce retard de scolarité est un facteur non négligeable dans le phénomène d'abandon scolaire, surtout chez les filles.

L'écart important entre le taux brut et le taux net de scolarisation se justifie par le non-respect de la scolarisation à l'âge officiel de scolarisation. Lorsque le système est efficace, le rapport entre les deux indicateurs est égal à l'unité. Ici le rapport est de 2,7, preuve de l'inefficacité du système scolaire.

Graphique 3.10 : Proportion des élèves du CP1 par année d'âge



Le taux brut d'admission au CP1 est le rapport entre l'effectif global quel soit l'âge des élèves inscrits en première année du primaire et le nombre total d'enfants âgés de 6 ans. En faisant fi des redoublements le taux brut d'inscription au CP1 est 48,8 % en 1998. Lorsqu'on prend en compte le taux de redoublement au CP1 qui est de 21,5 % (DPES-98), le taux brut d'inscription au CP1 serait de 40,2 %. Au niveau des garçons cet indicateur est de 43,1 % et 37,0 % pour les filles.

Au niveau régional, les taux bruts d'admission au CP1 sont très faibles en raison de la non prise en compte des enfants de moins de 6 ans. La région des Lagunes (Abidjan) qui est plus concernée par la scolarisation précoce, a un taux légèrement en dessous de la moyenne. Les régions ayant les taux les plus élevés sont : l'Agneby (75,8 %), les Lacs (63,1 %), le Moyen Comoé (62,5 %) et la Vallée du Bandama (61,7 %).

Les régions qui enregistrent les taux d'inscription les plus faibles sont : le Bafing (20,8 %), le Worodougou (28,3 %), les Savanes (31,8 %), le Bas Sassandra (35,8 %), le Denguelé (35,6 %) et le Zanzan (37,0 %). Toutes ces régions sont reconnues pour leur faible scolarisation.

Tableau 3.40: Taux brut d'admission au CP1 par région selon le sexe

Région	Masculin	Féminin	Total
Lagunes	50,8	46,2	48,5
Haut Sassandra	51,3	39,3	45,5
Savanes	35,9	27,5	31,8
Vallée du Bandama	66,5	56,8	61,7
Moyen Comoé	66,7	57,9	62,5
Montagnes	64,4	54,0	59,4
Lacs	65,9	60,1	63,1
Zanzan	37,9	36,1	37,0
Bas Sassandra	38,9	32,1	35,6
Denguele	43,0	28,1	35,8
n'Zi Comoé	54,5	49,8	52,3
Marahoue	56,2	47,2	52,0
Sud Comoé	61,3	59,0	60,2
Worodougou	34,0	22,2	28,3
Sud Bandama	50,5	41,0	46,0
Agneby	77,6	73,8	75,8
Fromager	62,6	52,6	57,8
Moyen Cavally	55,2	47,4	51,4
Bafing	22,9	18,3	20,8
Total	52,4	45,0	48,8

Le taux net d'inscription est le rapport entre les élèves de 6 ans inscrits effectivement au CP1 et l'effectif des enfants de 6 ans au CP1 est de 18,2 % au niveau national. Il est de 19,5 % pour les garçons et 16,9 % pour les filles. Par rapport au taux brut d'admission au CP1, le taux net d'admission est plus faible. Ce faible taux traduit le fait que les enfants soient inscrits tardivement à l'école. En effet, même si l'âge légal d'admission au CP1 est de 6 ans, dans la pratique, l'inscription commence par les enfants les plus âgés et ce n'est que dans la mesure de la disponibilité des places qu'on procède par la suite au recrutement des enfants d'âge officiel.

3.6 Différences sociales de la scolarisation

La scolarisation des enfants relève d'un ensemble de stratégies familiales. Des études ont montré qu'il existe une relation entre la scolarisation et les caractéristiques des chefs de ménage et du cadre de vie (Dupont V., 1983 ; Page H.J ; 1989 ; Saint-Vil J., 1981. Le fait de résider ou non avec les parents biologiques peut influencer sur la scolarisation des enfants. Par ailleurs, les enfants ayant perdu les deux parents ou l'un d'entre eux ont moins de chance d'être scolarisés que ceux qui ont les deux parents vivant. Dans cette étude, nous nous intéresserons aux enfants en circonstance difficile c'est à dire ceux qui sont orphelins de père ou de mère ou orphelins de père et de mère.

Les niveaux de scolarisation du tableau 3.41 présentent des variations en fonction de la survie des parents. Lorsque l'enfant est fils du chef de ménage, on note que les taux de fréquentation par âge sont un peu plus élevés que ceux des enfants ayant perdu l'un ou tous leurs parents. Lorsque l'enfant perd ses deux parents, on constate qu'aucun taux n'atteint le seuil de 50 %. En effet ces taux sont plus bas que ceux des enfants ayant au moins un parent vivant. Ainsi, les orphelins de père et de mère sont moins scolarisés sans doute pour des problèmes de prise en charge. Lorsque l'un des parents est vivant on note un relèvement du niveau de scolarisation. Pour exemple à 6 ans seulement 26,1 % des enfants orphelins sont scolarisés contre une moyenne nationale de 33,1 %. Pour les enfants de cet âge qui ont perdu un seul parent, le taux de fréquentation est de 32,6 % si c'est le père qui est décédé et de 33,5 % si c'est la mère qui est décédée.

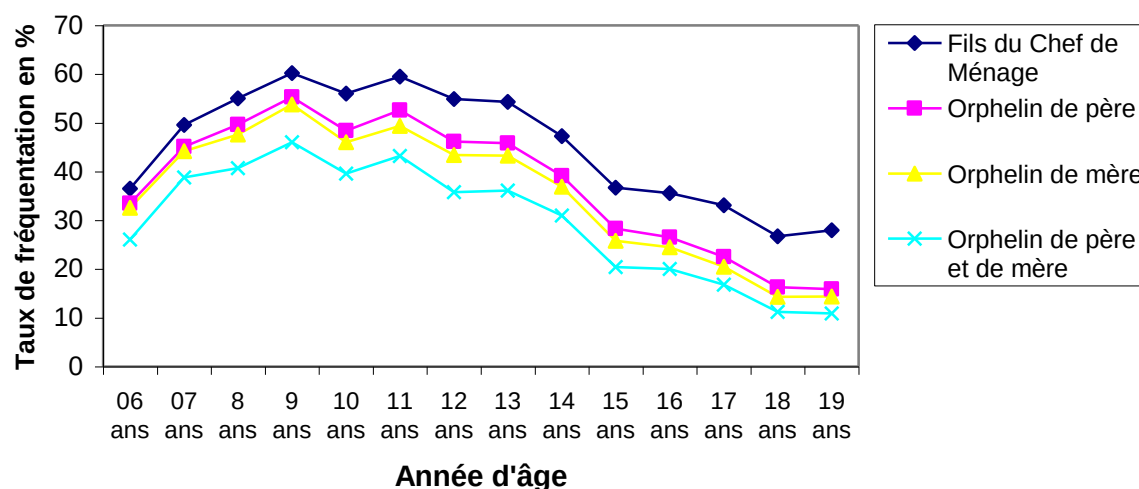
L'on constate que les enfants qui sont fils du chef de ménage sont plus scolarisés car les écarts avec les autres catégories d'enfants sont parfois significatifs. D'ailleurs ces taux sont supérieurs à la moyenne nationale.

Tableau 3.41 : Taux de fréquentation par âge selon la survie du père et de la mère

Age	Fils du chef de ménage	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin de père et de mère	Orphelin de père et fils du CM	Orphelin de mère et fils du CM
06 ans	36,5	33,52	32,6	26,1	34,8	37,2
07 ans	49,6	45,12	44,2	38,8	47,3	49,5
8 ans	55,0	49,64	47,6	40,7	50,7	55,5
9 ans	60,2	55,28	53,8	46,0	58,5	60,6
10 ans	56,0	48,41	46,0	39,6	50,6	56,3
11 ans	59,5	52,58	49,4	43,2	53,9	60,3
12 ans	54,9	46,19	43,4	35,8	48,2	55,8
13 ans	54,3	45,84	43,3	36,1	49,3	54,9
14 ans	47,3	39,15	36,9	31,0	41,5	48,0
15 ans	36,7	28,32	25,8	20,4	30,6	37,7
16 ans	35,6	26,52	24,5	20,0	29,6	36,3
17 ans	33,1	22,54	20,5	16,8	26,3	32,3
18 ans	26,7	16,27	14,3	11,2	19,4	26,2
19 ans	28,0	15,88	14,4	10,9	21,5	26,2

Au delà de 15 ans, les taux de fréquentation des enfants orphelins de père et de mère chutent rapidement. En effet, ces enfants qui doivent faire leur entrée dans le secondaire premier cycle, sont bloqués à cause des questions financières surtout qu'à ce niveau, les coûts de scolarité deviennent plus élevés.

Graphique 3.11 : Taux de fréquentation scolaire selon la survie des parents



Le taux net de scolarisation est plus élevé chez les enfants qui vivent avec leur parents que chez les enfants ayant perdu l'un des parents ou les deux parents. Sur le plan national, les enfants qui sont fils du chef sont plus scolarisés que les autres enfants. Les taux sont respectivement de 52,1 % pour les fils du chef de ménage, 48,0 % pour les enfants orphelins de père, 46,1 % pour les enfants orphelins de mère et 39,8 % pour les orphelins de père et de mère. Il faut signaler que le taux net de scolarisation des enfants qui vivent avec leurs parents sont légèrement plus élevés que le taux calculé au niveau national (48,8 %). C'est en milieu rural que les enfants orphelins sont le plus négligés en matière de scolarisation. Le taux net des orphelins enregistré est de 30,7 % contre 54,9 % en milieu urbain et 57,1 % à Abidjan.

Ce faible taux est lié aux conditions précaires dans lesquelles vivent les chefs de ménage du milieu rural qui doivent prendre en charge aussi bien leurs propres enfants que les enfants orphelins.

Tableau 3.42 : Taux net de scolarisation par milieu de résidence selon la survie des parents

Milieu de résidence	Fils du chef de ménage			Orphelins de père			Orphelins de mère			Orphelins de père et de mère		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	55,5	48,2	52,1	52,8	42,9	48,0	50,5	41,1	46,1	45,0	34,2	39,8
Urbain	73,0	67,5	70,4	68,8	54,9	61,6	68,5	56,0	62,0	64,1	47,1	54,9
Rural	44,0	34,7	39,7	43,3	33,4	38,9	41,2	30,6	36,5	35,3	25,1	30,7
Abidjan	79,9	75,1	77,5	75,5	57,5	65,6	74,8	58,8	66,0	68,8	46,0	57,1

3.7 Evolution de la scolarisation

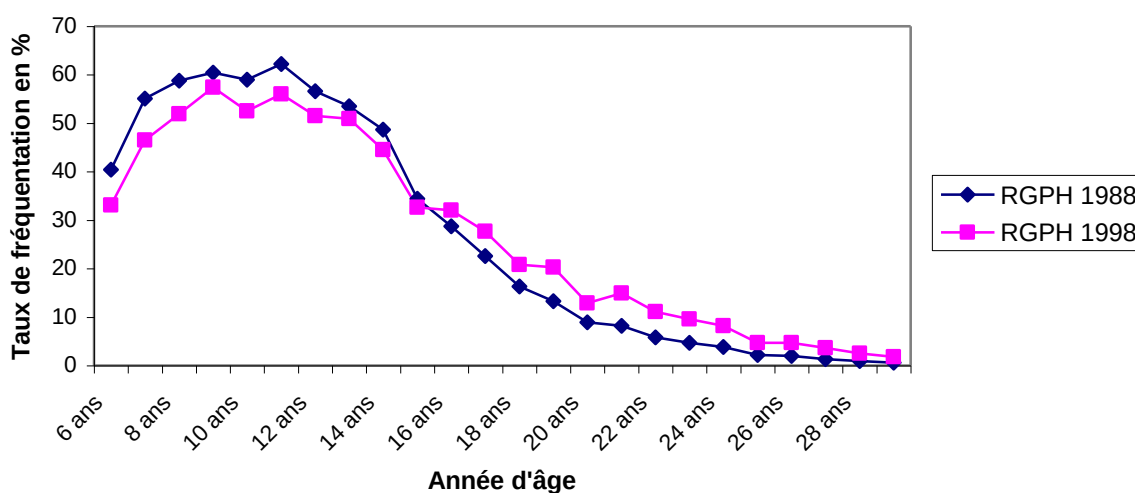
La comparaison des données des recensements de 1988 et de 1998, montre une baisse des indicateurs de scolarisation notamment le taux de fréquentation par âge et la proportion des enfants de 6-10 ans fréquentant l'école. En ce qui concerne les taux de fréquentation par âge, le tableau 3.42 et le graphique 3.10 indiquent que le niveau de fréquentation des enfants de 6-10 ans de 1988 est supérieur à celui de 1998. Le graphique montre que la courbe de 1998 est en dessous de celle de 1988 jusqu'à 14 ans. Après l'âge de 15 ans, la courbe de 1998 est au dessus de celle de 1988. Les jeunes générations étant plus scolarisées que les anciennes à ces âges.

Il est à signaler que les concepts utilisés au cours des deux recensements ne sont pas identiques ; ce qui pourrait influencer les indicateurs. En 1998, la classe fréquentée a été collectée alors qu'en 1988, seulement le niveau d'instruction a été recueilli.

Tableau 3.43 : Taux de fréquentation scolaire par âge en 1988 et en 1998

Année d'âge	RGPH 1988	RGPH 1998	Année d'âge	RGPH 1988	RGPH 1998
6 ans	40,4	33,1	16 ans	28,7	32,0
7 ans	55,1	46,5	17 ans	22,6	27,7
8 ans	58,8	51,9	18 ans	16,3	20,8
9 ans	60,4	57,4	19 ans	13,3	20,3
10 ans	59,0	52,5	20 ans	8,9	12,9
11 ans	62,2	56,0	21 ans	8,2	14,9
12 ans	56,6	51,5	22 ans	5,8	11,1
13 ans	53,5	50,9	23 ans	4,7	9,6
14 ans	48,7	44,5	24 ans	3,8	8,2
15 ans	34,4	32,6	25 ans	2,2	4,7

Graphique 3.12 : taux de fréquentation scolaire par année d'âge en 1988 et en 1998



Il se pourrait que le niveau de fréquentation ait baissé malgré l'évolution des effectifs des élèves. Cette baisse serait liée à une diminution du pouvoir d'achat des ménages. La période 1988-1998 a été une décennie de crise économique caractérisée par une baisse du pouvoir d'achat des ménages et une aggravation de la pauvreté.

Lorsqu'on confronte les taux de scolarisation du recensement à ceux des deux Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS 1994 et 1998/1999) on note globalement que les indicateurs sont très proches surtout dans la tranche d'âge 6-10 ans. Nous retenons la tranche d'âge 6-10 ans pour mieux comparer car l'EDS a calculé cet indicateur avec cette tranche d'âges. Lorsqu'on compare les données des deux EDS, on note une évolution de la scolarisation en Côte d'Ivoire. Cette évolution concerne aussi bien les garçons que les filles. Le taux de scolarisation dans cette tranche d'âges est passée de 47,5 % en 1994 à 49,7 %. Dans la population masculine, 52,8 % des enfants fréquentent l'école en 1994, le taux a évolué de 2,6 points en 1998/1999, tandis que chez les filles, l'évolution est de 2 points.

Le tableau 3.44 nous montre que le niveau de scolarisation des enfants au recensement correspond à celui des enfants de 1994. Ce qui laisse supposer que la scolarisation n'a pratiquement pas évolué entre 1994 et 1998. Cette hypothèse est plausible d'autant plus que la période a été marquée par une crise économique qui a frappé les populations notamment celles du milieu rural. Certains parents ont dû retirer leurs enfants de l'école par ce qu'ils

n'avaient plus les moyens de payer les fournitures, les uniformes et les droits d'inscription. Dans certains cas les ménages choisissent d'inscrire un seul enfant à l'école, laissant les autres sans scolarisation. Cela a touché un peu plus les filles que les garçons.

Tableau 3.44 : Taux de scolarisation des enfants de 6-10 ans par sexe selon l'opération démographique

Sexe	EDS 1994	EDS 1998/1999	RGPH-98
Garçons	52,8	55,4	51,6
Filles	42,3	44,3	43,5
Ensemble	47,5	49,7	47,7

Pour conclure ce chapitre sur la fréquentation scolaire, il faut noter que beaucoup d'efforts ont été faits pour scolariser le plus grand nombre d'enfants. Malgré ces efforts, les résultats du recensement montrent que le niveau de scolarisation reste encore faible. Le taux brut et le taux net de scolarisation dans le primaire sont respectivement de 64,3 % et 48,2 %. Par ailleurs, on note une sous-scolarisation des filles qui se manifeste par des taux de scolarisation très bas quel que soit le milieu de résidence. Ainsi les taux brut et net de scolarisation des filles sont respectivement de 57,1 % et 43,8 % contre 71,1 % et 52,4 % pour les garçons. Dans le milieu urbain le taux brut de scolarisation des filles est de 75,7 % contre 44,4 % pour le milieu rural. Concernant le taux net, l'écart entre les deux milieux est de 24 points.

On observe également des différences régionales importantes en matière de scolarisation. Le taux brut de scolarisation dans le primaire varie de 35 % pour la région la moins scolarisée (Worodougou) à 83 % pour la région la plus scolarisée (Lagunes). Dans le secondaire, le taux brut le plus élevé est également enregistré à Abidjan avec 52,0 % et le plus bas dans le Worodougou avec 17,1 %. Ces différences de scolarisation sont liées non seulement aux facteurs socioculturels et financiers mais également à la disponibilité des infrastructures scolaires.

Le système scolaire se caractérise par un faible rendement interne. Le nombre d'années passées à l'école pour toutes les personnes d'âge scolaire est de 6,6 ans c'est à dire l'équivalent de la classe de CM2. Pour un enfant inscrit à l'école, il a la chance de passer 11,4 ans soit le niveau de la classe de première du second cycle du secondaire.

L'engorgement des effectifs en fin de cycle est une réalité du système scolaire en Côte d'Ivoire. Les taux d'engorgement sont très élevés à la fin de tous les cycles. La faiblesse des places disponibles en première année du cycle immédiatement supérieur est la principale raison. Les taux d'engorgement sont respectivement de 265 % entre le CM2 et la sixième, 189 % entre la classe de troisième et de seconde, 423 % entre la classe de terminale et la première année du supérieur.

D'une manière générale, les résultats du recensement montrent que beaucoup reste à faire en matière de scolarisation. L'objectif d'une scolarisation à 90 % doit être révisé pour tenir compte des réalités socioculturelles et régionales du pays.

Chapitre IV : POPULATION D'AGE SCOLAIRE NON SCOLARISEE

Les enfants d'âge scolaire non scolarisés sont des personnes ayant un âge compris entre 6 et 17 ans, âges où tous les enfants et adolescents sont supposés être inscrits dans une école primaire dans la pratique, mais pour des raisons quelconques sont hors du système scolaire. La plupart de ces personnes n'ont pas achevé leur cursus scolaire ou n'ont pas eu la chance d'aller à l'école. Ainsi, parmi ces enfants, il faudra distinguer les personnes qui ont abandonné l'école des personnes qui n'ont jamais été à l'école donc marginalisés.

4.1 Abandon scolaire

Selon le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base, les abandons scolaires concerne les enfants inscrits au cours d'une année et qui ne terminent pas l'année scolaire. Le taux d'abandon scolaire calculé est donc le rapport des inscrits de l'année et qui ont quitté l'école par l'effectif total des inscrits pour l'année.

L'abandon scolaire ici n'est pas l'abandon classique que nous constatons dans les écoles. Les données collectées au recensement ne permettent pas d'identifier ce type d'abandon. Il s'agit d'une estimation indirecte de l'abandon scolaire. Nous définissons l'abandon scolaire par le fait qu'une personne de 6 à 17 ans ayant fréquenté l'école n'ait pas achevé le cycle et qu'il soit sorti du système scolaire. Il se calcule en faisant le rapport des personnes dans la tranche d'âge considérée (06 à 17 ans) qui ont fréquenté, mais ont dû quitter l'école par le nombre total des personnes de cette tranche d'âge.

4.1.1. Abandon scolaire selon le milieu de résidence

En Côte d'Ivoire, un taux d'abandon scolaire de 7,9 % a été calculé au recensement. Ce taux recouvre de profondes disparités suivant le milieu de résidence considéré. Le plus fort taux est observé à Abidjan, où il est de 11,8 %, et plus bas en milieu rural (6,7 %).

Le taux d'abandon des femmes est supérieur à celui des hommes quelque soit le milieu de résidence sauf en milieu rural. Les effectifs observés jouent un rôle dans la détermination des niveaux des taux selon le genre. En effet, lorsque dans un milieu donné, l'effectif d'un genre est dominant, ce genre a le taux le plus élevé.

Le taux d'abandon scolaire est un phénomène typiquement urbain. En effet, le taux agrégé calculé pour Abidjan et les autres villes conserve un niveau élevé (9,4 %).

Tableau 4.1: Taux d'abandon scolaire par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Personnes ayant abandonné l'école			Taux d'abandon		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Abidjan	34 938	62 468	97 406	9,4	13,7	11,8
Autres villes	44 238	57 608	101 846	6,7	9,3	8,0
Ensemble urbain	79 176	120 076	199 252	7,6	11,0	9,4
Ensemble rural	98 512	77 129	175 641	7,1	6,2	6,7
Ensemble Côte d'Ivoire	177 688	197 205	374 893	7,3	8,5	7,9

On observe que quel que soit le milieu, les taux augmentent avec l'âge. Le maximum atteint à l'âge de 17 ans est détenu par la ville Abidjan (30,8 %) ; vient ensuite le milieu rural (22,3 %) et enfin les autres villes (19,8 %). Jusqu'à l'âge de 11 ans, les écarts entre les taux ne sont pas très significatifs. Après 11 ans, on assiste à une divergence des taux. Les taux de la ville d'Abidjan restent très au dessus tandis que ceux du milieu rural et des autres villes ne se démarquent pas véritablement. Ce dernier résultat tend à révéler un phénomène un peu

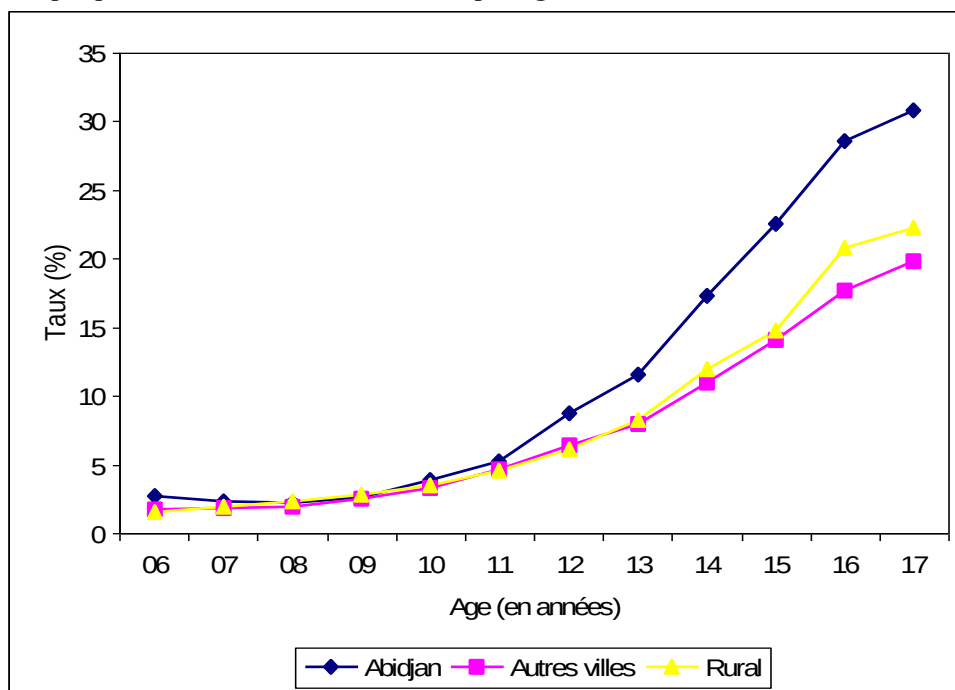
particulier, le milieu rural et les autres villes ne semblent pas être très différents à l'égard de l'abandon scolaire.

Le phénomène d'abandon scolaire touche particulièrement les enfants à partir de 11 ans, c'est à dire à partir de la fin du cycle primaire et le début du cycle secondaire. Les jeunes filles qui sortent de l'enfance sont plus concernées comparativement aux garçons. Faut-il voir ici l'effet des grossesses précoces qui jettent fatalement les jeunes filles hors du système scolaire ?.

Tableau 4.2 : Taux d'abandon scolaire par âge selon le milieu de résidence

Age (en années)	Milieu de résidence			Ensemble CI
	Abidjan	Autres villes	Rural	
06	2,8	1,8	1,6	1,8
07	2,3	1,8	1,9	2,0
08	2,2	2,0	2,3	2,2
09	2,6	2,6	2,8	2,7
10	3,9	3,3	3,5	3,5
11	5,3	4,6	4,6	4,7
12	8,8	6,4	6,2	6,7
13	11,6	8,0	8,2	8,8
14	17,3	11,0	11,9	12,7
15	22,6	14,1	14,8	16,1
16	28,6	17,7	20,8	21,5
17	30,8	19,8	22,3	23,4
Ensemble CI	11,8	8,0	6,7	7,9

Graphique 4.1: Taux d'abandon scolaire par âge selon le milieu de résidence



A Abidjan, le taux d'abandon scolaire est de 11,8 %. Cependant ce taux est très hétérogène aussi bien selon le genre que par âge. Les femmes enregistrent un taux nettement plus élevé que celui des hommes. Ce taux croît en fonction de l'âge. Il amorce une lente montée jusqu'à l'âge de 11 ans où aucun sexe n'est prédominant. Ainsi, les deux groupes apparaissent égaux face à la non scolarisation. A partir de 11 ans, les filles se démarquent très nettement des garçons, avec un taux qui reste au dessus de celui des garçons jusqu'à 17 ans. Ainsi, Abidjan apparaît comme la zone qui a fortement contribué à la détermination des taux globaux. Enfin, on peut constater une divergence des taux à 17 ans.

Même si dans les autres villes l'abandon scolaire est plus faible qu'à Abidjan, il n'en demeure pas moins qu'elles présentent les mêmes caractéristiques que ce dernier. En effet, à l'instar de la ville d'Abidjan les personnes de sexe féminin ont un taux supérieur à celui des hommes. L'analyse faite par âge ne diffère pas de celui de la ville d'Abidjan. Il est intéressant de constater qu'ici, jusqu'à l'âge de 11 ans on note une lente montée des taux selon le genre qui restent sensiblement confondus. C'est à partir de 11 ans qu'ils divergent jusqu'à l'âge de 17 ans.

Les taux d'abandon scolaire en milieu rural est de 6,7 %. A l'inverse de ce que l'on observe dans les autres villes et à Abidjan, les taux des hommes prédominent. Ce taux est le plus faible comparativement aux autres milieux. Par âge, l'évolution ne présente pas les mêmes caractéristiques que dans les deux autres milieux. Même si le taux évolue de façon lente dans un premier temps, la dynamique divergence forte par genre observée à partir de 14 ans, traduit le retrait d'un bon nombre de garçons hors du système scolaire. Entre 06 et 14 ans, les taux coïncident, marquant ainsi l'égalité des deux sexes face à l'abandon scolaire.

4.1.2. Abandon scolaire par région

Le taux d'abandon scolaire en Côte d'Ivoire est de 11,6 %. Ce taux présente cependant de fortes dispersions d'une région à une autre. Le plus faible taux est obtenu dans la région du Denguelé où il est de 4,7 %, et le plus élevé dans la région des Lagunes (17,1 %). Ces taux extrêmes apparaissent comme à l'image de la position géographique de ces deux régions : une au sud et l'autre au nord.

Selon le genre, ce taux est plus élevé chez les femmes et est supérieur de 2,6 points à celui des hommes. Même si à l'intérieur de certaines régions force est de reconnaître la situation inverse, il n'en demeure pas moins que l'écart des taux reste toujours insignifiant (moins de 2 points).

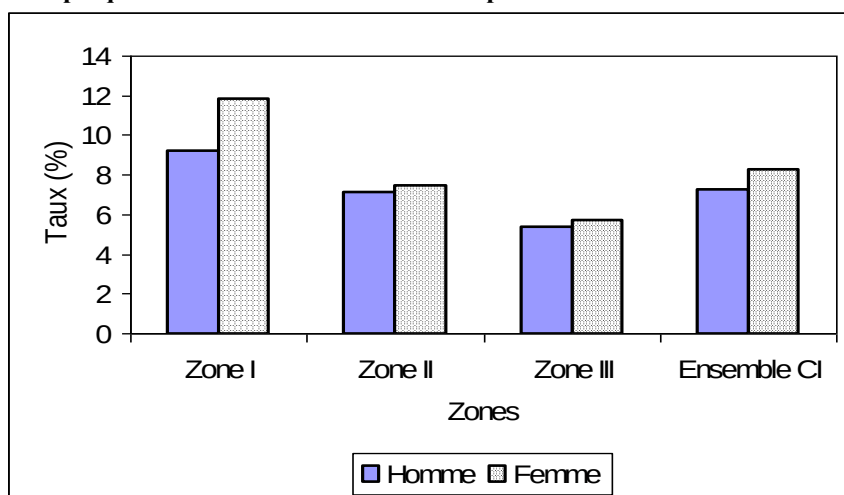
Compte tenu du fait que certains taux régionaux sont proches les uns des autres, il nous est apparu opportun de regrouper les régions afin d'établir une typologie des régions au regard de ce critère. Dès lors, nous conduirons toute la suite notre étude selon la classification suivante :

- . les régions à fort taux d'abandon scolaire (supérieur à la moyenne nationale) : Zone I (Lagunes, Agneby, Sud Comoé, et Montagnes);
- . les régions à taux d'abandon scolaire intermédiaire (immédiatement inférieur à la moyenne) : Zone II (Moyen Comoé, Lacs, Fromager, Haut Sassandra, Moyen Cavally, Bas Sassandra et Vallée du Bandama);
- . et les régions à faible taux d'abandon scolaire : Zone III (Sud Bandama, Marahoué, N'zi Comoé, Zanzan, Bafing, Worodougou, Savanes et Denguelé).

Tableau 4.3: Taux d'abandon scolaire par sexe selon et par zone

Zone	Personnes n'ayant fréquenté			Taux d'abandon scolaire		
	Homme	Femme	Ensemble CI	Homme	Femme	Ensemble CI
Zone I	75 565	103 049	178 614	9,2	11,8	10,6
Zone II	63 191	61 160	124 351	7,1	7,5	7,3
Zone III	38 932	32 996	77 129	5,4	5,7	5,5
Ensemble CI	177 688	197 205	374 893	7,3	8,5	7,9

Graphique 4.2: Taux d'abandon scolaire par zone selon le sexe



4.1.2.1 Les régions à fort taux d'abandon scolaire

Le phénomène d'abandon scolaire touche particulièrement les enfants dans cette partie de la Côte d'Ivoire où le taux quelle que soit la région prise dépasse 8 %. Même si ce taux est élevé dans cette zone, il n'est pas uniformément réparti sur l'ensemble de ces régions. Le taux le plus fort se trouve dans la région des Lagunes, et le plus faible dans la régions des montagnes. L'appartenance de cette dernière région à ce groupe pourrait apparaître comme une légère distorsion compte tenu de sa position géographique. Mais il faut voir ici que cette région détient le taux le plus bas du groupe (8,6 %).

Ce fort niveau de taux d'abandon scolaire comparativement aux autres région est associé à une certaine pression que subit le système éducatif national depuis quelques années, et particulièrement dans les zones du sud. En effet il est important de souligner que ce fort taux d'abandon s'accompagne d'un taux de scolarisation très élevé dans le sud comparativement aux autres régions de la Côte d'Ivoire. Malgré les efforts réalisés par l'accroissement d'infrastructures scolaires surtout par le privé, la situation reste toujours tendue.

Par sexe, le taux est divergent. Il est plus fort pour les filles que pour les garçons. Cette situation à l'intérieur des différentes régions de ce groupe n'est pas démentie, les femmes gardent toujours leur supériorité. Mais il faut relever le cas de la région des montagnes qui une fois encore garde sa singularité en ayant un taux légèrement plus élevé pour les hommes par rapport aux femmes.

4.1.2.2 Les régions à taux intermédiaires

Ces régions sont considérées comme intermédiaire au regard de leur taux qui sont immédiatement inférieur à la moyenne nationale (9,7 %). Ces régions se caractérisent par des taux d'abandon scolaire à mi chemin entre ceux de la zone I et ceux de la zone III. La localisation de ces régions obéit à un ordre géographique. Elles se situent sur l'axe est – ouest du centre de la Côte d'Ivoire. Cependant la région du Bas Sassandra qui se situe au sud – ouest ne cadre pas avec cette norme. Dans la zone II, les taux, mêmes s'ils sont moyens recouvrent des disparités. Si l'abandon scolaire entre garçons et filles est sensiblement le même (7,1 % et 7,5 %), ce n'est pas le cas selon les régions. Les régions à taux extrêmes sont les Lacs (7,1 %) et le Moyen Comoé (7,6 %). Quant à la région du Moyen Cavally, elle occupe une position médiane. Comme on peut le voir, globalement ces régions sont coincées entre le sud à fort taux d'abandon scolaire et le nord à faible taux.

4.1.2.3 Les régions à faible taux d'abandon scolaire

Les taux d'abandon calculés nous permettent de voir que c'est dans la zone III de la Côte d'Ivoire que l'on enregistre les plus bas taux (moins de 7 %). Le taux dans cette zone a fortement été conditionnée par les régions du nord : Zanzan, Bafing, Worodougou, savanes et Denguelé où l'on observe des taux très faibles (moins de 5 %). Dans cette zone, trois régions ont un taux légèrement plus élevé et se démarquent des autres puisque se situent dans la partie immédiatement en dessous de la région nord de la Côte d'Ivoire ce sont : Sud Bandama, Marahoué et le N'zi Comoé.

Selon le sexe, la situation établie au niveau national ne constitue pas une véritable norme. En effet, ce sont les hommes qui détiennent les taux d'abandon les plus élevés. Ce résultat est une spécificité du nord de la Côte d'Ivoire qui se caractérise par un faible taux de scolarisation des jeunes filles.

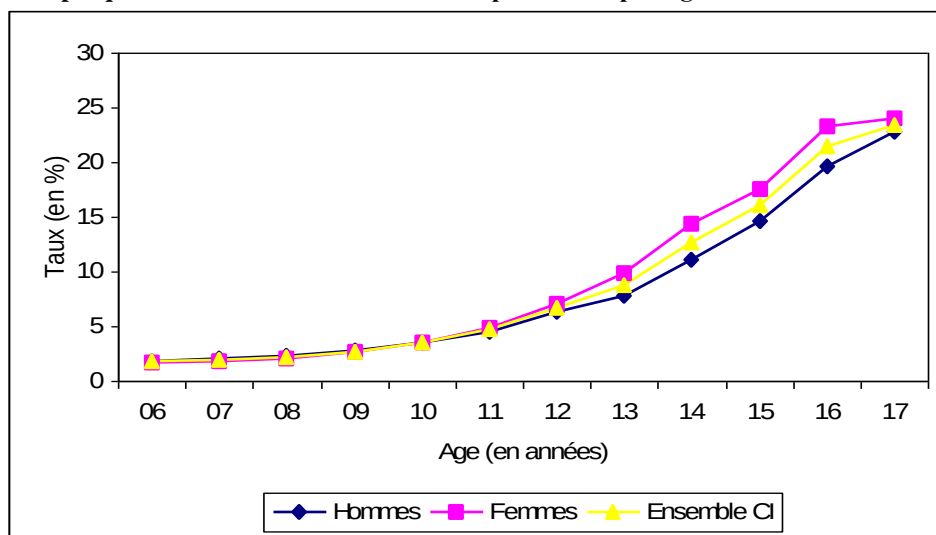
Globalement, la situation qui vient d'être décrite permet de relever un certain nombre d'éléments très marquants. En premier lieu le taux d'abandon scolaire global cache de fortes disparités à la fois suivant le statut des individus, que suivant l'espace géographique. Les taux les plus élevés sont constatés principalement dans le sud de la Côte d'Ivoire, avec un caractère plus marqué pour le sexe féminin. Au nord les taux sont faibles, mais ici ce sont les garçons qui enregistrent les forts taux. Quant au centre de la Côte d'Ivoire il se caractérise par des taux moyens par rapport à la moyenne nationale, avec des taux par sexe à parité égale. En second lieu on assiste à une hausse des taux d'abandon scolaire lorsqu'on part du nord pour descendre vers le sud. Les taux les plus importants s'observent dans les régions autour de la capitale économique.

4.1.3 Abandon scolaire par âge

Il existe une corrélation positive très marquée (+0,96) entre l'âge et le taux d'abandon scolaire. Les taux dans cette catégorie d'âge (06-17 ans) évoluent dans le même sens que l'âge. Au fur et mesure que l'âge augmente, le taux croît également. Ce taux évolue beaucoup plus vite à partir de 14 ans, pratiquement l'âge à partir duquel les enfants quittent le cycle primaire. Faut-il voir ici l'effet de l'entrée en sixième qui constitue un "butoir" pour les enfants qui ont échoué à leur examen et dont en plus les parents n'ont pas les moyens de leur assurer un collège privé. Le taux d'abandon scolaire selon le genre convergent à 17 ans, et passent à leur plus fort niveau (23 %), à mesure que les jeunes sortent du système scolaire classique soit pour intégrer la vie active, soit pour entrer dans un cycle supérieur.

Tableau 4.4 : Taux d'abandon scolaire par sexe et par âge

Age (en années)	Hommes	Femmes	Ensemble CI
06	1,9	1,7	1,8
07	2,0	1,9	2,0
08	2,3	2,1	2,2
09	2,8	2,6	2,7
10	3,6	3,5	3,5
11	4,5	4,9	4,7
12	6,3	7,1	6,7
13	7,8	9,9	8,8
14	11,1	14,4	12,7
15	14,7	17,5	16,1
16	19,6	23,3	21,5
17	22,8	24,0	23,4
Ensemble CI	7,3	8,5	7,9

Graphique 4.3 : Taux d'abandon scolaire par sexe et par âge

Les taux d'abandon scolaire augmentent avec l'âge. Jusqu'à 12 ans, elles ont une allure moins rapide, et deviennent ensuite ascendante pour atteindre leur plus haut niveau à 17 ans. A partir de cet âge les taux d'abandon convergent. Il est intéressant de noter que si le niveau des taux n'est pas toujours à l'avantage d'un genre sur la période considérée, ils ont le même profil en fonction de l'âge.

Jusqu'à 11 ans, la courbe du taux d'abandon des garçons est au dessus de celle des filles. Il faut cependant noter que les taux ne se dissocient pas véritablement : la difficulté qu'éprouvent les enfants pour poursuivre leurs études n'est pas le fait d'un genre particulier. Dès 12 ans, on assiste à un phénomène contraire avec un accent particulier pour les filles qui ont entre 14 et 17 ans. C'est l'âge à partir duquel la fillette commence à sortir de l'enfance pour devenir jeune fille. C'est également à partir de cet âge où le manque d'éducation sexuelle provoque de nombreuses grossesses non désirées particulièrement en milieu rural. Cette situation débouche fatalement sur la mise hors du système scolaire d'un grand nombre de jeunes filles. La situation observée à partir de 14 ans pourrait aussi s'expliquer par le fait que dès cet âge, de nombreux élèves affrontent l'examen d'entrée en sixième qui doit leur permettre de quitter le primaire pour intégrer le secondaire ou même la vie active. Le taux de réussite plus élevé des garçons dans les différents examens et plus particulièrement au à l'entrée en sixième pourrait être une raison qui explique la position des deux courbes à partir de 14 ans.

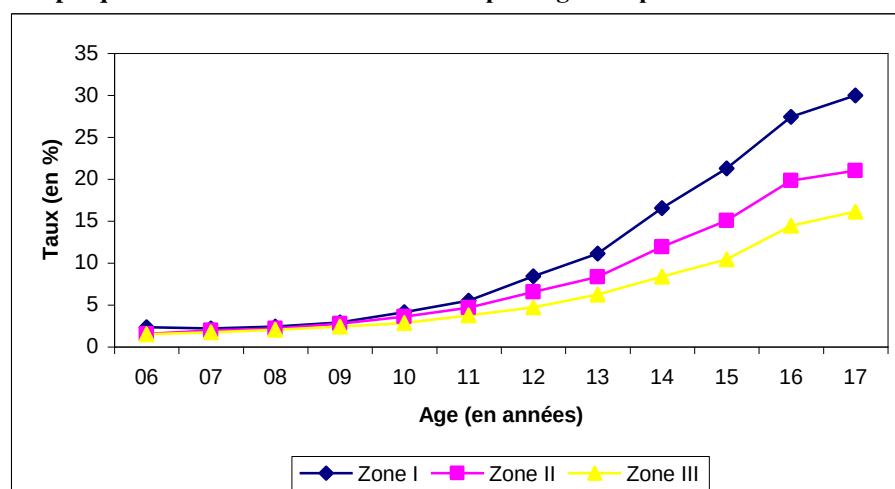
Tableau 4.5 : Effectif des personnes ayant abandonné l'école par âges et par sexe

Age	Personnes ayant abandonné l'école			Total des personnes ayant fréquenté ou non l'école		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
06	4 844	3 989	8 833	257 454	241 063	498 517
07	4 916	4 259	9 175	243 569	226 596	470 165
08	5 721	5 056	10 777	249 633	237 540	487 173
09	5 663	5 093	10 756	205 047	193 094	398 141
10	8 100	7 548	15 648	228 078	215 649	443 727
11	7 991	7 968	15 959	175 942	161 962	337 904
12	14 254	14 771	29 025	226 227	208 084	434 311
13	14 150	16 893	31 043	180 882	171 528	352 410
14	18 467	23 331	41 798	166 155	162 104	328 259
15	27 748	32 015	59 763	189 192	182 864	372 056
16	31 311	38 043	69 354	159 705	163 416	323 121
17	34 523	38 239	72 762	151 744	159 124	310 868
Ensemble CI	177 688	197 205	374 893	2 433 628	2 323 024	4 756 652

Il est intéressant d'analyser la composition des élèves dans les différentes régions en fonction de l'âge. Nous identifierons la typologie de région retenue préalablement : les régions à fort taux (Zone I), les régions à taux intermédiaire (Zone II), et les régions à faible taux (Zone III).

A l'analyse, quel que soit le type de région considérée, les courbes ont un profil semblable. Deux périodes semblent se succéder. Une première étape, jusqu'à l'âge de 10 ans où on observe une croissance lente (moins de 5 %). La grande majorité des élèves sont encore au primaire généralement dans des établissements publics. La seconde étape qui part de 11 ans voit une croissance très rapide. Le sort des élèves quant à la poursuite de leur cursus scolaire, pour un bon nombre sera déterminé par l'examen d'entrée en sixième, on assiste alors à une élévation brutale du taux d'abandon, qui traduit la sortie hors du système scolaire de nombreux enfants pour diverses raisons. La courbe atteint son niveau le plus élevé à 17 ans ; et se caractérise par un retour des élèves dans la vie active ou dans les structures d'enseignement secondaire ou même supérieures, matérialisé par la suspension la courbe.

Graphique 4.4 : Taux d'abandon scolaire par région et par sexe



L'examen des taux d'abandon scolaire par milieu nous permet de ressortir deux milieux types. D'abord, c'est dans la zone urbaine que l'on enregistre les forts taux d'abandon

scolaire. Dans ce milieu, ce sont les femmes qui connaissent les taux les plus élevés. Ensuite, le milieu rural apparaît comme l'opposé du milieu urbain avec ses caractéristiques propres : faibles taux d'abandon scolaire, taux plus élevés pour les hommes que pour les femmes surtout à partir de 14 ans. Enfin, les taux quel que soit le milieu gardent un profil identique en fonction de l'âge. Dans un premier temps, ces taux sont confondus puis se dissocient à partir d'un certain âge, généralement autour de 12 ans.

Que ce soit par milieu de résidence, par région, ou même par sexe, l'évolution du taux d'abandon en fonction de l'âge garde une structure semblable. Une lente montée des courbes jusqu'à l'âge de 10 ans, ce qui permet de dire que l'abandon scolaire ne semble pas toucher véritablement cette catégorie d'enfants. On assiste ensuite à une élévation brutale à partir de 11 ans. Ceci est un clignotant qui permet de prendre conscience de la nécessité de considérer ce groupe d'âge comme faisant parti des groupes vulnérables, avec un accent particulier pour les filles.

4.1.4 Caractéristiques des personnes ayant abandonné l'école

L'explication des disparités constatées au niveau des abandons scolaires demande à être affinée en fonction des paramètres tels que la nationalité, la religion, l'ethnie et la survie des parents. Il importe donc que ces caractéristiques soient examinées afin d'isoler les déterminants de l'abandon scolaire.

4.1.4.1 Abandon scolaire et nationalité

Dans l'ensemble de la population des personnes ayant abandonné l'école, 83,7 % sont des ivoiriens contre 16,2 % de non ivoiriens. Le faible taux de scolarisation des non ivoiriens dans le groupe d'âges 6-17 ans pourrait constituer une explication. En effet, au sein de la sous population des ivoiriens, la proportion de ceux qui ont quitté l'école est de 8,5 %, alors que celui des étrangers n'est plus que 5,8 %, soit un écart de plus de 4 points. Alors que le taux d'abandon des filles est supérieur à celui des garçons au sein de la population ivoirienne, dans la population des étrangers c'est le contraire que l'on observe.

Sur 2 233 947 personnes ayant fréquenté, âgées de 06 à 17 ans en 1998, 14,9 % ont dû abandonner l'école pour diverses raisons. Selon le tableau 4.3 en annexe, ce chiffre varie selon la nationalité. Il est plus élevé chez les ivoiriens que chez les étrangers (respectivement 17,3 % contre 14,5 %).

Tableau 4.6: Taux d'abandon scolaire par nationalité et par sexe

Nationalité	Personnes ayant abandonné l'école			Taux d'abandon		
	Homme	Femme	Ensemble CI	Homme	Femme	Ensemble CI
Ivoirien	144 267	169 808	314 075	7,6	9,4	8,5
Non ivoirien	33 421	27 397	60 818	6,3	5,3	6,7
Ensemble Côte d'Ivoire	177 688	197 205	374 893	7,3	8,5	7,9

4.1.4.2 Abandon scolaire et ethnie

L'étude de l'abandon scolaire en rapport avec l'ethnie doit nous permettre de dire quelles sont les ethnies qui sont prédisposées à ce phénomène.

En première analyse, la répartition des personnes ayant abandonné l'école selon le groupe ethnique nous indique une majorité pour les Akan (45,0 %). On note une nette rupture pour voir apparaître le second groupe ethnique, les Krou avec 15,2 %. Les deux groupes Mandé (nord et sud) sont à parité égale (respectivement 13,7 % et 12,4 %) tandis que les Voltaïque (ou Gur) restent au bas de l'échelle. Quant aux naturalisés, ils représentent moins de 1 % des individus concernés par ce phénomène.

En second analyse, on constate un taux d'abandon de 8,5 %. Suivant l'ethnie, le taux est très hétéroclite et varie de 5,5 % pour le groupe Voltaïque à 11,5 % pour les Krou. Les Akan bien que plus nombreux enregistrent un taux de 9,3 %, soit plus de deux points de moins que les détenteurs du plus fort taux.

Selon le sexe, toujours les femmes enregistrent le taux global le plus élevé. Lorsque les ethnies sont prises isolément, ce n'est pas toujours que la femme garde le taux le plus élevé. Ainsi, il est intéressant de voir que dans les groupes Mandé du nord, Voltaïque et naturalisé le taux des femmes est plus bas que celui des hommes, mais il est bon de souligner aussi que les écarts ne sont pas très importants (moins de 0,5 point).

Tableau 4.7: Taux d'abandon scolaire et ethnie

Ethnie	Personnes ayant abandonné l'école			Taux d'abandon		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble CI
Akan	64 889	82 500	147 389	8,0	10,6	9,3
Krou	21 961	32 307	54 268	9,1	14,1	11,5
Mande Nord	19 744	17 738	37 482	6,3	6,0	6,2
Mande Sud	17 956	19 647	37 603	9,4	10,9	10,1
Voltaïque (Gur)	18 310	16 325	34 635	5,6	5,3	5,5
Naturalisé	976	889	1 865	6,3	6,2	6,3
Non précisé	431	402	833	6,6	6,4	6,5
Ensemble CI	144 267	169 808	314 075	7,6	9,4	8,5

L'étude des taux selon l'ethnie ne fait que confirmer les caractéristiques propres des différentes régions. Ce sont les ethnies du sud qui ont les taux les élevés plus, ceux du centre ayant des taux médians, tandis que celles du nord ont les plus bas taux, avec un taux légèrement plus élevé pour les garçons du nord comparativement aux filles.

4.1.4.3 Abandon scolaire et religion

La répartition des personnes ayant quitté l'école par religion consacre une proportion plus importante pour la religion musulman (26,7 %). En second position, viennent les catholiques avec 24,4 %. Ces deux religions concentrent à eux seuls plus de la moitié des personnes qui ont quitté l'école. Mais il faut dire aussi qu'ils détiennent 56,5 % des personnes ayant un âge compris entre 06 et 17 ans. Si l'on fait abstraction des "Autre religion" et "sans religion", qui est un peu un "fourre tout", car ne se définissent pas clairement, ce sont les Animistes qui tiennent la troisième place, suivis respectivement par les Protestants, les autres chrétiens, et les harristes bons derniers.

En examinant les taux d'abandon scolaire par religion on observe que les harristes ont le taux le plus élevé. Les trois religions qui arrivent immédiatement sont les autres chrétiens (10,4 %), les protestants (10,3 %) et les catholiques (9,7 %). Quant aux musulmans, ils ont le taux le plus bas .

Par rapport au sexe, on note que quelque soit la religion, les femmes enregistrent le plus fort taux à l'exception des hommes musulmans qui abandonnent plus l'école par rapport aux femmes.

Tableau 4.8 : Taux d'abandon scolaire par religion selon le sexe

Religion	Personnes ayant abandonné l'école			Taux d'abandon		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble CI
Catholique	37 238	55 665	92 903	8,0	11,3	9,7
Protestant	13 350	20 578	33 928	8,4	12,0	10,3
Harriste	3 700	4 288	7 988	11,8	14,6	13,1
Autre chrétien	5 693	10 007	15 700	7,9	12,7	10,4
Musulman	54 959	46 815	101 774	6,1	5,5	5,8
Animiste	21 008	16 128	37 136	7,2	6,6	6,9
Autre religion	3 347	4 957	8 304	8,2	11,8	10,0
Sans religion	3 347	4 957	8 304	8,2	9,5	8,9
Ensemble CI	180 138	201 104	381 242	7,3	8,5	7,9

La religion ne semble pas être jouée un rôle dans l'abandon scolaire. En effet, il est intéressant de voir que ce sont les religions chrétiennes qui détiennent les taux les plus forts (10,0 %) contre 5, 8 % pour les musulmans. La forte scolarisation des chrétiens pourrait expliquer cette différenciation des taux.

4.1.4.4 Abandon scolaire et survie des parents

L'étude de l'abandon scolaire tout comme la marginalisation ne saurait être faite sans prendre en compte la dimension de la survie des parents. En effet, quoi qu'on dise ou quels que soient les programmes que les gouvernants pourront mettre en place en vue de faciliter l'accès des enfants à l'école, les parents demeurent les acteurs incontournables dans la scolarisation et dans le suivi des enfants pendant leur cursus scolaire. Ce sont eux qui prennent la décision ou non de scolarisation en rapport avec leur moyen.

Dans 63,2 % des cas, les enfants ayant abandonné l'école ont perdu au moins un parent. Ce chiffre tombe à 9 % lorsqu'il s'agit du père ou de la mère qui est décédé. Lorsque les deux parents sont décédés, les enfants éprouvent plus de difficulté à continuer leurs études (taux supérieur à 12 %). Au contraire, quand les deux parents sont vivants, la scolarité des enfants semble être plus garantie (7,3 %). La principale raison qui paraît motiver l'abandon scolaire est le décès d'un parent ou celui des deux. En effet, c'est dans ces trois cas que l'on constate les plus forts taux. Selon la survie des parents, on a perçu que le taux des filles est toujours supérieur à celui des garçons. Cette situation des femmes devient particulièrement préoccupante lorsque le père est décédé, la mère l'est ou bien les parents le sont.

Tableau 4.9: Taux d'abandon scolaire et survie des parents

Survie parents	Personnes ayant abandonné l'école			Taux d'abandon		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble CI
Père vivant	35438	47065	82503	6,4	8,9	7,6
Mère vivant	163608	182649	346257	7,1	8,3	7,7
Père décédé	24927	26823	51750	11,7	13,1	12,4
Mère décédé	12508	13046	25554	11,9	13,3	12,6
Père et mère vivant	142494	159571	302065	6,7	7,9	7,3
Père et mère décédé	4065	4084	8149	13,5	13,7	13,6

4.2 La population non scolarisée

La population non scolarisée que nous étudions ici concerne les personnes qui, bien que se situant dans la tranche d'âge d'aller à l'école (06-20 ans) n'ont pas eu la chance de fréquenter un établissement scolaire. Le taux de non scolarisation calculé s'obtient en faisant le rapport de la population qui n'a jamais fréquenté par la population totale des personnes de la tranche d'âge 06 à 20 ans.

4.2.1. Population non scolarisée selon le milieu de résidence

L'analyse de la dispersion des taux de marginalisation scolaire selon le sexe montre une forte prépondérance du taux de la femme quelque soit le milieu. Même si le taux des femmes est supérieur à celui des hommes, il faut reconnaître que la pression n'est pas la même à l'intérieur des différents milieux étudiés. En effet, dans le milieu rural, les taux sont particulièrement forts indépendamment du sexe. A l'inverse, les taux sont plus faibles dans les zones urbaines, où il est pour l'ensemble Abidjan ville et le milieu urbain de 31,0 %. Que ce soit par sexe ou par zone, le milieu rural garde toujours un haut niveau de taux, faisant ainsi de la marginalisation scolaire un phénomène purement rural.

Tableau 4.10 : Taux de non scolarisation par sexe selon le milieu de résidence

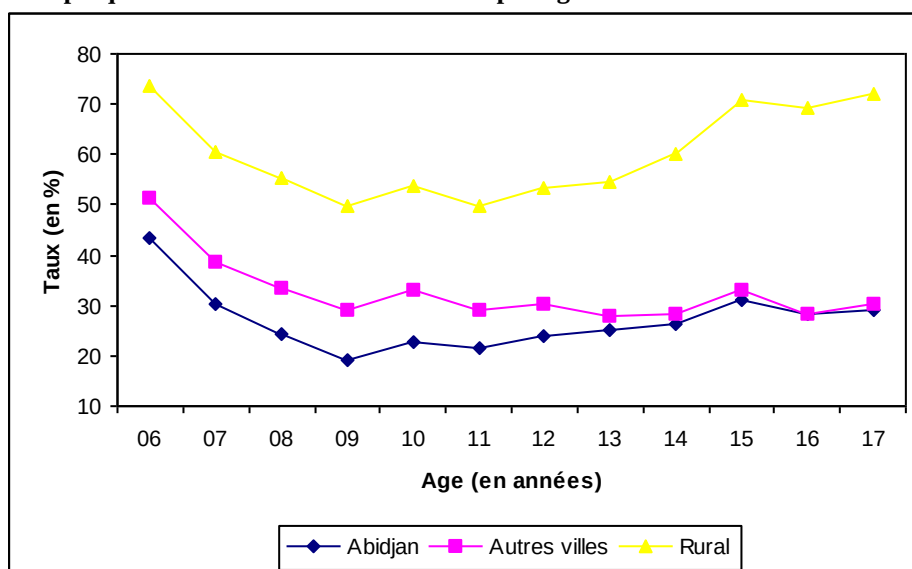
Milieu de résidence	Personnes non scolarisées			Taux de non scolarisation		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble CI
Abidjan	68 996	155 094	224 090	18,6	34,0	26,7
Autres villes	178 536	256 189	434 725	26,7	40,6	33,4
Ensemble urbain	247 532	411 283	658 815	23,8	37,8	31,0
Ensemble rural	762 944	812 188	1 575 132	54,7	65,8	59,9
Ensemble Côte d'Ivoire	1 010 476	1 223 471	2 233 947	41,5	52,7	47,0

Par rapport à l'âge, on constate que quel que soit le milieu, les taux baissent avec l'âge dans un premier temps jusqu'à 09 ans, exprimant ainsi l'entrée des enfants dans le système scolaire. Ils commencent à croître de façon régulière pour atteindre leur plus haut niveau à 17 ans. Ils est intéressant de souligner le caractère particulier du taux en milieu rural. La courbe des taux de marginalisation en fonction de l'âge est au dessus et s'est décrochée de façon nette, laissant celle des autres milieux de résidence tout à fait en dessous. A Abidjan et dans les autres ville, les courbes d'évolution des taux suivant l'âge ne se démarquent pas véritablement. Jusqu'à 14 ans, les écarts sont faibles et ne dépassent guère 5 %. En outre, à partir de cet âge, les courbes sont pratiquement confondues, matérialisant ainsi la ressemblance des deux milieux, et confirmant par là même le caractère rural de la marginalisation scolaire.

Tableau 4.11 : Taux de non scolarisation par âge et selon le milieu de résidence

Age (en années)	Milieu de résidence		
	Abidjan	Autres villes	Rural
06	43,2	51,3	73,7
07	30,1	38,6	60,5
08	24,1	33,5	55,4
09	19,2	29,1	49,8
10	22,8	32,9	53,6
11	21,7	29,1	49,7
12	24,0	30,4	53,4
13	24,9	27,7	54,4
14	26,4	28,2	60,1
15	31,2	33,0	70,8
16	28,2	28,4	69,4
17	29,1	30,3	71,9
Ensemble	26,7	33,4	59,9

Graphique 4.5: Taux de non scolarisation par âge selon le milieu de résidence



Pour la ville d'Abidjan, 26,7 % des personnes de 6 à 17 ans n'ont jamais été à l'école. Ce chiffre, bien qu'il soit le plus bas comparativement aux autres milieux doit être interprété comme une moyenne, car on note des disparités. D'abord selon le genre, l'on enregistre au niveau des femmes un taux qui dépasse de 14 points celui des hommes, bien que l'évolution des taux en fonction de l'âge ait le même profil. Ensuite, la distribution suivant l'âge est très dispersée et varie de 29,1 % à 43,2 %, soit un intervalle de variation de 14 points. A 10 ans, la courbe fait apparaître une pointe qui matérialise une hausse brutale, tandis qu'à 14 ans nous observons une chute. Cette hausse concerne des personnes qui ne sont inscrites et ont dépassé l'âge de 9 ans. il est donc probable qu'ils ne pourront plus s'inscrire. Quant à la chute à 14 ans, comme nous l'avons déjà vu, compte tenu de l'insuffisance des places, on commence par inscrire les plus âgés, c'est à dire ceux qui ont 9 ans, c'est lorsque les places sont encore disponibles que les enfants de 8, 7 et 6 ans pourront être inscrits progressivement.

Bien que les taux soient légèrement plus élevés dans les autres villes par rapport à Abidjan, il faut reconnaître que les deux milieux présentent les mêmes caractéristiques. En fonction de l'âge, les taux selon le genre présentent la même structure. Le taux dans ce milieu est de 33,4 %, mais est hétérogène et occupe la seconde place après le milieu rural. En

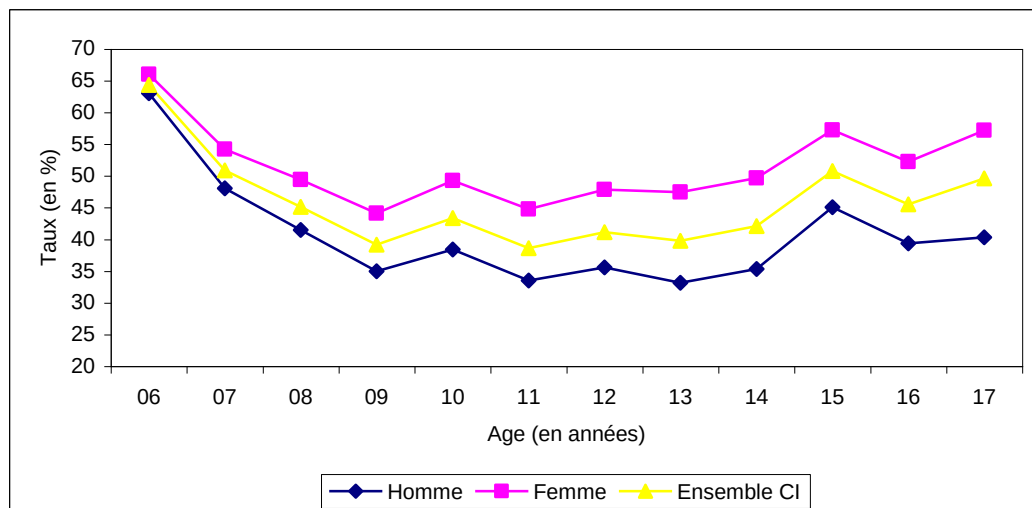
premier lieu, du point de la catégorie d'individu, on observe une différence de près de 14 points à l'avantage du genre féminin. En second lieu on note une variabilité des taux en fonction de l'âge qui passent de leur plus faible niveau (30,3 %) à leur plus fort niveau (51,3 %). Ici encore il est intéressant de souligner l'apparition du constat fait dans l'étude de l'évolution des taux en fonction de l'âge à Abidjan ville. On note l'existence d'une élévation brutale à 10 ans suivie d'une chute à 14 ans.

Pour l'ensemble de la population vivant en milieu rural, le taux de marginalisation scolaire est de 59,9 %. C'est le taux le plus élevé par rapport aux autres milieux de résidence. Ce taux tout comme partout ailleurs est plus élevé pour les personnes de sexe féminin (65,8 %) contre 54,7 % pour les hommes. Il varie selon l'âge et le sexe. Selon l'âge, la distribution a un maximum de 73,7 % avec un minimum de 49,7 %. Il est important de souligner qu'ici encore les taux selon le genre ont une allure identique en fonction de l'âge. Jusqu'à 15 ans dans ce milieu, les courbes sont totalement différentes de celles observées jusqu'ici. On observe d'abord une parabole, puis à partir de cet âge, une quasi constante des deux taux comme le montre le graphique 4.6.

Tableau 4.12 : Taux de non scolarisation par sexe et par âge en milieu rural

Age (en années)	Homme	Femme	Ensemble CI
06	71,3	76,2	73,7
07	56,6	64,9	60,5
08	50,7	60,6	55,4
09	44,2	56,1	49,8
10	47,9	60,2	53,6
11	43,7	57,1	49,7
12	47,2	61,0	53,4
13	47,8	62,3	54,4
14	53,5	67,7	60,1
15	66,2	76,3	70,8
16	64,2	74,8	69,4
17	66,0	77,5	71,9
Ensemble	56,9	63,6	62,5

Graphique 4.6: Taux de non scolarisation par âge et par sexe en milieu rural



En résumé, l'analyse de la non scolarisation en fonction de l'âge permet de relever un certain nombre de points caractéristiques des milieux. En premier lieu, le phénomène de non scolarisation est purement rural. Cependant cette affirmation doit être prise avec des réserves car il faut surtout voir qu'en terme absolu, plus d'un million d'enfants en milieu urbain ayant entre 06 et 17 ans n'ont pas encore connu le chemin de l'école en 1998. Cette conclusion est aussi bien confirmée par l'analyse des taux au niveau régional. En second lieu en fonction de l'âge, les taux selon le sexe gardent une ligne semblable, marquant ainsi le caractère structurel de l'évolution des taux au moins sur la période d'étude. Des disparités très importantes existent en matière de non scolarisation. Les femmes sont particulièrement touchées par la marginalisation scolaire surtout en milieu rural. Les taux au premier stade de la vie scolaire baissent, puis commencent à monter aux environs de 11 ans. C'est aussi à partir de cette période que le taux de scolarisation amorce sa descente.

4.2.2. La non scolarisation par région

Dans cette partie de notre étude, on s'intéresse désormais aux non scolarisés, c'est à dire aux personnes ayant un âge compris entre 06 et 17 ans et qui n'ont jamais été à l'école. Il convient cependant de préciser que ces non scolarisés constituent deux catégories d'individus : les analphabètes, qui ne savent ni lire ni écrire et les personnes qui bien que n'ayant pas été à l'école savent lire et écrire.

Le taux de marginalisation calculé sur l'ensemble de la population de Côte d'Ivoire âgée de 06 à 17 ans est de 47,0 %. Ce taux cache de profondes inégalités aussi bien du point de vue du genre que des régions. Ce taux est plus fort pour les femmes que pour les hommes avec un écart de 11 points. Au niveau des régions, la situation est particulièrement tendue. Les taux passent du simple à plus du double. Ainsi, la région du Worodougou enregistre le taux le plus élevé (70,3 %) contre 30,0 % pour la région des Lagunes qui garde le plus faible taux.

Compte tenu de la proximité des taux, et pour des besoins d'analyse, nous allons établir une typologie des régions. La classification suivante sera retenue afin d'éviter de nous répéter dans notre analyse :

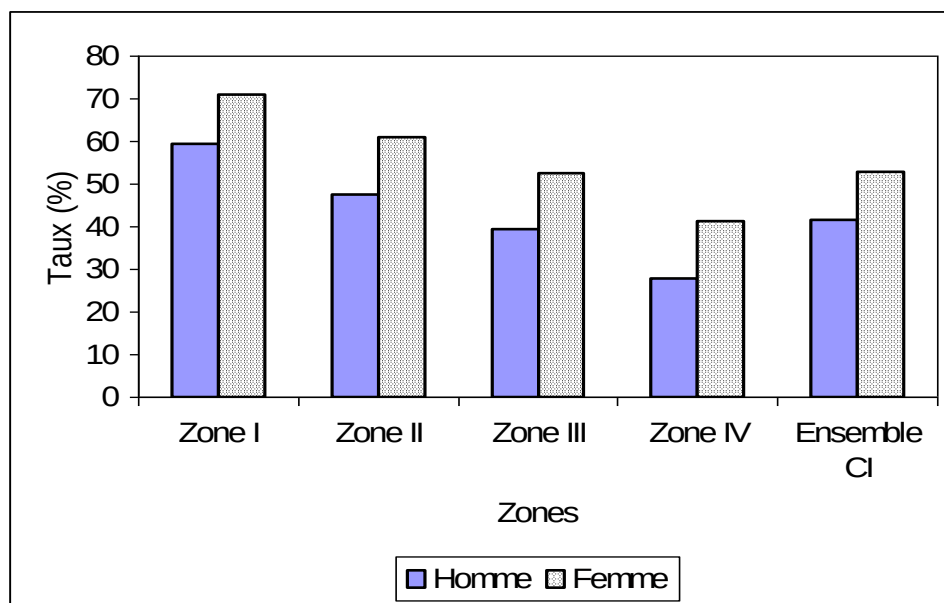
- .régions à fort taux de marginalisation scolaire: Zone I (Worodougou, Savanes, Bafing, Denguelé, Bas Sassandra et Zanzan) ;
- . régions à taux intermédiaires tranche supérieure : Zone II (Haut Sassandra, Moyen Cavally, Marahoué, Sud Bandama) ;
- . régions à taux intermédiaires tranche inférieure : Zone III (Moyen Comoé, N'zi Comoé, Fromager et Montagnes) ;
- .régions à taux faibles : Zone IV (Sud Comoé, Vallée du Bandama, Lacs, Agneby, et Lagunes).

Il s'agit d'une typologie opérationnelle qui permet de sortir les caractéristiques propres à chacune des régions à l'égard du phénomène de non scolarisation.

Tableau 4.13: Taux de marginalisation scolaire par zone et par sexe

Zone	Personnes non scolarisées			Taux de non scolarisation		
	Homme	Femme	Ensemble CI	Homme	Femme	Ensemble CI
Zone I	361 343	288 224	649 567	59,5	70,8	66,6
Zone II	220 189	275 569	495 758	47,5	60,9	56,9
Zone III	167 478	224 325	391 803	39,3	52,5	48,9
Zone IV	261 466	437 353	698 819	27,9	41,2	36,2
Ensemble CI	1 010 476	1 225 471	2 235 947	41,5	52,7	47,0

Graphique 4.7 : Taux de marginalisation scolaire par région zone et par sexe



Comme le montre le tableau numéro 4.13 le taux de non scolarisation dans cette partie de la Côte d'Ivoire (la Zone I) est de 66,6 %. Ce taux, à l'intérieur de cette zone connaît une certaine variabilité. L'écart entre les régions à fort taux est de 9,8 points dans cette zone. A l'exception de la région du Bas Sassandra qui, compte tenu de son niveau élevé fait partie de cette zone, toutes les autres régions, sont situées au nord de la Côte d'Ivoire. Ceci nous permet de dire que le nord de la Côte d'Ivoire est particulièrement touché par le phénomène de non scolarisation. Par genre, les femmes sont très vulnérables à la non scolarisation. La différence des taux entre homme et femme est de 11 points, et le taux des femmes est au dessus de la moyenne dans cette zone.

Dans la zone II, 56,9 % des personnes ayant un âge compris entre 06 et 17 n'ont jamais été scolarisées. Dans cette zone, le problème de marginalisation scolaire entre les régions est moins tendu. En effet, la différence entre le taux le plus élevé et le taux le plus faible n'est que de 1,8 point. Les régions qui possèdent les taux extrêmes sont le Haut Sassandra (54,4 %) et le Sud Bandama (52,4 %). Même si dans cette zone le niveau du taux de non scolarisation est plus bas par rapport à la zone I (un écart de 10 points de moins) ; il ne faut pas occulter le fait que 467 904 jeunes personnes dont 324 623 filles n'ont jamais connu le chemin de l'école. Il convient de souligner qu'ici encore ce sont les femmes qui font les frais de cette marginalisation. Au niveau géographique, cette zone regroupe les régions à l'ouest et au sud ouest de la Côte d'Ivoire.

Sur une population scolarisable de 800 564 personnes âgées de 06 à 17 ans, la zone III de la Côte d'Ivoire compte 363 949 jeunes qui n'ont jamais été inscrits dans une école, soit un taux de marginalisation de 48,9 %. Dans cette partie du pays, pratiquement une personne qui y vit à une chance sur 2 de ne pas aller à l'école. A l'intérieur de la zone, les taux varient très peu, passant de 44,4 % pour la région des Montagnes à 46,7 %, (N'zi Comoé), soit un écart de 2 points. Même si le taux global dans cette zone est faible comparativement aux zone I, II et IV, l'interprétation des chiffres nous amène à voir que les femmes sont nettement désavantagées. En effet, la différence entre genre est de 13,1 points; cet écart est plus important que celui constaté dans les autres zones.

Le phénomène de non scolarisation frappe moins durement la zone IV comparativement aux trois autres. Dans cette zone, les taux varient de 30,0 % à 41,6 % et sont détenus respectivement par les régions des Lagunes et celle du Sud Comoé. Au sein de ce groupe, même si les taux sont faibles comparés aux autres régions, on note également qu'elle connaît la plus forte variabilité, avec un écart de 11,6 points entre les taux extrêmes. Selon le sexe, les femmes une fois encore possèdent les taux les plus élevés par rapport aux hommes.

Les taux de non scolarisation sont très disparates. Elles passent du simple à plus du double d'une région à une autre. Les niveaux de taux enregistré obéissent à un ordre géographique. Globalement, les taux les plus élevés sont localisés au nord de la Côte d'Ivoire auquel il faut ajouter la région du Basassandra. Il importe que les pouvoirs publics puissent mener une vigoureuse politique de sensibilisation et d'encouragement à l'endroit des populations du nord afin qu'elles inscrivent leurs enfants à l'école. Le centre et le sud-ouest présentent des taux médians, tandis que le sud apparaît comme le grand bénéficiaire de ce phénomène. Mais là encore, il faut prendre ces taux avec beaucoup de réserves dans cette partie du pays car un effectif de 596 429 personnes ne sont pas scolarisées.

4.2.3 La non scolarisation par âge

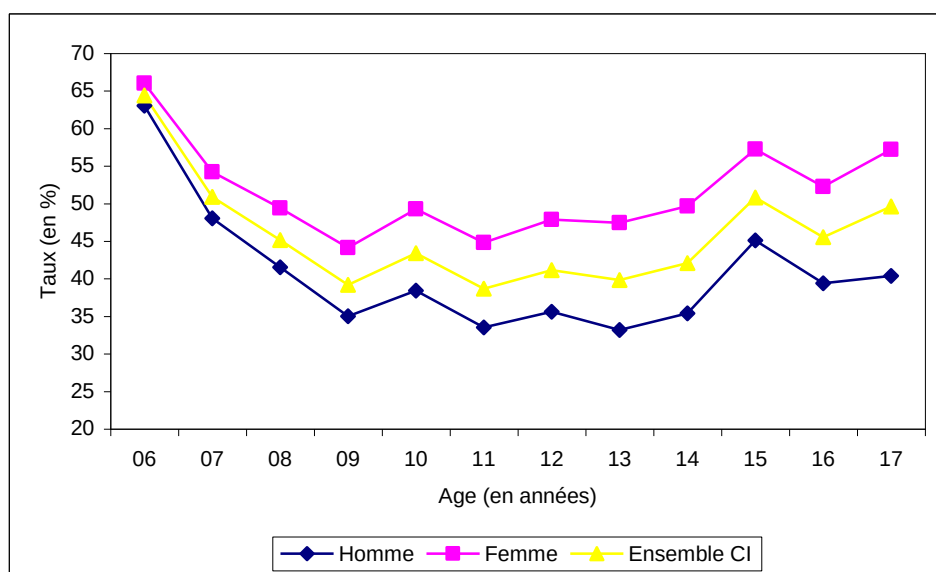
Il s'agit ici d'examiner les taux de marginalisation scolaire selon l'âge et le sexe. Nous essayerons de voir quels sont les âges qui sont vulnérables à ce problème. Nous verrons également si les régions, l'âge ou le sexe conditionne les taux de marginalisation.

En Côte d'Ivoire, 48,8 % des personnes qui sont âgées de 06 à 17 ans n'ont jamais été inscrites dans une école. Ce taux doit être considérée comme une moyenne sur l'ensemble du territoire national et ne saurait traduire la réalité aussi bien au niveau de l'âge que du sexe. Du point de vue de l'âge, il est très dispersé et varie de 39,2 % à 65,1 %. Il est plus fort pour les personnes ayant 06 ans, c'est aussi l'âge théorique d'entrée à l'école primaire. Les taux baissent avec l'âge et recommencent à croître pour atteindre le maximum à l'âge de 17 ans. Les taux élevés de non scolarisation entre 6 et 8 ans s'expliquent en partie par la scolarisation tardive des enfants.

Tableau 4.14 : Taux de non scolarisation par âge et par sexe

Age	Homme	Femme	Ensemble CI
06	63,0	66,0	64,4
07	48,0	54,2	50,9
08	41,5	49,4	45,1
09	35,0	44,1	39,2
10	38,4	49,2	43,4
11	33,5	44,8	38,6
12	35,6	47,9	41,1
13	33,1	47,4	39,8
14	35,4	49,7	42,1
15	45,1	57,2	50,8
16	39,4	52,2	45,5
17	40,3	57,2	49,6
Ensemble CI	41,5	52,7	47,0

Graphique 4.8 : Taux de marginalisation scolaire par sexe et par âge



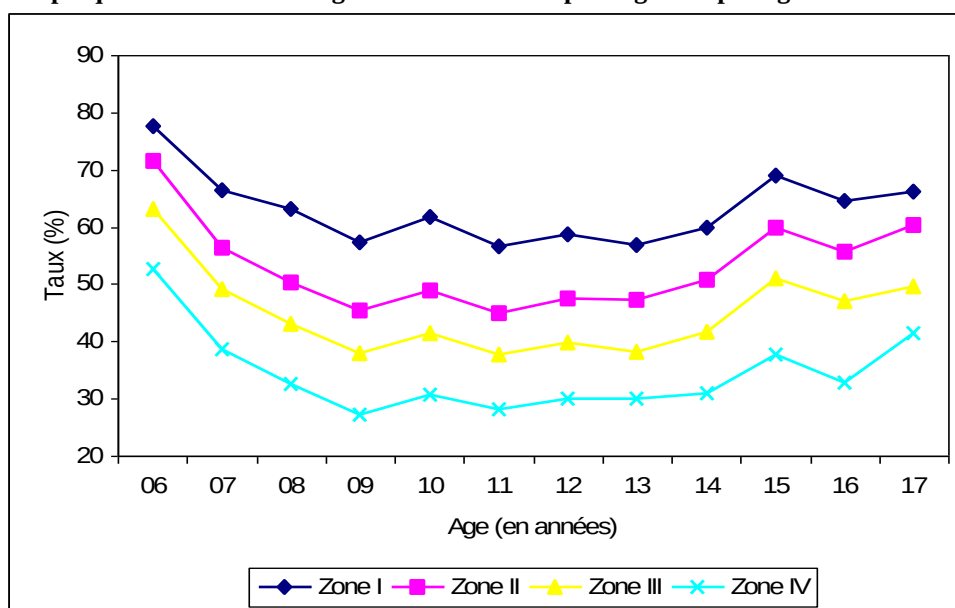
Il convient de noter que si le niveau du taux de marginalisation des femmes est toujours supérieur à celui des hommes, il a le même profil en fonction de l'âge. Les taux baissent avec l'âge jusqu'à 11 ans avant de croître. Avant 11 ans, les enfants continuent à entrer à l'école. Mais à partir de cet âge, il ne fait aucun doute que ces personnes ne connaîtront jamais les "bancs".

Tableau 4.15: répartition des personnes ayant fréquenté ou l'école par âge selon le sexe.

Age (en Années)	Personnes n'ayant pas fréquenté l'école			Personnes ayant fréquenté ou non l'école		
	Homme	Femme	Ensemble CI	Homme	Femme	Ensemble CI
06	162 262	162 390	324 652	257 454	241 063	498 517
07	116 987	125 264	242 251	243 569	226 596	470 165
08	103 621	119 949	223 570	249 633	237 540	487 173
09	71 706	87 128	158 834	205 047	193 094	398 141
10	87 562	107 562	195 124	228 078	215 649	443 727
11	58 967	73 607	132 574	175 942	161 962	337 904
12	80 486	101 023	181 509	226 227	208 084	434 311
13	59 958	81 909	141 867	180 882	171 528	352 410
14	58 748	81 538	140 286	166 155	162 104	328 259
15	85 284	105 625	190 909	189 192	182 864	372 056
16	62 892	87 503	150 395	159 705	163 416	323 121
17	62 003	89 973	151 976	151 744	159 124	310 868
Ensemble CI	1 010 476	1 223 471	2 233 947	2 433 628	2 323 024	4 756 652

On observe que quelle que soit la zone considérée, les taux de marginalisation présentent la même allure en fonction de l'âge. Il semble se dessiner deux périodes bien distinctes. Une première qui part de 06 à 11 ans où l'on observe une décroissance des taux de non scolarisation, qui matérialise l'entrée des enfants dans le système scolaire. Dès 11 ans les taux recommencent à grimper. Au fur et à mesure que l'âge augmente, les taux connaissent une hausse régulière jusqu'à l'âge de 17 ans. L'évolution des taux à partir de cet âge est en conformité avec la réalité : lorsque les taux de fréquentation scolaire par âge baissent, les taux de non scolarisation augmentent.

Graphique 4.9: Taux de marginalisation scolaire par région et par âge



Les taux de non scolarisation en fonction de l'âge confirment l'observation déjà faite. Quel que soit l'âge, la courbe des taux de la Zone I comme l'indique, le graphique 4.9 se positionne tout à fait au dessus des autres, marquant ainsi l'importance des niveaux élevés, tandis que la Zone IV se classe au bas de l'échelle. Les Zone II et III, occupent là encore des positions intermédiaires, exprimant ainsi leur position médiane.

En définitive, la non scolarisation dans les différentes régions nous montre que quelle que soit la zone, la structure des taux suivant l'âge demeure identique. Dans toutes les régions, les femmes restent les plus concernées par la non scolarisation. On note une gradation des taux de non scolarisation lorsqu'on passe du sud vers le nord de la Côte d'Ivoire. Le taux de non scolarisation s'élève avec l'âge à partir d'environ 11 ans.

4.3 Caractéristiques des non scolarisés

La prise en compte des paramètres tels que la nationalité, la religion, l'ethnie et la survie des parents dans l'analyse des personnes n'ayant pas fréquenté l'école s'avère nécessaire. En effet, l'étude non seulement permet d'isoler le déterminants de ce phénomène, mais encore permet le ciblage des groupes vulnérables.

4.3.1 Non scolarisation et nationalité

En Côte d'Ivoire, 67,3 % des personnes de 6 à 17 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école sont des ivoiriens contre 32,7 % pour les étrangers. Au premier abord il est tentant de dire que les ivoiriens sont le plus marginalisés, mais en réalité ce n'est pas le cas. En effet, une analyse dans les différentes sous populations (ivoiriens et non ivoiriens) nous le montre si bien. Dans la sous population des ivoiriens, 42,4 % sont des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école contre 69,2 % pour les non ivoiriens. En outre, au sein de la population scolarisée, seulement 13,1 % ne sont pas ivoiriens. Selon le sexe, que l'on soit ivoirien ou étranger, le taux de marginalisation des filles est supérieur à celui des garçons. Ici encore, du point de vue de la nationalité, les filles n'ont pas failli à la règle ; elles restent toujours les moins scolarisées.

Tableau 4.16 : Taux de marginalisation scolaire par sexe selon la nationalité

Nationalité	Personnes n'ayant jamais fréquenté l'école			Taux de non scolarisation		
	Homme	Femme	Ensemble CI	Homme	Femme	Ensemble CI
Ivoirien	687 638	849 106	1 536 744	36,2	47,0	41,5
Non ivoirien	322 838	374 365	697 203	60,7	72,3	66,4
Ensemble C I	1 010 476	1 223 471	2 233 947	41,5	52,7	48,5

4.3.2 Non scolarisation et religion

Au sein de la population n'ayant jamais fréquenté l'école, les musulmans sont les plus nombreux avec une proportion de 48,5 %, soit pratiquement la moitié des non scolarisés. On observe une nette rupture marquée par la chute brutale du taux des "sans religion" à 17,6 %, les animistes (13,9 %), les catholiques (11,8 %) et les protestants (4,4 %). Les autres religions occupent une proportion négligeable.

L'analyse des taux de marginalisation semble corroborer les résultats de l'analyse statistique faite. En effet, par ordre d'importance, selon les niveaux de taux obtenus nous avons les musulmans, les animistes, les protestants, et enfin les catholiques.

Les filles sont plus marginalisées que les garçons quelle que soit la religion considérée. Les filles musulmanes enregistrent le taux le plus élevé (62,3 %) contre (27,7 %) pour les autres chrétiens qui ont le taux le plus bas. Au niveau des garçons, les musulmans demeurent les plus marginalisés (55,0 %) suivis des animistes (52,4 %). Les hommes des religions chrétiennes sont les moins marginalisés.

Tableau 4.17 : Taux de non scolarisation par sexe selon la religion

Religion	Personnes n'ayant jamais fréquenté l'école			Taux non scolarisation		
	Homme	Femme	Ensemble CI	Homme	Femme	Ensemble CI
Catholique	106 500	155 612	262 112	22,8	31,5	27,3
Protestant	37 347	59 823	97 170	23,5	34,8	29,4
Harriste	7 687	9 696	17 383	24,4	33,1	28,6
Autre chrétien	15 184	24 612	39 796	21,0	31,1	26,3
Musulman	503 671	588 514	1 092 185	55,1	68,0	62,3
Animiste	150 700	157 697	308 397	51,3	64,7	57,4
Autre religion	10 417	14 961	25 378	25,5	35,6	30,6
Sans religion	178 970	212 556	391 526	39,4	53,5	46,0
Ensemble CI	1 010 476	1 223 471	2 233 947	41,5	52,7	48,5

4.3.3 Non scolarisation et ethnie

La population de nationalité ivoirienne n'ayant jamais fréquenté l'école est de 1 536 744 personnes au recensement. Un peu plus du tiers (35,4 %) de ces personnes est du groupe ethnique Akan. Viennent ensuite les Voltaïque (25,4 %), les Mandé du Nord (21,8 %), les Mandé du Sud (9,6 %) et les Krou (6,3 %). Même si les Akan sont les plus nombreux, les voltaïques détiennent le taux le plus élevé d'enfants non scolarisés (61,8 %). Les Mandé du Nord occupent la seconde place avec 55,3 % tandis que les Krou apparaissent comme les moins marginalisés dans la scolarisation avec 20,6 %.

La non scolarisation frappe un peu plus les filles, en particulier celle du nord (Mandé du nord, Mandé du sud et Voltaïque). Les filles des autres groupes ethniques ne sont pas moins vulnérables à la non scolarisation, car leur taux reste quand même élevé, respectivement 39,3 % pour les Akan et 24,8 % pour les Krou.

Tous les groupes ethniques des régions du nord et ouest du pays (Mandé du nord, Mandé du sud, et les Voltaïque) enregistrent les taux les plus bas en matière de scolarisation, tandis que les Akan et les Krou en majorité au centre et au sud sont moins marginalisés. Cette situation s'explique en partie par le fait que la scolarisation s'est faite d'abord par le sud du pays avec l'arrivée des premiers missionnaires. Par ailleurs, le mode de vie des populations a contribué à accroître ce fossé. La plupart des peuples du nord étant plus attiré par le commerce, perçoivent l'école comme une perte de temps alors que le commerce ou les petits métiers peuvent nourrir sans tarder les enfants.

Tableau 4.18: Taux de non scolarisation par sexe selon l'ethnie

Ethnie	Personnes n'ayant jamais fréquenté l'école			Taux de non scolarisation		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble CI
Akan	239 492	304 785	544 277	29,7	39,3	34,4
Krou	40 390	56 929	97 319	16,7	24,8	20,6
Mandé Nord	150 480	184 777	335 257	48,2	62,9	55,3
Mandé Sud	61 078	86 737	147 815	31,9	48,2	39,8
Voltaïque (Gur)	185 929	204 095	390 024	57,0	66,8	61,8
Naturalisé	7 107	8 011	15 118	51,1	51,1	50,8
Non précisé	3 162	3 772	6 934	48,3	60,0	54,0
Ensemble CI	687 638	849 106	1 536 744	36,15	47,0	41,5

4.3.4 Non scolarisation et survie des parents

La non scolarisation des enfants est-elle liée à la survie des parents ? C'est à cette question que nous allons tenter de répondre à travers l'observation des données et l'examen des indicateurs de marginalisation scolaire.

On observe que dans 58,7 % des cas, les enfants qui n'ont pas été scolarisés ont perdu au moins un parent. Lorsque les deux parents sont vivants, on a 40,8 % qui n'ont pas été scolarisés. Dans 46,9 % des cas de non scolarisation, c'est le père qui est décédé contre 35,3 % pour la mère. Tous ces résultats témoignent du rôle social joué par chacun des deux parents ; les femmes se chargeant avant tout de la reproduction, tandis que l'homme apparaît comme le principal pourvoyeur de ressources.

L'examen du tableau 4.19 nous donne un niveau global de 48,5 %. Ce taux n'est pas uniforme pour les différentes catégories d'enfants. En effet, la marginalisation touche très durement les enfants orphelins de père et de mère. Ceux-ci enregistrent le taux le plus important (57,1 %). Lorsque l'un des parents est vivant, la situation semble être moins tendue, et l'est encore plus lorsqu'il s'agit du père ; ce qui confirme bien le rôle du père au sein de la cellule familiale. Lorsque le père et la mère sont vivants, on note un taux moins élevé, il faut reconnaître que 1 936 982 enfants dont 54,7 % de filles ayant entre 6 et 17 ans n'ont pas été scolarisés.

Il apparaît clairement qu'il existe une corrélation entre la survie des parents et la scolarisation. Cependant, l'effet exercé semble être limité eu égard aux résultats observés en particulier dans le cas de ceux ayant à la fois les deux parents.

Tableau 4.19 : Taux de non scolarisation par sexe selon la survie des parents

Survie parents	Personnes n'ayant pas fréquenté l'école			Taux de non scolarisation		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble CI
Père vivant	143 141	207 381	350 522	25,7	39,2	32,3
Mère vivant	954 578	1 158 273	2 112 851	41,3	52,4	46,7
Père décédé	91 305	114 804	206 109	42,8	56,1	49,3
Mère décédé	47 643	56 615	104 258	45,3	57,5	51,2
Père et mère vivant	876 699	1 060 283	1 936 982	41,2	52,2	46,6
Père et mère décédé	15 183	19 104	34 287	50,4	64,0	57,1

Au terme de ce chapitre, on retient que 54,8 % des personnes ayant entre 6 et 17 ans ne sont pas à l'école. Ces personnes soit ont abandonné l'école avant la fin de leur cursus, soit n'ont jamais été à l'école. L'étude de cette population d'âge scolaire non scolarisée nous révèle le caractère multidimensionnel du phénomène.

D'abord les abandonnés du système scolaire, c'est à dire ceux qui n'ont pas fini leur cycle présentent un certain nombre de traits caractéristiques. Au niveau national, à la lumière des taux observés, c'est dans le sud de la Côte d'Ivoire que le problème est exacerbé (10,6 %). Le nord du pays ne semble pas trop en souffrir (5,3 %), le centre quant à lui occupe une position moyenne (7,3 %). Les filles semblent être gravement touchées par cette situation. Cependant, au nord le taux des filles est bas comparativement à celui des garçons. Même si l'écart entre garçons et filles n'est pas très significatif, il convient de noter que les filles une fois inscrite à l'école ont tendance à rester dans le système.

L'âge est un élément de différenciation face à l'abandon scolaire. En effet, avant 11 ans les taux sont bas (moins de 5 %) et aucun sexe n'est pas plus avantagé qu'un autre. C'est à partir de cet âge que l'on a des taux importants.

C'est à partir de 11 ans que les taux de non scolarisation commencent à grimper, mais il faut dire aussi que jusqu'à cet âge les enfants continuent d'être inscrits au primaire. La non scolarisation semble être un phénomène purement rural. Ceci est un clignotant qui permet de prendre conscience de la nécessité de considérer le milieu rural comme des zones prioritaires dans la mise en œuvre des politiques sur la scolarisation des enfants.

Dans cette analyse, les caractéristiques telles que la nationalité, la religion, l'ethnie et la survie des parents sont considérées comme des variables explicatives de la non scolarisation des enfants. En considérant la religion, on observe que les chrétiens scolarisent plus les enfants que les musulmans. Cette observation traduit un effet de structure lié à la présence massive d'enfants de confession chrétienne dans le tissu scolaire.

La nationalité exerce une influence sur l'abandon scolaire, ce sont les étrangers qui pâtissent fortement de la non scolarisation. L'étude de l'ethnie en rapport avec l'abandon scolaire dévoile une caractéristique importante. Les ethnies localisées au nord (les Mandé et les Voltaïques) ont des taux qui bas (5,5 %), au contraire ce sont les Akan et les krou au sud et au centre qui ont les taux les plus élevés (9,3 %).

La survie des parents apparaît comme un élément de discrimination des enfants face à la scolarisation. C'est lorsque la mono parentalité ou l'absence de parents s'installe que les enfants ont toutes les "chances" de quitter l'école.

CONCLUSION

Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, une priorité certaine a toujours été accordée à l'éducation de base malgré des contextes socio-économiques parfois difficiles. Plusieurs actions et programmes ont été menés dans cette perspective avec l'appui des partenaires au développement et des ONG, mais les résultats obtenus ne semblent pas être à la hauteur des efforts consacrés au développement de ce secteur.

En effet, en dépit de l'importance des ressources mises en œuvre et des réformes engagées, le système éducatif est toujours confronté à des difficultés de fonctionnement liées à la fois à des contraintes externes et à des contraintes internes dans le pays. Les résultats du recensement permettent de mesurer l'ampleur réelle des problèmes à résoudre: il s'agit du taux élevé d'analphabétisme, du taux de scolarisation dans le primaire qui ne progresse pas suffisamment, des différences régionales importantes en matière de scolarisation, d'une sous-scolarisation des filles, d'un faible rendement interne du système éducatif.

En ce qui concerne le niveau général de l'analphabétisme, on relève qu'il demeure encore élevé. Près de 64 % des adultes ne savent ni lire et écrire. Ce niveau varie selon certaines caractéristiques socio-démographiques de la population tels que le milieu de résidence, le sexe, la nationalité et la religion. En effet, le taux d'analphabétisme en milieu urbain est de 45,1 % contre 79,2 % en milieu rural ; il est de 71,5 % chez les femmes contre 59,4 % chez les hommes. L'analphabétisme est plus important dans la population étrangère (81,0 %) que dans la population ivoirienne (57,0 %). Par ailleurs, les chrétiens sont plus alphabétisés que les musulmans et les animistes avec des taux d'analphabétisme respectifs de 44,8 %, 77,7 % et 78,1 %. En outre 66,4 % des actifs du pays sont analphabètes. Une telle ampleur de l'analphabétisme constitue un frein au développement et à la réduction de la pauvreté.

Les indicateurs de scolarisation, dans le primaire et dans le secondaire ne progressent pas suffisamment malgré l'augmentation des effectifs, due à la forte croissance démographique (3,3 %). Le taux brut de scolarisation dans le primaire est de 64,3 % tandis que moins de 50 % des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés. Le niveau de ces deux indicateurs montre que l'objectif d'une scolarisation à 90 % dans le primaire en l'an 2000 est irréalisable. Dans le premier cycle secondaire, les taux brut et net de scolarisation sont respectivement de 32,9 % et 17,5 %. En l'état actuel des choses, les obstacles à une scolarisation de masse peuvent être attribués à l'insuffisance de structures d'accueil, à la pauvreté des ménages et aux mentalités des parents qui changent difficilement surtout en milieu rural ; le tout se traduisant par une demande effective d'éducation, relativement faible dans la plupart des régions faiblement urbanisées et développées.

Les données du recensement confirment des disparités régionales en matière d'alphabétisation et de scolarisation. Entre le milieu rural et le milieu urbain, les différences sont énormes : 67,2 % des analphabètes vivent en milieu rural, 68,3 % des personnes ayant fréquenté l'école résident dans les villes, notamment à Abidjan. Par ailleurs, 89,5 % des élèves et étudiants sont en milieu urbain. Sur le plan régional, on note que le taux d'analphabétisme le plus faible est enregistré dans la région des Lagunes (41,1 %) et le plus élevé dans le Worodougou et le Denguélé avec respectivement 85,4 % et 84,1 %. Les taux net et brut de scolarisation sont respectivement de 64,2 % et 83,4 % dans les Lagunes contre 26,1 % 35,1 % dans le Worodougou.

La sous-scolarisation des filles est une réalité encore vivace en Côte d'Ivoire car la disparité entre la scolarisation des jeunes filles et celles des garçons est très importante, surtout lorsque le niveau scolaire considéré est assez élevé. Dans le cycle primaire et dans le

premier cycle du secondaire, le taux de réussite scolaire chez les filles est assez faible, de sorte que très peu de filles achèvent le cycle de l'éducation de base. En effet, 52,9 % des enfants de 6 à 11 ans qui ne sont pas scolarisés sont des filles. La proportion de filles par cycle est respectivement de 43,0 % dans le primaire, 38,0 % dans le secondaire premier cycle, 33,6 % dans le secondaire deuxième cycle et 31,9 % dans le supérieur. Les taux de scolarisation des filles baissent rapidement selon les niveaux d'études. Ainsi, de 57,1 % dans le primaire, le taux brut de scolarisation passe à 25,7 % dans le premier cycle du secondaire.

Dans chaque région du pays la discrimination sexuelle existe. Elle se manifeste dans le choix que font les familles d'envoyer leurs filles à l'école ou non. Le taux brut de scolarisation des filles dans le primaire est inférieur à 35 % dans le Worodougou, le Bafing, le Denguélé et dans les Savanes. Il est supérieur à 70 % dans l'Agneby et dans les Lagunes.

Le niveau d'instruction de la population est faible, 42,8 % de cette population n'a pas dépassé le cours moyen deuxième année et 7,7 % ont atteint le supérieur. Des disparités existent en matière de niveau d'instruction. Selon le sexe, ce sont les filles qui sont le plus confrontées à cette faiblesse du niveau d'instruction. Par rapport au milieu de résidence, le milieu rural est très défavorisé. Ainsi, en milieu urbain, 31,3 % de la population a le niveau primaire alors qu'en milieu rural on a 65,7 %. En outre, 14,8 % de la population urbaine a le niveau supérieur contre seulement 1,8 % pour le rural. Les chômeurs et les demandeurs de premier emploi sont plus instruits.

Les problèmes de qualité de l'enseignement se traduisent par un faible rendement interne qui freine la promotion de l'éducation pour tous. Les taux d'abandon scolaires et de redoublement restent très élevés selon les niveaux d'étude et selon le genre. Le recensement a montré que 41,7 % des personnes âgées de 15 ans et plus ayant fréquenté l'école n'ont pas atteint le cours moyen deuxième année considéré comme la fin de l'enseignement primaire obligatoire. Les espérances de vie scolaire et de survie scolaire sont respectivement de 6,6 ans pour les filles et de 11,4 ans pour les garçons. Environ 8 % des enfants de 6 à 17 ans qui ont une fois fréquenté l'école ont abandonné. Ce taux d'abandon est plus élevé chez les filles (8,5 %) que chez les garçons (7,3 %). L'abandon scolaire dépend en partie de plusieurs facteurs dont celui de la survie des parents. En effet, 13,6 % des enfants de 6 à 17 ans qui ont perdu les deux parents, ont abandonné l'école contre 7,3 % chez les enfants qui ont leurs deux parents en vie.

Le système éducatif ivoirien est confronté à la pression démographique, qui ajoutée aux problèmes nés de la démotivation des enseignants due au "raccrochage" engendre des effectifs pléthoriques dans les classes. Ces problèmes doivent être résolus pour le bon fonctionnement de l'école ivoirienne qui est toujours perturbée par des manifestations sociales entraînant ainsi la baisse de la qualité de l'enseignement.

Au vu des résultats issus du recensement, il apparaît que beaucoup reste à faire pour améliorer les indicateurs en matière d'alphabétisation, et de scolarisation. Il faut relever que dans le domaine de l'éducation, les efforts ne sont pas couronnés de succès parce que, d'une part, les objectifs fixés ont été trop ambitieux et, d'autre part, les ressources mises dans ce secteur n'ont pas été gérées comme il se doit. Aussi le manque de sensibilisation des populations a-t-il été un frein à l'atteinte de ces objectifs.

Pour relever le défi de l'alphabétisation pour tous et de la scolarisation universelle, des objectifs réalistes tenant compte des ressources disponibles et de l'environnement socioéconomique doivent être fixés, évalués et réajustés périodiquement. Des stratégies doivent être mises en œuvre pour identifier correctement les problèmes et les facteurs sur lesquels il faut réagir et dans ce sens, pour améliorer de façon à la fois durable et irréversible l'efficacité du système scolaire ivoirien et relever les défis de la scolarisation universelle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ahonzo E. Barrère B. Kopylov P. 1984. *Population de Côte d'Ivoire, Analyse des données disponibles*.
- Bamssie R., Gbayoro , B., Gnebehi, L. 1993. *Conférence International sur la Population et le Développement, Projet de Rapport National*
- Comité de Suivi sur la Valorisation des Ressources Humaines. 1996. *Programme de Valorisation des Ressources Humaines*. 1991. Politique de Population pour le Développement.
- Enquête à Indicateurs Multiples. 1996. *Rapport Final*.
- Kouassi Lucien et Pauline M. Kouye. 1992. *Caractéristiques socio-économiques de la population. In Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH 1988) - Analyse des résultats définitifs. Volume 3, Tome 3. Abidjan: Institut National de la Statistique*.
- Ministère Délégué Auprès du Premier Ministre Chargé du Plan et du Développement Industriel; 1996. *Projet de Déclaration de Politique Nationale de Population*.
- Ministère Délégué Auprès du Premier Ministre Chargé du Plan et du Développement Industriel 1993. *Programme d'Action National pour la Survie, la Protection et le Développement de l'Enfant Ivoirien à l'Horizon 2000*.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base; Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle; Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Technologique. 1997 *Plan National de Développement du Secteur Education/Formation 1998-2010. 1997 Table Ronde des bailleurs de Fonds*.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base, 1999, *Education pour Tous Bilan à l'an 2000, Rapport Final*.
- Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation de Base, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Institut des Statistiques de l'UNESCO, 1999. *Indicateurs du Secteur Education / formation, Côte d'Ivoire 1997 / 1998*.
- Nations Unies, Commission Economique pour l'Afrique. 1982. *Séminaire sur la Population et le développement en Côte d'Ivoire*.
- N'Cho Sombo, Lucien Kouassi, Albert Kouamé, Juan Schoemaker et Monique Barrère, Bernard Barrère et Prosper Poukouta. 1995. *Enquête Démographique et de Santé en Côte d'Ivoire 1994*. Calverton, Marland. Institut National de la Statistique (Côte d'Ivoire) et Macro International Inc.
- TOTO Jean Paul, 1999, *les déterminants familiaux de la scolarisation en Côte d'Ivoire*.
- Zanou B 1983. *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1975*, Ensemble Côte d'Ivoire, Résultats définitifs.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition de la population résidante par groupe d'âges et par sexe selon la situation par rapport à l'alphabétisation	9
Tableau 1.2 : Taux d'analphabétisme des personnes de 6 à 14 ans et des adultes (15 ans ou plus).....	10
Tableau 1.3 : Répartition de la population de 6 ans ou plus par région d'âges selon le sexe et l'alphabétisation	11
Tableau 1.4 : Poids démographique des analphabètes et des alphabètes par région	12
Tableau 1.5 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par groupes d'âges selon le sexe et l'alphabétisation	12
Tableau 1.6 : Rapport de masculinité des populations analphabètes et alphabétisées	14
Tableau 1.7 : Taux d'analphabétisme de la population adulte (15 ans et plus) par milieu de résidence	16
Tableau 1.8 : Population des analphabètes et alphabètes de 15 ans et plus par sexe selon la nationalité	17
Tableau 1.9 : Taux d'analphabétisme par région de la population ivoirien et étrangère selon le sexe	19
Tableau 1.10 : Taux d'analphabétisme par groupe ethnique selon le sexe	20
Tableau 1.11 : Age moyen des analphabètes et alphabètes par groupe ethnique selon le sexe	21
Tableau 1.12 : Taux d'analphabétisme de la population étrangère de 15 ans ou plus.....	21
Tableau 1.13 : Taux d'analphabétisme de la population étrangère de 15 ans et plus (en %) par pays selon le sexe	22
Tableau 1.14 : Taux d'analphabétisme par région de la population étrangère selon le sexe	22
Tableau 1.15 : Taux d'analphabétisme par religion selon le sexe	23
Tableau 1.16 : Taux d'analphabétisme dans la population de 15 ans et plus par religion.....	24
Tableau 1.17 : Taux d'analphabétisme dans la population de 15 ans et plus par religion selon la nationalité et le sexe	24
Tableau 1.18 : Taux d'analphabétisme de la population de 15 ans et plus par type d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	26
Tableau 1.19 : Taux d'analphabétisme de la population de 15 ans et plus par type d'activité selon le sexe et la nationalité	26
Tableau 1.20 : Taux d'analphabétisme de la population 15 ans ou plus de la ville d'Abidjan par type d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	27
Tableau 1.21 : Taux d'analphabétisme de la population de 15 ans ou plus par situation dans l'occupation selon le sexe et le milieu de résidence	28
Tableau 1.22 : taux d'analphabétisme de la population de 15 ans ou plus par situation dans l'occupation selon la nationalité et le sexe	28
Tableau 1.23 : Taux d'analphabétisme des adultes en 1988 et de 1998	29
Tableau 1.24 : Evolution du taux d'analphabétisme par groupe d'âges selon le sexe en 1988 et en 1998.	29
Tableau 2.1 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par milieu de résidence selon le sexe	31
Tableau 2.2 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par sexe selon le milieu de résidence	32
Tableau 2.3 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par milieu de résidence selon la nationalité et le sexe	33
Tableau 2.4 : Répartition de la population des élèves et des non-élèves ayant fréquenté l'école par région	34
Tableau 2.5 : Répartition de la population des personnes ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction selon le sexe et le type d'activité	35
Tableau 2.6 : Répartition de la population des personnes ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction selon le milieu de résidence	36
Tableau 2.7 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par région selon le cycle d'études	37
Tableau 2.8 : Répartition de la population adulte par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	38
Tableau 2.9 : Répartition des non élèves de niveau primaire par année d'étude achevée selon le sexe	39
Tableau 2.10 : Répartition des non élèves de niveau primaire par année d'étude achevée selon le milieu de résidence	39
Tableau 2.11 : Rapport de masculinité de la population ayant fréquenté l'école par région et par milieu de résidence	41
Tableau 2.12 : répartition de la population des personnes ayant fréquenté l'école par âge selon le sexe	41
Tableau 2.13 : Age moyen des adultes (15 ans et plus) par niveau d'instruction selon le sexe	42
Tableau 2.14 : Age médian des adultes (15 ans et plus) par niveau d'instruction selon le sexe	43
Tableau 2.15 : Répartition de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon la nationalité et le sexe.	43

Tableau 2.16 : Répartition de la population étrangère de 15 ans et plus par nationalité selon le niveau d'instruction.....	44
Tableau 2.17 : Répartition de la population active de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le type d'activité.....	45
Tableau 2.18: Répartition de la population active selon le niveau d'instruction.....	45
Tableau 2.19 : Répartition de la population inactive par niveau d'instruction selon le type d'activité.....	46
Tableau 2.20 : Répartition de la population adulte par niveau d'instruction selon la religion	46
Tableau 2.21 : Nombre moyen d'années d'études accomplies par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence	47
Tableau 2.22 : Population ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction en 1988 et en 1998 et taux d'accroissement	49
Tableau 2.23 : Population ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction en 1988 et en 1998 et par milieu de résidence.....	
Tableau 3.1 : Répartition de la population en âge d'aller à l'école (6-11 ans) par région selon le sexe.	53
Tableau 3.2: Répartition de la population en âge d'aller à l'école (6-11 ans) dans le cycle primaire par région selon le milieu de résidence.....	54
Tableau 3.3 : Population de nationalité ivoirienne de 6 à 11 ans par groupe ethnique selon le sexe	55
Tableau 3.4 : Répartition de la population de 12 à 18 ans par milieu de résidence selon le sexe	55
Tableau 3.5 : Répartition de la population en âge d'aller à l'école dans le secondaire (12-18 ans) par région selon le sexe.	56
Tableau 3.6 : Répartition de la population des élèves et étudiants par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.	57
Tableau 3.7 : Répartition des élèves et étudiants par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence.....	58
Tableau 3.8 : Répartition de la population des élèves et étudiants par nationalité (groupe ethnique pour les ivoiriens) selon le milieu de résidence	59
Tableau 3.9: Répartition des personnes ayant fréquenté l'école primaire par niveau selon qu'elles soient élèves ou non	61
Tableau 3.10. : Rapport de masculinité par niveau d'études selon le milieu de résidence.....	62
Tableau 3.11 : Répartition des élèves (en %) du niveau primaire par milieu de résidence	63
Tableau 3.12 : répartition (en %) des élèves du cycle primaire par région selon le sexe	64
Tableau 3.13 : Rapport de masculinité de la population des élèves du cycle primaire par région selon le milieu de résidence	64
Tableau 3.14 : Proportion des élèves par région selon le niveau d'études	65
Tableau 3.15 : Répartition des élèves du primaire par âge selon la classe actuelle.....	66
Tableau 3.16 : Proportion (en %) des élèves en avance ou en retard de scolarisation par rapport à l'âge	67
Tableau 3.17 : Proportion (en %) des élèves en avance ou en retard de scolarisation par rapport à la classe	67
Tableau 3.18 : répartition de la population des élèves du secondaire par niveau d'études selon le sexe et le milieu de résidence.	68
Tableau 3.19 : Répartition de la population des élèves du secondaire par région selon le cycle et le sexe.....	69
Tableau 3.20 : proportion de la population par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence.....	70
Tableau 3.21 : Répartition des élèves du secondaire par âge selon le niveau d'études.....	70
Tableau 3.22 : Proportion (en %) des élèves en avance ou en retard de scolarisation par rapport à la classe	71
Tableau 3.23 : Age moyen des élèves du secondaire générale par niveau d'études selon le milieu de résidence.	71
Tableau 3.24 : Répartition des élèves du secondaire technique selon le milieu de résidence	72
Tableau 3.25 : Répartition de la population des élèves du supérieur par niveau d'études selon le sexe et le milieu de résidence.	73
Tableau 3.26 : Répartition des élèves du niveau supérieur par année d'âge selon l'année d'études.....	73
Tableau 3.27 : Age moyen des étudiants par sexe selon le milieu de résidence	74
Tableau 3.29 : Taux net et taux brut de scolarisation dans le primaire pour les groupes d'âges 6-11 ans et 6-14 ans par milieu de résidence et par sexe	75
Tableau 3.30 : Taux brut et taux net de scolarisation dans le primaire par région selon le sexe.....	77
Tableau 3.31 : Taux brut et taux net de scolarisation dans le secondaire par région selon le sexe	80
Tableau 3.32: Taux de fréquentation par âge de la population de 6 à 24 ans selon le milieu de résidence.....	82
Tableau 3.33 : Taux de fréquentation par âge son le milieu de résidence et le sexe	83
Tableau 3.34 : Taux de fréquentation scolaire par région selon l'année d'âge.	84
Tableau 3.35: Espérance de vie et de survie scolaire par milieu de résidence selon le sexe	85
Tableau 3.36 : Espérance de vie scolaire et de survie scolaire par région selon le sexe	85
Tableau 3.37 : Taux d'engorgement en fin de cycle selon le sexe et le milieu de résidence	87
Tableau 3.38 : Taux d'engorgement (en %) des effectifs par région	88
Tableau 3.39 : Effectif des élèves du CP1 par âge selon le sexe et le milieu de résidence	89
Tableau 3.40: Taux brut d'admission au CP1 par région selon le sexe.....	90
Tableau 3.41 : Taux de fréquentation par âge selon la survie du père et de la mère	91
Tableau 3.42 : Taux net de scolarisation par milieu de résidence selon la survie des parents	92

Tableau 3.43 : Taux de fréquentation scolaire par âge en 1988 et en 1998	93
Tableau 3.44 : Taux de scolarisation des enfants de 6-10 ans par sexe selon l'opération démographique	94
Tableau 4.1: Taux d'abandon scolaire par sexe selon le milieu de résidence	95
Tableau 4.2 : Taux d'abandon scolaire par âge selon le milieu de résidence.....	96
Tableau 4.3: Taux d'abandon scolaire par sexe selon et par zone	98
Tableau 4.4 : Taux d'abandon scolaire par sexe et par âge.....	100
Tableau 4.5 : Effectif des personnes ayant abandonné l'école par âges et par sexe.....	101
Tableau 4.6: Taux d'abandon scolaire par nationalité et par sexe.....	102
Tableau 4.7: Taux d'abandon scolaire et ethnie.....	103
Tableau 4.8 : Taux d'abandon scolaire et religion	104
Tableau 4.9: Taux d'abandon scolaire et survie des parents	104
Tableau 4.10 : Taux de non scolarisation par sexe selon le milieu de résidence.....	105
Tableau 4.11 : Taux de non scolarisation par âge et selon le milieu de résidence	106
Tableau 4.12 : Taux de non scolarisation par sexe et par âge en milieu rural.....	107
Tableau 4.13: Taux de marginalisation scolaire par zone et par sexe	108
Tableau 4.14 : Taux de non scolarisation par âge et par sexe	110
Tableau 4.15: Taux de non scolarisation par sexe et par âge	111
Tableau 4.16 : Taux de marginalisation scolaire par sexe selon la nationalité.....	113
Tableau 4.17 : Taux de non scolarisation par sexe selon la religion	113
Tableau 4.18: Taux de non scolarisation par sexe selon l'ethnie	114
Tableau 4.19 : Taux de non scolarisation par sexe selon la survie des parents	115

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : taux d'analphabétisme par groupe d'âges et par sexe	13
Graphique 1.2 : rapport de masculinité par groupe d'âges de la population analphabète selon le milieu de résidence	14
Graphique 1.3 : taux d'analphabétisme par milieu de résidence selon le sexe.....	15
Graphique 1.4 : taux d'analphabétisme dans la population de nationalité ivoirienne par groupe ethnique selon le sexe.....	19
Graphique 1.5 : Taux d'analphabétisme par religion selon le sexe.....	23
Graphique 1.6 : taux d'analphabétisme par religion selon la nationalité	25
Graphique 1.7 : taux d'analphabétisme des actifs et inactifs selon le milieu de résidence	26
Graphique 2.1 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par milieu de résidence	32
Graphique 2.2 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école par milieu de résidence selon que l'on est élèves ou non	33
Graphique 2.3 : Répartition de la population ayant fréquenté l'école selon le niveau d'instruction.....	35
Graphique 2.4 : Rapport de masculinité des personnes ayant fréquenté par âge et par milieu de résidence	42
Graphique 2.5 : Répartition de population ayant fréquenté l'école par niveau d'instruction selon la nationalité .	43
Graphique 2.6 : Nombre moyen d'années d'études accompli par les hommes par groupe d'âge de génération selon le milieu de résidence	48
Graphique 2.7 : Nombre moyen d'années d'étude accomplie par les femmes par groupe de génération selon le milieu de résidence	48
Graphique 3.1 : Pyramide des âges de la population scolarisable	52
Graphique 3.2 : Répartition de la scolaire (en %) selon le niveau d'instruction	57
Graphique 3.3 : Pyramide des âges de la population scolarisable et scolaire.....	58
Graphique 3.4 : Pyramide scolaire par année d'études	60
Graphique 3.5 : Poids des élèves du cycle primaire par niveau d'études.....	61
Graphique 3.6 : Taux net et taux brut de scolarisation dans le primaire selon le milieu de résidence	76
Graphique 3.7 : Taux de fréquentation scolaire par milieu de résidence	81
Graphique 3.8 : Taux de fréquentation par sexe et par âge	83
Graphique 3.9 : Espérance de vie et de survie scolaire par milieu de résidence	87
Graphique 3.10 : Proportion des élèves du CP1 par année d'âge.....	89
Graphique 3.11 : Taux de fréquentation scolaire selon la survie des parents.....	92
Graphique 3.12 : Taux de fréquentation scolaire par année d'âge en 1988 et en 1998	93
Graphique 4.1: Taux d'abandon scolaire par âge selon le milieu de résidence.....	96
Graphique 4.2: Taux d'abandon scolaire par zone selon le sexe.....	98
Graphique 4.3 : Taux d'abandon scolaire par sexe et par âge.....	100
Graphique 4.4 : Taux d'abandon scolaire par région et par sexe	101
Graphique 4.5: Taux de non scolarisation par âge selon le milieu de résidence	106
Graphique 4.6: Taux de non scolarisation par âge et par sexe en milieu rural	107
Graphique 4.7 : Taux de marginalisation scolaire par région zone et par sexe	109
Graphique 4.8 : Taux de marginalisation scolaire par sexe et par âge	111
Graphique 4.9: Taux de marginalisation scolaire par région et par âge	112

ANNEXES

**Annexe 1 : Répartition de la population de 15 ans et plus par groupes d'âges et par sexe
selon la situation par rapport à l'alphabétisation**

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

Groupe d'âges	Ensemble				Masculin				Féminin			
	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total
15-19 ans	833600	872054	17296	1722950	472894	363059	9155	845108	360706	508995	8141	877842
20-24 ans	693259	845670	5813	1544742	401509	369804	2657	773970	291750	475866	3156	770772
25-29 ans	532204	739142	3856	1275202	320929	323944	1730	646603	211275	415198	2126	628599
30-34 ans	380674	665239	4900	1050813	239665	289253	3325	532243	141009	375986	1575	518570
35-39 ans	276258	548504	3859	828621	179425	242416	868	422709	96833	306088	2991	405912
40-44 ans	196028	439660	1619	637307	134798	199571	758	335127	61230	240089	861	302180
45-49 ans	122415	344846	1265	468526	93288	160833	505	254626	29127	184013	760	213900
50-54 ans	58031	303647	1642	363320	47034	141687	1119	189840	10997	161960	523	173480
55-59 ans	29603	239057	463	269123	24408	118599	199	143206	5195	120458	264	125917
60-64 ans	17810	206345	1050	225205	14579	101657	508	116744	3231	104688	542	108461
65-69 ans	10370	144181	439	154990	8458	75295	210	83963	1912	68886	229	71027
70-74 ans	6591	95302	435	102328	5113	49500	205	54818	1478	45802	230	47510
75-79 ans	3704	51760	215	55679	2690	27324	100	30114	1014	24436	115	25565
80-84 ans	2857	26628	246	29731	1847	12767	119	14733	1010	13861	127	14998
85-89 ans	2088	11099	393	13580	1248	5097	188	6533	840	6002	205	7047
90-94 ans	1831	7278	1839	10948	1108	3161	900	5169	723	4117	939	5779
95 et +	1465	8178	2830	12473	842	3044	1376	5262	623	5134	1454	7211
TOTAL	3168788	5548590	48160	8765538	1949835	2487011	23922	4460768	1218953	3061579	24238	4304770

MILIEU URBAIN

Groupe d'âges	Ensemble				Masculin				Féminin			
	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total
15-19 ans	617051	292610	5477	915138	342940	96790	2791	442521	274111	195820	2686	472617
20-24 ans	481995	280667	2559	765221	272275	113349	1299	386923	209720	167318	1260	378298
25-29 ans	347077	250623	1774	599474	201373	106693	887	308953	145704	143930	887	290521
30-34 ans	246369	224898	1828	473095	148102	95830	1163	245095	98267	129068	665	228000
35-39 ans	182881	190291	1308	374480	113672	82835	440	196947	69209	107456	868	177533
40-44 ans	134137	149942	667	284746	89399	69509	342	159250	44738	80433	325	125496
45-49 ans	84002	112361	626	196989	62453	53904	264	116621	21549	58457	362	80368
50-54 ans	41102	91646	946	133694	32574	43540	724	76838	8528	48106	222	56856
55-59 ans	20098	67124	184	87406	16173	33107	84	49364	3925	34017	100	38042
60-64 ans	11408	54035	442	65885	9129	26088	209	35426	2279	27947	233	30459
65-69 ans	6147	35722	183	42052	4850	18142	81	23073	1297	17580	102	18979
70-74 ans	3874	21947	178	25999	2910	10608	88	13606	964	11339	90	12393
75-79 ans	2226	11607	90	13923	1507	5546	40	7093	719	6061	50	6830
80-84 ans	1855	6143	97	8095	1142	2703	48	3893	713	3440	49	4202
85-89 ans	1196	2644	178	4018	708	1082	98	1888	488	1562	80	2130
90-94 ans	1268	1901	628	3797	757	747	305	1809	511	1154	323	1988
95 et +	1052	2154	938	4144	604	780	448	1832	448	1374	490	2312
TOTAL	2183738	1796315	18103	3998156	1300568	761253	9311	2071132	883170	1035062	8792	1927024

MILIEU RURAL

Groupe d'âges	Ensemble				Masculin				Féminin			
	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total
15-19 ans	216549	579444	11819	807812	129954	266269	6364	402587	86595	313175	5455	405225
20-24 ans	211264	565003	3254	779521	129234	256455	1358	387047	82030	308548	1896	392474
25-29 ans	185127	488519	2082	675728	119556	217251	843	337650	65571	271268	1239	338078
30-34 ans	134305	440341	3072	577718	91563	193423	2162	287148	42742	246918	910	290570
35-39 ans	93377	358213	2551	454141	65753	159581	428	225762	27624	198632	2123	228379
40-44 ans	61891	289718	952	352561	45399	130062	416	175877	16492	159656	536	176684
45-49 ans	38413	232485	639	271537	30835	106929	241	138005	7578	125556	398	133532
50-54 ans	16929	212001	696	229626	14460	98147	395	113002	2469	113854	301	116624
55-59 ans	9505	171933	279	181717	8235	85492	115	93842	1270	86441	164	87875
60-64 ans	6402	152310	608	159320	5450	75569	299	81318	952	76741	309	78002
65-69 ans	4223	108459	256	112938	3608	57153	129	60890	615	51306	127	52048
70-74 ans	2717	73355	257	76329	2203	38892	117	41212	514	34463	140	35117
75-79 ans	1478	40153	125	41756	1183	21778	60	23021	295	18375	65	18735
80-84 ans	1002	20485	149	21636	705	10064	71	10840	297	10421	78	10796
85-89 ans	892	8455	215	9562	540	4015	90	4645	352	4440	125	4917
90-94 ans	563	5377	1211	7151	351	2414	595	3360	212	2963	616	3791
95 et +	413	6024	1892	8329	238	2264	928	3430	175	3760	964	4899
TOTAL	985050	3752275	30057	4767382	649267	1725758	14611	2389636	335783	2026517	15446	2377746

ABIDJAN

Groupe d'âges	Ensemble				Masculin				Féminin			
	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total	Alphabètes	Analphabètes	Non Déclaré	Total
15-19 ans	259675	112622	1979	374276	126315	28963	915	156193	133360	83659	1064	218083
20-24 ans	275749	116803	1237	393789	151279	43985	574	195838	124470	72818	663	197951
25-29 ans	217765	104477	880	323122	127413	44823	403	172639	90352	59654	477	150483
30-34 ans	148936	90902	788	240626	89889	39951	432	130272	59047	50951	356	110354
35-39 ans	106049	73500	534	180083	65131	33053	213	98397	40918	40447	321	81686
40-44 ans	77793	55864	302	133959	50539	27105	144	77788	27254	28759	158	56171
45-49 ans	49644	39111	346	89101	36129	19586	131	55846	13515	19525	215	33255
50-54 ans	24202	30293	628	55123	18701	15309	511	34521	5501	14984	117	20602
55-59 ans	11907	20695	96	32698	9362	10816	40	20218	2545	9879	56	12480
60-64 ans	6399	14898	232	21529	4973	7263	108	12344	1426	7635	124	9185
65-69 ans	3293	9135	84	12512	2511	4534	37	7082	782	4601	47	5430
70-74 ans	2030	5285	95	7410	1440	2428	41	3909	590	2857	54	3501
75-79 ans	1116	2668	53	3837	694	1107	22	1823	422	1561	31	2014
80-84 ans	847	1455	46	2348	471	539	28	1038	376	916	18	1310
85-89 ans	601	685	87	1373	320	260	47	627	281	425	40	746
90-94 ans	763	631	313	1707	437	248	157	842	326	383	156	865
95 et +	594	562	399	1555	332	212	190	734	262	350	209	821
TOTAL	1187363	679586	8099	1875048	685936	280182	3993	970111	501427	399404	4106	904937

**Annexe 2 : Répartition de la population de 15 ans et plus par groupes d'âges, par sexe
et situation par rapport à l'alphabétisation selon le type d'activité.**

ALPHABETES – Sexe Masculin

Groupe d'âges	Occupé	Chômeurs	En quête du 1 ^{er} emploi	Sous-Total Actifs	Ménagère	Elèves / Etudiants	Retraité	Rentiers	Autres Inactifs	Sous/Total Inactifs	Non Déclaré	Total
15-19 ans	124972	2105	10870	137947	1266	293527	-	-	36656	331449	3498	472894
20-24 ans	220859	3912	22197	246968	1068	119067	-	422	31057	151614	2927	401509
25-29 ans	248032	3976	18174	270182	678	31582	-	461	16280	49001	1746	320929
30-34 ans	214161	3406	7836	225403	424	5217	-	379	7243	13263	999	239665
35-39 ans	167363	2998	3079	173440	243	499	-	301	4255	5298	687	179425
40-44 ans	126110	3152	1263	130525	154	46	-	262	3337	3799	474	134798
45-49 ans	86698	2879	-	89577	106	-	-	238	3027	3371	340	93288
50-54 ans	40496	1422	-	41918	46	-	3091	230	1553	4920	196	47034
55-59 ans	17657	-	-	17657	23	-	5421	265	960	6669	82	24408
60-64 ans	9806	-	-	9806	14	-	3752	223	714	4703	70	14579
65-69 ans	5546	-	-	5546	12	-	2072	154	639	2877	35	8458
70-74 ans	3210	-	-	3210	10	-	1100	81	691	1882	21	5113
75-79 ans	1492	-	-	1492	6	-	459	38	670	1173	25	2690
80-84 ans	773	-	-	773	9	-	195	21	829	1054	20	1847
85-89 ans	311	-	-	311	7	-	63	9	844	923	14	1248
90-94 ans	506	-	-	506	3	-	18	4	555	580	22	1108
95 et +	389	-	-	389	6	-	22	6	386	420	33	842
TOTAL	1268381	23850	63419	1355650	4075	449938	16193	3094	109696	582996	11189	1949835

ALPHABETES – Sexe Féminin

Groupe d'âges	Occupé	Chômeurs	En quête du 1 ^{er} emploi	Sous-Total Actifs	Ménagère	Elèves / Etudiants	Retraité	Rentiers	Autres Inactifs	Sous/Total Inactifs	Non Déclaré	Total
15-19 ans	87967	1214	6417	95598	57787	164602	-	-	39471	261860	3248	360706
20-24 ans	116217	1528	9561	127306	79767	58674	-	155	23665	162261	2183	291750
25-29 ans	108017	1411	7453	116881	68127	14333	-	118	10643	93221	1173	211275
30-34 ans	82477	1097	3029	86603	46977	2106	-	84	4497	53664	742	141009
35-39 ans	59956	1112	1352	62420	30799	260	-	80	2792	33931	482	96833
40-44 ans	39813	990	467	41270	17741	17	-	72	1831	19661	299	61230
45-49 ans	19159	578	-	19737	7983	-	-	38	1227	9248	142	29127
50-54 ans	6695	222	-	6917	2636	-	697	38	626	3997	83	10997
55-59 ans	2349	-	-	2349	1244	-	1112	46	413	2815	31	5195
60-64 ans	1340	-	-	1340	813	-	634	27	385	1859	32	3231
65-69 ans	779	-	-	779	480	-	278	25	321	1104	29	1912
70-74 ans	529	-	-	529	386	-	176	23	347	932	17	1478
75-79 ans	309	-	-	309	266	-	84	6	335	691	14	1014
80-84 ans	252	-	-	252	165	-	27	1	543	736	22	1010
85-89 ans	112	-	-	112	68	-	12	4	632	716	12	840
90-94 ans	202	-	-	202	105	-	5	2	387	499	22	723
95 et +	207	-	-	207	100	-	3	1	293	397	19	623
TOTAL	526380	8152	28279	562811	315444	239992	3028	720	88408	647592	8550	1218953

ANALPHABETES – Sexe Masculin

Groupe d'âges	Occupé	Chômeurs	En quête du 1 ^{er} emploi	Sous-Total Actifs	Ménagère	Elèves / Etudiants	Retraité	Rentiers	Autres Inactifs	Sous/Total Inactifs	Non Déclaré	Total
15-19 ans	283433	1926	6434	291793	2934	-	-	-	61001	63935	7331	363059
20-24 ans	328405	1698	5791	335894	1957	-	-	384	27369	29710	4200	369804
25-29 ans	300796	1328	3571	305695	1426	-	-	475	13598	15499	2750	323944
30-34 ans	275877	1086	1967	278930	1029	-	-	342	6971	8342	1981	289253
35-39 ans	233607	959	1102	235668	788	-	-	328	4411	5527	1221	242416
40-44 ans	192451	923	594	193968	664	-	-	346	3670	4680	923	199571
45-49 ans	155118	845	-	155963	522	-	-	301	3408	4231	639	160833
50-54 ans	135289	793	-	136082	497	-	848	389	3148	4882	723	141687
55-59 ans	110611	-	-	110611	404	-	3088	496	3587	7575	413	118599
60-64 ans	92119	-	-	92119	422	-	3242	738	4705	9107	431	101657
65-69 ans	66096	-	-	66096	329	-	2674	766	5038	8807	392	75295
70-74 ans	41065	-	-	41065	231	-	1589	747	5535	8102	333	49500
75-79 ans	21063	-	-	21063	144	-	756	508	4616	6024	237	27324
80-84 ans	8540	-	-	8540	86	-	383	348	3220	4037	190	12767
85-89 ans	3013	-	-	3013	40	-	151	133	1645	1969	115	5097
90-94 ans	1547	-	-	1547	29	-	43	64	1311	1447	167	3161
95 et +	1445	-	-	1445	21	-	55	104	1228	1408	191	3044
TOTAL	2250475	9558	19459	2279492	11523	0	12829	6469	154461	185282	22237	2487011

ANALPHABETES – Sexe Féminin

Groupe d'âges	Occupé	Chômeurs	En quête du 1 ^{er} emploi	Sous-Total Actifs	Ménagère	Elèves / Etudiants	Retraité	Rentiers	Autres Inactifs	Sous/Total Inactifs	Non Déclaré	Total
15-19 ans	226070	1258	3835	231163	195860	-	-	-	72915	268775	9057	508995
20-24 ans	215709	656	1908	218273	229712	-	-	143	23686	253541	4052	475866
25-29 ans	198313	466	972	199751	200645	-	-	186	11970	212801	2646	415198
30-34 ans	191741	316	471	192528	173844	-	-	172	7427	181443	2015	375986
35-39 ans	162736	217	205	163158	135669	-	-	131	5377	141177	1753	306088
40-44 ans	133162	198	104	133464	100177	-	-	212	5047	105436	1189	240089
45-49 ans	103828	154	-	103982	73943	-	-	198	4944	79085	946	184013
50-54 ans	90856	141	-	90997	62232	-	119	333	7341	70025	938	161960
55-59 ans	66194	-	-	66194	45376	-	222	349	7641	53588	676	120458
60-64 ans	52451	-	-	52451	37785	-	203	489	12892	51369	868	104688
65-69 ans	31915	-	-	31915	23769	-	155	463	11931	36318	653	68886
70-74 ans	17105	-	-	17105	14486	-	99	406	13036	28027	670	45802
75-79 ans	7822	-	-	7822	7285	-	86	273	8502	16146	468	24436
80-84 ans	3342	-	-	3342	3632	-	57	179	6344	10212	307	13861
85-89 ans	1324	-	-	1324	1407	-	11	76	2976	4470	208	6002
90-94 ans	799	-	-	799	896	-	12	37	2165	3110	208	4117
95 et +	844	-	-	844	1018	-	20	59	2883	3980	310	5134
TOTAL	1504211	3406	7495	1515112	1307736	0	984	3706	207077	1519503	26964	3061579

Annexe 3 : Répartition de la population de 15 ans et plus par groupes d'âges, par sexe et situation par rapport à l'alphabétisation selon la religion.

ALPHABETES – Sexe Masculin

Groupe d'âges	Catholique	Protestant	Harriste	Autres religions chrétiennes	Musulman	Animiste	Autre religions	Sans religion	Non déclaré	Total
15-19 ans	132764	42252	7449	20623	124885	38029	11151	93567	2174	472894
20-24 ans	111208	36625	6478	18614	108766	31988	10147	76062	1621	401509
25-29 ans	85050	29972	5380	15639	89142	27716	8926	58093	1011	320929
30-34 ans	63392	23407	4421	12804	64686	21642	7147	41552	614	239665
35-39 ans	49978	17441	3557	9639	46181	16361	5433	30404	431	179425
40-44 ans	41902	12771	2745	6927	32855	11912	3968	21374	344	134798
45-49 ans	32987	8805	1947	4385	21653	7816	2481	12996	218	93288
50-54 ans	18267	4206	808	1938	11554	3345	1101	5674	141	47034
55-59 ans	9622	2236	454	955	6352	1577	538	2611	63	24408
60-64 ans	5645	1261	250	598	4089	956	316	1441	23	14579
65-69 ans	3325	858	173	305	2196	571	142	872	16	8458
70-74 ans	1972	511	98	129	1346	387	98	560	12	5113
75-79 ans	969	289	54	104	685	215	43	319	12	2690
80-84 ans	604	178	38	41	502	128	38	308	10	1847
85-89 ans	342	129	26	52	321	110	36	228	4	1248
90-94 ans	354	95	32	58	295	75	36	158	5	1108
95 et +	252	79	27	41	242	66	18	108	9	842
TOTAL	558633	181115	33937	92852	515750	162894	51619	346327	6708	1949835

ALPHABETES – Sexe Féminin

Groupe d'âges	Catholique	Protestant	Harriste	Autres religions chrétiennes	Musulman	Animiste	Autre religions	Sans religion	Non déclaré	Total
15-19 ans	129650	40313	6394	20382	77454	19727	9854	55305	1627	360706
20-24 ans	104819	35338	5560	17964	60201	15868	8441	42578	981	291750
25-29 ans	74909	26921	4103	14181	42614	11991	6935	28977	644	211275
30-34 ans	51621	18793	3069	10366	26531	7701	4980	17556	392	141009
35-39 ans	38170	12770	2199	6970	17412	4863	3397	10786	266	96833
40-44 ans	26845	8117	1392	4005	10442	2581	2007	5704	137	61230
45-49 ans	14130	3591	658	1547	4848	1114	912	2247	80	29127
50-54 ans	5442	1205	203	517	2113	407	269	799	42	10997
55-59 ans	2696	520	87	220	955	206	113	381	17	5195
60-64 ans	1660	320	61	156	520	167	66	274	7	3231
65-69 ans	849	187	39	66	383	111	40	224	13	1912
70-74 ans	616	157	46	69	266	99	42	180	3	1478
75-79 ans	410	112	18	45	209	64	24	127	5	1014
80-84 ans	339	107	29	48	236	70	30	145	6	1010
85-89 ans	250	93	26	36	202	69	11	142	11	840
90-94 ans	282	86	25	27	145	46	24	84	4	723
95 et +	237	77	16	37	132	22	19	78	5	623
TOTAL	452925	148707	23925	76636	244663	65106	37164	165587	4240	1218953

ANALPHABETES – Sexe Masculin

Groupe d'âges	Catholique	Protestant	Harriste	Autres religions chrétiennes	Musulman	Animiste	Autre religions	Sans religion	Non déclaré	Total
15-19 ans	39396	13086	2346	5109	188081	49434	3552	60183	1872	363059
20-24 ans	45364	12326	1823	5236	207170	41665	3432	50950	1838	369804
25-29 ans	40817	10416	1570	4863	185453	35047	3043	41443	1292	323944
30-34 ans	34903	9751	1426	4358	162721	34517	2896	37673	1008	289253
35-39 ans	28538	7524	1432	3382	138503	29583	2314	30419	721	242416
40-44 ans	22615	5554	1326	2449	113240	26588	1821	25440	538	199571
45-49 ans	17833	4311	1143	1894	90309	23312	1366	20263	402	160833
50-54 ans	15343	4124	1119	1669	75360	23706	1302	18542	522	141687
55-59 ans	13301	4200	1292	1572	57181	22758	1268	16774	253	118599
60-64 ans	11725	3966	1392	1531	44984	21536	1246	15051	226	101657
65-69 ans	9278	3411	1306	1234	29792	17626	1100	11375	173	75295
70-74 ans	5922	2615	940	857	17704	12864	745	7716	137	49500
75-79 ans	3333	1359	593	523	8901	7820	446	4281	68	27324
80-84 ans	1574	599	266	222	4302	3516	203	2051	34	12767
85-89 ans	633	217	100	92	1654	1384	81	916	20	5097
90-94 ans	377	155	74	58	1211	692	39	541	14	3161
95 et +	362	128	68	70	1102	772	31	482	29	3044
TOTAL	291314	83742	18216	35119	1327668	352820	24885	344100	9147	2487011

ANALPHABETES – Sexe Féminin

Groupe d'âges	Catholique	Protestant	Harriste	Autres religions chrétiennes	Musulman	Animiste	Autre religions	Sans religion	Non déclaré	Total
15-19 ans	72221	28706	3988	11330	240314	60299	6617	83298	2222	508995
20-24 ans	68758	25580	3690	10868	231875	55991	6324	71019	1761	475866
25-29 ans	57603	21817	3553	9697	203039	51094	5814	61294	1287	415198
30-34 ans	54206	21216	4012	9433	170000	51822	5754	58327	1216	375986
35-39 ans	45337	16941	3739	7597	135155	44616	4782	47025	896	306088
40-44 ans	36735	13894	3435	5895	98483	39211	3851	37851	734	240089
45-49 ans	28782	11267	2829	4373	70298	33374	3055	29482	553	184013
50-54 ans	26283	10363	2756	4007	56067	32385	2923	26690	486	161960
55-59 ans	21317	8225	2401	3049	37411	25831	2182	19697	345	120458
60-64 ans	18698	7523	2324	2745	29790	23735	2004	17503	366	104688
65-69 ans	12623	4994	1715	1792	17627	17125	1305	11477	228	68886
70-74 ans	8225	3318	1125	1150	11396	11759	840	7836	153	45802
75-79 ans	4430	1664	633	595	5827	6570	434	4178	105	24436
80-84 ans	2285	863	293	310	3801	3549	246	2460	54	13861
85-89 ans	987	348	151	122	1570	1625	87	1093	19	6002
90-94 ans	661	224	96	102	1356	832	62	766	18	4117
95 et +	718	265	113	96	1554	1395	81	890	22	5134
TOTAL	459869	177208	36853	73161	1315563	461213	46361	480886	10465	3061579

Annexe 4 : Répartition de la population de 15 ans et plus par groupes d'âges, par sexe et situation par rapport à l'alphabétisation selon la situation dans l'occupation.

ALPHABETES – Sexe Masculin

Groupe d'âges	Employeur	Salarié du public	Salarié du public	Travailleur à la tâche	Coopérative	indépendant	Aide familial	Apprenti	Non déclaré	Total
15-19 ans	676	1025	14600	2247	643	29428	43869	28667	5922	127077
20-24 ans	2163	8094	51938	4825	1612	80684	43481	21265	10709	224771
25-29 ans	3613	17862	71410	4667	1879	109319	25480	7065	10713	252008
30-34 ans	4316	25469	63201	2977	1679	97831	11269	1651	9174	217567
35-39 ans	3858	29933	48058	2105	1116	72407	4989	622	7273	170361
40-44 ans	3278	28245	37134	1308	693	49964	2350	295	5995	129262
45-49 ans	2711	19121	25748	846	515	34675	1183	166	4612	89577
50-54 ans	1585	8663	11160	369	252	17200	448	81	2160	41918
55-59 ans	958	2224	3262	169	134	10031	256	29	594	17657
60-64 ans	632	765	1209	109	63	6530	168	12	318	9806
65-69 ans	383	318	547	58	49	3862	121	20	188	5546
70-74 ans	228	129	324	23	40	2184	124	40	118	3210
75-79 ans	93	54	156	21	12	955	101	41	59	1492
80-84 ans	41	38	93	9	3	378	113	68	30	773
85-89 ans	23	22	57	8	1	128	34	15	23	311
90-94 ans	20	56	144	5	3	191	33	19	35	506
95 et +	9	58	99	6	3	150	32	16	16	389
TOTAL	24587	142076	329140	19752	8697	515917	134051	60072	57939	1292231

ALPHABETES – Sexe Féminin

Groupe d'âges	Employeur	Salarié du public	Salarié du public	Travailleur à la tâche	Coopérative	indépendant	Aide familial	Apprenti	Non déclaré	Total
15-19 ans	353	603	11665	1217	195	30657	22649	16942	4900	89181
20-24 ans	753	2321	16985	1340	331	56136	20451	13192	6236	117745
25-29 ans	1117	4893	17553	1079	322	59746	14624	4574	5520	109428
30-34 ans	1154	6367	13276	627	231	48140	8559	1188	4032	83574
35-39 ans	968	8706	9413	396	154	32757	5347	355	2972	61068
40-44 ans	659	8446	6616	194	91	19598	2998	128	2073	40803
45-49 ans	362	4869	3208	106	50	8675	1338	50	1079	19737
50-54 ans	172	1835	1212	35	26	2782	428	27	400	6917
55-59 ans	105	324	352	11	17	1182	229	5	124	2349
60-64 ans	44	99	154	5	7	773	163	11	84	1340
65-69 ans	20	52	73	2	3	443	115	15	56	779
70-74 ans	7	28	59	10	1	290	89	20	25	529
75-79 ans	6	10	33	1	3	163	48	26	19	309
80-84 ans	4	9	31	4	-	93	60	34	17	252
85-89 ans	2	16	16	2	-	44	14	7	11	112
90-94 ans	3	15	26	-	1	100	23	17	17	202
95 et +	-	20	43	1	1	107	15	7	13	207
TOTAL	5729	38613	80715	5030	1433	261686	77150	36598	27578	534532

ANALPHABETES – Sexe Masculin

Groupe d'âges	Employeur	Salarié du public	Salarié du public	Travailleur à la tâche	Coopérative	indépendant	Aide familial	Apprenti	Non déclaré	Total
15-19 ans	1207	644	25765	6509	1777	58516	154530	27886	8525	285359
20-24 ans	2328	1390	52975	11433	2796	120121	110701	18456	9903	330103
25-29 ans	2881	1497	53270	9721	3036	152705	63543	6517	8954	302124
30-34 ans	4153	1579	43401	6836	2767	175360	32815	1875	8177	276963
35-39 ans	4645	1568	32667	4948	2302	163487	16966	771	7212	234566
40-44 ans	4698	1758	24451	3409	1665	141556	9602	358	5877	193374
45-49 ans	4388	1751	17369	2299	1391	118261	5638	181	4685	155963
50-54 ans	4341	1621	12680	1802	1140	106130	4184	88	4096	136082
55-59 ans	4128	691	6205	1063	909	91764	3011	66	2774	110611
60-64 ans	3798	360	3200	722	782	78342	2603	63	2249	92119
65-69 ans	2985	205	1564	452	512	56824	1874	48	1632	66096
70-74 ans	2130	113	758	276	337	35076	1317	50	1008	41065
75-79 ans	1143	56	337	145	170	17825	773	69	545	21063
80-84 ans	501	26	165	64	68	6862	547	68	239	8540
85-89 ans	200	7	45	22	15	2362	252	27	83	3013
90-94 ans	99	5	96	13	16	1083	172	20	43	1547
95 et +	97	6	65	15	16	1065	124	10	47	1445
TOTAL	43722	13277	275013	49729	19699	1327339	408652	56553	66049	2260033

ANALPHABETES – Sexe Féminin

Groupe d'âges	Employeur	Salarié du public	Salarié du public	Travailleur à la tâche	Coopérative	indépendant	Aide familial	Apprenti	Non déclaré	Total
15-19 ans	584	383	21029	2523	602	74878	112753	5515	9061	227328
20-24 ans	597	272	11084	1968	650	100509	90201	2892	8192	216365
25-29 ans	623	192	6399	1477	602	105510	75446	1145	7385	198779
30-34 ans	805	239	3988	1146	592	111760	66126	505	6896	192057
35-39 ans	835	207	2499	927	448	100403	51834	238	5562	162953
40-44 ans	853	241	1519	637	425	84962	40278	131	4314	133360
45-49 ans	771	189	897	462	310	68172	29831	104	3246	103982
50-54 ans	856	149	768	317	267	61319	24487	76	2758	90997
55-59 ans	742	69	273	202	175	45173	17521	45	1994	66194
60-64 ans	658	33	196	146	167	36626	13073	34	1518	52451
65-69 ans	461	15	112	90	95	22460	7713	20	949	31915
70-74 ans	319	20	73	57	60	12096	3871	19	590	17105
75-79 ans	136	3	50	34	16	5454	1781	22	326	7822
80-84 ans	81	7	60	14	9	2105	881	15	170	3342
85-89 ans	25	-	20	3	3	813	379	7	74	1324
90-94 ans	14	3	18	1	1	461	241	2	58	799
95 et +	22	1	17	4	4	510	222	5	59	844
TOTAL	8382	2023	49002	10008	4426	833211	536638	10775	53152	1507617

Annexe 5: Répartition de la population résidente âgée de 6 ans et plus ayant fréquenté l'école selon le milieu de résidence par sexe.

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

AGE	ELEVES OU ETUDIANTS			NON ELEVES			ENSEMBLE		
	HOMMES	FEMMES °	TOTAL °	HOMMES°	FEMMES °	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
06 ans	90348	74684	165032	4844	3989	8833	95192	78673	173865
07 ans	121666	97073	218739	4916	4259	9175	126582	101332	227914
08 ans	140291	112535	252826	5721	5056	10777	146012	117591	263603
09 ans	127678	100873	228551	5663	5093	10756	133341	105966	239307
10 ans	132416	100539	232955	8100	7548	15648	140516	108087	248603
11 ans	108984	80387	189371	7991	7968	15959	116975	88355	205330
12 ans	131487	92290	223777	14254	14771	29025	145741	107061	252802
13 ans	106774	72726	179500	14150	16893	31043	120924	89619	210543
14 ans	88940	57235	146175	18467	23331	41798	107407	80566	187973
15 ans	76160	45224	121384	27748	32015	59763	103908	77239	181147
16 ans	65502	37870	103372	31311	38043	69354	96813	75913	172726
17 ans	55218	30912	86130	34523	38239	72762	89741	69151	158892
18 ans	54952	29453	84405	50107	53259	103366	105059	82712	187771
19 ans	41695	21143	62838	44786	45881	90667	86481	67024	153505
20 ans	36269	18100	54369	61232	54784	116016	97501	72884	170385
21 ans	27427	13313	40740	49946	43534	93480	77373	56847	134220
22 ans	23575	11599	35174	58892	49283	108175	82467	60882	143349
23 ans	17865	8763	26628	58645	46663	105308	76510	55426	131936
24 ans	13931	6899	20830	58467	44560	103027	72398	51459	123857
25 ans	10630	5051	15681	64012	47471	111483	74642	52522	127164
26 ans	8083	3731	11814	61219	43709	104928	69302	47440	116742
27 ans	5349	2433	7782	52487	35635	88122	57836	38068	95904
28 ans	4926	2111	7037	63780	41996	105776	68706	44107	112813
29 ans	2594	1007	3601	50012	31391	81403	52606	32398	85004
30 ans	2111	858	2969	63878	39169	103047	65989	40027	106016
31 ans	1094	436	1530	44003	26258	70261	45097	26694	71791
32 ans	796	323	1119	44940	26667	71607	45736	26990	72726
33 ans	742	251	993	39870	24141	64011	40612	24392	65004
34 ans	474	238	712	43263	25077	68340	43737	25315	69052
35-39 ans	499	260	759	180399	98330	278729	180898	98590	279488
40-44 ans	46	17	63	135186	62082	197268	135232	62099	197331
45-49 ans				90609	28479	119088	90609	28479	119088
50-54 ans				45158	10333	55491	45158	10333	55491
55-59 ans				23072	4823	27895	23072	4823	27895
60-64 ans				13705	2889	16594	13705	2889	16594
65-69 ans				8051	1761	9812	8051	1761	9812
70-74 ans				4772	1347	6119	4772	1347	6119
75-79 ans				2534	978	3512	2534	978	3512
80-84 ans				1724	983	2707	1724	983	2707
85-89 ans				1283	884	2167	1283	884	2167
90-94 ans				1271	894	2165	1271	894	2165
95 et plus				877	655	1532	877	655	1532
TOTAL	1498522	1028334	2526856	1595868	1091121	2686989	3094390	2119455	5213845

MILIEU URBAIN

AGE	ELEVES OU ETUDIANTS			NON ELEVES			ENSEMBLE		
	HOMMES	FEMMES °	TOTAL °	HOMMES°	FEMMES °	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
06 ans	44066	39692	83758	1913	1790	3703	45979	41482	87461
07 ans	56469	49995	106464	1702	1738	3440	58171	51733	109904
08 ans	66468	58839	125307	1856	2001	3857	68324	60840	129164
09 ans	61636	55352	116988	1959	2256	4215	63595	57608	121203
10 ans	63656	55368	119024	2732	3548	6280	66388	58916	125304
11 ans	56825	48151	104976	3178	4314	7492	60003	52465	112468
12 ans	72105	57504	129609	6012	8675	14687	78117	66179	144296
13 ans	66029	49864	115893	6403	10618	17021	72432	60482	132914
14 ans	61144	42608	103752	8473	15222	23695	69617	57830	127447
15 ans	58325	36958	95283	12520	20505	33025	70845	57463	128308
16 ans	55771	33722	89493	15251	24753	40004	71022	58475	129497
17 ans	49465	28591	78056	17177	24656	41833	66642	53247	119889
18 ans	49840	27437	77277	24410	33049	57459	74250	60486	134736
19 ans	38814	20040	58854	23741	29729	53470	62555	49769	112324
20 ans	33803	17282	51085	32618	34073	66691	66421	51355	117776
21 ans	25906	12795	38701	28073	28810	56883	53979	41605	95584
22 ans	22179	11155	33334	32854	32012	64866	55033	43167	98200
23 ans	16899	8424	25323	33638	31006	64644	50537	39430	89967
24 ans	13125	6616	19741	33826	29643	63469	46951	36259	83210
25 ans	9975	4800	14775	35839	30400	66239	45814	35200	81014
26 ans	7660	3558	11218	35886	29079	64965	43546	32637	76183
27 ans	5084	2323	7407	31221	24189	55410	36305	26512	62817
28 ans	4594	1969	6563	38467	28104	66571	43061	30073	73134
29 ans	2415	919	3334	30206	21435	51641	32621	22354	54975
30 ans	1918	758	2676	38162	25890	64052	40080	26648	66728
31 ans	1001	390	1391	26551	18316	44867	27552	18706	46258
32 ans	706	286	992	27643	18395	46038	28349	18681	47030
33 ans	588	219	807	24950	17204	42154	25538	17423	42961
34 ans	412	206	618	26084	17354	43438	26496	17560	44056
35-39 ans	440	214	654	113216	69582	182798	113656	69796	183452
40-44 ans	46	16	62	88823	44892	133715	88869	44908	133777
45-49 ans				60095	20959	81054	60095	20959	81054
50-54 ans				31035	8082	39117	31035	8082	39117
55-59 ans				15175	3684	18859	15175	3684	18859
60-64 ans				8502	2072	10574	8502	2072	10574
65-69 ans				4547	1213	5760	4547	1213	5760
70-74 ans				2709	892	3601	2709	892	3601
75-79 ans				1425	708	2133	1425	708	2133
80-84 ans				1073	704	1777	1073	704	1777
85-89 ans				721	521	1242	721	521	1242
90-94 ans				825	595	1420	825	595	1420
95 et plus				633	477	1110	633	477	1110
TOTAL	947364	676051	1623415	932124	723145	1655269	1879488	1399196	3278684

MILIEU RURAL

AGE	ELEVES OU ETUDIANTS			NON ELEVES			ENSEMBLE		
	HOMMES	FEMMES °	TOTAL °	HOMMES°	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
06 ans	46282	34992	81274	2931	2199	5130	49213	37191	86404
07 ans	65197	47078	112275	3214	2521	5735	68411	49599	118010
08 ans	73823	53696	127519	3865	3055	6920	77688	56751	134439
09 ans	66042	45521	111563	3704	2837	6541	69746	48358	118104
10 ans	68760	45171	113931	5368	4000	9368	74128	49171	123299
11 ans	52159	32236	84395	4813	3654	8467	56972	35890	92862
12 ans	59382	34786	94168	8242	6096	14338	67624	40882	108506
13 ans	40745	22862	63607	7747	6275	14022	48492	29137	77629
14 ans	27796	14627	42423	9994	8109	18103	37790	22736	60526
15 ans	17835	8266	26101	15228	11510	26738	33063	19776	52839
16 ans	9731	4148	13879	16060	13290	29350	25791	17438	43229
17 ans	5753	2321	8074	17346	13583	30929	23099	15904	39003
18 ans	5112	2016	7128	25697	20210	45907	30809	22226	53035
19 ans	2881	1103	3984	21045	16152	37197	23926	17255	41181
20 ans	2466	818	3284	28614	20711	49325	31080	21529	52609
21 ans	1521	518	2039	21873	14724	36597	23394	15242	38636
22 ans	1396	444	1840	26038	17271	43309	27434	17715	45149
23 ans	966	339	1305	25007	15657	40664	25973	15996	41969
24 ans	806	283	1089	24641	14917	39558	25447	15200	40647
25 ans	655	251	906	28173	17071	45244	28828	17322	46150
26 ans	423	173	596	25333	14630	39963	25756	14803	40559
27 ans	265	110	375	21266	11446	32712	21531	11556	33087
28 ans	332	142	474	25313	13892	39205	25645	14034	39679
29 ans	179	88	267	19806	9956	29762	19985	10044	30029
30 ans	193	100	293	25716	13279	38995	25909	13379	39288
31 ans	93	46	139	17452	7942	25394	17545	7988	25533
32 ans	90	37	127	17297	8272	25569	17387	8309	25696
33 ans	154	32	186	14920	6937	21857	15074	6969	22043
34 ans	62	32	94	17179	7723	24902	17241	7755	24996
35-39 ans	59	46	105	67183	28748	95931	67242	28794	96036
40-44 ans		1	1	46363	17190	63553	46363	17191	63554
45-49 ans				30514	7520	38034	30514	7520	38034
50-54 ans				14123	2251	16374	14123	2251	16374
55-59 ans				7897	1139	9036	7897	1139	9036
60-64 ans				5203	817	6020	5203	817	6020
65-69 ans				3504	548	4052	3504	548	4052
70-74 ans				2063	455	2518	2063	455	2518
75-79 ans				1109	270	1379	1109	270	1379
80-84 ans				651	279	930	651	279	930
85-89 ans				562	363	925	562	363	925
90-94 ans				446	299	745	446	299	745
95 et plus				244	178	422	244	178	422
TOTAL	551158	352283	903441	663744	367976	1031720	1214902	720259	1935161

**Annexe 6: Répartition de la population âgée de 6 ans ou plus ayant fréquenté l'école
par milieu de résidence et sexe**

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

NIVEAU D'INSTRUCTION	ELEVES OU ETUDIANTS			NON ELEVES			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans précision	-	-	-	294	220	514	294	220	514
CP1	134830	108393	243223	19751	18728	38479	154581	127121	281702
CP2	154232	122836	277068	43849	41928	85777	198081	164764	362845
CE1	180806	141067	321873	86537	85905	172442	267343	226972	494315
CE2	153769	118525	272294	90260	92271	182531	244029	210796	454825
CM1	143032	106856	249888	103429	106084	209513	246461	212940	459401
CM2	199654	130328	329982	436288	364257	800545	635942	494585	1130527
Total primaire	966323	728005	1694328	780408	709393	1489801	1746731	1437398	3184129
Sans précision	-	-	-	225	88	313	225	88	313
6 ^{ème}	74478	49884	124362	68870	49757	118627	143348	99641	242989
5 ^{ème}	64701	40709	105410	69628	54434	124062	134329	95143	229472
4 ^{ème}	75949	46045	121994	95270	58811	154081	171219	104856	276075
3 ^{ème}	84087	46666	130753	228049	98626	326675	312136	145292	457428
Total secondaire 1	299215	183304	482519	462042	261716	723758	761257	445020	1206277
Sans précision	-	-	-	473	130	603	473	130	603
2 nd	45796	23301	69097	45544	15754	61298	91340	39055	130395
1 ^{ère}	38302	18904	57206	53140	15592	68732	91442	34496	125938
Terminale	80886	41131	122017	121989	35941	157930	202875	77072	279947
Total secondaire 2	164984	83336	248320	221146	67417	288563	386130	150753	536883
Sans précision	-	-	-	325	217	542	325	217	542
CAP1	231	404	635	783	407	1190	1014	811	1825
CAP2	413	519	932	2890	1314	4204	3303	1833	5136
CAP3	478	478	956	5786	3965	9751	6264	4443	10707
BEP1	523	445	968	491	471	962	1014	916	1930
BEP2	794	718	1512	3898	3587	7485	4692	4305	8997
BP1	66	67	133	80	60	140	146	127	273
BP2	83	66	149	555	396	951	638	462	1100
BT1	277	267	544	461	357	818	738	624	1362
BT2	688	510	1198	2779	1091	3870	3467	1601	5068
Total Sec. Technique	3553	3474	7027	18048	11865	29913	21601	15339	36940
Sans précision	-	-	-	1976	564	2540	1976	564	2540
1 ^{ère} année	18902	9919	28821	7544	2802	10346	26446	12721	39167
2 ^{ème} année	24063	12205	36268	34057	15019	49076	58120	27224	85344
3 ^{ème} année	10928	4207	15135	25967	8160	34127	36895	12367	49262
4 ^{ème} année	7007	2607	9614	22675	7704	30379	29682	10311	39993
5 ^{ème} année	1669	532	2201	10416	2743	13159	12085	3275	15360
6 ^{ème} année	510	187	697	2336	794	3130	2846	981	3827
7 ^{ème} année	711	276	987	4514	1294	5808	5225	1570	6795
8 ^{ème} année	335	115	450	3918	1302	5220	4253	1417	5670
Total supérieur	64125	30048	94173	113403	40382	153785	177528	70430	247958
Total général	1498200	1028167	2526367	1595047	1090773	2685820	3093247	2118940	5212187

MILIEU URBAIN

NIVEAU D'INSTRUCTION	ELEVES OU ETUDIANTS			NON ELEVES			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans précision	-	-	-	170	146	316	170	146	316
CP1	50188	44220	94408	6203	7903	14106	56391	52123	108514
CP2	68222	59934	128156	14917	20066	34983	83139	80000	163139
CE1	85585	75234	160819	32711	44326	77037	118296	119560	237856
CE2	76002	67251	143253	38738	50395	89133	114740	117646	232386
CM1	72963	64334	137297	44107	58690	102797	117070	123024	240094
CM2	99474	80445	179919	216585	231380	447965	316059	311825	627884
Total primaire	452434	391418	843852	353431	412906	766337	805865	804324	1610189
Sans précision	-	-	-	116	61	177	116	61	177
6 ^{ème}	67830	46446	114276	43025	36584	79609	110855	83030	193885
5 ^{ème}	59060	38073	97133	44169	41565	85734	103229	79638	182867
4 ^{ème}	69473	43299	112772	57622	45315	102937	127095	88614	215709
3 ^{ème}	77973	44262	122235	151786	82330	234116	229759	126592	356351
Total secondaire 1	274336	172080	446416	296718	205855	502573	571054	377935	948989
Sans précision	-	-	-	240	101	341	240	101	341
2 nd	43097	22346	65443	33176	13628	46804	76273	35974	112247
1 ^{ère}	35979	18065	54044	39633	13476	53109	75612	31541	107153
Terminale	75204	39028	114232	94156	29984	124140	169360	69012	238372
Total secondaire 2	154280	79439	233719	167205	57189	224394	321485	136628	458113
Sans précision	-	-	-	247	203	450	247	203	450
CAP1	215	389	604	444	343	787	659	732	1391
CAP2	391	511	902	1844	1196	3040	2235	1707	3942
CAP3	461	464	925	3812	3050	6862	4273	3514	7787
BEP1	501	442	943	380	431	811	881	873	1754
BEP2	740	707	1447	3423	3466	6889	4163	4173	8336
BP1	65	67	132	71	57	128	136	124	260
BP2	82	66	148	523	387	910	605	453	1058
BT1	253	253	506	328	245	573	581	498	1079
BT2	671	503	1174	2480	1013	3493	3151	1516	4667
Total Sec. Technique	3379	3402	6781	13552	10391	23943	16931	13793	30724
Sans précision	-	-	-	1675	507	2182	1675	507	2182
1 ^{ère} année	18460	9789	28249	6249	2496	8745	24709	12285	36994
2 ^{ème} année	23583	12056	35639	29334	14274	43608	52917	26330	79247
3 ^{ème} année	10650	4114	14764	24185	7738	31923	34835	11852	46687
4 ^{ème} année	6819	2516	9335	20093	6421	26514	26912	8937	35849
5 ^{ème} année	1615	515	2130	9396	2182	11578	11011	2697	13708
6 ^{ème} année	507	186	693	2103	678	2781	2610	864	3474
7 ^{ème} année	695	269	964	4350	1239	5589	5045	1508	6553
8 ^{ème} année	332	113	445	3294	1027	4321	3626	1140	4766
Total supérieur	62661	29558	92219	100679	36562	137241	163340	66120	229460
Total général	947090	675897	1622987	931585	722903	1654488	1878675	1398800	3277475

MILIEU RURAL

NIVEAU D'INSTRUCTION	ELEVES OU ETUDIANTS			NON ELEVES			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans précision	-	-	-	124	74	198	124	74	198
CP1	84642	64173	148815	13548	10825	24373	98190	74998	173188
CP2	86010	62902	148912	28932	21862	50794	114942	84764	199706
CE1	95221	65833	161054	53826	41579	95405	149047	107412	256459
CE2	77767	51274	129041	51522	41876	93398	129289	93150	222439
CM1	70069	42522	112591	59322	47394	106716	129391	89916	219307
CM2	100180	49883	150063	219703	132877	352580	319883	182760	502643
Total primaire	513889	336587	850476	426977	296487	723464	940866	633074	1573940
Sans précision	-	-	-	109	27	136	109	27	136
6ème	6648	3438	10086	25845	13173	39018	32493	16611	49104
5ème	5641	2636	8277	25459	12869	38328	31100	15505	46605
4ème	6476	2746	9222	37648	13496	51144	44124	16242	60366
3ème	6114	2404	8518	76263	16296	92559	82377	18700	101077
Total secondaire 1	24879	11224	36103	165324	55861	221185	190203	67085	257288
Sans précision	-	-	-	233	29	262	233	29	262
2nd	2699	955	3654	12368	2126	14494	15067	3081	18148
1ère	2323	839	3162	13507	2116	15623	15830	2955	18785
Terminale	5682	2103	7785	27833	5957	33790	33515	8060	41575
Total secondaire 2	10704	3897	14601	53941	10228	64169	64645	14125	78770
Sans précision	-	-	-	78	14	92	78	14	92
CAP1	16	15	31	339	64	403	355	79	434
CAP2	22	8	30	1046	118	1164	1068	126	1194
CAP3	17	14	31	1974	915	2889	1991	929	2920
BEP1	22	3	25	111	40	151	133	43	176
BEP2	54	11	65	475	121	596	529	132	661
BP1	1 -		1	9	3	12	10	3	13
BP2	1 -		1	32	9	41	33	9	42
BT1	24	14	38	133	112	245	157	126	283
BT2	17	7	24	299	78	377	316	85	401
Total Sec. Technique	174	72	246	4496	1474	5970	4670	1546	6216
Sans précision	-	-	-	301	57	358	301	57	358
1ère année	442	130	572	1295	306	1601	1737	436	2173
2ème année	480	149	629	4723	745	5468	5203	894	6097
3ème année	278	93	371	1782	422	2204	2060	515	2575
4ème année	188	91	279	2582	1283	3865	2770	1374	4144
5ème année	54	17	71	1020	561	1581	1074	578	1652
6ème année	3	1	4	233	116	349	236	117	353
7ème année	16	7	23	164	55	219	180	62	242
8ème année	3	2	5	624	275	899	627	277	904
Total supérieur	1464	490	1954	12724	3820	16544	14188	4310	18498
Total général	551110	352270	903380	663462	367870	1031332	1214572	720140	1934712

ABIDJAN-VILLE

° NIVEAU	ELEVES OU ETUDIANTS			NON ELEVES			ENSEMBLE		
° D'INSTRUCTION	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans précision	-	-	-	71	75	146	71	75	146
CP1	16011	14906	30917	2331	3628	5959	18342	18534	36876
CP2	25278	23357	48635	5995	9586	15581	31273	32943	64216
CE1	35601	33052	68653	14587	22559	37146	50188	55611	105799
CE2	31906	30181	62087	18790	26706	45496	50696	56887	107583
CM1	30164	28424	58588	20989	30767	51756	51153	59191	110344
CM2	40427	36173	76600	115544	129992	245536	155971	166165	322136
Total primaire	179387	166093	345480	178307	223313	401620	357694	389406	747100
Sans précision	-	-	-	40	26	66	40	26	66
6ème	23096	19465	42561	25273	21494	46767	48369	40959	89328
5ème	19644	16379	36023	25910	24429	50339	45554	40808	86362
4ème	20330	17656	37986	32693	25684	58377	53023	43340	96363
3ème	24479	19170	43649	86927	49635	136562	111406	68805	180211
Total secondaire 1	87549	72670	160219	170843	121268	292111	258392	193938	452330
Sans précision	-	-	-	85	53	138	85	53	138
2nd	16768	11977	28745	20069	8855	28924	36837	20832	57669
1ère	12962	9399	22361	24110	8783	32893	37072	18182	55254
Terminale	32867	21367	54234	56777	19018	75795	89644	40385	130029
Total secondaire 2	62597	42743	105340	101041	36709	137750	163638	79452	243090
Sans précision	-	-	-	164	170	334	164	170	334
CAP1	106	236	342	230	261	491	336	497	833
CAP2	184	329	513	951	876	1827	1135	1205	2340
CAP3	165	292	457	2117	2084	4201	2282	2376	4658
BEP1	367	348	715	278	321	599	645	669	1314
BEP2	588	540	1128	2576	2746	5322	3164	3286	6450
BP1	50	51	101	43	45	88	93	96	189
BP2	70	55	125	400	327	727	470	382	852
BT1	187	197	384	237	164	401	424	361	785
BT2	326	274	600	1823	780	2603	2149	1054	3203
Total Sec. Technique	2043	2322	4365	8819	7774	16593	10862	10096	20958
Sans précision	-	-	-	697	360	1057	697	360	1057
1ère année	14406	8087	22493	4714	2021	6735	19120	10108	29228
2ème année	19329	10485	29814	21439	11993	33432	40768	22478	63246
3ème année	8085	3351	11436	15005	6193	21198	23090	9544	32634
4ème année	5631	2144	7775	13870	5164	19034	19501	7308	26809
5ème année	1438	460	1898	7231	1685	8916	8669	2145	10814
6ème année	473	178	651	1682	582	2264	2155	760	2915
7ème année	656	251	907	3438	1080	4518	4094	1331	5425
8ème année	308	107	415	2312	757	3069	2620	864	3484
Total supérieur	50326	25063	75389	70388	29835	100223	120714	54898	175612
Total général	381902	308891	690793	529398	418899	948297	911300	727790	1639090

Annexe 7: Répartition de la population résidente de 15 ans ou plus par sexe, par niveau d'instruction selon le groupe d'âges.

SEXE MASCULIN

Niveau d'instruction	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et +	Total
Sans précision	40	44	38	33	30	22	14	6	13	18	258
CP1	2795	2133	1414	1123	965	738	584	363	252	908	11275
CP2	7965	6303	4134	3146	2726	2121	1542	947	745	1720	31349
CE1	17457	15040	9773	6364	5212	4280	3014	1704	1105	2270	66219
CE2	20157	17349	12415	7377	5750	4411	3273	1892	1266	2711	76601
CM1	24132	21868	16138	8957	6871	5250	3663	1886	1272	2402	92439
CM2	98747	86544	82835	56610	43130	31999	23984	11560	6652	11363	453424
Total Primaire	171293	149281	126747	83610	64684	48821	36074	18358	11305	21392	731565
Sans Précision	17	39	43	45	22	20	20	7	4	3	220
6ème	28529	14307	12654	9555	6780	5243	4201	2096	841	1271	85477
5ème	40327	14813	13269	10693	7157	5505	4469	2154	783	1055	100225
4ème	67593	21741	19628	15794	9998	7234	5174	2408	857	1113	151540
3ème	92178	42145	46100	41516	30297	23452	15394	7924	3578	3687	306271
Total Secondaire 1	228644	93045	91694	77603	54254	41454	29258	14589	6063	7129	643733
Sans Précision	17	80	82	69	85	60	40	23	9	8	473
2ème	35373	19784	9952	9315	6813	4922	2811	1347	483	540	91340
1ère	22235	23754	11755	14078	9868	5001	2579	1155	470	547	91442
Terminale	19933	73031	38171	27522	18141	12233	7028	3379	1669	1768	202875
Total Secondaire 2	77558	116649	59960	50984	34907	22216	12458	5904	2631	2863	386130
Sans précision	-	21	61	55	54	41	31	25	17	20	325
CAP1	171	206	109	115	128	124	76	36	30	19	1014
CAP2	194	530	395	465	532	543	335	169	79	61	3303
CAP3	419	904	950	883	946	781	593	350	211	227	6264
BEP1	247	351	121	91	75	56	34	20	5	14	1014
BEP2	280	862	646	726	733	689	460	175	57	64	4692
BP1	15	48	29	15	12	16	4	3	3	1	146
BP2	23	94	77	97	113	115	70	32	10	7	638
BT1	106	262	93	68	50	49	38	20	10	42	738
BT2	131	731	686	623	509	374	223	97	39	54	3467
Total Sec Tech	1586	4009	3167	3138	3152	2788	1864	927	461	509	21601
Sans Précision	5	126	287	324	381	335	249	128	73	68	1976
1ère année	2130	15589	4451	1781	1003	707	361	217	87	120	26446
2ème année	672	18668	15719	8087	5748	4411	2634	1221	477	483	58120
3ème année	-	6220	9701	6591	4963	4229	2804	1230	620	537	36895
4ème année	-	1814	7623	5157	6779	4471	1994	984	474	386	29682
5ème année	-	468	2163	1853	2371	2454	1366	704	408	298	12085
6ème année	-	59	507	336	686	546	332	181	101	98	2846
7ème année	-	30	608	949	1027	1008	770	430	224	179	5225
8ème année	-	-	272	619	822	1668	386	239	119	128	4253
Total Supérieur	2807	42974	41331	25697	23780	19829	10896	5334	2583	2297	177528
Total	481888	405958	322899	241032	180777	135108	90550	45112	23043	34190	1960557

SEXE FEMININ

Niveau d'instruction	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et +	Total
Sans Précision	32	42	28	27	26	16	12	-	1	2	186
CP1	3247	2132	1437	1060	816	521	288	142	102	447	10192
CP2	9365	6496	4138	3027	2132	1473	798	330	206	643	28608
CE1	21621	16189	9829	6172	4640	2914	1397	489	269	816	64336
CE2	24701	19570	12661	7325	5555	3513	1708	596	283	794	76706
CM1	30890	24841	16606	8270	6210	3918	1808	500	261	835	94139
CM2	93677	84167	72210	46080	32949	20047	9744	2900	1404	2976	366154
Total Primaire	183533	153437	116909	71961	52328	32402	15755	4957	2526	6513	640321
Sans Précision	21	20	14	8	10	6	2	1	1	2	85
6ème	21333	11745	9585	7238	4433	2699	1144	453	155	433	59218
5ème	27573	13378	11477	9331	5370	3108	1354	467	167	413	72638
4ème	41987	15505	12872	10191	5409	3183	1370	460	133	456	91566
3ème	51842	23394	21368	18987	11937	7580	3228	1404	630	970	141340
Total Secondaire 1	142756	64042	55316	45755	27159	16576	7098	2785	1086	2274	364847
Sans Précision	7	27	31	30	18	3	7	-	3	4	130
2ème	18940	9093	3639	3177	2006	1155	520	255	82	188	39055
1ère	11839	10389	3864	3942	2505	1020	483	205	86	163	34496
Terminale	10918	35205	14660	7325	3669	2662	1198	650	322	463	77072
Total Secondaire 2	41704	54714	22194	14474	8198	4840	2208	1110	493	818	150753
Sans précision	6	32	44	31	28	38	21	10	3	4	217
CAP1	328	212	63	46	69	44	18	13	10	8	811
CAP2	289	455	218	237	220	202	110	49	20	33	1833
CAP3	538	885	791	574	564	435	288	148	93	127	4443
BEP1	244	288	112	90	85	47	32	6	8	4	916
BEP2	276	759	554	686	854	667	327	123	34	25	4305
BP1	28	38	15	15	14	8	4	-	1	4	127
BP2	25	74	47	96	81	73	42	14	9	1	462
BT1	126	225	69	65	44	23	16	15	9	32	624
BT2	144	498	299	252	160	138	64	29	5	12	1601
Total Sec Tech	2004	3466	2212	2092	2119	1675	922	407	192	250	15339
Sans Précision	7	71	111	87	87	89	46	35	10	21	564
1ère année	1496	8014	1908	607	267	208	111	49	19	42	12721
2ème année	454	9732	7809	3345	2281	1937	893	405	176	192	27224
3ème année	-	2670	3812	2141	1402	1146	619	283	164	130	12367
4ème année	-	886	2874	1701	2753	1404	415	134	72	72	10311
5ème année	-	216	689	492	876	740	142	61	35	24	3275
6ème année	-	26	211	146	288	188	72	21	16	13	981
7ème année	-	11	287	356	426	276	122	43	25	24	1570
8ème année	-	-	122	215	366	597	63	37	7	10	1417
Total Supérieur	1957	21626	17823	9090	8746	6585	2483	1068	524	528	70430
Total	371954	297285	214454	143372	98550	62078	28466	10327	4821	10383	1241690

**Annexe 8: Répartition de la population résidente des élèves du cycle primaire par sexe
et année d'âge selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction.**

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

LES DEUX SEXES

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
06 ans	110333	41825	12874	-	-	-	165032
07 ans	91658	78407	39247	9427	-	-	218739
08 ans	31895	95970	80098	36483	8380	-	252826
09 ans	9337	39804	86806	57366	27092	8146	228551
10 ans		21062	60799	72891	48632	26433	229817
11 ans			27117	47610	56341	45041	176109
12 ans			14932	33635	60173	77778	186518
13 ans				14882	32551	73877	121310
14 ans					16719	51161	67880
15 ans						30294	30294
16 ans						12195	12195
17 ans						5057	5057
TOTAL	243223	277068	321873	272294	249888	329982	1694328

SEXE MASCULIN

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
06 ans	60870	22561	6917	-	-	-	90348
07 ans	51095	43932	21531	5108	-	-	121666
08 ans	17649	53651	44503	19926	4562	-	140291
09 ans	5216	22175	48920	32011	14806	4550	127678
10 ans	-	11913	34478	41541	27566	15184	130682
11 ans	-	-	15626	26980	32451	26514	101571
12 ans	-	-	8831	19259	34643	46867	109600
13 ans	-	-	-	8944	18765	44076	71785
14 ans	-	-	-	-	10239	31234	41473
15 ans	-	-	-	-	-	19726	19726
16 ans	-	-	-	-	-	8134	8134
17 ans	-	-	-	-	-	3369	3369
TOTAL	134830	154232	180806	153769	143032	199654	966323

SEXE FEMININ

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
06 ans	49463	19264	5957	-	-	-	74684
07 ans	40563	34475	17716	4319	-	-	97073
08 ans	14246	42319	35595	16557	3818	-	112535
09 ans	4121	17629	37886	25355	12286	3596	100873
10 ans	-	9149	26321	31350	21066	11249	99135
11 ans	-	-	11491	20630	23890	18527	74538
12 ans	-	-	6101	14376	25530	30911	76918
13 ans	-	-	-	5938	13786	29801	49525
14 ans	-	-	-	-	6480	19927	26407
15 ans	-	-	-	-	-	10568	10568
16 ans	-	-	-	-	-	4061	4061
17 ans	-	-	-	-	-	1688	1688
TOTAL	108393	122836	141067	118525	106856	130328	728005

MILIEU URBAIN

ENSEMBLE DES DEUX SEXES

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
06 ans	47165	27603	8990	-	-	-	83758
07 ans	34255	38719	26947	6543	-	-	106464
08 ans	10254	39819	44105	25009	6120	-	125307
09 ans	2734	14911	39882	33589	19799	6073	116988
10 ans	-	7104	25084	35658	29203	19005	116054
11 ans	-	-	10562	22393	30220	29085	92260
12 ans	-	-	5249	14203	30682	44201	94335
13 ans	-	-	-	5858	14908	40402	61168
14 ans	-	-	-	-	6365	23924	30289
15 ans	-	-	-	-	-	10774	10774
16 ans	-	-	-	-	-	4441	4441
17 ans	-	-	-	-	-	2014	2014
TOTAL	94408	128156	160819	143253	137297	179919	843852

SEXE MASCULIN

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
06 ans	25074	14388	4604	-	-	-	44066
07 ans	18319	20764	14073	3313	-	-	56469
08 ans	5401	21484	23446	13033	3104	-	66468
09 ans	1394	7845	21257	17710	10271	3159	61636
10 ans	-	3741	13494	19056	15551	10181	62023
11 ans	-	-	5829	11887	16208	15843	49767
12 ans	-	-	2882	7726	16378	24534	51520
13 ans	-	-	-	3277	7872	22182	33331
14 ans	-	-	-	-	3579	13328	16907
15 ans	-	-	-	-	-	6410	6410
16 ans	-	-	-	-	-	2679	2679
17 ans	-	-	-	-	-	1158	1158
TOTAL	50188	68222	85585	76002	72963	99474	452434

SEXE FEMININ

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
06 ans	22091	13215	4386	-	-	-	39692
07 ans	15936	17955	12874	3230	-	-	49995
08 ans	4853	18335	20659	11976	3016	-	58839
09 ans	1340	7066	18625	15879	9528	2914	55352
10 ans	-	3363	11590	16602	13652	8824	54031
11 ans	-	-	4733	10506	14012	13242	42493
12 ans	-	-	2367	6477	14304	19667	42815
13 ans	-	-	-	2581	7036	18220	27837
14 ans	-	-	-	-	2786	10596	13382
15 ans	-	-	-	-	-	4364	4364
16 ans	-	-	-	-	-	1762	1762
17 ans	-	-	-	-	-	856	856
18 ans	-	-	-	-	-	-	-
19 ans	-	-	-	-	-	-	-
15-19 ans	-	-	-	-	-	6982	6982
TOTAL	44220	59934	75234	67251	64334	80445	391418

MILIEU RURAL

ENSEMBLE DES DEUX SEXES

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	T O T A L
06 ans	63168	14222	3884	-	-	-	81274
07 ans	57403	39688	12300	2884	-	-	112275
08 ans	21641	56151	35993	11474	2260	-	127519
09 ans	6603	24893	46924	23777	7293	2073	111563
10 ans	-	13958	35715	37233	19429	7428	113763
11 ans	-	-	16555	25217	26121	15956	83849
12 ans	-	-	9683	19432	29491	33577	92183
13 ans	-	-	-	9024	17643	33475	60142
14 ans	-	-	-	-	10354	27237	37591
15 ans	-	-	-	-	-	19520	19520
16 ans	-	-	-	-	-	7754	7754
17 ans	-	-	-	-	-	3043	3043
TOTAL	148815	148912	161054	129041	112591	150063	850476

MASCULIN

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	T O T A L
06 ans	35796	8173	2313	-	-	-	46282
07 ans	32776	23168	7458	1795	-	-	65197
08 ans	12248	32167	21057	6893	1458	-	73823
09 ans	3822	14330	27663	14301	4535	1391	66042
10 ans	-	8172	20984	22485	12015	5003	68659
11 ans	-	-	9797	15093	16243	10671	51804
12 ans	-	-	5949	11533	18265	22333	58080
13 ans	-	-	-	5667	10893	21894	38454
14 ans	-	-	-	-	6660	17906	24566
15 ans	-	-	-	-	-	13316	13316
16 ans	-	-	-	-	-	5455	5455
17 ans	-	-	-	-	-	2211	2211
TOTAL	84642	86010	95221	77767	70069	100180	513889

FEMININ

Age	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	T O T A L
06 ans	27372	6049	1571	-	-	-	34992
07 ans	24627	16520	4842	1089	-	-	47078
08 ans	9393	23984	14936	4581	802	-	53696
09 ans	2781	10563	19261	9476	2758	682	45521
10 ans	-	5786	14731	14748	7414	2425	45104
11 ans	-	-	6758	10124	9878	5285	32045
12 ans	-	-	3734	7899	11226	11244	34103
13 ans	-	-	-	3357	6750	11581	21688
14 ans	-	-	-	-	3694	9331	13025
15 ans	-	-	-	-	-	6204	6204
16 ans	-	-	-	-	-	2299	2299
17 ans	-	-	-	-	-	832	832
TOTAL	64173	62902	65833	51274	42522	49883	336587

Annexe 9: Répartition de la population résidente des élèves du cycle secondaire (1^{er} cycle et 2^{ème}) par sexe et année d'âge selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction.

SEXE MASCULIN

Age	Premier cycle					Deuxième cycle			
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total	2 nd	1 ^{ère}	Terminale	Total
10 ans	1734				1734				
11 ans	6159	1254			7413				
12 ans	14066	6169	1652		21887				
13 ans	18254	10753	5982		34989				
14 ans	15671	14803	11380	5613	47467				
15 ans	11841	13956	16185	11713	53695	2669			2669
16 ans	4697	10102	17738	17274	49811	5328	2124		7452
17 ans	2056	4037	12367	19422	37882	7527	4123	2155	13805
18 ans		2543	7794	19849	30186	10175	7219	6404	23798
19 ans		1084	2851	10216	14151	7733	7529	9921	25183
20 ans					0	6202	8223	16500	30925
21 ans					0	2298	4043	13794	20135
22 ans					0	1403	2033	11082	14518
23 ans					0	818	991	7147	8956
24 ans					0	525	574	4645	5744
25 ans					0	291	465	3085	3841
TOTAL	74478	64701	75949	84087	299215	44969	37324	74733	157026

SEXE FEMININ

Age	Premier cycle					Deuxième cycle			
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total	2 nd	1 ^{ère}	Terminale	Total
10 ans	1404				1404				
11 ans	4837	1012			5849				
12 ans	9497	4579	1296		15372				
13 ans	12279	6551	4371		23201				
14 ans	10653	9376	7022	3777	30828				
15 ans	7336	8904	9751	6666	32657	1897			1897
16 ans	2775	6217	10723	9469	29184	2939	1542		4481
17 ans	1103	2274	7156	10603	21136	3878	2359	1630	7867
18 ans	-	1291	4262	10535	16088	5310	3655	3515	12480
19 ans	-	505	1464	5616	7585	3518	3464	4796	11778
20 ans	-	-	-	-	0	2805	3598	8334	14737
21 ans	-	-	-	-	0	1118	1775	6648	9541
22 ans	-	-	-	-	0	614	915	5525	7054
23 ans	-	-	-	-	0	371	486	3573	4430
24 ans	-	-	-	-	0	270	323	2442	3035
25 ans	-	-	-	-	0	163	253	1607	2023
TOTAL	49884	40709	46045	46666	183304	22883	18370	38070	79323

MILIEU URBAIN

SEXE MASCULIN

Age	Premier cycle					Deuxième cycle			
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total	2 nd	1 ^{ère}	Terminale	Total
10 ans	1633	-	-	-	1633				
11 ans	5864	1194	-	-	7058				
12 ans	13106	5914	1565	-	20585				
13 ans	16900	10092	5706	-	32698				
14 ans	14319	13765	10769	5384	44237				
15 ans	10364	12719	15048	11119	49250	2602	-	-	2602
16 ans	3962	9087	16349	16319	45717	5188	2086	-	7274
17 ans	1682	3514	11252	18267	34715	7313	4024	2102	13439
18 ans	-	1910	6498	17789	26197	9678	6879	6143	22700
19 ans	-	865	2286	9095	12246	7394	7247	9607	24248
20 ans	-	-	-	-		5574	7642	15391	28607
21 ans	-	-	-	-		2084	3770	12948	18802
22 ans	-	-	-	-		1237	1792	10291	13320
23 ans	-	-	-	-		669	901	6589	8159
24 ans	-	-	-	-		451	496	4147	5094
25 ans	-	-	-	-		243	372	2727	3342
TOTAL	67830	59060	69473	77973	274336	42433	35209	69945	147587

SEXE FEMININ

Age	Premier cycle					Deuxième cycle			
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total	2 nd	1 ^{ère}	Terminale	Total
10 ans	1337	-	-	-	1337				
11 ans	4679	979	-	-	5658				
12 ans	9056	4402	1231	-	14689				
13 ans	11559	6252	4216	-	22027				
14 ans	9894	8904	6764	3664	29226				
15 ans	6624	8309	9277	6431	30641	1856	-	-	1856
16 ans	2385	5772	10149	9110	27416	2884	1517	-	4401
17 ans	912	2046	6676	10135	19769	3821	2331	1601	7753
18 ans	-	1008	3723	9748	14479	5144	3534	3406	12084
19 ans	-	401	1263	5174	6838	3393	3356	4683	11432
20 ans	-	-	-	-		2605	3424	7954	13983
21 ans	-	-	-	-		1040	1650	6363	9053
22 ans	-	-	-	-		553	832	5270	6655
23 ans	-	-	-	-		331	449	3379	4159
24 ans	-	-	-	-		252	296	2267	2815
25 ans	-	-	-	-		139	216	1469	1824
TOTAL	46446	38073	43299	44262	172080	22018	17605	36392	76015

MILIEU RURAL

SEXE MASCULIN

Age	Premier cycle					Deuxième cycle			
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total	2 nd	1 ^{ère}	Terminale	Total
10 ans	101				101				
11 ans	295	60			355				
12 ans	960	255	87		1302				
13 ans	1354	661	276		2291				
14 ans	1352	1038	611	229	3230				
15 ans	1477	1237	1137	594	4445	67			67
16 ans	735	1015	1389	955	4094	140	38		178
17 ans	374	523	1115	1155	3167	214	99	53	366
18 ans	-	633	1296	2060	3989	497	340	261	1098
19 ans	-	219	565	1121	1905	339	282	314	935
20 ans	-	-	-	-	0	628	581	1109	2318
21 ans	-	-	-	-	0	214	273	846	1333
22 ans	-	-	-	-	0	166	241	791	1198
23 ans	-	-	-	-	0	149	90	558	797
24 ans	-	-	-	-	0	74	78	498	650
25 ans	-	-	-	-	0	48	93	358	499
TOTAL	6648	5641	6476	6114	24879	2536	2115	4788	9439

SEXE FEMININ

Age	Premier cycle					Deuxième cycle			
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total	2 nd	1 ^{ère}	Terminale	Total
10 ans	67				67				
11 ans	158	33			191				
12 ans	441	177	65		683				
13 ans	720	299	155		1174				
14 ans	759	472	258	113	1602				
15 ans	712	595	474	235	2016	41			41
16 ans	390	445	574	359	1768	55	25		80
17 ans	191	228	480	468	1367	57	28	29	114
18 ans	-	283	539	787	1609	166	121	109	396
19 ans	-	104	201	442	747	125	108	113	346
20 ans	-	-	-	-	0	200	174	380	754
21 ans	-	-	-	-	0	78	125	285	488
22 ans	-	-	-	-	0	61	83	255	399
23 ans	-	-	-	-	0	40	37	194	271
24 ans	-	-	-	-	0	18	27	175	220
25 ans	-	-	-	-	0	24	37	138	199
TOTAL	3438	2636	2746	2404	11224	865	765	1678	3308

Annexe 10: Répartition des élèves du cycle secondaire technique par âge selon le niveau d'instruction

SEXE MASCULIN

AGE	CAP1	CAP2	CAP3	BEP1	BEP2	BP1	BP2	BT1	BT2	TOTAL
15 ans	9	10	26	11	11	-	1	2	-	70
16 ans	13	21	15	28	16	5	1	1	5	105
17 ans	24	27	33	38	18	-	3	8	11	162
18 ans	39	43	40	79	40	3	8	18	18	288
19 ans	41	43	44	65	77	6	4	28	48	356
20 ans	51	81	98	80	114	8	10	44	87	573
21 ans	54	71	57	72	138	8	12	42	102	556
22 ans	-	67	65	61	133	11	12	50	117	516
23 ans	-	50	44	29	74	4	5	26	79	311
24 ans	-	-	16	17	48	7	13	15	62	178
25 ans	-	-	10	18	41	4	4	16	56	149
26 ans	-	-	16	6	29	1	3	4	44	103
27 ans	-	-	7	8	13	2	-	5	17	52
28 ans	-	-	5	8	17	4	2	9	14	59
29 ans	-	-	2	2	9	1	1	3	10	28
30 ans	-	-	-	1	8	2	3	1	2	17
31 ans	-	-	-	-	8	-	1	1	5	15
32 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4
33 ans	-	-	-	-	-	-	-	2	4	6
34 ans	-	-	-	-	-	-	-	2	3	5
Total	231	413	478	523	794	66	83	277	688	3553

SEXE FEMININ

AGE	CAP1	CAP2	CAP3	BEP1	BEP2	BP1	BP2	BT1	BT2	TOTAL
15 ans	38	22	14	14	11	-	-	1	2	102
16 ans	45	28	32	13	13	4	2	4	3	144
17 ans	53	38	36	31	23	7	2	19	12	221
18 ans	65	66	53	78	65	5	6	23	34	395
19 ans	74	74	57	64	71	9	10	35	54	448
20 ans	82	103	71	78	128	17	12	40	72	603
21 ans	47	59	58	60	144	4	5	37	90	504
22 ans	-	82	40	40	86	6	7	27	90	378
23 ans	-	47	38	16	59	3	7	34	46	250
24 ans	-	-	30	14	30	4	3	20	42	143
25 ans	-	-	16	15	30	1	3	13	22	100
26 ans	-	-	18	11	24	-	5	5	16	79
27 ans	-	-	7	3	12	2	-	2	7	33
28 ans	-	-	2	6	10	-	1	2	8	29
29 ans	-	-	6	1	4	1	2	-	6	20
30 ans	-	-	-	1	2	1	-	-	4	8
31 ans	-	-	-	-	6	2	1	2	1	12
32 ans	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2
33 ans	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
34 ans	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Total	404	519	478	445	718	67	66	267	510	3474

ANNEXE 11 Répartition de la population des étudiants par âge et par sexe selon le niveau d'instruction

SEXE MASCULIN

Age	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	7ème année	8ème année	Total
15 ans									
16 ans									
17 ans									
18 ans	649								649
19 ans	1348	616							1964
20 ans	2820	1592	319						4731
21 ans	3427	2557	626	103					6713
22 ans	3547	3677	1007	210	53				8494
23 ans	2663	3914	1419	443	109	13	-		8561
24 ans	1752	3619	1676	730	152	33	16		7978
25 ans	1032	2896	1520	891	184	44	36	10	6613
26 ans	569	1932	1331	1148	247	68	71	19	5385
27 ans	393	1137	912	905	241	80	94	35	3797
28 ans	296	887	840	840	227	105	97	29	3321
29 ans	126	464	442	507	129	57	115	46	1886
30 ans	103	335	326	393	99	39	84	54	1433
31 ans	47	138	190	179	75	30	51	43	753
32 ans	40	114	142	146	34	12	33	27	548
33 ans	48	106	108	118	24	1	27	13	445
34 ans	42	79	70	74	13	4	19	8	309
35 ans et +				320	82	24	68	51	545
TOTAL	18902	24063	10928	7007	1669	510	711	335	64125

SEXE FEMININ

Age	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	7ème année	8ème année	Total
15 ans									
16 ans									
17 ans									
18 ans	475								475
19 ans	917	400							1317
20 ans	1614	971	147						2732
21 ans	1602	1311	285	45					3243
22 ans	1745	1820	427	125	27				4144
23 ans	1337	1944	546	188	39	7	-	-	4061
24 ans	925	1764	629	299	62	13	6	-	3698
25 ans	466	1395	582	364	60	32	18	9	2926
26 ans	306	1032	499	388	63	38	42	9	2377
27 ans	204	574	340	313	68	21	40	7	1567
28 ans	139	457	297	283	73	23	39	18	1329
29 ans	67	179	181	136	41	18	22	13	657
30 ans	51	170	113	116	30	16	22	19	537
31 ans	18	80	55	54	22	8	21	12	270
32 ans	23	46	39	38	9	2	10	7	174
33 ans	16	35	41	30	6	1	11	3	143
34 ans	14	27	26	37	2	1	13	1	121
35 ans et +				191	30	7	32	17	277
TOTAL	9919	12205	4207	2607	532	187	276	115	30048

Annexe 12 : Répartition des élèves du cycle primaire par région selon le sexe

REGION	Garçons	Filles	Total
Lagunes	239241	213711	452952
Haut-Sassandra	66598	43294	109892
Savanes	37391	26964	64355
Vallée du Bandama	81350	62848	144198
Moyen Comoé	26673	20522	47195
Montagnes	69967	46105	116072
Lacs	40144	30440	70584
Zanzan	38393	28962	67355
Bas Sassandra	63821	44443	108264
Denguelé	11242	6546	17788
N'Zi Comoé	48139	35008	83147
Marahoué	35564	22238	57802
Sud Comoé	29106	23698	52804
Worodougou	15787	8704	24491
Sud Bandama	43637	28499	72136
Agneby	45486	35214	80700
Fromager	38646	26508	65154
Moyen Cavally	29407	20831	50238
Bafing	5731	3470	9201
Ensemble	966323	728005	1694328

ANNEXE 13 : Répartition de la population des élèves du secondaire par région selon le cycle d'études et le sexe

REGION	Premier cycle			Deuxième cycle			Secondaire technique		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Lagunes	105164	83596	188760	71461	46899	118360	2277	2389	4666
Haut-Sassandra	15293	6515	21808	7656	2465	10121	98	62	160
Savanes	12758	7683	20441	6747	2832	9579	75	43	118
Vallée du Bandama	27243	16930	44173	18531	8362	26893	190	195	385
Moyen Comoé	7620	4057	11677	3898	1519	5417	12	3	15
Montagnes	16435	7721	24156	7453	3027	10480	37	29	66
Lacs	11974	6510	18484	6072	2511	8583	96	44	140
Zanzan	8787	3615	12402	2515	739	3254	21	5	26
Bas Sassandra	14233	7365	21598	5510	2020	7530	64	18	82
Denguelé	2992	1406	4398	1568	483	2051	12	4	16
N'Zi Comoé	14170	7004	21174	5387	1836	7223	26	3	29
Marahoué	8359	3556	11915	3749	1113	4862	17	7	24
Sud Comoé	8265	5210	13475	4051	1914	5965	31	32	63
Worodougou	4240	1814	6054	1645	502	2147	7	4	11
Sud Bandama	10212	4804	15016	4668	1659	6327	17	10	27
Agneby	12410	6412	18822	5808	2204	8012	224	299	523
Fromager	10883	4865	15748	4593	1704	6297	275	313	588
Moyen Cavally	6270	3205	9475	2851	1262	4113	61	2	63
Bafing	1907	1036	2943	821	285	1106	13	12	25
Total	299215	183304	482519	164984	83336	248320	3553	3474	7027